QUARANTIÈME ANNÉE – N° 11824 – JEUDI 3 FÉVRIER 1983

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,60 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 75 p. ; Italie, 1 200 L ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 25

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

M. Andropov ne voit « rien de nouveau » dans la proposition de M. Reagan

(LIRE PAGE 3)

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

L'autre Pérou

Les circonstances exactes de l'assassinat de huit journalistes péruviens dans une zone de guérilla ne sont pas encore nettement établies. Les forces de l'ordre, envoyées dans le département d'Ayacucho pour affronter les maquisards maoïstes du Sentier lumineux, et les autorités locales se rejettent la responsabilité morale de ce meurtre collectif et barbare. Il est acquis que les reporters ont été massacrés par les paysans d'un village isolé de ce département du haut Pérou choisi par les guérilleros du Sentier comme base d'opérations depuis deux ans. Mais il reste à savoir pourquoi et comment ces villageois, en butte aux pressions contradictoires des insurgés et des représentants de l'autorité centrale, ont été incités à tuer tout « étranger » à leurs communautés.

Cet incident dramatique a provoqué une énorme vague de colère contre le gouvernement de M. Belaunde Terry, qui affronte déjà une très grave crise économique et une offensive de l'opposition au Parlement de Lima. Les méthodes violentes pratiquées par les partisans du Sentier lumineux sont condamnées par toutes les formations politiques péruviennes, y compris par les dirigeants de la Gauche unie, qui regroupe plusieurs partis de gauche et d'extrême gauche ayant flirté dans le passé avec la lutte armée. Mais c'est la riposte, brutale et disproportionnée, des unités spéciales anti-guérilla, réplique apparemment encouragée par certaines autorités civiles, qui est aujourd'hui unanimement condamnée. C'est un échec grave pour M. Belaunde Terry, qui peut mesurer l'ampleur des risques assumés lorsqu'il a décidé, en décembre, d'envoyer les forces armées combattre la guérilla aux côtés des forces locales de police.

Il n'est pas facile de répondre, avec sang-froid et raison, au défi lancé par un mouvement insurrectionnel armé dans ces hautes terres, froides, arides et désolées du Pérou de l'intérieur, marginalisé, sous-développé et traditionnellement négligé par le pouvoir central. M. Belaunde Terry en a déjà fait l'expérience au cours de sa première présidence, en 1965. Ce libéral de bonne volonté, qui se flattait, et se flatte encore, comme tant d'autres dirigeants péruviens, de ne jamais oublier l'autre Pérou – celui des Indiens – avait alors donné le feu vert à l'armée pour briser l'insurrection armée implantée dans les Andes centrales par le Mouvement de la gauche révolutionnaire. Les militaires avaient rapidement et brutalement nettoyé le terrain. En 1968, ils chassaient M. Belaunde du pouvoir pour faire eux-mêmes les réformes économiques et sociales qu'ils jugeaient indispensables pour répondre aux aspirations du peuple indien de l'intérieur.

Triomphalement réélu à la présidence en 1980, M. Belaunde Terry a pris une belle revanche sur ses vainqueurs galonnés de 1968. Mais il se trouve devant le même dilemme et le même défi.

Avec, toutefois, un atout et un désavantage importants. Il est douteux que les forces armées, échaudées par leur expérience malheureuse de gouvernement direct de 1968 à 1980, soient dans leur majorité tentées de reprendre la totalité du pouvoir pour remettre de l'ordre dans la maison. A court terme, c'est à la fronde intéressée de toutes les formations politiques d'opposition que le chef de l'État doit répondre. Mais, en même temps, le drame d'Ayacucho sert les intérêts d'une guérilla beaucoup plus dangereuse que celle de 1965. Ses chefs paraissent proches, cette fois, d'un paysannat misérable qui remâche une amertume ancestrale. Le glas d'Ayacucho sonne pour le Pérou tout entier.

(Lire page 5.)

Les prix du pétrole

L'U.R.S.S. et les compagnies américaines annoncent une baisse de leurs tarifs

Les cours du pétrole brut ont recommencé à chuter sur le marché libre depuis le début de la semaine, dans l'attente d'une baisse des prix officiels des pays producteurs. Jusqu'à présent, seules les compagnies pétrolières américaines et l'Union soviétique ont annoncé une diminution de leurs tarifs. Les pays producteurs membres du conseil de coordination du Golfe ont affirmé, mardi 1er février, qu'ils avaient l'intention de diminuer leurs prix d'ici une semaine si aucun accord n'intervenait avant cette date au sein de l'OPEP.

La tension monte sur le marché pétrolier. Les opérateurs de plus en plus nerveux attendent le résultat de la confrontation, ouverte il y a maintenant près de dix jours, entre exportateurs et acheteurs de brut après l'échec de la conférence de l'OPEP à Genève le 24 janvier.

Bien que les pressions à la baisse des prix soient de plus en plus fortes, aucun pays exportateur n'a encore annoncé une diminution de ses prix officiels.

Sur le marché dit « libre » – c'est-à-dire qui ne fait pas l'objet de contrats à moyen ou long terme, – les cours qui ont d'abord vivement chuté au début de la semaine dernière, puis ont remonté avant le week-end, ont à nouveau amorcé un glissement à la baisse en début de semaine.

Le brut de la mer du Nord était coté, mardi 1er février, 28,5 dollars par baril, soit 1 dollar de moins qu'en fin de semaine passée et 3 dollars de moins qu'il y a dix jours. L'Arabian Light, le brut de référence, cotait, lui, 29,25 dollars par baril, soit une décote de 2,50 dollars par rapport au prix du marché avant la réunion de Genève, et de 4,75 dollars par rapport au prix officiel saoudien de 34 dollars par baril.

Pour l'heure, cependant, seuls les Américains et les Soviétiques ont adapté leurs prix au marché. Mardi 1er février, huit compagnies américaines ont annoncé qu'elles réduisaient de 1 dollar par baril environ le prix du brut domestique – produit aux Etats-Unis – qu'elles achètent. L'Union soviétique a également proposé à ses principaux clients de diminuer ses prix de 2,25 dollars, le brut de l'Oural passant de 31,5 dollars par baril à 29,25 dollars, selon BP France, qui a avec l'U.R.S.S. des contrats d'approvisionnement à long terme.

VÉRONIQUE MAURUS.

(Lire la suite page 27.)

La montée de la toxicomanie en France

Cent soixante-quatre morts en 1982

Les statistiques concernant la lutte contre la toxicomanie en France devaient être rendues publiques, mercredi 2 février, après la réunion du Comité interministériel de lutte contre la toxicomanie. Ce comité, créé en janvier 1982 et qui se réunit pour la première fois, devrait prendre plusieurs mesures, notamment de prévention.

Le ministère de l'intérieur fait état pour 1982 de 164 morts par surdoses (141 en 1981). Les saisies de cannabis ont augmenté d'environ 100 % par rapport à l'année précédente et celles d'héroïne de 45 %. Les autres drogues dures enregistrent une légère baisse.

Les statistiques des douanes – qui ont intercepté pour 370 millions de francs de drogues – font apparaître une hausse des saisies de cannabis (9 816 kg en 1981, 14 859 kg en 1982). Elles constatent un recul des drogues dures – 185 kg cette année contre 212 kg en 1981 – mais elles ont saisi 9 361 doses de psychotropes, soient 42 % de plus qu'en 1981.

On souligne, pour expliquer l'augmentation spectaculaire des chiffres, que l'action de répression a été rendue plus efficace par le renforcement des effectifs.

Il ressort de ces études que le phénomène de la consommation de drogue a tendance à s'urbaniser (la gendarmerie a traité moins d'affaires que l'année précédente). Les marchés du cannabis et de l'héroïne n'ont jamais été aussi actifs. La filière chinoise de l'héroïne est prépondérante. Les milieux défavorisés, les individus « désocialisés », sont les plus touchés. Nous avons interrogé M. Pierre Bérégovoy, ministre de la solidarité nationale et de la Sécurité sociale, chargé du dossier depuis juin 1982.

« La répression ne suffit pas » nous déclare M. Pierre Bérégovoy

« La drogue est-elle pour vous un « fléau » de notre société ou pensez-vous qu'il faille « relativiser » ce phénomène ?

– Le phénomène est universel, et la France n'est malheureusement pas épargnée. Chaque année, dans notre pays, environ cent cinquante personnes meurent d'overdose. Ce chiffre ne dévoile qu'une partie de la réalité. Il faut aussi tenir compte des décès dus à des hépatites, des septicémies, des suicides ou des accidents survenus à des jeunes en état de moindre défense.

» Il est sans doute d'autres fléaux qui se développent dans nos sociétés, mais celui-là ne doit, en aucune façon, être négligé. La jeunesse est la première atteinte par la drogue, rarement des enfants, mais souvent des adolescents ou de jeunes adultes. Ce qui a fait écrire aux auteurs d'une communication faite aux Journées de la Société de médecine légale et de criminologie de France tenues le 9 novembre 1981, parlant des jeunes toxicomanes : *« Peu de maladies sont aussi meurtrières à cet âge que ne l'est l'abus des drogues toxicomanogènes ; seul l'accident de la circulation peut entraîner autant de morts chez des sujets de cet âge. »*

– Les statistiques suffisent-elles à rendre compte de la gravité du phénomène ?

– Le nombre des décès ne donne, en effet, qu'une image partielle. Beaucoup de jeunes ayant usé de la drogue sont dans un état d'extrême détresse physique et morale. Au moment où sa classe d'âge arrive à la plénitude de la vie, très souvent le toxicomane n'en est déjà plus qu'à survivre. Le retour à une vie normale ne s'obtient qu'au prix d'efforts et de souffrances pour l'intéressé comme pour son entourage. Le devoir de la société est de les y aider.

– Les statistiques officielles font ressortir cette année une aggravation du phénomène de drogue. A quoi l'attribuez-vous ?

– En France, la consommation d'héroïne, l'une des formes les plus graves de la toxicomanie, est restée faible jusqu'en 1976. A cette époque, les statistiques montrent qu'elle augmente brusquement.

Propos recueillis par CHRISTIAN COLOMBANI.

(Lire la suite page 10.)

NIGÉRIA : L'expulsion des travailleurs étrangers menace la stabilité des Etats de la région

Lire page 3 le reportage de J.-C. POMONTI

TÉMOIGNAGE

Les prisonniers d'Israël au Sud-Liban

Nous avons reçu du Dr Bernard Kouchner et du Dr Monique Donabedian (Médecins du Monde) un témoignage sur la visite qu'ils ont pu faire, le mois dernier, au camp de détention israélien d'El Ansar, au Sud-Liban. Voici l'essentiel de ce compte rendu des conditions d'existence des cinq mille quatre cents prisonniers en majorité palestiniens, qui s'y trouvent actuellement.

Avec les Palestiniens d'El Ansar

L'hiver est rude au Sud-Liban, et ce 18 janvier 1983, pour visiter le camp de El Ansar – devrions-nous dire enquêter ? – la neige se mêlait à la boue. Après les deux derniers contrôles, nous avons mis pied à terre pour contempler l'ensemble : un camp fait du souvenir des camps, qui les rappelle tous et ne leur ressemble pas. Le vent glacé faisait battre la toile des tentes.

El Ansar, qui abritait à cette date 5 300 prisonniers, s'accroche à un plateau râpé, adossé à la montagne, entre Nabatieh et Saida.

Médecins du monde, depuis deux mois, souhaitait forcer la porte de cette prison de mauvaise réputation. Le gouvernement de Jérusalem avait vite répondu favorablement. Le retard n'était que technique, et notre visite suivait une semaine d'enquête parfaitement libre en Israël.

Dès le mois de juin, au cours de l'avancée des troupes israéliennes au Liban, des combattants et des civils furent arrêtés en masse et regroupés dans les écoles et des bâtiments publics. Les interrogatoires, au cours de cette période de guerre, furent, selon des témoignages, menés brutalement en bien des endroits. Il est difficile de dénombrer les victimes de ces pratiques : les chiffres, comme pour le nombre des blessés et des morts de la guerre, varient considérablement selon les sources.

Dans les derniers jours de juin, plus de 6 000 prisonniers furent transférés en Israël dans les prisons habituelles et dans un camp de toile situé en Galilée. Là encore, les détenus et les avocats se plaindront de mauvais traitements infligés par les gardiens.

Le 10 juillet, le camp d'El Ansar ouvrait ses barbelés : près de 10000 prisonniers s'y entassèrent dans des conditions précaires, guère d'hygiène, pas assez d'eau ni de médicaments. La Croix-Rouge internationale n'y pénétra que le 18 juillet et ne put, à cette date, visiter l'ensemble de l'établissement puisque, d'après le ministère des affaires étrangères israélien, deux baraques qui servaient aux interrogatoires leur furent interdites. Des témoignages dénoncèrent les méthodes employées dans ces locaux.

Sans nier ces pratiques, les officiels israéliens et les autorités du camp d'Ansar nous ont affirmé que, sur plainte d'un soldat israélien, une commission de l'armée s'était rendue à Ansar pendant trois semaines pour *« enquêter sur les allégations de mauvais traitements »*. *« Certains militaires*, nous a-t-on dit, *ont été déplacés, des mesures prises et des recommandations prodiguées à la suite des conclusions des experts militaires ».*

On affirme à Jérusalem que, depuis le mois de décembre, il n'y aurait plus de plaintes pour mauvais traitements.

Selon les officiels et les journalistes israéliens que nous avons rencontrés, aucun camp en Israël n'abriterait les *« détenus de sécurité »*, terme officiel pour désigner les personnes arrêtées au Sud-Liban. S'il demeure des détenus dans les prisons israéliennes, ceux-là sont qualifiés de *« prisonniers de guerre »*. Ainsi, 296 Syriens, dont des officiers supérieurs, resteraient détenus à Meggido, et 10 Palestiniens à Lamleh. De même, des Palestiniens ou des Libanais seraient soignés dans certains hôpitaux et en particulier à Beir-Yaacov. Il y aurait également des *« prisonniers de guerre »* à Athlith.

La Croix-Rouge internationale recevrait notification de leur détention dans les douze jours suivant l'arrestation, et ils seraient visités dans les quinze jours par cette institution. Toujours selon nos interlocuteurs, les prisonniers seraient présentés au juge israélien dans les dix-huit jours, et le procès se tiendrait obligatoirement dans les trois mois. Le C.I.C.R. et les avocats s'entretiennent avec les prisonniers en dehors de la présence des gardiens. Les *« prisonniers de guerre »* détenus en Israël bénéficieraient donc de la protection de la troisième Convention de Genève.

Dr MONIQUE DONABEDIAN et Dr BERNARD KOUCHNER.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

Menuiserie

On se bouscule et on polémique au rayon bricolage du grand bazar électoral. « Le tournevis, dit M. Jospin, n'est pas, heureusement, le seul outil de politique économique. »

C'est parfaitement exact. La boîte à outils des menuisiers du pouvoir recèle bien d'autres instruments. Il y a le rabot à illusions, le marteau fiscal, la lime à enthousiasmes, la ponceuse à projets amendés et l'égoïne pour coupes budgétaires.

L'opposition se voit déjà balayant, au pied des urnes, les copeaux du changement.

BRUNO FRAPPAT.

POINT DE VUE

La vraie bataille culturelle

par MICHEL GUY (*)

Les grandes batailles culturelles de demain vont se gagner ou se perdre sur le terrain de l'audiovisuel. Les nouvelles techniques vont à coup sûr connaître un développement considérable et leur emprise sera très forte sur chaque individu partout dans le monde. C'est donc à travers elles que nous développerons une création artistique originale ou au contraire succomberons sous le flot des productions étrangères. Pour une grande part, le rayonnement de la France, dans le monde, en dépend.

L'on peut voir dans ce bouleversement une menace et bâtir des forteresses pour se protéger du vent mauvais venu d'ailleurs, mais les forteresses n'ont jamais arrêté les idées, les chansons et les modes. L'on peut, tout au contraire – et il le faut – accepter le défi, affronter les concurrents et rester pleinement soi-même en donnant à la création artistique audiovisuelle tous les moyens dont elle a besoin pour retenir l'attention de nos compatriotes et forcer l'intérêt des pays étrangers.

C'est la vraie bataille de demain, celle qu'il ne faut pas perdre sans risquer de sombrer dans ce « désastre culturel » qu'évoquait ici même à juste titre le ministre de la culture. Il est malheureusement à craindre qu'en deçà des intentions qui sont louables, le gouvernement n'ait forgé pour ce combat des armes insuffisantes.

(Lire la suite page 2.)

(*) Ancien secrétaire d'État à la culture.

Le Monde

idées

AUDIOVISUEL

Les choix gouvernementaux en faveur d'une extension des moyens audiovisuels conduisent à s'interroger sur les programmes culturels dont ils seront les supports. Michel Guy réclame que l'effort soit concentré sur la création. Gérard Rabinovitch y voit l'opportunité d'en finir avec l'emprise des pouvoirs publics sur la télévision. Jean Devèze estime, de son côté, que les progrès techniques devraient permettre à un nombre important de radios locales d'émettre dans une même région.

Séparer la télévision de l'État

par G. RABINOVITCH (*)

FAIRE une « bonne télévision » est une gageure, sinon un simple énoncé trompeur. Une bonne télévision serait une télévision qui résoudrait la contradiction d'avoir à satisfaire à des impératifs *inconciliables*.

Elle devrait répondre au moins à trois obligations. D'abord s'adresser et plaire à des publics extrêmement différents quant à leurs choix de programmes, leurs niveaux d'écoute (divertissement, information, éducation, compagnie), leurs rythmes d'audience (heures, jours, durée), et plus encore, par-delà les clivages politiques, leurs différences de style *d'existence, de comportement face* à la vie.

Il lui faudrait d'autre part développer dans le sens de la qualité des types classiques d'émissions toujours attendues, et en même temps faire une large place à l'invention, l'audace, l'innovation, dans les trois domaines qui nouent la cohérence d'un média : les sujets traités, les modes de traitement de ces sujets (originalité et densité *syntaxique*, rhétorique des images montrées, épaisseur narrative des émissions) et leur « mise à l'antenne » (équivalent de la mise en pages de la presse, ici : leur habillage générique, l'ordonnancement des enchaînements d'émissions, la modulation des grilles, etc.).

Enfin, la télévision devrait être libérée de toute emprise du pouvoir politique gouvernemental – quel *qu'il soit – et rendu à ses destinataires* : les téléspectateurs français, perçus dans leur multiplicité.

Même avec la meilleure volonté du monde, les deux premières obligations prennent chacune allure de problèmes insolubles, rendus encore plus impossibles par la dépendance des chaînes envers les annonceurs, qui contraint, quoi qu'ils en disent, les directeurs de celles-ci à conserver *un œil rivé au baromètre de l'in*dice d'écoute. Quadratures de cercle qui n'aboutissent jamais qu'à de mauvais compromis. Généralement au bénéfice des spectateurs les plus culturellement conservateurs, sans même que ceux-ci puissent s'estimer satisfaits. Quant à la troisième obligation, il n'est pas sûr que les gouvernants, quels qu'ils soient, aient le courage d'un tel choix. La tentation est trop grande de s'assurer un contrôle, plus ou moins manifeste mais ferme, de ce système de com*munication*.

Le pouvoir politique est pris entre des téléspectateurs qui ont contracté des habitudes d'assistés, qui l'accuseront toujours de tous les maux télévisuels, et sa tentation de ne pas faire la part belle à l'opposition, soit en lui laissant (toujours trop, à son gré) l'usage de l'antenne ; soit en prêtant le flanc à ses attaques. Les directeurs de chaîne, les program*mateurs, les journalistes*, sont pris entre les pouvoirs publics, les défenses corporatistes et les attentes contradictoires des téléspectateurs aux profils divers.

Les téléspectateurs, eux, sont pris entre leur mentalité d'assistés et l'obligation d'accepter des compromis insatisfaisants entre leurs propres souhaits et ceux de leurs semblables.

Le développement des techniques de diffusion des images (satellites et câbles) modifie la configuration de la distribution télévisuelle. Nous allons passer de la pénurie de moyens *de diffusion à leur abondance. Et de* ce fait, la décision prise par le gouvernement de réaliser une grande opération de câblage des villes françaises peut considérablement modifier les données initiales de l'ambition de faire en France une « bonne télévision », en étant aussi l'occasion d'une réalisation effective et bénéfique du pluralisme politique et culturel dans l'audiovisuel ; en ouvrant la *perspective d'une réelle séparation* de la télévision et de l'État.

Le câblage offre le cadre technique d'une telle séparation. Il n'est pas que la promesse d'un saut quantitatif, multiplication des sources d'émissions de programmes, il est la chance d'une redéfinition du rapport de l'ensemble de la nation avec la télévision. D'abord, il peut être l'occasion de l'émergence, enfin, d'authen*tiques médias télévisuels*. Nous pourrions sur le câble distinguer au moins trois sortes de canaux.

Les canaux de *service* : toute la télévision institutionnelle, communication d'entreprises, de services publics, Assemblée nationale, assemblées régionales, informations locales, etc.

Les canaux ciblés, qui seraient des médias analogues à ce qu'est aujourd'hui la presse hebdomadaire magazine, *multigenres* et *monopublics* : variété des sujets, spécificité des choix, des tons, des styles, des grilles, l'ensemble formant une cohérence propre à chaque canal à chaque instant. Canaux destinés à des publics spécifiques, qui se « fidélisent » d'emblée aux canaux sur *lesquels ils trouvent non seulement* les émissions qu'ils souhaitent, mais aussi y reconnaissent une communauté d'idées à laquelle ils aiment se sentir appartenir.

Les canaux *spécialisés*, nommés parfois à tort ciblés, qui seraient des robinets d'images, *monogenres* mais *multipublics* : cinéma, ou retransmissions sportives, ou jeux, ou informations vingt-quatre heures sur *vingt-quatre, ou émissions enfan*tines, etc.

Choisir ses canaux

A cette occasion, on peut envisager et souhaiter que la notion de service public collé à la télévision ne s'applique plus à la production et surtout à la sélection des programmes, des émissions, comme c'est le cas maintenant, mais à la seule transmission de ceux-ci. Que le service public soit la « messagerie », non le média (1).

Enfin, du fait de l'abonnement qui accompagne le câblage, on peut imaginer qu'il concourt à faire des programmateurs et de leurs publics des interlocuteurs directs. L'abonnement peut en effet garantir la liberté des programmateurs, qui n'auraient de compte à rendre qu'à leur public.

Ainsi le gouvernement se trouverait dégagé de toute implication de responsabilité dans les contenus des programmes. Publics et programmateurs seraient libérés de l'autocensure et des pressions politiques du gouvernement. La télévision payante n'est pas uniquement un *nouveau marché économique, elle* est aussi un moyen d'asseoir, plus sûrement que l'éventuelle bonne volonté des gouvernants, la liberté de programmation et de création télévisuelles.

Le gouvernement aura-t-il le courage d'une telle option ? N'hésitera-t-il pas, bousculé qu'il sera toujours par les échéances électorales ? Les téléspectateurs ne risquent-ils pas, *trop habitués à l'assistance télévi*suelle, de pousser le gouvernement dans la direction de l'évitement des enjeux ? Faisant du même coup manquer la chance d'un renforcement du système démocratique du pays.

Réalisera-t-on le passage de la télé unique (à trois ou quatre lucarnes) des origines au pluralisme des médias télé ? Dans un monde où la tendance est souvent inverse, où la diversité le cède à l'« une seule voix », cela mériterait d'être noté.

(*) Chercheur au C.N.R.S.

(1) Dans ce sens, le cadre juridique et législatif des canaux pourrait être comparable, dans l'esprit, à celui qui réglemente la presse écrite.

Pour davantage de radios libres

par JEAN DEVEZE (*)

EN matière de médias, chacun agit et raisonne à court terme, comme si demain ne pouvait être, en aucun sens, prévu ou imaginé : c'est là un sujet d'étonnement au moment où partout la prospective s'impose.

Certes, on comprend aisément qu'une décennie d'immobilisme et de blocages ait pu susciter des impatiences, que tous ceux dont la parole a été si longtemps marginalisée, refoulée, niée, aient eu hâte d'occuper en foule les créneaux de liberté ouverts par le vent de mai 1981.

De même peut-on s'expliquer le comportement frileux des pouvoirs publics face au déferlement cacophonique de voix multiples sur la bande MF, en particulier dans les grandes agglomérations. En région parisienne, près de cent cinquante radios, puissantes ou faibles, fonctionnant rarement vingt-quatre heures sur vingt-quatre, parlant français ou d'autres langues, majoritaires ou d'opposition, médicales, thématiques, religieuses, politiques ou se proclamant apolitiques, musicales, étudiantes, immigrées ou snobs... choisirent, dans un joyeux désordre, d'émettre sur une fréquence comprise entre 88 et 108 MHz.

Comment un gouvernement, quel qu'il soit, aurait-il pu laisser en l'état une situation aussi paradoxale, celle où la liberté d'émettre aboutissait à l'impossibilité pratique d'écouter ? Aussi inconvenant que cela puisse paraître aux défenseurs inconditionnels de la liberté de faire n'importe quoi n'importe comment, il fallait réguler et organiser les radios libres. Mais il eût convenu ici de mieux distinguer l'immédiat, qui n'offrait à vrai dire que des perspectives limitées, et l'avenir à l'horizon 1990. Et c'est là que T.D.F. (Télédiffusion de France), crispée sur la défense *nostalgique* d'un monopole qui lui assurait tant d'agréments, s'est montrée réticente souvent, hostile parfois, au développement des radios libres.

Nul ne conteste que le spectre hertzien ne soit une richesse rare, que des besoins professionnels doivent être sauvegardés, qu'il faille prendre en compte les extensions à venir de Radio-France. Mais comment justifier les attitudes condes*cendantes, sceptiques, dubitatives*, voire légèrement méprisantes à l'égard des contenus, des messages diffusés par les radios libres ? Ce que le ministre de la communication a traduit sous la forme atténuée suivante : « *La législation nouvelle s'applique non en fonction des supports véhiculant les services, mais en fonction de la nature des services audiovisuels.* » (1).

Si les pouvoirs publics le permettent (ou, mieux, le souhaitent), ce sont cent ou deux cents stations de radio qui seront accessibles dans quelques années à des auditoires spécifiques d'une région donnée.

Une double possibilité s'offre ici pour y parvenir : la voie hertzienne d'une part, le câble de l'autre.

La voie hertzienne d'abord : entre *la source émettrice et l'auditeur se* trouvent quatre objets techniques indispensables et tous perfectibles, l'émetteur, l'antenne émettrice, les antennes réceptrices MF, les récepteurs de radio en modulation de fréquence. Ils sont tous susceptibles de progrès considérables, sans entrer dans la course à la puissance maximale, où les « gros » submergent les « petits ».

Les perfectionnements techniques

Bien évidemment, les récepteurs actuellement en service, pour l'essentiel, ne possèdent pas les qualités de sélectivité offrant une réception confortable, ni même convenable, d'un nombre aussi important de stations. La durée de vie moyenne d'un récepteur de radio est de l'ordre de six à huit ans en France selon qu'il s'agit de grandes agglomérations ou *de zones rurales. Cette moyenne* recouvre des écarts importants, certains récepteurs fonctionnant quinze, voire vingt ans. Cela veut dire qu'une décision de caractère normatif, prise au début de 1983 en matière d'émetteurs, d'antennes ou de récepteurs, pourrait avoir un effet concret vers 1990, quand une grande partie du parc des récepteurs aura été renouvelée et donc mise *aux nouvelles normes de sélectivité*. Autrement dit, décider aujourd'hui permet, vers 1990, d'autoriser l'émission des radios libres en quantité suffisamment importante par la voie hertzienne. L'extension de la liberté d'émettre demain passe donc par des décisions de caractère technique à prendre aujourd'hui.

Le câble pour l'avenir et en particulier les réseaux de fibres optiques : *la décision prise par le conseil des* ministres du 3 novembre 1982 d'engager d'importantes opérations de câblage ouvre une autre voie de démultiplication des radios libres. Elle implique à l'horizon 1985-1990 l'accès de plusieurs millions de foyers français à un réseau complexe de distribution de signaux. Mais celui-ci est présenté essentiellement comme véhicule de canaux *de télévision ou vecteur de services* télématiques, et un silence tenace pèse sur son emploi en radiodiffusion. Car, il y a place dans ce réseau de fibres optiques pour des dizaines de canaux de radiodiffusion sonore, pour peu qu'on les prévoie d'emblée. Dès lors, pour les foyers raccordés au réseau prévu, ce sont des dizaines de stations qui peuvent devenir accessibles si les pouvoirs publics le souhaitent et n'y font pas obstacle.

La question de la rareté des fréquences est donc, à moyen et à long terme, appelée à être dépassée. Il *suffit pour cela* d'une réponse politique, économique et industrielle, qui permette à toutes les sensibilités culturelles, religieuses, musicales et autres de s'exprimer par la radio, sans mariages forcés, sans contraintes, sans limites. C'est sans doute plus que les comités Riposte n'espèrent, mais il faut savoir que cela n'a de sens qu'à l'horizon 1985 pour les réseaux de câbles optiques attendus ou 1990 pour la voie hertzienne. Plus que jamais, c'est aujourd'hui que se modèle la radio libre de demain.

(*) Maître-assistant à l'Université Paris-VII.

(1) *Analyse de la loi sur la communication audiovisuelle*, TF1, 1982.
(2) *Contact*, n° 218, octobre 1982.

La vraie bataille culturelle

(Suite de la première page.)

Redisons-le une fois encore : un pareil défi ne se relève et ne se vainc que dans la liberté. En écrivant cette phrase, je ne songe nullement à reprocher au gouvernement de porter *atteinte à la liberté d'expression. Le* débat est ailleurs. La création artistique ne peut, en effet, se développer que dans la rencontre franchement acceptée avec toutes les cultures. Elle seule enrichit, vivifie, stimule. Il faut donc écarter de l'arsenal des mesures à prendre tout vain protectionnisme. Dans un État démocratique, il n'empêche rien et n'aboutit qu'à provoquer un assouplissement stérilisant. *Ailleurs, il étouffe.* Qui songe aujourd'hui à fustiger la menace que font peser les régimes totalitaires sur nos cultures nationales ?

A un moment où les techniques audiovisuelles vont connaître l'explosive ascension que l'on sait, le maintien du monopole d'État en matière de radio et de télévision appparaît aussi caduc que l'usage du droit canon dans les états du pape au XIXᵉ siècle. L'ouverture de chaînes privées de télévision à l'usage d'un public adulte et responsable me semble aller de soi. Comment peut-on défendre le système actuel dont la faillite est évidente ? Il allie tous les inconvénients : ceux d'une privatisation rampante avec l'accroissement des séquences publicitaires et la diffusion excessive de mauvais feuilletons et de mauvais films et ceux du secteur public avec la multiplication des bureaux, une gestion trop lourde et, à tous les niveaux, l'insupportable *présence d'une suspicion politique* paralysante.

Ces inconvénients ne sont compensés par aucun avantage : on ne trouve, en effet, dans notre télévision, *ni la souplesse d'adaptation au* progrès technique propre au secteur privé, ni l'attention fervente portée à la création audiovisuelle qui seule peut légitimer le monopole. Cette privatisation des chaînes doit naturellement s'accompagner, comme je l'ai déjà écrit, de la création d'une chaîne culturelle publique de haut niveau disposant de ressources propres très importantes pour lui permettre de produire – ou de coproduire – des œuvres originales de qualité qui, tout en élevant le niveau de la création artistique nationale, assureront sa présence dans les pays étrangers.

La création sacrifiée

Il est, enfin, un dernier domaine – peut-être le plus important – où le libéralisme doit pleinement l'emporter : celui de l'utilisation par les usagers des nouvelles techniques audio*visuelles. On peut regretter qu'un* pareil sujet n'ait pas suscité le débat approfondi qu'il méritait. Le gouvernement a ici, tout naturellement, choisi la solution du réseau public en faisant adopter le principe d'une quatrième chaîne et la machinerie lourde, coûteuse et complexe du câblage du territoire en fibres optiques. Ce faisant, l'État restera maître de la distribution des images. On aurait pu, à l'encontre, favoriser les moyens d'accès individuels aux nouveaux programmes en soutenant le développement des magnétoscopes, des vidéodisques et des antennes particulières de réception des satellites. Il y a là, à coup sûr, un débat fondamental qui doit être repris par les hommes politiques et les praticiens de l'audiovisuel. Ce débat est loin *d'être clos et il ne s'accommodera* pas du manichéisme habituel.

La création audiovisuelle a donc besoin de liberté. Elle a tout autant besoin d'argent. Il serait, en effet, *vain de mettre en place* des réseaux de diffusion modernes et coûteux si on ne créait pas, en même temps, les œuvres de qualité qui en seront la principale justification. Ce serait construire des autoroutes pour y faire rouler des voitures fabriquées à l'étranger : faute fatale dans le domaine culturel. Il semble malheureusement qu'on soit en train de la commettre.

En 1982, la redevance télévisuelle a augmenté de 18 % et les ressources de la télévision ont, globalement, progressé de 22 %. On pouvait espérer que les créations *audiovisuelles et cinématographiques* en seraient vivifiées. Ce fut le contraire qui se produisit. Les dépenses destinées à la création s'effondrèrent dans les trois chaînes et atteignirent un seuil critique. Parallèlement, le budget des sociétés de programme consacré à l'achat de films diminuait de 40 % en francs constants, tandis que leur participation à la production de films français *baissait de 50 %*. Les motifs de cette déroute sont clairs : ils tiennent, pour l'essentiel, à l'explosion des frais généraux, à des dépenses improductives, à des recrutements de personnels massifs, à la multiplication des organismes issus de la nouvelle loi sur l'audiovisuel.

Les perspectives pour 1983 ne sont, hélas, guère meilleures. Le Parlement a bien voté une augmentation de la redevance de 11 %, mais les *priorités fixées par le gouvernement* (décentralisation des stations de FR3 et de Radio-France, préparation du satellite) seront coûteuses. On a pu calculer que le budget réservé par les trois sociétés de télévision à la création n'augmentera que de quelque 5 %. Si l'on retient le chiffre de 8 % d'inflation annoncé par le gouvernement pour 1983, cela veut tout simplement dire, qu'en francs constants, *les sommes consacrées à la création* diminueront de 3 % : chiffres cruels mais éloquents.

La taxe sur les magnétoscopes aurait pu trouver sa justification si *elle avait été affectée* à un fonds spécial réservé aux achats de droits et au financement d'œuvres originales. Elle se perdra malheureusement dans le sable du budget général des chaînes. Jointe à la triste équipée de Poitiers et à l'augmentation du taux de la T.V.A., elle contribuera tout simplement à la crise, que l'on espère innocente, du marché vidéo et du même coup au tarissement des ressources non négligeables – de l'ordre de quelque 100 millions – que ce marché commençait à apporter à l'industrie cinématographique. Quant à la taxe qui est annoncée sur *les cassettes vierges, on voit mal*, dans ces conditions, comment son produit pourrait ne pas être affecté à ceux que lèse le système actuel, c'est-à-dire les auteurs.

Ne pas se tromper d'objectifs

Restent les projets d'avenir. Le gouvernement, on le sait, a chargé la *Direction générale des télécommunications de mettre en place un réseau national de câbles qui apporteront*, dans les habitations, les communications téléphoniques, les données télématiques et les programmes audiovisuels. Les investissements en *jeu sont considérables puisque pour* relier un million et demi de foyers, il en coûtera 6 milliards de francs, pendant cinq ans, chaque année, plus de la moitié du budget des trois chaînes de télévision.

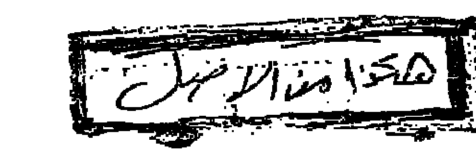
Dans une pareille partie, les enjeux culturels sont, à l'évidence, essentiels, puisque ces nouvelles machines vont drainer une grande part de la *création artistique*. Le ministre de la culture, qui a émis le souhait que les dépenses destinées à la création audiovisuelle soient équivalentes à celles des investissements, en est conscient. Malheureusement, le feu vert donné aux ingénieurs ne s'est accompagné d'aucun mécanisme contraignant garantissant l'application de cette équation. Les télécommunications accompliront sans doute *fort bien la difficile mission* qui vient de leur être confiée, mais la facture qu'elles présenteront à chaque usager, pour avoir accès au réseau câblé, sera élevée. Pourra-t-on lui *ajouter une redevance régulière* destinée à financer la production d'œuvres originales ? Rien, certes, ne s'y oppose, mais ce faisant, l'on risque de réserver l'usage des nouveaux réseaux aux *seuls privilégiés* de la fortune, tant les taxes perçues sur l'audiovisuel seront nombreuses : redevances télévisuelles, redevance pour la quatrième chaîne, taxes sur les magnétoscopes, taxes sur les cassettes vierges, droits d'accès et sans doute d'abonnement aux réseaux câblés. En fait, la création artistique risque d'être la grande victime de cette aventure.

A trop vouloir embrasser, les pouvoirs publics étreignent mal. Qu'ils abandonnent le trop-plein et ne se préoccupent que de l'essentiel. La gestion des sociétés de programmes engloutit des sommes considérables, impose des redevances lourdes et inutiles, conduit à une bureaucratie paralysante et n'engendre finalement que des programmes médiocres. Il *faut donc remettre cet ensemble au* secteur privé, plus souple et plus efficace, et consacrer le montant d'une redevance considérablement allégée au seul financement d'une chaîne culturelle.

Pour le reste, il serait dangereux de doter, à grands frais, la France d'un réseau câblé sans se donner les moyens de l'alimenter en œuvres originales de qualité. Les priorités ici ne sont pas les équipements mais les programmes. Le ministère de la culture a reçu des crédits pour aider la création audiovisuelle, mais ils sont très insuffisants. Que *représentent, en effet, quelques dizaines de millions* de francs face à l'ampleur des besoins ? Le remède est ailleurs. Il est dans l'absolue nécessité de consacrer à la production d'œuvres originales une partie importante des sommes abusivement destinées aux équipements et à la gestion.

Discours, rapports, colloques, congrès internationaux ne sont *qu'écume*. Seule compte l'action. *Elle implique* certes la détermination, mais aussi que l'on ne se trompe en l'entreprenant ni d'objectifs ni de priorités.

MICHEL GUY.



Le Monde

étranger

AFRIQUE

L'expulsion des travailleurs étrangers du Nigéria menace la stabilité des Etats de la région

L'exode des travailleurs étrangers du Nigéria se poursuit, sur un rythme moins intense, par la route. Des départs, en direction du Ghana se font aussi par bateau ; mais ils donnent lieu à des scènes d'émeutes sur le port de Lagos, où, lundi dernier, plusieurs Ghanéens auraient péri noyés en tentant de monter à bord de navires en partance pour Accra.

De notre envoyé spécial

Aflao. — Avec l'arrivée d'un véhicule toutes les deux ou trois minutes — encore quelques camions, mais surtout des minibus ou des taxis, — l'afflux des expulsés du Nigéria semblait, mardi 1er février, s'épuiser à ce poste-frontière entre le Togo et le Ghana. Du côté togolais, tout se passait dans l'ordre, et un service de sécurité réduit surveillait le va-et-vient des transporteurs. En revanche, du côté ghanéen, plusieurs dizaines de milliers de gens étaient encore massés, le plus souvent faute de moyens de transport. Les autorités ghanéennes ont été débordées par l'arrivée, en l'espace de trois jours, d'une foule impossible à chiffrer mais qui pourrait approcher le demi-million de personnes.

Selon divers témoignages, invérifiables car la frontière ghanéenne demeure fermée aux étrangers, à l'exception des secouristes, leur sort serait dramatique. Un voleur aurait été battu à mort. Des femmes auraient accouché, sans soins, en bordure de route. Des expulsés seraient même morts d'épuisement et de sous-alimentation. Mardi, alors que l'un des membres du comité militaire au pouvoir à Accra, le capitaine Battiston, descendait de son hélicoptère, les camions affrétés par la Croix-Rouge allemande — une antenne demeurée au Bénin depuis la guerre du Biafra — procédaient à des distributions, fatalement insuffisantes, de nourriture.

Le plus gros passage d'expulsés à travers le Togo a eu lieu samedi et dimanche, puisque la police togolaise a compté quelque sept mille six cents véhicules, dont quatre mille camions. Le flot s'est ralenti dès lundi, avec le passage d'une moyenne de cent véhicules par heure. Dans l'ensemble, les Togolais, qui avaient pris le temps de s'organiser, sont parvenus à canaliser les expulsés sur la route d'une soixantaine de kilomètres qui longe l'océan. Les plus gros problèmes ont été causés par la ruée, tout au début, de vingt mille à vingt-cinq mille personnes qui n'ont pas attendu les moyens de transport mis à leur disposition et sont parties à pied. Comme Lomé se trouvait sur leur chemin, juste avant la frontière du Ghana, des infiltrations ont eu lieu en ville, et les autorités envisagent un ratissage pour éviter une flambée de banditisme.

Face à ce drame, le Togo a d'ailleurs paru être le seul à dominer la situation. Alors que le président Shagari du Nigéria affichait un certain mépris pour le drame imposé à ses voisins en expulsant, pratiquement sans préavis, les immigrés illégaux de son pays, et en s'envolant, dans la foulée, pour une tournée de plusieurs jours dans le sous-continent indien, le général Eyadema a pris, plus rapidement que les autres responsables concernés, la mesure de la catastrophe.

Une chaude bataille diplomatique

Dans un premier temps, tout en verrouillant sa frontière avec le Bénin, où les explusés étaient donc bloqués, il a découragé son homologue béninois, M. Kerekou, président en exercice de la CEDEAO, de convoquer un sommet de ce marché commun régional. Il savait que le Nigéria ne s'y présenterait pas et que, de toute façon, en fermant ses frontières terrestres le 21 septembre, pour des raisons économiques, le Ghana avait été le premier à enfreindre la décision de libre circulation des personnes et des biens adoptée par les Etats membres de la CEDEAO.

Dans un deuxième temps, tout en se préparant à un inévitable transit par son territoire des expulsés ghanéens — de loin les plus nombreux, — le Togo a exercé de très fortes pressions sur le Ghana pour qu'il ouvre temporairement sa frontière. Ce fut la bataille diplomatique la plus chaude.

Le ministre ghanéen de l'intérieur, au cours de sa visite, vendredi à Lomé, se serait même engagé à donner sa démission au cas où le capitaine d'aviation Rawlings — le chef de l'État — n'aurait pas cédé. Comme on le sait, Accra devait finalement obtempérer.

Si l'alerte a été chaude pour le Togo et si le Bénin a pu mesurer son impuissance vis-à-vis du Nigéria, la situation au Ghana est devenue, dans l'immédiat, la plus préoccupante. Quel sera l'impact d'un tel afflux de gens démunis sur un pays qui connaît déjà un état de semi-anarchie et qui n'a pas pu, de toute évidence, en assurer l'accueil ?

Les autorités ghanéennes doivent s'en remettre à l'assistance internationale pour faire face à un afflux qui pourrait correspondre à une augmentation de 10 % de la population. Le choc ne peut être que très dur. La masse des chômeurs, déjà importante, et des gagne-petit, encore plus considérable, va s'accroître d'autant.

A plus long terme, le Nigéria devrait être également la victime d'une mesure qui s'est voulue d'assainissement et qui a peut-être été populaire sur le moment. Outre la perte de prestige du géant de l'Afrique noire, il faut aussi compter avec le fait que des expulsions massives de ce genre se sont toujours retournées contre leurs auteurs. Une économie déjà grippée va vite se ressentir de ces départs d'immigrés qui ont, très souvent, remplacé des Nigérians enrichis par le boom pétrolier des années 70. On peut même se demander si le fragile équilibre d'une fédération faite d'une mosaïque de nationalités n'en souffrira pas assez rapidement, surtout à la veille de l'échéance électorale de l'automne, puisque ce pays est déjà engagé dans des manœuvres en vue d'une élection présidentielle. Si personne n'est épargné dans la région, rien ne dit que le Nigéria soit en train de tirer son épingle du jeu.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

DIPLOMATIE

LE PROJET DE SOMMET SOVIÉTO-AMÉRICAIN ET LE PROBLÈME DES EUROMISSILES

M. Andropov ne voit « rien de nouveau » dans la proposition de M. Reagan

M. Andropov a réagi rapidement, sous la forme de réponses à des questions de la *Pravda* que publie ce mercredi 2 février le quotidien soviétique, à la « lettre ouverte aux Européens » par laquelle M. Reagan lui proposait une rencontre pour signer un accord bannissant les missiles nucléaires à moyenne portée *(le Monde* du 2 février). « *Nous avons considéré et nous considérons*, déclare le secrétaire général du P.C. de l'U.R.S.S., *que les rencontres au sommet ont une importance particulière pour la solution des problèmes compliqués. (...) Pour nous, ce n'est pas une question de jeu politique ou de propagande* ». Toutefois, ajoute-t-il, « *du moment que le président des Etats-Unis pose comme condition d'une rencontre l'acceptation par l'Union soviétique d'une solution du problème des armements nucléaires en Europe* a priori *inacceptable, cela ne témoigne pas, loin s'en faut, d'une approche sérieuse de ce problème de la part de la direction américaine. On ne peut que le regretter* ».

M. Andropov avait auparavant affirmé « *en toute netteté* » qu'« *il n'y a rien de nouveau dans la proposition de M. Reagan* », car « *il s'agit là de la même option zéro* ». En réaffirmant cette dernière, « *les Etats-Unis ne veulent pas rechercher une entente mutuellement acceptable avec l'Union soviétique et vouent par-là même délibérément à l'échec les négociations de Genève* ».

M. Andropov a conclu sur ce point : « *J'ai déjà dit que l'Union soviétique n'acceptera pas un désarmement unilatéral. Et si l'on va jusqu'à déployer de nouveaux missiles américains en Europe, nous y répondrons de manière appropriée. Mais ce ne serait pas là notre choix* ».

Pour sa part, M. Reagan, interrogé par le *Saint-Louis Post Dispatch* à l'occasion d'une visite dans le Middle-West, a admis que son message aux Européens ne se voulait pas un « *nouveau signal* » à Moscou : « *Non, franchement, je n'ai fait que répondre à leur vaste effort de propagande par lequel ils* [les Soviétiques] *tendent de discréditer nos propositions légitimes sur le contrôle des armements* », a dit le président américain. Son porte-parole, M. Speakes, n'en a pas moins parlé d'« *une proposition sérieuse, dont nous espérons que les Russes voudront la discuter* ».

Un sommet « réduit à un seul sujet »

De son côté, le vice-président Bush, qui a commencé ce mercredi des entretiens à La Haye après sa visite à Bonn et à Berlin-Ouest, a précisé que la proposition de sommet soviéto-américain avait bien pour objet la signature d'un traité sur les armements nucléaires en Europe tel que l'avait décrit M. Reagan : « *C'est une déclaration qui réduit une telle rencontre à un objectif clair ; elle la réduit à un seul sujet* », a dit M. Bush, ajoutant que cette initiative « *ne prévoyait ni n'excluait* » l'organisation d'une rencontre sur d'autres questions.

A Bonn, tandis que le chancelier Kohl saluait la proposition de M. Reagan comme une « *confirmation éclatante* » du fait que les Etats-Unis « *sont prêts au dialogue* », M. Vogel, candidat chancelier social-démocrate, y a vu « *un pas en avant* ». Signalons encore que l'agence Chine nouvelle, à Pékin, n'y voit « *aucun signe indiquant que les Etats-Unis ont modifié leur position intransigeante sur la question des missiles nucléaires de portée intermédiaire* ».

A Washington enfin, M. Eagleburger, sous-secrétaire d'Etat pour les affaires politiques, a estimé mardi qu'un renoncement de l'OTAN aux missiles américains qui ne s'accompagnerait du démantèlement des missiles soviétiques marquerait le « *commencement de la fin* » pour l'alliance atlantique. « *Si les Soviétiques*, a-t-il ajouté, *constatent que devant leurs menaces, nous et nos alliés n'avons pas la volonté d'appliquer des décisions difficiles prises en commun, nous pouvons nous attendre à un comportement encore plus agressif chaque fois que nous chercherons à répondre à leurs provocations.* » — *(A.F.P., Tass, U.P.I.)*

EN VISITE A LONDRES

M. Cheysson est « tout à fait favorable au dialogue entre les Deux Grands »

De notre correspondant

Londres. — A l'occasion d'une visite à Londres, où il a rencontré son collègue britannique M. Francis Pym, le chancelier de l'Echiquier, Sir Geoffrey Howe, ainsi que des représentants des partis d'opposition, M. Claude Cheysson a commenté, le mardi 1er février, la « *lettre ouverte aux Européens* » de M. Reagan. « *Je ne vois rien de très nouveau*, a dit le ministre français des relations extérieures. *Si M. Reagan propose la suppression de toutes les armes nucléaires à moyenne portée, et pas seulement en Europe, cela correspondrait à un durcissement, mais ce n'est peut-être pas ce que le président a voulu dire.* »

Soulignant que l'« *option zéro* » constituait un point de départ dans les discussions avec les Soviétiques, auquel il fallait se tenir, M. Cheysson s'est félicité de ce nouvel appel qui « *confirme la grande importance que les Américains attachent aux négociations de Genève. (...) En simplifiant, on pourrait dire que l'échec de ces négociations entraînerait la nécessité de déployer les Pershing. Or nous sommes très intéressés à ce qu'il n'y ait pas de Pershing en Europe* », à condition que disparaissent aussi les SS-20.

Sur la proposition de sommet Reagan-Andropov, le ministre a souligné que la France était « *tout à fait favorable au dialogue entre les deux Grands* ». Lui-même se rendra, à la fin de ce mois, à Moscou, où il répétera notamment à M. Gromyko que le gouvernement français est totalement opposé à l'inclusion de la force de frappe dans les négociations de Genève.

« Grande inquiétude » pour le Proche-Orient

A propos du budget communautaire et de la contribution britannique, sujet abordé avec Sir Geoffrey Howe et M. Pym, M. Cheysson s'est déclaré confiant en ce qui concerne le remboursement d'une partie de la contribution pour 1982, bloqué par le Parlement européen ; une solution serait trouvée dans les prochains jours, mais le problème reste entier pour le long terme. Le chef de la diplomatie a réaffirmé la position de la France, selon laquelle un accord durable ne peut être trouvé que dans la restructuration du budget communautaire et le développement de nouvelles politiques communes, plus bénéfiques à la Grande-Bretagne. M. Cheysson préfère parler d'« *augmentation des possibilités de financement* » plutôt que de « *ressources nouvelles* » pour la Communauté.

Abordant le Proche-Orient, il a insisté sur la « *grande inquiétude* » (partagée par Londres) provoquée par l'absence de progrès dans les négociations israélo-libanaises. S'il n'y a pas de conclusion rapide aboutissant au retrait simultané des troupes israéliennes, palestiniennes et syriennes, les progrès remarquables accomplis depuis l'élection de M. Amine Gemayel à la présidence de la République libanaise seront remis en cause, a déclaré en substance M. Cheysson. Les Européens font ce qu'ils peuvent, mais le sort des négociations est dans les mains des Américains. Leur réussite est actuellement « *la priorité des priorités* » au Proche-Orient, a conclu le ministre des affaires étrangères.

D. V.

Quel « durcissement » américain ?

A moins que M. Cheysson ait mal compris la position américaine, on se demande de quel « *durcissement* » veut parler le ministre des relations extérieures.

Dès sa première présentation de l'« option zéro », le 18 novembre 1981, M. Reagan avait clairement signifié qu'il demandait le démantèlement de toutes les fusées soviétiques à moyenne portée basées *à terre*, c'est-à-dire les SS 20, les SS 4 et les SS 5, et pas seulement en Europe. Pour lui, l'argument soviétique selon lequel un *déplacement* des mêmes engins à l'est de l'Oural cesserait de menacer l'Europe n'est pas recevable, notamment parce que les SS 20 « *sont des missiles mobiles que l'on peut déplacer à bref délai* ».

De même, en décembre dernier, M. Richard Burt, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires européennes, *avait déclaré* : « *La proposition américaine d'une portée universelle, puisque tout déploiement de ces engins* (les missiles à moyenne portée basés au sol, y compris les Pershing et les missiles américains « de croisière ») *serait interdit, non seulement en Europe, mais aussi aux Etats-Unis, en Extrême-Orient et dans toutes les autres parties du monde.* »

Le message de M. Reagan aux Européens ne témoigne donc pas d'un « *durcissement* » dans la position américaine. Il est vrai qu'il ne s'agit, sans doute, que d'une « position de départ », *dont le caractère radical peut ne* pas enchanter les responsables français : si elle est acceptée, les seuls missiles à moyenne portée basés à terre seraient, dans le monde entier, les missiles chinois et les dix-huit engins français du plateau d'Albion...

M. T.

Les relations s'améliorent entre Londres et Dublin

De notre correspondant

Londres. — Un léger dégel a été enregistré dans les relations entre la Grande-Bretagne et la République d'Irlande à la suite de la rencontre organisée mardi 1er février à Londres entre MM. James Prior, secrétaire d'État britannique à l'Irlande du Nord, et Peter Barry, ministre irlandais des affaires étrangères. Au cours de leur entretien, qualifié de « *cordial* », les deux ministres ont passé en revue le contentieux anglo-irlandais et posé les premiers jalons d'un prochain sommet entre Mme Thatcher et M. FitzGerald.

La dernière rencontre entre les chefs de gouvernement remonte à novembre 1981, bien que les premiers ministres de Londres et de Dublin soient convenus, il y a deux ans, de se rencontrer tous les six mois. Toutefois, les relations anglo-irlandaises ont souffert, au cours des derniers mois, de la crise des Malouines — le gouvernement de Dublin a vivement critiqué l'attitude de Mme Thatcher, et rompu la solidarité européenne dans l'application de sanctions économiques contre l'Argentine — et des projets de dévolution du pouvoir en Ulster.

Sur le deuxième point, M. FitzGerald reste opposé à une Assemblée provinciale à Belfast, qui est boycottée par les représentants des nationalistes catholiques irlandais. Mais il paraît plus disposé que son prédécesseur, M. Charles Haughey, à chercher avec Londres une solution politique aux difficultés de l'Irlande du Nord. Il craint, en effet, le risque de déstabilisation dans toute l'île si l'impasse persiste en Ulster.

M. Barry a cependant indiqué à M. Prior que le nouveau gouvernement de Dublin n'avait pas encore examiné le projet de création d'un conseil panirlandais, avancé par le parti catholique modéré S.D.L.P. Ce conseil pourrait être chargé de présenter une réforme constitutionnelle tendant à l'unification de l'Irlande, mais tenant compte de la situation spécifique de l'Irlande du Nord et des droits particuliers des protestants unionistes. — D. V.

EUROPE

Turquie

La « nationalisation » des barbes et moustaches...

De notre correspondant

Ankara. – Le blue-jean et le pull sont défendus, tout comme les bottes extravagantes ; les étudiants ne pourront plus faire pousser cheveux, barbe ou favoris ; ils devront, en outre, porter une cravate. Les étudiantes ne porteront plus fichu, pantalons et ne se maquilleront pas excessivement ; les professeurs doivent aussi se conformer à ces règles.

Telle est en substance la teneur de la nouvelle circulaire édictée par le conseil d'enseignement supérieur, qui « règne » sur les universités dépossédées depuis novembre 1981 de leur autonomie administrative. A Istanbul, un contrôle des tenues *vestimentaires* et *physiques* a lieu aux portes de la faculté des lettres, et les étudiants dont la tenue n'était pas conforme ne sont pas autorisés à entrer.

Le professeur Aksel, de l'université Sinan d'Istanbul, a déclaré qu'il ne couperait pas sa barbe, soulignant que la valeur d'un homme de science doit être mesurée à son cerveau et non pas à ses joues glabres.

La presse a été unanime à stigmatiser l'initiative du conseil d'enseignement supérieur, dont le président, le professeur Dogramaci, *est qualifié d'« ayatollah de nos universités »* par l'éditorialiste du quotidien *Hurriyet*, tandis que les élèves des beaux-arts, où se concentrent les barbus, se demandent comment ils peuvent travailler dans les ateliers *« cravatés comme des mariés »*. Au lieu de s'en prendre à la tenue des étudiants ou des professeurs, le conseil aurait dû s'atteler aux problèmes du logement, de l'organisation des activités culturelles et sportives, écrit-on dans la presse. *« Est-ce que l'interdiction de porter la barbe à l'université relèvera le niveau de l'enseignement ? »*, ironise le chroniqueur de *Milliyet*, critiquant le « zèle » des nouveaux administrateurs de l'université.

Le but de ces mesures serait surtout de contribuer à ce que l'université retrouve *l' « unité »*. En effet, selon le président du conseil d'enseignement supérieur, *les* barbes et les moustaches que l'on y porte actuellement sous diverses formes ont *des connotations très idéologiques* : ainsi, une barbe ronde, pour lui et pour beaucoup d'autres, signifie qu'un tel est pro-islamique ; une barbe ou une moustache pointue qu'il est progressiste, tandis que la moustache portée vers le bas, à la mode asiatique, signifie que le porteur est sensible à l'extrêmedroite nationaliste.

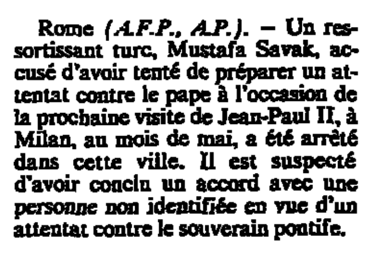
Désormais donc, il y aura des étudiants *« comme il faut »*. Un membre de l'Assemblée consultative, lui-même venant de l'enseignement supérieur, a exprimé *son étonnement* devant le fait qu'on s'occupe des barbes des gens alors que le pays a tant de problèmes. Il s'est demandé pourquoi, tandis qie l'économie *« se libéralise »*, on procède à une *« nationalisation »* des barbes...

ARTUN UNSAL.



Italie

UN NOUVEAU PROJET D'ATTENTAT CONTRE LE PAPE ?



Rome *(A.F.P., A.P.)*. – Un ressortissant turc, Mustafa Savak, accusé d'avoir tenté de préparer un attentat contre le pape à l'occasion de la prochaine visite de Jean-Paul II, à Milan, au mois de mai, a été arrêté dans cette ville. Il est suspecté d'avoir conclu un accord avec une personne non identifiée en vue d'un attentat contre le souverain pontife.

D'autre part, les autorités bulgares auraient relâché Bachir Celenk, en lui interdisant de quitter le pays (*le Monde* du 2 février).

PROCHE-ORIENT

Avec les Palestiniens d'El Ansar au Liban

(Suite de la première page.)

Pour les autorités israéliennes, interprétant à leur façon ce texte, les Palestiniens du Liban et les Libanais d'El Ansar ne peuvent être assimilés *à des prisonniers de guerre* puisqu'ils ne remplissent pas les conditions exigées : port d'un uniforme, appartenance à une unité, obéissance à un commandement unique, enfin, respect des populations civiles.

Notons qu'Israël n'a pas ratifié les accords de 1977 qui reconnaissent, entre autres, à certains mouvements de libération les droits consentis théoriquement aux armées régulières.

El Ansar : encore deux barrières de protection à franchir. A droite, les prisonniers, sous les tentes. Au fond, vers le Nord, l'ancien camp, Ansar-I, où les toilettes n'existaient pas. Au Sud, Ansar-II, le nouveau camp, desservi par un réseau de canalisations pour les cuisines, les toilettes et les douches chaudes : 20 000 litres d'eau chaude par vingt-quatre heures, affirmera le commandant.

A gauche, le quartier général, établi dans le seul édifice *« en dur »*, une ancienne bergerie. L'état-major campe au premier étage. Tout semble improvisé. Autour de la bergerie dans la cour, des tentes encore, les mêmes, qui abritent les soldats israéliens, les blocs médicaux, l'intendance et les 5 300 prisonniers dont 1 000 Libanais, une large majorité de Palestiniens et une trentaine de ressortissants d'autres nationalités : Yéménites, Pakistanais, Turcs, Sénégalais, Bengalis, Ivoiriens... 270 adolescents de dix-sept à dix-huit ans sont également détenus ici.

Depuis la création du camp, environ 4 000 prisonniers ont été relâchés, dont 220 de moins de seize ans, en juillet 1982. Certains d'entre eux furent à nouveau incarcérés quand augmentèrent les attentats contre les convois israéliens au Sud-Liban. Une commission administrative de révision, composée de deux militaires et d'un juriste civil, s'emploie depuis trois mois à examiner à nouveau les dossiers et à faire comparaître les détenus. Elle aurait fait libérer 1 100 d'entre eux.

Chaque section de détenus est séparée de sa voisine par des barbelés. Elle comporte quatre tentes et un bloc sanitaire. Une tente abrite de 30 à 36 prisonniers. La nourriture leur est fournie quotidiennement et ils la préparent eux-mêmes. Un poêle à fuel est installé au milieu de la tente, assurant un chauffage insuffisant selon les prisonniers. Des lits de camp, un matelas, un sac de couchage et neuf couvertures par homme selon les autorités (cinq selon les détenus). Ceux-ci sont revêtus des uniformes bleus ou marron des prisons israéliennes et se plaignent de la minceur de ces tenues d'été. Certains sont chaussés de bottes militaires, d'autres de sandales insuffisantes par ces temps rigoureux. *« Ils découpent leurs chaussures pour être à l'aise ! »*, nous a-t-on assuré officiellement. Autour des sections d'Ansar-I comme d'Ansar-II, les éternels barbelés, *un chemin de ronde*, des guérites pour les gardes, une nouvelle rangée de barbelés et des miradors. Une automitrailleuse parcourt en permanence le chemin de ronde.

Quel avenir ?

Nous avons pu nous entretenir seuls, sans témoins ni interprètes, avec quatre prisonniers de notre choix. L'un d'eux, Mahmoud, est un officier de l'Armée de libération de la Palestine (A.L.P.), un autre est infirmier. Ils n'ont pas répondu de façon précise à nos questions insistantes concernant d'éventuels mauvais traitements ; les pratiques d'*interrogatoires violents* dans les premiers jours du camps, n'ont été que vaguement confirmées par nos interlocuteurs. Mahmoud nous a dit avoir été interrogé trois fois, les questions étant toujours les mêmes, *très politiques ou « psychologiques »*. Il n'a pas eu peur des Israéliens et il leur a répondu comme à nous-mêmes.

Nos interlocuteurs étaient tous à El Ansar depuis le mois de juillet. Leurs réclamations portaient sur l'insuffisance de la nourriture, le froid, l'humidité des tentes et le manque de soins médicaux. Et surtout sur leur avenir, leur statut, la longueur de leur détention. Pendant que l'infirmier nous affirmait que, depuis cinq jours, ses camarades et lui-même recevaient seulement des haricots, les autorités israéliennes faisaient distribuer devant nous des légumes verts. Coïncidence ?

Mahmoud, après nous avoir dit qu'il n'entrevoyait plus de solution militaire au conflit, assure : *« Moi et mes frères sommes forts et patients. Nous saurons attendre. »* Tous sont au courant de l'actualité politique, car ils reçoivent chaque jour quelques exemplaires du *Jerusalem Post* et de *El Hambar*, le journal israélien de langue arabe.

Nos interlocuteurs insistent fortement sur la carence médicale, affirmant que les médecins israéliens ne passent pas les visiter tous les quatre jours *« comme le dit la propagande »*. Ils nous présentent quelques malades négligés par les Israéliens. Ces patients, à première vue, ne nous ont pas paru toutefois en mauvais état, hormis un psychopathe manifeste qu'il faut traîner hors de sa tente.

Nous décidons de vérifier trois de ces cas choisis au hasard, et nous consultons les fichiers médicaux de nos confrères israéliens. Si les deux premiers – une hernie discale congénitale et une affection oculaire ancienne – ont bien été examinés et ne justifient pas un traitement d'urgence ou un transfert, le troisième concerne un traumatisme crânien étiqueté « schizophrénie » après trois visites. Un psychiatre est attendu le samedi suivant, mais, manifestement, ce patient très atteint aurait dû être transféré depuis des mois. *« Transféré où ? »*, nous demandent les médecins israéliens. *Seul Israël accepte, en effet, les prisonniers* en général et les malades en particulier.

Nos confrères, pris entre le secret militaire et l'envie de nous entretenir en privé, évoquent les dépressions *des soldats israéliens obligés* de servir à El Ansar. Il y a ici trois tentes médicales et odontologiques, trois chirurgiens, dont un neurochirurgien, un cardiologue, un O.R.L., un orthopédiste, un interne et un dentiste. Ce personnel *dispose* de huit ambulances et d'un hélicoptère pour les évacuations d'urgence. Mais il n'existe pas de possibilités d'intervention chirurgicale sur place, et pour la moindre radio le malade doit être transféré à Saïda en convoi spécial.

Nous consultons librement les fiches de nos confrères et nous les comparons à la liste de cas établie par les médecins de la Croix-Rouge internationale, dont les diagnostics, et c'est normal, sont un peu majorés afin de protéger les patients et d'accélérer leur libération. Nous pouvons encore nous entretenir avec deux jeunes gens de dix-huit ans venus consulter le dentiste : *« Nous sommes bien traités, mais nous voulons sortir. »*

Le jeune chirurgien israélien, en présence du commandant du camp, nous dit : *« Pour moi, ici il n'y a que des malades, et je traite de la même façon les Palestiniens et les Israéliens. Je veux que vous le sachiez et aussi qu'en rentrant à Tel-Aviv, je n'ai pas dormi pendant quinze jours. »* Le commandant et son second répondent à toutes nos questions mais refusent de nous faire rencontrer le *« comité des prisonniers »* nommé par lui. Le commandant précise que, responsable du camp depuis septembre, il s'est engagé à ne pas faire tirer sur les prisonniers, et il nous fait remarquer qu'il ignore si ceux-ci sont confier à sa garde *« pour deux jours ou pour deux ans »*.

Pour cette raison, il assure comprendre que le C.I.C.R. proteste devant l'absence de matériel permettant aux détenus de travailler. La Croix-Rouge internationale a en permanence, selon lui, un droit de visite de chaque prisonnier et en fait usage. Le C.I.C.R. possède en outre, la liste exacte des détenus et correspond avec les familles. Le courrier, nous dit-il encore, est *« autorisé dans les deux sens »* et censuré au passage.

Pas de camp de concentration

Toujours selon le commandant les gardiens auraient trois fois fait usage de leurs armes. En août, quand *les familles* cernèrent *le* camp en quête de nouvelles, les gardes tirèrent, faisant huit blessés. On nous a affirmé par ailleurs qu'il y eut aussi deux morts. En octobre les gardes furent obligés de *« tirer en l'air »* devant un mouvement de panique faisant aussi des blessés.

Enfin en novembre, toujours selon le commandant, un soldat israélien perdit le contrôle de son arme et tira d'une automitrailleuse faisant deux morts et quatre blessés. On nous affirme que ce soldat est toujours en prison où il a tenté deux fois de se suicider. Depuis lors – et nous l'avons vérifié, – le canon de l'auto*mitrailleuse demeure braqué verr* l'extérieur et non vers les tentes.

Nous nous faisons l'écho des réclamations des prisonniers concernant la nourriture. Le commandant invoque alors l'importance de ses charges et la longueur des lignes de ravitaillement. Il souligne le caractère temporaire du camp. *« Mais*, ajoute-t-il, *mes soldats reçoivent 20 grammes de sucre, alors que les prisonniers, qui en sont friands, en touchent 100 grammmes. »*

Nous ne pouvons résumer ici les querelles juridiques concernant l'application des conventions 3 et 4 de Genève. Dans l'ensemble de ces textes, les points suivants n'auraient pas été respectés : interdiction des transferts, même temporaires, hors du territoire occupé, et des interrogatoires ; non-arrestation des médecins et du personnel médical ; droit de visite ; facilités de promenade ; cantine collective ; représentants élus ; pas d'assistance juridique.

Que retenir de notre visite ? A notre retour nous avons parlé librement à la radio israélienne. Ayant entendu les mêmes témoignages que nous, un journal de Jérusalem titrait : *« Les prisonniers sont bien traités. »* Une agence internationale assurait au contraire : *« Cet horrible camp nous en rappelle d'autres. »*

Un jour dans un camp c'est trop et c'est insuffisant. Trop, car tous les barbelés se ressemblent. On entre à El Ansar avec un os dans la gorge et l'on ne peut éviter un mouvement de sympathie pour les prisonniers et *d'animosité* envers les geôliers. Où qu'on soit et quels qu'ils soient.

En ces temps où le langage glisse, où la culture flanche, il est bon pourtant de rappeler que « concentrer » des prisonniers dans un lieu clos n'en fait pas un camp de concentration et donc un camp d'extermination. A El Ansar, il n'y a pas de chambre à gaz et les prisonniers savent qu'ils en sortiront d'ici vivants. Que les Israéliens se transforment en gardiens peut choquer les moralistes et réconcilier certains attardés avec l'histoire. Il ne s'agit pas d'une revanche des juifs sur Hitler ou, comme nous l'avons entendu dire en France, d'une *« solution finale »*.

Pourtant, un jour est insuffisant parce qu'on souhaiterait s'entretenir avec chacun des enfermés, vérifier toutes les affirmations, mettre en doute les propos des militaires, s'asseoir auprès des prisonniers, partager leur repas, prendre sur nos épaules un peu de leur angoisse et tenter une fois encore en parlant aux ennemis de forcer la haine et le dédain. C'est trop peu, ces quelques heures de tourisme humanitaire devant les milliers d'heures d'enfermement qui attendent les détenus de El Ansar, ces hommes sans statut à l'avenir aussi incertain que la région où ils vivent.

En Uruguay, au Tchad, en Asie, nous n'avons pas pu entrer dans les prisons. C'est un geste démocratique que d'avoir permis à Médecins du monde de visiter El Asnar et de nous permettre d'y retourner. Nous attendont toujours l'autorisation venue de Syrie afin de rencontrer les prisonniers israéliens.

Dr MONIQUE DONABEDIAN

Dr BERNARD KOUCHNER

● *La commission internationale des juristes*, présidée par M. Sean MacBride, prix Nobel de la paix et prix Lénine, constituée le 28 août dernier pour enquêter sur l'invasion du Liban, estime dans son rapport final que les autorités israéliennes ont été *« directement ou indirectement »* impliquées dans les massacres de Sabra et Chatila et que les personnes responsables de ces massacres devraient être jugées pour *« crime de guerre »*. Le rapport ac*cuse les Israéliens d'avoir mis en œu*vre des moyens disproportionnés par rapport au but à atteindre, de s'être livrés à des bombardements *« délibérés »*, ou *« aveugles »*, ou *« irréfléchis »* contre des objectifs non militaires et à des bombardements *« systématiques »* de villes, villages et camps palestiniens. La commission souligne, en outre, que les *« déportations de réfugiés palestiniens »*, leur *« mauvais traitement »* et le refus des autorités israéliennes d'accorder le statut de prisonnier de guerre aux combattants palestiniens capturés, constituent autant d'infractions au droit international. – *(A.F.P.)*

APRÈS UN ENTRETIEN AVEC M. ARAFAT

Le chef du gouvernement de Beyrouth affirme que les Israéliens devraient être les premiers à quitter le Liban

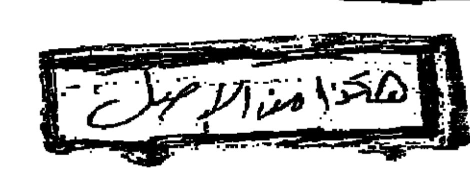
De notre correspondant

Tunis. – Le président du conseil libanais, M. Chafik El Wazzan, et le chef de l'O.L.P., M. Yasser Arafat, se sont entrenus, mardi 1er février, à Tunis, durant une heure et demie, du problème de l'évacuation des troupes étrangères du Liban qui doit, selon eux, commencer par celles des forces israéliennes. En quittant Tunis aussitôt après cet entretien pour Rome, M. Wazzan a particulièrement insisté sur ce point : *« Dans la phase actuelle*, a-t-il dit, *c'est le départ des Israéliens qui importe. Il y a, en effet, une grande différence entre les occupants israéliens et les Palestiniens et les Syriens qui sont présents sur place, eux, avec l'approbation du gouvernement libanais. Lorsque les Israéliens auront évacués le pays, on pensera au départ des autres forces. »*

Le retrait des Palestiniens du Liban sur lequel M. Arafat a réaffirmé l'accord de principe de l'O.L.P., n'en a pas moins été discuté et M. Wazzan a indiqué que les conversations sur cette question allaient se poursuivre soit à Tunis, soit au Liban. Le secrétaire général du conseil supérieur de défense libanais, le général Nabil Koraytem, sé*journe déjà dans ce but dans la capi*tale tunisienne depuis samedi dernier.

Cette première rencontre entre M. Arafat et des dirigeants libanais de haut niveau, depuis le départ des Palestiniens de Beyrouth, l'été dernier, a eu lieu à l'initiative du gouvernement tunisien et, semble-t-il, plus avec l'approbation des Libanais que du président de l'O.L.P. qui ne l'a acceptée qu'à la dernière minute et à la condition qu'elle se déroule « en terrain neutre », au domicile du premier ministre tunisien, M. Mohamed Mzali. Le chef de l'O.L.P. n'en a, apparemment, pas été mécontent puisque, par la suite, il l'a qualifiée de « positive et constructive », affirmant qu'une identité de vue s'en était dégagée. M. Arafat a ajouté avoir assuré au chef du gouvernement libanais que l'*« O.L.P. est entièrement disposée à accorder toutes les facilités nécessaires au Liban et à entreprendre ce que lui commandent ses responsabilités en vue de mettre fin à l'occupation israélienne »*.

MICHEL DEURÉ.



ASIE

Chine

EN VISITE A PÉKIN

M. Shultz va s'efforcer de dissiper la méfiance entre Chinois et Américains

De notre correspondant

Pékin. – Attendu ce mercredi 2 février à Pékin pour une visite qui durera jusqu'au dimanche 6, M. George Shultz va s'efforcer de dissiper les nuages qui assombrissent depuis quelque temps le ciel des relations sino-américaines.

La longueur même du séjour du secrétaire d'Etat suggère que les deux parties vont se livrer à cette occasion à une revue d'ensemble de leur coopération, essentiellement dans les domaines politique et économique. Celle-ci s'est aigrie ces derniers mois par suite d'une acrimonie croissante venant surtout de la partie chinoise. Aussi est-on convaincu du côté américain que si la visite de M. Shultz parvenait à dissiper cette *« méfiance »* réciproque qui a conduit Pékin et Washington à *« amplifier des incidents d'importance mineure »* sa mission devrait être considérée comme réussie.

Le premier objectif des entretiens devrait être cependant d'essayer de déterminer dans quel contexte stratégique général cette altération des relations avec Pékin est intervenue et de suggérer les méthodes les plus appropriées pour s'adapter à ce qui semble bien être une nouvelle phase des rapports sino-américains. Même s'ils continuent d'affecter en surface une grande sérénité, les diplomates américains ne peuvent pas ne pas tenir compte de la reprise de contacts entre Pékin et Moscou depuis le mois d'octobre dernier.

Ce n'est assurément pas un hasard si la prochaine rencontre sino-soviétique suivra de quelques semaines seulement la visite de M. Shultz à Pékin. Depuis l'automne, toute une série de gestes et de déclarations ont montré que les dirigeants chinois souhaitent arriver d'ici deux à trois ans à des relations d'Etat à Etat normales avec l'Union soviétique. S'il ne faut pas s'attendre rapidement à des résultats concrets, il n'en reste pas moins qu'un mouvement paraît s'être enclenché. Dans l'immédiat, cette tentative de rééquilibrage de la politique extérieure chinoise a déjà eu pour effet d'élargir le champ de manœuvre de Pékin.

Par ailleurs, la récente tournée africaine du premier ministre Zhao Ziyang a renforcé les orientations tiers-mondistes de Pékin, signalant une volonté de la Chine, après une certaine absence, de jouer un rôle plus actif sur certains théâtres d'action périphériques, afin d'entamer la prépondérance qu'y exercent les deux Super-Grands et certaines puissances d'importance moyenne comme la France. Il devrait résulter de tout cela une plus grande fluidité dans les relations triangulaires existant entre Pékin, Moscou et Washington.

La diplomatie américaine semble en avoir pris son parti. L'éventualité d'une amélioration des relations commerciales et culturelles entre Pékin et Moscou est désormais admise dans les milieux diplomatiques occidentaux de la capitale chinoise, de même que l'affirmation par Pékin de ne vouloir se lier à aucune des deux superpuissances. Mais l'inquiétude que pourrait faire naître une telle perspective est tempérée par le fait que, selon les mêmes milieux, les relations sino-soviétiques resteront placées longtemps encore sous le signe de la *« confrontation stratégique et de la compétition »*.

« Amis » ou « partenaires » ?

La formule n'est assurément pas celle qui convient pour caractériser les rapports entre Pékin et Washington. Mais de quelle nature ceux-ci sont-ils aujourd'hui ? Ce n'est pas la moindre des énigmes que M. Shultz devra tenter de résoudre. Du point de vue des échanges technologiques, les Etats-Unis ont placé la Chine dans la catégorie des pays « amis, non alliés », sur le même plan, par exemple, que la Yougoslavie. Mais, en octobre dernier, M. Huang Hua, alors ministre des affaires étrangères, se demandait ouvertement si Washington considérait vraiment son pays *« comme un ami ou comme un adversaire »*. Pour tenter de briser le cercle des malentendus, certains analystes américains ont suggéré dernièrement une solution : pourquoi les Etats-Unis, au lieu de traiter la Chine en amie – terme qui a ici une connotation affective particulière – ou en ennemie, réelle ou virtuelle, ne verraient-ils pas, plus simplement, en elle un « partenaire » indépendant avec lequel on partage certains intérêts (particulièrement en Asie) et on fait des affaires, sans que pour autant naissent de ces rapports des illusions inconsidérées, sources de désenchantements ultérieurs.

Une telle approche correspond sans doute assez au style sobre et pragmatique qu'a adopté M. Shultz depuis sa nomination. Dans un tel cadre, toute référence à une *« coopération stratégique »* entre les deux pays, à laquelle M. Reagan s'était résolu à faire allusion en mai 1982 dans une lettre à M. Hu Yaobang, alors président du P.C.C., apparaîtrait inadéquate et dépourvue de contenu réel. D'un autre côté, il est temps, si une dérive dangereuse doit être évitée, de *« mettre en veilleuse la rhétorique »*, pour reprendre l'expression de M. John Holdridge, l'ancien sous-secrétaire d'Etat aux affaires d'Extrême-Orient et du Pacifique (1).

D'autant que les rapports sino-américains, à une ou deux exceptions près, apparaissent plutôt « sains ». Eternel sujet de querelle, la question de Taiwan ne devrait pas occuper une très large place lors des prochains entretiens. Cette conjoncture invite certains milieux diplomatiques occidentaux à considérer que l'*« influence négative du problème de Taiwan a diminué »* ces derniers temps dans les relations entre Pékin et Washington.

D'autres litiges, en revanche, ont surgi, le plus évident étant celui sur les textiles. L'échec des négociations sur les quotas d'exportations chinoises aux Etats-Unis a entraîné des mesures de restrictions unilatérales de la part de l'administration américaine. Si la Chine met à exécution les rétorsions qu'elle annoncées sur les ventes américaines de coton, de fibres synthétiques, de soja et, éventuellement, sur d'autres produits agricoles (bois, par exemple), c'est au minimum 13 % des exportations des Etats-Unis vers l'Empire du milieu qui pourraient être touchées. Cela pourrait accentuer la décrue du volume des échanges bilatéraux, estimés pour 1981 à 5,3 milliards de dollars (moins 4 % par rapport à 1982).

Malgré ces épines, on reste résolument optimiste du côté américain sur les perspectives commerciales dans les années à venir. On se dit convaincu que la Chine a fait *« une erreur de calcul »* en allant à l'épreuve de force sur le dossier des textiles et qu'elle aurait tort d'agiter trop fort celui, encore plus délicat, des ventes de matériel technologique sophistiqué, en particulier électronique. Les chiffres montrent, d'ailleurs, que celles-ci tout en restant modestes ont augmenté, l'an dernier, de plus de 60 %.

L'une des sources de friction dans les affaires commerciales viendrait, selon les Américains, d'exigences démesurées de Pékin qu'un diplomate définit de la sorte : *« Les Chinois nous disent de leur accorder un traitement spécial mais, de leur côté, ils se refusent à nous rendre la pareille. C'est un raisonnement qui n'est pas terriblement convaincant et qui manque singulièrement de logique »*. D'une façon générale, les Américains paraissent considérer comme normale une modification de la structure des échanges, les ventes de technologie et d'équipement industriel supplantant progressivement les produits agricoles, qui représentent, pour l'heure, 65 % des exportations des Etats-Unis.

De bonnes perspectives existent en tout cas pour les firmes américaines dans le domaine énergétique (hydroélectrique, charbon, exploitation de pétrole off-shore). M. Shultz devrait aborder la question de la participation américaine au programme nucléaire civil chinois.

En revanche, la position de l'administration Reagan sur les ventes d'armes ne paraît pas avoir changé. Il n'est pas dans l'intention des Etats-Unis de contribuer à un accroissement de la puissance militaire de la Chine, qui serait susceptible de leur créer, dans leurs relations avec d'autres partenaires et alliés asiatiques, plus de problèmes qu'ils n'en tireraient d'avantages. Mais toute demande de la part de la Chine sera examinée « cas par cas ».

D'une importance que nul, ici, ne dissimule, la visite de M. Schultz parviendra-t-elle à « injecter cette dose d'adrénaline » dont les relations sino-américaines semblent avoir besoin ? Des deux côtés on paraît espérer que se développe encore une coopération déjà très vaste (cinquante délégations chinoises se rendent chaque mois aux Etats-Unis). Mais le secrétaire d'Etat n'a en main que certaines des cartes capables d'orienter la partie de la bonne direction. Les autres se trouvent à Pékin et pas nécessairement rassemblées dans le jeu d'un seul partenaire.

A la veille de l'arrivée de M. Schultz, un commentateur chinois a noté « incidemment » que *« l'amélioration des relations sino-soviétiques n'était, en aucune manière, dirigée contre un pays tiers »*. Remarque utile, certes, mais qui montre combien, depuis la visite en juin 1981 de M. Haig, le prédécesseur de M. Schultz, le cadre des rapports entre Pékin et Washington s'est modifié.

MANUEL LUCBERT.

(1) Exposé fait le 13 décembre 1982 devant le National Council on U.S.-China relations.

AMÉRIQUES

Pérou

La police accuse un gouverneur d'avoir ordonné le massacre des huit journalistes

Lima *(A.F.P. Reuter)*. – M. Fortunato Gavilan, gouverneur d'une région des Andes, a ordonné aux paysans le massacre de huit journalistes et de leur guide, a indiqué la police péruvienne, le mardi 1er février. Le gouverneur a invité les journalistes à déjeuner chez lui, au village d'Uchuraccay, pendant que son épouse racontait aux paysans qu'il s'agissait de maquisards qu'il fallait abattre, précise la police.

Les obsèques de six des journalistes qui s'étaient rendus dans les Andes pour tenter d'entrer en contact avec les guérilleros du Sentier lumineux ont été célébrées mardi, à Lima, au milieu d'une foule en colère évaluée à plus de cinquante mille personnes.

Le cortège funèbre a parcouru les rues de la capitale pendant plus de quatre heures avant d'arriver au cimetière. La foule a réclamé la démission du ministre de l'intérieur, M. Rincon Bazo, et criait : *« Belaunde assassin ! »*, *« A mort le gouvernement ! »*, *« les « Sinchis »* (commandos antisubversifs de la garde civile) *les ont tués »*. Les obsèques des deux autres journalistes, Octavio Infantas, du journal d'Ayacucho *Ultimas Noticias »*, et Felix Galvan, correspondant du quotidien de Lima *El Diaro*, ont eu lieu respectivement à Ayacucho, en présence d'une foule importante protestant également contre cet assassinat collectif, et à Huanta, localité située au nord de cette ville.

Le président du collège des journalistes du Pérou, M. Mario Castro Arenas, directeur du journal *Correo*, a qualifié les victimes de *« martyrs du journalisme péruvien »*.

Il a ajouté qu'après la stupeur, puis l'indignation, était arrivé le moment *« de la colère devant l'image d'un gouvernement sourd, muet et aveugle face aux protestations des journalistes péruviens ». « Il n'y a pas à se demander seulement qui a appuyé sur la détente, qui a lancé les pierres, mais qui a incité à commettre ces crimes »*, a-t-il conclu.

Quant au président Belaunde Terry, il a estimé que les huit journalistes avaient été envoyés *« au sacrifice dans une zone extrêmement dangereuse sans prévenir l'autorité compétente »*.

● *Le gouvernement nicaraguayen* doit remettre l'ordre de Ruben Dario à l'écrivain franco-argentin Julio Cortazar, distingué pour *« sa profonde identification avec la révolution populaire sandiniste »*. L'écrivain, âgé de soixante-sept ans, vit la plupart du temps à Paris. – *(A.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Cambodge

● ATTAQUE D'UN CAMP DE RÉFUGIÉS. – Les forces vietnamo-khmères ont attaqué lundi 31 janvier, avec le soutien de l'artillerie, le camp de réfugiés de Nong-Chan, situé le long de la frontière thaïlandaise et contrôlé par le Front national de libération du peuple khmer (F.N.L.P.K.) de M. Son Sann. Des dizaines de personnes ont été blessées, et les réfugiés, au nombre de trente mille, ont tenté de fuir vers la Thaïlande. Cette dernière a mis ses forces en état d'alerte. – *(A.F.P., Reuter, U.P.I., A.P.)*

Corée du Nord

● ETAT DE « SEMI-GUERRE ». – Pyongyang a décrété l'état de *« semi-guerre »* le 1er février jusqu'à la mi-avril, en riposte aux manœuvres communes américano-sud-coréennes qui doivent avoir lieu pendant cette période. Ces manœuvres, d'une ampleur inusitée, verront la participation de 70 000 soldats américains, de 118 000 sud-coréens et du porte-avions nucléaire *Enterprise*. D'autre part, Séoul a accusé un avion militaire nord-coréen d'avoir violé lundi son espace aérien. – *(U.P.I.)*

Grande-Bretagne

● LE GÉNÉRAL CUNNINGHAM, qui s'était illustré dans la corne de l'Afrique pendant la seconde guerre mondiale et avait été le dernier haut commissaire britannique en Palestine, est mort à Tunbridge-Wells, dans le sud-est de Londres, dimanche 30 janvier, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans. Le général s'était rendu célèbre en conduisant, à partir du Kenya, l'offensive alliée contre les troupes italiennes en Abyssinie. Nommé haut commissaire de Palestine et commandant en chef en Palestine et en Transjordanie en 1945, il occupa ces postes jusqu'au retrait des troupes britanniques au mois de mai 1948. – *(A.F.P.)*

Ouganda

● CENT SOIXANTE-SEIZE RÉFUGIÉS RWANDAIS sont morts depuis leur arrivée, en octobre dernier, au camp de Merema-Hills (Ouganda, non loin de la frontière avec le Rwanda), a déclaré dimanche 30 janvier, à Kampala, le chef de l'Eglise catholique d'Ouganda, le cardinal Emanuel Nsubuga, lors d'une conférence de presse. Le cardinal, qui venait d'effectuer une visite dans le camp, n'a pas indiqué l'origine de ces décès. Le gouvernement et les responsables des organismes charitables font leur possible pour venir en aide aux réfugiés, a-t-il précisé. Selon des secouristes, le camp de Merema-Hills, qui abrite environ quatre mille réfugiés, est surpeuplé et manque d'aide médicale. – *(A.F.P.)*

République d'Irlande

● M. CHARLES HAUGHEY, leader le Fianna Fail (nationaliste, actuellement dans l'opposition), et ancien ministre, dont la démission avait été demandée mercredi 26 janvier par la majorité des dirigeants de son parti, ne quittera pas son poste, a déclaré dimanche l'un de ses proches, M. Brian Lenihan. Cette crise fait suite à la révélation, par le nouveau ministre de la justice, du fait que son prédécesseur dans le gouvernement de M. Haughey avait fait poser des écoutes téléphoniques sur les lignes de deux journalistes politiques *(Le Monde* du 22 janvier). L'ancien ministre de la justice, M. Sean Doherty, et l'ancien ministre des finances et vice-premier ministre, M. Raymond McSharry, également mis en cause, et proches de M. Haughey, ont démissionné de leurs fonction de porte-parole. *(Corresp.)*.

AMÉRIQUES

Bolivie

Front populaire sur l'Altiplano

II. — *La coca, un Etat dans l'Etat*

De notre envoyé spécial

Le gouvernement d'Union populaire de M. Siles Zuazo a gagné son premier pari : mettre en œuvre un plan d'austérité draconien sans compromettre la paix sociale. Les mineurs ont joué un rôle d'avant-garde pour aider la gauche au pouvoir à faire ses premiers pas, en évitant des grèves qui pourraient provoquer un nouveau putsch de droite (*le Monde* du 2 février).

Cochabamba. — Comment comprendre la Bolivie sans parler de la coca ? Ceux qui vivent du trafic de la drogue « *constituent un Etat dans l'Etat* » aux dires des spécialistes. Il y a trois ans, la coca a donné son nom au dernier putsch militaire qu'ait connu le pays. Elle produit deux fois plus de dollars que toutes les exportations réunies. Elle a suffisamment enrichi les paysans qui la cultivent pour étouffer en eux tout sentiment de culpabilité : non seulement ils ne s'offusquent pas des ravages qu'elle provoque aux Etats-Unis, mais certains lui trouvent des vertus « anti-impérialistes », car elle affecte un peuple qui les a trop longtemps dominés.

Le Chaparé *est la région* de la coca. L'une des plus exubérantes, des plus fertiles régions du pays. Tout y pousse, ou du moins tout y poussait, jusqu'au jour où les quarante mille familles qui l'habitent ont préféré à la culture de l'oranger celle d'un arbuste qui donne quatre ou cinq fois plus de profit. De 2 000 tonnes de feuilles en 1972, la récolte locale est passée à 82 000 tonnes en 1981. C'est sans doute le seul domaine où la Bolivie ait progressé aussi vite. Depuis trois ans, elle est le premier producteur mondial de coca (1).

Au nord-est du département de Cochabamba, le Chaparé est un morceau de selve tropicale, bien loin de l'Altiplano et de ses visages gelés. Les Indiennes de la vallée portent des chapeaux blancs et non les melons graisseux, funèbres, qu'on voit sur les hauts plateaux. La langue parlée dans la région — le quechua — est aussi babillante et joyeuse que l'aymara, là-haut, est âpre.

Même sans la coca, on aurait envie d'y aller. Seulement, voilà : les paysans de la province n'aiment pas les journalistes. Ils ont promis de tuer le prochain qui se présenterait.

« *Vous direz : droits de l'homme*, recommande un chauffeur de taxi, *que vous êtes un représentant des droits de l'homme : c'est le mot-clé pour entrer dans la région.* »

Ce « mentir » à la bolivienne contredirait, à coup sûr, quelques principes déontologiques. Mais le cas de conscience est vite résolu : des inondations empêchent, pendant plusieurs jours, l'accès au Chaparé. L'histoire de la coca sera donc recueillie sur un coin de table. Les détails sont si nombreux que c'est « comme si on y était ».

La « pasta » en vente libre

Il y a un endroit, Shinahuata, où la *pasta* est en vente libre. La *pasta*, c'est-à-dire le sulfate de coca, étape intermédiaire avant la fabrication de cocaïne. *Tous les jours, on la trouve* au marché. Avant, les paysans se contentaient de récolter les feuilles, celles qu'on mâche dans les mines, que des millions de Boliviens chiquent pour « endormir » leur estomac — du moins c'est ce qu'on croyait autrefois : en fait, la coca les alimente car elle contient des vitamines. Maintenant, les paysans fabriquent eux-mêmes la « pâte ».

Ils arrachent d'abord les feuilles de l'arbre, les mettent à sécher. Puis ils les rassemblent et les arrosent de chaux et de kérosène. Ils les couvrent d'un plastique avant de les fouler avec les pieds. Un jus blanc coule : c'est la *pasta*, 100 kilos de feuilles pour 1 kilo de « pâte ». La « pâte » est *transformée en cocaïne* dans des « laboratoires » qui se trouvent, pour la plupart, en Colombie, pays-relais du trafic. « *Mais il y en a aussi en Bolivie. Quarante pour cent de la pâte est désormais raffinée ici* », affirme M. Amado Canelas, le spécialiste déjà cité.

La coca donne du travail à bien des Boliviens. Des étudiants de Cochabamba, à la fin de l'année universitaire, vont dans le Chaparé aider au foulage des feuilles, qui « *leur donne en une nuit*, dit-on, *ce qu'un ouvrier gagne à peine en une semaine* » *(2)*. Le travail se fait la nuit, au son d'un instrument de musique. Les hommes qui piétinent ont l'air de danser.

D'autres « *étudiants* » viennent, sac au dos, de Santa-Cruz ou d'ailleurs, et repartent avec quelques kilos de « pâte » qu'ils livrent à leurs commanditaires. On imagine des livraisons clandestines, par de mystérieuses filières. *Elles existent, sans* doute. Mais une partie du butin se collecte aussi au grand jour, et c'est toute une fourmilière qui, l'heure venue, se met en marche.

La Mafia et ses tueurs

Santa-Cruz, l'Oriente, le Béni — toute l'Amazonie bolivienne, — sont le point de passage obligé du trafic. *« Il y a deux mille pistes d'atterrissage dans la forêt. Chaque éleveur a une piste dans sa propriété. Il la loue aux pilotes qui font le va-et-vient avec la Colombie. »*

M. Enrique Valverde, qui donne ces précisions, a eu le temps d'étudier le sujet. Il gère depuis six ans un organisme, le Prodes (3), qui a essayé — en vain — de remplacer la coca par d'autres cultures. Il sait, par exemple, que la « mafia de la drogue » a ses agents dans le Chaparé, ainsi que ses tueurs. Qu'elle a distribué des armes aux paysans pour qu'ils se défendent contre les « importuns ». Les paysans se sont si bien défendus que la police ne s'aventure plus chez eux. « *Le Chaparé est devenu une sorte de république autonome, où le gouvernement n'ose plus mettre le nez.* »

Ce même gouvernement qui avait pourtant promis, dès son entrée en fonctions, le 10 octobre dernier, de lutter énergiquement contre le trafic. Mais que pourrait-il contre quarante mille paysans ? « *Il faudrait envoyer l'armée*, dit M. Valverde. *Et ce serait provoquer une guérilla. Les motivations que « Che » Guevara n'a pas rencontrées chez les paysans de Nancahuazu, quand il a créé son maquis, cette fois, elles existeraient.* »

Les condamnations prononcées en haut lieu ne rencontrent guère d'écho, d'ailleurs, dans la population. « *Les Boliviens ne considèrent pas le trafic comme un délit*, explique M. Canelas. *Ils estiment que les trafiquants se contentent d'exploiter les vices des « gringos », ce qui est moins grave, à leurs yeux, que le pillage des coffres publics. Dans tous les pays, la pratique des « commissions » existe. Mais elles sont de 3, de 5 %. Ici, elles sont de 500 %, voire de 1 000 %. Et le plus ouvertement du monde.* »

Depuis des années, les Etats-Unis font pression sur les gouvernements de La Paz *pour obtenir une diminution*, sinon une suppression, du trafic. Ils en font une des conditions de leur aide économique. Sont-ils écoutés ? A tous les arguments « moraux » ou politiques qu'on leur présente, les syndicalistes agricoles du Chaparé opposent une étonnante dialectique. Cultiver la coca est un droit, disent-ils, comme l'est le droit à la terre, reconnu par la révolution de 1952. De même est-il légitime, pour les paysans, de transformer cette matière première qu'est la feuille de coca en produit semi-fini, c'est-à-dire en *pasta*, pour ne pas en laisser le privilège aux Américains. La cocaïne tue des *gringos*, sans doute. Mais l'étain bolivien acheté par les Etats-Unis sert à fabriquer des armes qui tuent encore plus de gens...

Le débat n'est pas dérisoire. Il pose un problème d'envergure à la gauche au pouvoir. Les « *narco-trafiquants* », comme on les appelle en Bolivie, constituent un bastion économique. Ils font des profits énormes (1,6 milliard de dollars en 1981), dont bien peu « restent » au pays — de 10 à 20 % environ. Le reste est abrité à Houston, à Miami ou en Suisse.

Ce bastion a un pouvoir politique. « *Il peut s'emparer de l'Etat*, dit M. Canelas. *On l'a bien vu avec Garcia Meza. En fait, il constitue déjà un super-Etat, plus puissant que celui que formaient, il y a trente ans, les barons de l'étain. Plus insaisissable aussi, car clandestin.* »

L'armée gangrenée

Le trafic a gangrené l'armée, ce qui est la pire menace pour l'Union démocratique au pouvoir. A Cochabamba, on se rappelle l'époque, toute proche, où des camions militaires s'approvisionnaient en *pasta* au marché de Shinahuata. Le colonel Arce Gomez, devenu ministre de l'intérieur après le putsch de juillet 1980, était l'un des quarante-trois *chefs* connus de la Mafia. Il a fui en Argentine, avec son ancien patron, le général Garcia-Meza, tous deux radiés depuis décembre des cadres de l'armée. Mais d'autres officiers impliqués sont restés. De même que nombre de « paramilitaires » qui menaient, parallèlement, leurs activités préférées : trafic et répression politique.

A la fin de l'année dernière, l'un des reproches le plus souvent formulés à l'encontre du gouvernement de M. Siles Zuazo était de n'avoir pas purgé l'armée de ses éléments « *malsains* ». Les responsables des partis au pouvoir reconnaissaient bien volontiers cette faille. Ailleurs, dans le pays, on allait quelquefois plus loin : « *Non seulement les paramilitaires n'ont pas été chassés, mais ici, ils dirigent la police* », affirmait un notable de Cochabamba. Le secrétaire général de la Centrale ouvrière bolivienne, M. Juan Lechin, demandait alors de réduire de moitié le budget de l'armée — un bon moyen d'assainir les finances publiques, disait-il — et proposait d'envoyer les troupes aux frontières, leur lieu de garnison naturel, au lieu de les laisser stationner autour des grandes villes, où elles sont, en permanence, tentées d'intervenir par des *golpes*.

A tous ceux qui lui reprochaient sa « faiblesse » devant l'armée, le gouvernement répondait qu'il avait été élu pour rétablir la démocratie, et qu'il en respecterait les règles pour assainir le corps des officiers.

« *Si nous avions fait des purges, nous aurions eu l'air de vouloir nous venger*, dit le ministre de la défense, M. Ortiz Mercado. *Pour condamner quelqu'un, il faut d'abord réunir des preuves contre lui.* »

Les dirigeants de l'Union démocratique populaire ont préféré agir autrement. Ils ne redoutaient pas de coup d'Etat pendant leurs premiers mois de pouvoir : l'armée était encore sous le choc que lui causait sa faillite. Ils ont donc attendu le mois de décembre, époque habituelle des nominations et des promotions, pour remanier « en profondeur » les commandements, et éloigner dans des ambassades ceux qui s'étaient compromis avec le régime précédent.

Et puis, ils ont fait un pari : « *Notre armée n'est pas idéologique* », affirme le vice-président de la République, M. Paz Zamora, également leader du Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR). *En la « travaillant » bien, on peut la convertir à la démocratie.* »

Dans l'opposition, le langage n'est guère différent : « *Les militaires se sont rendu compte que seuls quelques-uns d'entre eux profitaient de la présence de l'armée au gouvernement, et que celle-ci ne gagnait rien à s'y maintenir longtemps* », affirme M. Ciro Humboldt, député du Mouvement nationaliste révolutionnaire (historique), et ancien ministre du général Banzer.

Les militaires s'étant convaincus que le pouvoir était une « *mauvaise affaire* », M. Humboldt pense qu'il n'y a pas aujourd'hui, et pour la première fois depuis longtemps, de *golpe* en préparation. Mais c'est ce qu'il pense « *pour les deux semaines à venir* ». Aller au-delà dans les prévisions ne serait pas réaliste. « *La Bolivie est un pays imprévisible*, dit-il. *Ici, il n'y a pas de relation entre les causes et les effets.* »

CHARLES VANHECKE.

Prochain article :

UNE RÉVOLUTION MORALE

(1) Chiffres fournis par M. Amado Canelas, journaliste, auteur d'un livre sur la question.

(2) En novembre dernier, 2.000 pesos par nuit, alors que le salaire minimum était de 6.500 pesos par mois.

(3) Projet de développement du Chaparé et des Yungas (les Yungas sont des vallées tropicales proches de La Paz, où l'on cultive aussi la coca).

LE NOUVEAU GOUVERNEMENT

Voici la composition du nouveau gouvernement formé le lundi 31 janvier par M. Siles Zuazo. Les six ministres du MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire) qui avaient démissionné ont été remplacés par quatre indépendants et deux membres du M.N.R.I. (Mouvement nationaliste révolutionnaire de gauche).

Affaires étrangères : M. Mario Velarde (M.N.R.I.).

Intérieur : M. Mario Roncal (M.N.R.I.).

Défense : M. José Ortiz Mercado (Ind.).

Plan : M. Arturo Nunes del Prado (Ind).

(*) *Finances* : M. Flavio Machicado (Ind.).

(*) *Education* : M. Enrique Ipina (Ind.).

Transports : M. Hernando Pope (M.N.R.I.).

(*) *Industrie et commerce* : M. Javier Lupo (M.N.R.I.).

Travail : M. Roberto Arnez (P.C.B.).

(*) *Santé* : M. Javier Torres (Ind.).

Mines : M. Carlos Barragan (P.C.B.).

Agriculture : M. Léon Barrientos (M.N.R.I.).

(*) *Energie* : M. Jorge Medina (Ind.).

(*) *Intégration régionale* : M. Jorge Gonzales (M.N.R.I.).

Information : M. Mario Pena (M.N.R.I.).

Secrétaire de la présidence : M. Horacio Torrez (M.N.R.I.).

Aéronautique : général Oscar Villa.

Logement : M. Jaime Qonce (P.D.C.).

(*) Ministères détenus par le MIR dans le précédent gouvernement.

M.N.R.I. : Mouvement nationaliste révolutionnaire de gauche ; Ind. : indépendant ; P.C.B. : parti communiste bolivien ; P.D.C. : parti démocrate-chrétien.

El Salvador

L'armée est mise en échec par la guérilla dans le département d'Usulutan

San-Salvador *(A.F.P.)*. — Le haut commandement de l'armée salvadorienne s'est réuni toute la journée du mardi 1er février après l'annonce que des renforts envoyés dans le département d'Usulutan vers la ville de Berlin, prise lundi par les guérilleros du Front Farabundo-Marti de libération nationale, étaient tombés dans des embuscades. Selon les rebelles, les embuscades ont eu lieu à Alegria et à Umana, cette dernière localité étant proche de Berlin. Dix militaires auraient été tués au cours de ces opérations.

Avec la prise de Berlin, le F.M.L.N. contrôle une importante région productrice de coton et de café dans le département d'Usulutan. Selon des informations non confirmées, il se serait aussi emparé de la localité de Jiquilisco, au sud de la route du littoral. De son côté, le service de presse de l'armée, faisant état d'une progression des forces régulières sur le front nord du pays, a déclaré que la prise de Berlin était une « *manœuvre* » du F.M.L.N. pour détourner l'attention de son « *échec dans le département de Morazan* ».

La guérilla a aussi fait état de combats dans la ville de Suchitoto, à 44 kilomètres au nord-est de San-Salvador. Et les communications avec l'est du pays étaient, mardi, entièrement interrompues.

Au plan politique, le major Roberto D'Aubuisson, président de l'Assemblée constituante et dirigeant du parti Arena (extrême droite), a menacé, mardi, de démissionner de ses fonctions si l'Assemblée ne revenait pas sur son vote de jeudi retirant une partie des pouvoirs de son président. Ce vote avait décidé que le président de l'Assemblée ne serait plus seul habilité à la convoquer en séance. Désormais, il partage cette prérogative avec les *neuf membres du directoire de l'Assemblée*. Le major D'Aubuisson avait essayé d'utiliser ce pouvoir pour tenter de s'opposer à la ratification de la nomination au poste de ministre de la santé de M. Napoleon Cardenas, du parti Action démocratique (A.D., centre droit), désigné par le chef de l'Etat, M. Alvaro Magana, pour remplacer M. Fernando Berrios Escobar de l'Arena.

Nicaragua

● *L'armée nicaraguayenne* a été mise en état d'alerte en raison des manœuvres militaires conjointes américano-honduriennes qui ont *commencé le mardi 1er février*. Des groupes de partisans du gouvernement ont manifesté dans la capitale contre ces manœuvres et la politique américaine en Amérique centrale. Puis ils se sont rassemblés devant la nonciature apostolique et ont remis des messages demandant au pape Jean-Paul II de « prier pour la paix au Nicaragua » et en Amérique. Les autorités préparent, de leur côté, une marche populaire de protestation contre les manœuvres. — *(A.F.P.)*

Haïti

LA BRIGADE HECTOR-RIOBÉ DÉMENT VOULOIR MENACER LE PAPE

Les responsables de la brigade Hector-Riobé, organisation d'exilés haïtiens, ont démenti, dans un communiqué diffusé à New-York, vouloir compromettre la sécurité du pape pendant sa visite à Port-au-Prince, le 9 mars. L'information, donnée à Haïti (*le Monde* du 28 janvier), est sans doute basée sur un faux. Dans son communiqué, la brigade met en garde « *la diaspora haïtienne contre toute manœuvre d'un gouvernement du satrapes qui tente de la discréditer* » par de « *fausses informations* » et affirme attendre de la « *bénédiction du Saint-Père* » que le pays soit « *libéré de ce régime d'assassins* ».

∴

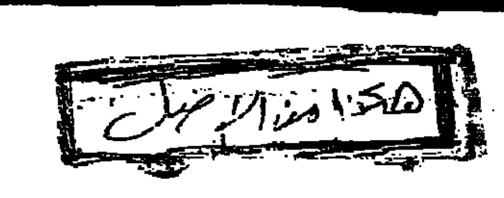
● *Jean-Claude Duvalier II.* — Mme Michèle Bennet-Duvalier, épouse du président haïtien, a mis au monde, le lundi 31 janvier, à Port-au-Prince, un garçon qui a été nommé François, Nicolas, Jean-Claude Duvalier II. C'est le premier enfant du couple. — *(A.F.P.)*.

Guatemala

SIX JEUNES GENS ENVOYÉS DEVANT UN PELOTON D'EXÉCUTION PAR UN TRIBUNAL MILITAIRE SPÉCIAL

Guatemala *(A.F.P.)*. — Un tribunal militaire spécial a confirmé en appel la condamnation à mort pour « *activités subversives* » de six jeunes gens, cinq Guatémaltèques et un Hondurien, qui devaient être fusillés ce mercredi 2 février.

Les frères Walter et Sergio Marroquin Gonzalez, Hector Aroldo Morales Lopez, tous trois accusés de participation à un enlèvement, ainsi que Carlos Subuyuj, Pedro Raxon Tepec et le Hondurien Marco Antonio Gonzalez, accusés d'activités terroristes, devaient être exécutés à l'aube au cimetière de la capitale. En revanche, le même tribunal a décidé la remise en liberté « *faute de preuves suffisantes* » de quatre autres personnes condamnées à mort en première instance. La famille de deux des condamnés, les frères Marroquin, a affirmé que ces derniers « *n'avaient pas été entendus par la Cour suprême de justice, devant laquelle ils avaient introduit un recours* ».



Le Monde

politique

EN VUE DES ELECTIONS REGIONALES

M. Pierre Mauroy se rend aux Antilles et en Guyane pour soutenir les partis de la majorité

Deux mois après sa visite à la Réunion, M. Pierre Mauroy se rendra successivement, à partir de mercredi après-midi 2 février, en Guyane, en Martinique et en Guadeloupe pour expliquer la politique du gouvernement à l'égard de ces départements, mais surtout pour soutenir les listes présentées par les partis de la majorité, notamment celles du P.S., aux élections régionales qui doivent avoir lieu, pour la première fois dans les départements d'outre-mer, le dimanche 20 février. M. Mauroy doit regagner Paris dimanche soir 6 février, la veille de l'ouverture de la campagne officielle.

De notre envoyé spécial

CAYENNE. — Après l'institution, dans chacune des quatre régions comprenant un seul département, d'un conseil régional élu au suffrage universel et à la proportionnelle, comme en Corse, qui devrait être doté ultérieurement de prérogatives très étendues en matière de développement économique, social et culturel, l'objectif du gouvernement est clair : il s'agit de porter la gauche au pouvoir dans ces quatre régions actuellement contrôlées par la droite, celle-ci ayant été favorisée jusqu'ici par un découpage inégalitaire. Le gouvernement estime que seule la prise de contrôle des affaires régionales par les représentants de la majorité peut permettre de mener à bien une politique réformatrice et d'effacer définitivement *« les séquelles du colonialisme »*.

Les espérances de la gauche se fondent sur le fait qu'au premier tour des élections législatives de 1981 les candidats se réclamant de la majorité avaient recueilli, sur l'ensemble des départements, la majorité absolue des suffrages exprimés (52 % en Guadeloupe, 51,18 % en Guyane, 51,34 % en Martinique et 50,64 % à la Réunion), alors que le deuxième tour de l'élection présidentielle s'était traduit par un raz de marée giscardien. Toutefois, les élections cantonales de mars 1982 ont mis en évidence les limites du réflexe légitimiste de l'électorat, puisque l'avancée socialiste constatée lors de ce scrutin n'avait pas empêché au second tour les composantes les plus radicales de l'opposition de prendre partout la direction des nouveaux conseils généraux.

L'incertitude qui en est résultée a été accentuée par la difficulté de rendre le « changement » perceptible dans ces anciennes colonies, où la situation économique et sociale est particulièrement difficile, notamment aux Antilles. En 1981, le nombre des demandes d'emploi non satisfaites a augmenté de 27 % en Martinique, de 17 % en Guadeloupe et de 11 % à la Réunion.

Peu de militants socialistes

L'engagement personnel du chef du gouvernement dans la campagne pré-électorale a aussi pour objectif, comme lors de son voyage à la Réunion, de contrer les arguments sans cesse répétés par la droite, qui assimile les partis de gauche aux minorités indépendantistes. En Guyane et aux Antilles, le premier ministre réaffirmera que la majorité entend maintenir les DOM *« dans le cadre des institutions de la République française »*, mais qu'il veut, aussi, y conduire une politique *« placée sous le signe de la lutte contre les inégalités, de la justice sociale et de la solidarité nationale »*.

M. François Mitterrand était lui-même intervenu, le 16 janvier sur R.F.O. (Radio télévision française d'outre-mer), et avait déclaré : *« Par la régionalisation, nous avons accru les chances d'unité nationale »*. M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'État chargé des départements et des territoires d'outre-mer, vient de faire distribuer à chaque électeur une lettre assurant que *« les départements d'outre-mer sont et resteront français »*. Il s'agit d'ôter toute crédibilité aux arguments de l'opposition, selon laquelle le scrutin du 20 février aurait valeur de référendum pour ou contre l'indépendance des DOM.

Cette mobilisation répond aussi au besoin de pallier l'insuffisante présence, voire l'inexistence, des militants locaux du P.S. Le parti socialiste ne dispose aujourd'hui d'aucun relais qui soit encore véritablement efficace. La presse quotidienne reste souvent sous le contrôle du groupe Hersant, et les fédérations socialistes connaissent partout de grandes difficultés à assurer leur implantation auprès de concurrents plus anciens et dont les orientations nationalistes correspondent mieux aux sensibilités locales, qu'il s'agisse du parti progresssiste martiniquais, présidé par M. Aimé Césaire, député apparenté socialiste, du parti communiste réunionnais, dirigé par M. Paul Vergès, membre de l'Assemblée européenne et du parti socialiste guyanais.

En outre, les socialistes n'échappent pas, dans ces terres lointaines, aux passions qui caractérisent une vie politique locale animée par les querelles de personnes. C'est ainsi qu'en Guadeloupe la liste du P.S. conduite par M. Frédéric Jalton, député et maire des Abîmes, est nettement concurrencée par celle du *« Nouvel Horizon »*, constituée à l'initiative de l'ancien premier secrétaire de la fédération socialiste, M. Félix Proto. De même, en Martinique, la composition de la liste emmenée par M. Casimir Branglidor, maire de Trinité, provoque un différend à l'intérieur de la fédération. La section socialiste de la commune de Saint-Marie, l'une des plus importantes de l'île, menace de faire voter pour la liste du parti progressiste martiniquais parce qu'elle estime n'avoir pas été traitée avec les égards qui lui étaient dus. Si en Guyane la question se pose différemment, c'est tout simplement parce qu'il n'y existe pas de fédération socialiste.

Au total, le gouvernement, ses partisans et ses alliés ont bien des handicaps à surmonter.

ALAIN ROLLAT.

● *M. Henri Emmanuelli*, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, a déclaré, au terme de la visite qu'il vient d'effectuer dans l'île de la Réunion, du 28 au 30 janvier : *« Nous avons beaucoup de choses à faire à la Réunion. Le gouvernement est prêt à prendre des initiatives importantes* [mais] *il est essentiel qu'il trouve en face de lui des interlocuteurs qui veulent participer (...). des élus décidés à travailler pour le développement de la Réunion. »*

Une lettre du secrétaire général de l'Assemblée nationale

Après sa nomination comme conseiller-maître à la Cour des comptes, décidée par le conseil des ministres du 26 janvier (le Monde *du 28 janvier*). *M. Paul Borgniet, secrétaire général de l'Assemblée nationale et de la présidence, nous a adressé la lettre suivante :*

Je n'ai à aucun moment sollicité mon départ sous une forme quelconque. Le bureau, garant de l'autonomie de l'Assemblée, est seul susceptible de me relever de mes fonctions de secrétaire général et de me mettre à la retraite. Selon sa décision, je pourrai ou non prendre place à la Cour des comptes.

J'ignore les motifs qui conduisent à souhaiter mon départ. Mon action, comme celle des fonctionnaires de l'Assemblée, a toujours été guidée par les textes qui régissent son fonctionnement, le souci de servir de manière égale les quatre cent quatre-vingt-onze députés qui la composent, avec la plus grande objectivité et dans le respect scrupuleux du devoir de réserve.

Pendant mes trente-sept ans passés au Palais-Bourbon, j'ai observé la plus grande neutralité politique et, depuis le « changement » de 1981, moi-même et l'ensemble des services ont fait preuve du souci d'efficacité qui nous est habituel, et dont ont témoigné publiquement en séance à de nombreuses reprises les membres du gouvernement et les responsables des commissions et des groupes.

Quelle que soit la décision du bureau, je souhaite qu'elle n'ait pas d'incidence sur le personnel de l'Assemblée pour lequel j'ai la plus haute estime en raison notamment de sa loyauté et du sens aigu qu'il a de ses responsabilités au service de l'une des institutions fondamentales de la République française.

● *Le président de la République et Mme Mitterrand* ont assisté, mardi soir 1er février, au concert annuel des écoles de la Légion d'honneur, à Saint-Germain-en-Laye, dans les Yvelines. Accueilli par M. Michel Péricard, maire R.P.R., et par le général André Biard, grand chancelier de l'Ordre, au manège royal, M. Mitterrand a rendu hommage *« à l'effort d'éducation, de réflexion et de discipline morale »*, des établissements de la Légion d'honneur.

● *Paris-Match* daté du 11 février publie un sondage réalisé par B.V.A. entre les 15 et 21 janvier auprès de mille vingt-trois personnes : 48 % (au lieu de 52 % en décembre) ont une bonne opinion de M. Mitterrand en tant que président de la République, et 38 % (au lieu de 37 %) en ont une mauvaise. L'érosion de la cote de M. Mauroy est moins nette : 42 % (— 1 point) ont une bonne opinion du premier ministre et 42 % (+ 3 points) en ont une mauvaise.

APRÈS LES DÉCLARATIONS DE M. MAIRE

M. Marchais dénonce les « apprentis sorciers de l'austérité »

« *Trente-trois jours pour gagner* » : c'était le mot d'ordre du rassemblement organisé par le parti communiste, mardi 1er février, salle de la Mutualité, à Paris. Une « Mutu » sans surprise, au cours de laquelle, devant les dirigeants du P.C.F. et les élus communistes de la région parisienne, M. Paul Laurent, membre du secrétariat du comité central, a défini l'enjeu des élections municipales dans la capitale et dans ses petite et grande couronnes.

Face à la politique de « déclin » de la région, menée par l'ancienne majorité, « *il ne s'agit plus de résister, mais d'inverser le cours des choses* », a expliqué M. Paul Laurent. Le chef de file de la gauche dans le dix-neuvième arrondissement a accusé M. Chirac de vouloir faire de Paris un « *bastion de la richesse et des privilégiés* ». Il s'est prononcé pour une politique de renaissance industrielle et de logement social dans la capitale.

Après la lecture par M. Paul Laurent d'un message que M. Paul Quilès, candidat de la gauche à la mairie de Paris, avait apporté lui-même au début de la réunion, M. Georges Marchais a expliqué les raisons des efforts que le P.C.F. consacre « *depuis plusieurs mois* » à réaliser l'union pour les élections municipales. Au passage, le secrétaire général a décoché quelques boutades aux dirigeants de l'opposition : M. Michel Poniatowski, « *altesse au blason défraîchi* », chez qui « *l'enflure et le mensonge sont une seconde nature* » ; M. Jacques Chirac, chez qui « *plus les idées sont creuses, plus les mots sont ronflants* », et dont on se demande, après qu'il a pris pour mot d'ordre « *la révolution de la responsabilité* », s'il ne va pas crier, à la prochaine élection, « *ni Dieu ni maître !* »

Après avoir insisté sur la « *portée nationale considérable* » du scrutin de mars, M. Marchais a fait allusion, sans le préciser, aux propos tenus le 31 janvier par M. Edmond Maire, rangé implicitement parmi « *les « apprentis sorciers de l'austérité* ». Les communistes ont, eux aussi, « *le souci d'une gestion saine et rigoureuse* », a expliqué le secrétaire général, mais cela implique, à leurs yeux, que « *la préservation des moyens de l'investissement* » s'accompagne du « *maintien d'un niveau suffisant de consommation* ». — P. J.

Après avoir parlé de l'enjeu local des élections municipales et souligné que le nouveau mode de scrutin permettra aux électeurs communistes d'élire partout des représentants de leur parti dans les municipalités, M. Marchais a dénoncé l'esprit de revanche de la droite. Une victoire en mars donnerait à l'opposition, a-t-il dit, la possibilité de transformer les municipalités qu'elle détiendrait en *« camps retranchés de la réaction »*. En outre, la droite disposerait ainsi de plus d'atouts pour tenter d'obtenir une *« révision en baisse »* des objectifs du gouvernement et de *« déstabiliser en profondeur la situation »*, en faisant *« grandir l'exigence (...) d'élections législatives anticipées »*.

Ce que veulent MM. Chirac, Barre et Giscard d'Estaing, a affirmé M. Marchais, *« c'est la récession sur toute la ligne, la liquidation de tout ce que la gauche a réalisé depuis vingt mois, la suppression des acquis sociaux, économiques, démocratiques les plus essentiels que notre peuple a conquis ces dernières décennies »*. Les projets de M. Chirac, s'ils se réalisaient, *« entraîneraient la suppression d'au moins un million d'emplois en France »*. Le secrétaire général a rappelé le bilan du septennat de M. Giscard d'Estaing, et il a accusé les dirigeants de la droite de *« maquiller sans vergogne »* les données de la situation actuelle, pour faire croire que la gauche aurait échoué.

Il faut *« aller de l'avant »*, a dit M. Marchais, ce qui suppose, d'abord, que l'on ait *« bien conscience des acquis dus aux vingt premiers mois de gouvernement de la gauche »*, et que l'on ne me dise pas *« au mépris de toute réalité : « rien n'a changé »*, ou pis encore : *« ça s'est aggravé »*. Le secrétaire général a énuméré les acquis de la politique menée depuis 1981. *« Quel que soit le tintamarre des Chirac, des Giscard et des Barre*, a-t-il déclaré, *les Français ne peuvent manquer de se dire : tous comptes faits, avec la gauche, on y gagne ! »*

Selon M. Marchais, les forces de droite, tout en réclamant des élections législatives anticipées, *« ne se font pas trop d'illusions : elles savent bien*, a-t-il dit, *que le président de la République est élu pour sept ans et l'Assemblée nationale pour cinq. C'est pourquoi, faute de pouvoir renverser le gouvernement, elles pèsent de tout leur poids pour tenter de l'empêcher de garder le cap. Elles voudraient parvenir à infléchir son action pour l'éloigner de la politique que les Français ont choisie et qui a été engagée depuis, pour lui faire reprendre les sentiers battus de l'austérité qui, hier, nous ont conduits à la situation désastreuse qu'on connaît. Un tel infléchissement présenterait un double avantage pour la droite : non seulement il favoriserait le grand capital, mais il lui permettrait aussi d'accuser le gouvernement de gauche de « régression sociale »*.

Le secrétaire général a expliqué à ce sujet : *« Naturellement, nous avons aussi, nous, communistes, le souci d'une gestion saine et rigoureuse. Il faut, à l'évidence, veiller à la préservation des moyens de l'investissement, à la solidité de notre appareil productif en tenant compte des contraintes environnantes. Ce qui suppose de permettre à la France d'avancer dans la voie originale qu'elle a choisie, comme elle le fait depuis vingt mois.*

« Mais si on entend par « rigueur », a poursuivi M. Marchais, *une politique de retour au passé, prônant la réduction de la consommation et la croissance zéro ou négative, nous disons fermement : non. Car cette politique-là, la France l'a subie hier : c'est elle qui l'a conduite au fond du gouffre. Et nous en voyons les effets aujourd'hui dans les pays qui nous entourent. Avec ces recettes-là, le chômage vient d'augmenter de 50 % en dix-huit mois aux Etats-Unis, et il atteint aujourd'hui douze millions de personnes ; en Allemagne de l'Ouest, il a progressé de 40 % en onze mois et a franchi le cap des deux millions ; en Grande-Bretagne, il dépasse les trois millions. Les apprentis sorciers de l'austérité ont fait trop de mal à notre pays, et les partis de la majorité ont bien raison de les dénoncer. »*

M. MARCHELLI (C.G.C.) : une attitude « démagogique » et « scandaleuse ».

M. Paul Marchelli, délégué général de la Confédération française de l'encadrement C.G.C., a réagi violemment dans un communiqué, le 1er février, aux propos tenus la veille par M. Maire, secrétaire général de la C.F.D.T.

« Décidément, nous vivons dans un monde à l'envers, a déclaré M. Marchelli. *Que le numéro un de la C.F.D.T. se permette d'être le porte-parole du gouvernement en préconisant un second plan de rigueur, après que son organisation eut tout mis en œuvre pendant des semaines pour faire perdre la fabrication de dizaines de milliers de véhicules chez Renault, relève d'une attitude démagogique scandaleuse. » « Qui va payer les pertes de l'entreprise nationalisée Renault, sinon le contribuable ?* s'interroge M. Marchelli. *Le personnel d'encadrement de France en a assez des donneurs de leçons, qu'ils soient ministres ou syndicalistes, car les uns passent leur temps à se tromper et les autres à mettre la pagaille partout et ce sont toujours les mêmes qui paient. »*

● *M. Bernard Pons*, secrétaire général du R.P.R. : *« Les déclarations, d'ailleurs courageuses, de M. Edmond Maire à la sortie de son entretien avec le président de la République, confirment la gravité de la situation économique et sociale, et donc les analyses que fait actuellement l'opposition.*

« Alors que le premier ministre et le gouvernement s'efforcent depuis quelques jours de nier cette situation, ces déclarations, en soulignant la nécessité d'un nouveau plan de redressement, démontrent à l'évidence l'échec du plan précédent.

« Les propositions de M. Edmond Maire révèlent enfin qu'un plan d'austérité est en préparation pour le lendemain des élections municipales, ce qui est actuellement soigneusement caché aux Français par le gouvernement. »

● *M. Marcel Debarge*, membre du secrétariat national du P.S., nous a déclaré : *« Il y a actuellement une mobilisation de l'électorat de gauche face aux menaces de la droite, face aux menaces de régression sociale. Il est donc souhaitable d'épauler la politique menée par le gouvernement et qui fait prendre conscience aux Français de la nécessité de se mobiliser. Je suis pour tout ce qui contribue à cette mobilisation. On oublie un peu trop le bilan positif de l'action du gouvernement. Elle consiste certes à mener une politique de rigueur, mais aussi une politique de solidarité et de plus grande justice sociale. »*

AUX ASSISES NATIONALES DE MONTPELLIER

Le Recours appelle les rapatriés à sanctionner les parlementaires qui avaient refusé la reconstitution de carrière des généraux de l'O.A.S.

De notre correspondant

Montpellier. — Les élections municipales de mars et la situation des rapatriés d'Afrique du Nord en Corse sont les premières préoccupations de la Confédération du Recours (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés), qui, sous la présidence de M. Guy Forzy, rassemble une vingtaine d'associations de rapatriés et vient de réunir ses assises nationales à Montpellier, en présence d'un millier de « pieds noirs » et de Français de confession musulmane.

Le Recours accorde un *satisfecit* d'ensemble au gouvernement, mais un soutien nuancé pour les élections municipales, dont il déplore *« l'excessive politisation »*.

Dans une motion présentée par son porte-parole, M. Jacques Roseau, et approuvée à l'unanimité, samedi 29 janvier, le Recours déclare qu'il souhaite *« s'en tenir en toute indépendance à son rôle de défenseur, tant au plan moral que matériel, de la communauté rapatriée »*. Il rappelle *« aux millions d'électeurs « pieds noirs » et français musulmans que l'actuel gouvernement, sous l'autorité du président de la Répubique, a véritablement apporté un certain nombre de solutions sérieuses à divers problèmes, dont l'amnistie totale demeurera le signe le plus éclatant »*.

Néanmoins, le Recours, *« partageant l'amertume de la quasi-totalité des rapatriés après l'attitude de nombreux parlementaires opposés au geste de réconciliation nationale du président de la République »*, invite les rapatriés à se déterminer *« en fontion du comportement et de la loyauté des candidats »*. Cette position conduit le Recours à sanctionner les candidats hostiles à la reconstitution de carrière des généraux de l'O.A.S. et, tout particulièrement, les communistes et les « gaullistes historiques ». Il précise que la seule formation politique à avoir voté intégralement le projet de loi, tant à l'Assemblée nationale qu'au Sénat est le Mouvement des radicaux de gauche, lesquels *« méritent ainsi le soutien des électeurs rapatriés dès lors qu'ils conduisent une liste »*.

M. Roseau a cité plusieurs villes dans lesquelles le Recours entend démontrer l'importance de son soutien ou de son opposition. La motion appelle les rapatriés à sanctionner, pour l'U.D.F., M. Joussains à Aix-en-Provence ; pour le P.S., M. Gallo à Nice ; M. Goux à Bandol ; pour le P.C.F., M. Paul Balmigère à Béziers ; pour le R.P.R., M. Aubert à Menton et M. Santoni à Marseille. Le Recours, en revanche, appelle à soutenir plusieurs candidats du P.S. : M. Labarrère à Pau, M. Gouze à Marmande, M. Frêche à Montpellier et M. Duffaut à Avignon, la candidate U.D.F., Mme Moreau, à Mandelieu et M. Jean-Michel Baylet (M.R.G.) à Valence-d'Agen.

M. Henri Bruna a souligné, pour sa part, la gravité de la situation en Corse, où résident quinze mille rapatriés. *« Si des activistes minoritaires*, a-t-il déclaré, *devaient faire que nos compatriotes soient entraînés vers de nouvelles ruines et un nouvel exode, le soutien aux hommes politiques serait totalement revu. »*

ROGER BÉCRIAUX.

POLITIQUE

LES NOUVEAUX MAIRES DE MARS

Une avancée de la démocratie locale

Des urnes sortiront au soir du 13 mars non seulement des nouveaux conseillers municipaux et des nouveaux maires, aux marches d'un nouveau mandat, mais aussi des maires nouveaux. Par rapport à ceux qui, sous le buste de Marianne, occupaient les mêmes fonctions en 1977, voire avant le 10 mai 1981, les magistrats qui auront en charge les communes à partir de la mi-mars seront des hommes et des femmes investis de fonctions, de responsabilités, d'un statut, de pouvoirs complètement nouveaux dans l'édifice institutionnel du pays. A ce titre, on peut dire que les maires de mars 1983 inaugureront une nouvelle étape de la démocratie locale.

Et ce, cent ans presque jour pour jour après la grande loi de 1884 qui, pour la première fois, donnait un statut et des règles de fonctionnement aux communes.

Depuis dix-huit mois, les choses n'ont en effet pas traîné au chapitre de la décentralisation. Les choses ? *Au moins les lois, les décrets, les circulaires.* Et s'il est vrai qu'on ne change ni les institutions ni les mœurs seulement avec des textes, il fallait bien commencer par là dans la mesure où la loi, en France, a toujours servi de préalable juridique indispensable à toute réforme en profondeur.

L'ensemble des collectivités locales (communes, départements, régions) a senti passer le souffle des réformes, mais le maire en est probablement le principal bénéficiaire... ou la victime désignée, selon le point de vue qu'on porte sur la décentralisation et la « débureaucratisation » de l'appareil d'Etat.

C'est la loi du 2 mars 1982 intitulée « Droits et libertés des communes, départements et régions » — texte de référence préparé, discuté, voté, promulgué puis explicité à un *train d'enfer par la volonté de* MM. Mauroy et Defferre — qui compose le noyau dur du « maire nouveau » de 1983 par rapport au maire de 1977, date des dernières élections municipales. Toutefois, le régime d'avant mai 1981 avait accompli une partie du travail de réforme et de modernisation du *statut* des maires. C'est au compte du gouvernement de M. Barre qu'il faut mettre le lancement de la réforme des collectivités locales (certes beaucoup plus prudente que celle de son successeur) touchant pour l'essentiel le domaine des finances. Ainsi, ont été globalisés et regroupés les concours de l'Etat aux communes (dotation globale de fonctionnement, D.G.F.), ce qui a clarifié et simplifié les rapports entre les deux partenaires. Le maire connaît en temps utile la somme qu'il pourra inscrire à son budget au titre de la D.G.F. et il l'affectera comme bon lui semble. Il ne va plus faire la quête auprès d'une multitude d'organismes ou de ministères. Progressivement, le même système va entrer en vigueur pour la dotation globale d'équipement (D.G.E.), remplaçant les subventions ponctuelles des ministères — qui pour l'école, qui pour le remembrement, qui pour l'hospice ou la piscine — délivrées un peu « à la tête du client ». Le maire quêteur, tireur de sonnettes ministérielles, c'est (presque) fini.

De même, et c'est encore à mettre *au crédit de l'avant 10 mai 1981*, les maires ont acquis une plus grande liberté en matière fiscale puisqu'ils peuvent — avec leur conseil municipal — fixer eux-mêmes les taux des quatre impôts locaux directs qu'ils perçoivent : taxe d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti, taxe *professionnelle (ancienne patente)*.

De la sorte, chaque commune est en mesure de définir et d'appliquer, en partie au moins, une stratégie financière. L'autonomie, la liberté, ne sont pas des vains mots. On peut ici construire des piscines, là préférer gonfler le patrimoine des réserves foncières ou multiplier les subventions aux associations, ou encore juger prioritaire l'usine d'incinération des ordures.

Mais la liberté restait relativement illusoire tant que n'était pas levée l'hypothèque des tutelles juridiques, politiques et techniques. La loi du 2 mars 1982 enlève au préfet, commissaire de la République, le pouvoir d'exercer la tutelle de l'Etat sur les décisions des communes, des conseils généraux, des régions. Tout se passait auparavant comme dans une famille : l'enfant — le maire — devait demander au père — le préfet — l'autorisation de faire ceci ou cela. Désormais, le maire est un adulte. Il agit comme il l'entend. Mais si ses actes se révèlent contraires à la législation ou aux règles financières en vigueur, le maire pourra être rappelé à l'ordre — à l'initiative du commissaire de la République — par le tribunal administratif ou la chambre régionale des comptes. Le contrôle *a priori* par le pouvoir politique est remplacé par l'éventuelle sanction *a posteriori* par le discernement des juges. Qui contestera dès lors que la plage de liberté des maires s'en trouve considérablement élargie ? Mais — corollaire logique — le maire ne pourra plus brandir devant ses administrés l'alibi — ou l'excuse — de la tutelle préfectorale et sous-préfectorale. On gagne du temps et les décisions gagnent en clarté. La responsabilité n'est plus anonyme et l'on coupe au plus court dans les circuits administratifs et le cheminement de bureau en bureau.

Economie oblige

Elargissement des responsabilités, élargissement des compétences et des pouvoirs. Mais les activités traditionnelles demeurent, en matière de police, de stationnement, de circulation par exemple. Les choses vont beaucoup changer en revanche dans le secteur de l'urbanisme et du cadre de vie. Le maire délivrera le permis de construire, ou le refusera au nom de la commune en assumant lui-même les éventuelles conséquences contentieuses.

Le maire aura, grâce à la loi du 7 janvier 1983 sur le premier train de répartition des compétences, des pouvoirs très larges pour l'aménagement du territoire, l'emploi, les activités industrielles, l'exportation. Même si l'industrie doit rester le métier des industriels et la gestion communale celui des maires, la crise économique actuelle oblige les maires des communes à se préoccuper au premier chef des problèmes d'emploi dans leur localité. Comment imaginer que le maire de Thionville puisse rester à l'écart de ce qui se passe chez lui lorsque la sidérurgie licencie des milliers de métallos ? Et le maire de Boulogne-sur-Mer, si d'aventure le hareng venait à ne plus se vendre ?

De plus en plus les budgets communaux sont appelés non seulement à *aider socialement des familles* dans une passe difficile, mais aussi à construire des usines-relais louées à un industriel qui fait ses premiers pas, à apporter leur garantie à un emprunt, à favoriser la création d'une zone industrielle, à promouvoir le commerce extérieur. Lorient, port de pêche, *noue des liens* avec Annaba, Marseille avec Alger, ce qui va bien au-delà des traditionnels jumelages. Cholet met au point une véritable politique industrielle ou des métiers de la mode.

Il faut donc que les maires nouveaux constituent autour d'eux non seulement un noyau de collaborateurs politiques (la mode des cabinets, des chargés de mission fait recette), mais aussi une équipe de collaborateurs techniciens rompus aux disciplines de l'économie moderne. Pivots de ces équipes, les secrétaires généraux des villes sont appelés à jouer un rôle grandissant. Mais c'est toute la fonction publique communale qui est en cours de mutation, depuis le *commis jusqu'à l'ingénieur*, depuis le garde champêtre jusqu'au secrétaire général. Dans le projet de loi qui doit être discuté au printemps au Parlement, il est prévu précisément de créer une fonction publique locale calquée sur celle de l'Etat, avec les mêmes droits, les *mêmes garanties, la même attractivité.*

Les maires eux-mêmes veulent et ont besoin d'un statut. Faudra-t-il considérer leur fonction toujours plus prenante comme un métier à plein temps qui mérite salaire, retraite, congés ou comme une œuvre de bénévolat ? *Une femme ou un* homme dévoué peuvent-ils à la fois être maire, conseiller général, parlementaire, voire député européen, sans parler de la présidence de l'hôpital, de l'office d'H.L.M. ou de la société d'équipement touristique ? Un trop grand cumul des mandats électifs ne risque-t-il pas de transférer, dans les faits, le pouvoir aux techniciens ?

Autant de questions que tous les gouvernements — et déjà avant celui de M. Mauroy — ont posées sans pouvoir, sans vouloir y apporter une réponse. C'est pourtant la question essentielle de l'exercice du pouvoir — et plus exactement des contre — pouvoirs locaux face à la puissance d'Etat — qui est au cœur du débat.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

Interdit d'interdire

Parler de la suppression des tutelles préfectorales comme le prévoit la loi du 2 mars 1982, c'est parler concrètement de l'abrogation de certaines dispositions législatives qui entravaient la liberté d'action des maires. Désormais, on peut dire, dans une formule imagée, qu'il est « interdit au préfet commissaire de la République d'interdire ou d'obliger ». Voilà quelques exemples d'articles du code des *communes supprimés :*

— Abrogation des dispositions permettant au préfet de déclarer démissionnaires d'office les membres du conseil municipal ayant manqué à trois convocations successives du conseil municipal ;

— Abrogation de l'obligation de notifier dans les vingt-quatre heures au sous-préfet les nominations des maires et adjoints ;

— Abrogation des dispositions soumettant à approbation les décisions relatives aux foires et marchés ;

— Abrogation des dispositions donnant au préfet compétence pour révoquer les gardes champêtres et les agents de police municipale ;

— Désormais les marchés et les adjudications des communes ne sont plus soumis à approbation ;

— Les cahiers des charges-types pour les concessions et les affermages d'eau, par exemple, et les règlements-types pour les régies sont supprimés. Leur sont substitués des « modèles » purement indicatifs ;

— Les tarifs des droits pour le dépôt et pour l'incinération des corps dans les communes où sont installées des chambres funéraires ne sont plus soumis à l'approbation prefectorale.

Trente-six mille quatre cent vingt-deux parties prenantes...

Est-ce un bien, est-ce un mal ? La démocratie y gagne-t-elle au détriment de l'efficacité ? Toujours est-il que la France est le pays d'Europe où l'émiettement communal est le plus marqué : 36 394 communes en 1975... 36 422 en 1982.

Pourtant, au-delà de ces chiffres bruts, la coopération communale présente des formes diverses qui commandent la vie quotidienne, la gestion, le fonctionnement des services de nombreuses villes et villages. Neuf communautés urbaines (252 communes) regroupent 4,017 millions d'habitants. On dénombre (1) 147 districts (1 284 communes et 5,445 millions d'habitants) et 1 980 syndicats à vocation multiple, SYVOM (19 157 communes, 20,324 millions d'habitants).

Nombreux petits

Les communautés urbaines (qui ont de larges compétences dans les domaines de l'urbanisme, des transports, des constructions scolaires, de l'assainissement) intéressent autant des villes moyennes (Cherbourg et sa banlieue) que des grandes métropoles (Lyon et 54 communes, Lille et 86 communes), tandis que le Pas-de-Calais et le Territoire de Belfort sont les départements où les districts rencontrent le plus « franc succès » auprès des maires.

Selon des indications tirées du recensement de 1975 (celui de 1982 n'a pas pu être encore exploité de façon précise), 72 % des communes ont moins de 700 habitants et 90 % ont moins de 2 000 habitants. Les villes de plus de 50 000 habitants ne constituent que 0,3 % du total.

Les petites communes ne peuvent *évidemment pas « s'offrir »* les services de cadres et de techniciens de haut niveau, supérieur au baccalauréat, qu'on appelle « agents de cadre A ». Les villages de moins de 2 000 habitants ont 0,3 % de cadres parmi leurs agents communaux, mais les grandes villes de 80 000 à 150 000 habitants en ont 5,8 %.

Pour sa part, Paris emploie 40 000 fonctionnaires, dont des administrateurs du niveau de l'Ecole nationale d'administration.

...220 milliards en jeu

Les communes gèrent des sommes considérables. En 1982, les villes (et leur groupement) auront dépensé quelque 220 milliards de francs (+ 2,8 % en francs constants par rapport à 1981). Une augmentation due à l'accroissement des charges du personnel liées au relèvement des bas salaires et à la reprise de l'embauche au second semestre 1981, à l'alourdissement des frais financiers, et aussi à une certaine relance des investissements.

En 1982, pour la deuxième année consécutive, les conseils municipaux ont fixé eux-mêmes les taux des quatre impôts locaux directs, qui ont rapporté 61,1 milliards (+ 19 % par rapport à 1981). C'est le foncier bâti dont le produit a le plus augmenté : + 20,8 %.

Mais on relève des différences considérables, selon les régions et selon la taille des communes. Ainsi, les comunes d'Ile-de-France, de Provence-Alpes-Côte d'Azur, du Centre, de Haute-Normandie ont voté en moyenne des impôts directs importants (1 032 à 1 470 F par habitant), alors que les villes de Corse, d'Aquitaine, de Lorraine étaient beaucoup plus modestes (472 à 746 F).

De même, le rapport entre les petites communes de Franche-Comté et les grandes villes de Rhône-Alpes va de 3 à 15.

En 1983, les communes devraient bénéficier de dotations spéciales versées par l'Etat au titre du logement des instituteurs (2,1 milliards) et des dépenses de justice. D'autre part, le fonds de compensation de la T.V.A. (pour rembourser les collectivités locales qui payent la T.V.A. sur leurs dépenses d'équipement) s'élèvera à 8,078 milliards (+ 11,5 % par rapport à 1982).

Enfin, pour la première fois en 1983, est créée la dotation globale d'équipement (D.G.E.) qui a vocation, d'ici à 1985, de regrouper progressivement toutes les subventions jusqu'alors accordées par l'Etat, opération par opération.

(1) Au premier janvier 1980.

(Dessin de PLANTU.)

Consultation miniature

Sainte-Hélène en Lozère : quarante-quatre électeurs

De notre correspondant

Mende. — Au détour d'un virage apparaissent quelques solides bâtisses aux murs de pierre avec des toits d'ardoise d'un gris bleuté, à l'architecture superbe, semblables aux carènes des navires. Dans la vallée du Lot, entouré de vergers de pommiers, le village de Sainte-Hélène (Lozère) a fière allure mais il paraît être atteint d'une sorte de léthargie hivernale : rues désertes, maisons aux volets clos, regards furtifs derrière les fenêtres.

Dans le département le moins peuplé de France (1), Sainte-Hélène, à treize kilomètres de Mende, est devenue aujourd'hui la commune lozérienne qui compte le moins d'électeurs : quarante inscrits pour la consultation cantonale de l'an dernier.

Quelle allure prend la campagne municipale dans cette localité durement frappée par l'exode ? « *Depuis des décennies, il n'y a qu'une seule liste. Pour en faire deux, il faudrait prendre... les enfants* », dit en souriant Pierre Boiral, soixante-quinze ans. Il a abandonné ses fonctions de maire en 1971 pour des raisons de santé, mais reste membre du conseil municipal depuis... 1945. « *Cette année*, confie-t-il, *je souhaitais ne pas me représenter mais je vais être contraint de figurer une nouvelle fois sur la liste unique faute de candidats en nombre suffisant. On est conseiller municipal de père en fils et pratiquement toutes les familles sont représentées.* »

Sainte-Hélène reste résolument à l'écart du « marketing politique » : pas de tournée électorale ou de campagne d'affichage, aucun graffiti sur les murs. « *Ici, tous les habitants se connaissent. Les gens ne comprendraient pas qu'on utilise ces moyens traditionnels de propagande. A Mende, cette année, pour la première fois un candidat se sert d'immenses panneaux publicitaires afin de vanter ses mérites. Les électeurs n'apprécient guère et parlent de gaspillage* », affirme un agriculteur qui évoque avec nostalgie les élections d'autrefois : « *On se retrouvait au café et tous les candidats payaient leur tournée. Maintenant c'est fini. Les trois bistrots du village ont dû fermer leurs portes* ».

Sainte-Hélène a successivement perdu son instituteur puis son curé. Sa population est tombée de 214 habitants à la fin du dix-neuvième siècle à 44 lors du dernier recensement, l'année passée.

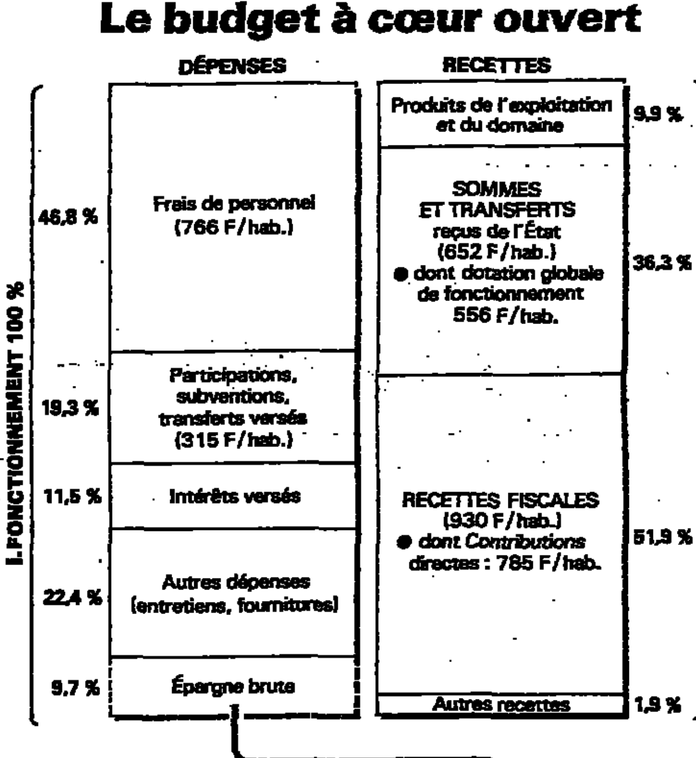
Les finances communales s'en ressentent : un budget annuel de 67 000 F dont la moitié des recettes provient du versement de la taxe professionnelle par E.D.F. qui dispose d'installations hydro-électriques sur le territoire de la commune.

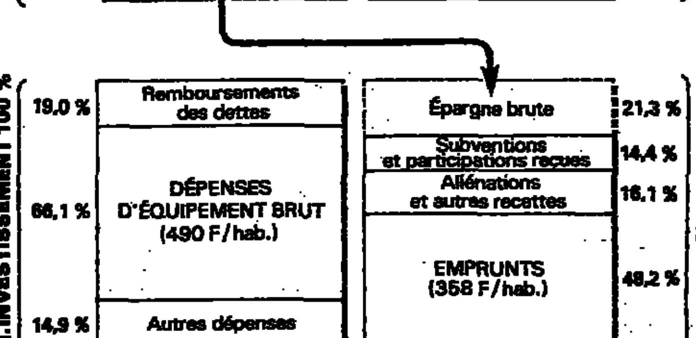
Le maire, M. Guy Peytavin, quarante-deux ans, est aidé par une secrétaire de mairie qui vient y travailler une heure par jour. La politisation de la campagne ? « *Au conseil municipal, nous n'abordons jamais de thèmes politiques. Je n'adhère à aucune formation et j'ai besoin de tout le monde.* »

JEAN-MARC GILLY.

(1) 74 274 habitants.

Le budget à cœur ouvert





Comme celui de l'État, d'une entreprise, d'une famille, le budget d'une commune se décompose en dépenses et en recettes. Si les recettes sont plus importantes que les dépenses, la commune dégage une « épargne brute ». Le budget communal est divisé en deux sections : le fonctionnement et l'investissement. Nous publions ci-dessus un schéma qui illustre la structure des budgets (fonctionnement, investissement), en dépenses et en recettes, des communes de plus de 10 000 habitants (sauf Paris), pour la dernière année de référence : 1979.

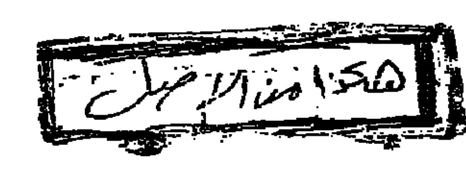
LES AGRICULTEURS SE TAILLENT LA PART DU LION

Voici la répartition par catégorie socio-professionnelle des maires*

1. Agriculteurs et salariés agricoles	14 611	40,2 %
2. Chefs d'entreprise	4 659	12,8 %
dont : – dirigeants de sociétés	1 230	3,4 %
– commerçants et artisans	2 799	7,7 %
– autres	630	1,7 %
3. Salariés du secteur privé	4 721	13,0 %
dont : – cadres	1 358	3,7 %
– employés	1 041	2,9 %
– ouvriers	833	2,3 %
– autres	1 489	4,1 %
4. Professions libérales	1 966	5,4 %
dont : – médecins	637	1,8 %
5. Enseignants	2 547	7,0 %
6. Fonctionnaires	1 158	3,2 %
7. Salariés des entreprises publiques	571	1,5 %
8. Retraités	5 049	13,9 %
9. Divers	1 095	3,0 %
TOTAL	36 377	100,0 %

* *Situation en octobre 1980.*
Source : ministère de l'intérieur.

● *M. Henri Duffaut (P.S.)*, maire d'Avignon, s'estimant diffamé par l'hebdomadaire « *Minute* », a décidé de porter plainte. Un article paru le samedi 29 janvier sur sa fortune personnelle indiquait que M. Duffaut possédait appartements, villas, terres, hôtel en Suisse. Pour M. Duffaut, « *cette campagne s'apparente à celle de 1968 où, par tracts, mon adversaire malveillant prétendait que je venais de fêter mon premier milliard* ». Il déclare en outre : « *Je ne saurais accepter la bassesse de cette propagande méprisable. Les Avignonnais ne comprendraient pas que je ne réagisse pas.* » — (Corresp.)



Le Monde

société

ÉDUCATION

EN GRÈVE DEPUIS LE 14 JANVIER

Les étudiants de Censier manifestent pour protester contre la suppression de treize mille heures supplémentaires

Quelque six cents étudiants ont manifesté, mardi 1er février, dans les rues de Paris, du centre universitaire Censier (Paris-III) au ministère du budget. En grève depuis le 14 janvier pour protester contre la suppression de treize mille heures complémentaires qui risquent, selon eux, d'entraîner un arrêt des cours de langues *« faute d'argent pour payer les profs »*, les étudiants ont défilé en scandant : *« Des crédits pour nos universités »*, rejoints par quelques étudiants de l'université de Paris-X Nanterre, qui estiment, eux aussi, leur établissement menacé par la réduction, pour l'année 1982-1983, des crédits nécessaires à la rétribution de certains enseignants.

Des représentants des deux syndicats qui se réclament de l'UNEF, participaient au défilé. Les enseignants étaient peu nombreux bien que le conseil de l'université de Paris-III ait décidé *« un arrêt des enseignements de 13 heures à 18 heures pour permettre la participation de tous à la manifestation »*.

Pour les responsables du comité d'action des étudiants de Paris-III, qui refusent toute étiquette politique, *« il faut obtenir le rétablissement des crédits alloués les années précédentes »* (le Monde du 21 janvier). Ils estiment que *« l'État doit payer »* ; c'est pourquoi ils ont décidé de terminer leur manifestation devant les locaux du ministère du budget. Vers 16 h 30, quelques incidents brefs ont opposé des étudiants aux forces de police qui tentaient de maintenir la circulation automobile rue de Rivoli.

« Paris-III, c'est un cas, c'est même le cas où toutes les raisons de déficit sont accumulées », explique Mme Danièle Blondel, directeur des enseignements supérieurs au ministère de l'éducation nationale. Elle répond ainsi aux étudiants du centre universitaire Censier qui manifestent et poursuivent la grève des cours. C'est aussi une réplique au président et au conseil d'université qui soutiennent le mouvement des étudiants.

Lors de la rentrée universitaire, le ministère de l'éducation nationale a dû financer de nouvelles habilitations – *« à finalité professionnelle »* précise Mme Blondel – et titulariser quatre cents vacataires de l'enseignement supérieur, ce qui a entraîné une réduction du nombre des heures supplémentaires attribuées aux universités. Parallèlement, le ministère décidait de calculer le potentiel d'enseignement des universitaires sur trente-deux semaines. Les professeurs avaient ainsi la possibilité de dispenser plus d'heures de cours par an, sans que les présidents d'université aient un quelconque moyen d'imposer ce nouvel horaire.

Après quelques difficultés au moment de la rentrée universitaire (*le Monde* du 16 octobre 1982), les responsables de la gestion des établissements ont réorganisé des cursus et aménagé les enseignements pour ne pas nuire aux étudiants. A Paris-III, le conseil d'université n'a pas voulu modifier la situation antérieure.

Le potentiel d'heures complémentaires initialement attribué, explique son président, M. Henri Béhar, est presque épuisé et les deux mille heures supplémentaires accordées le 13 janvier dernier lors d'une réunion au ministère de l'éducation nationale ne suffisent pas : *« Les autres années, nous savions convaincre et nous obtenions toujours des moyens supplémentaires »*, ajoute M. Béhar. Paris-III est une université où se dispense principalement un enseignement de langues, les unes dites « majoritaires » attirant beaucoup d'étudiants, les autres à faible public, mais mobilisant de nombreux enseignants : *« dans la plupart des cas, les regroupements sont impossibles à opérer »*, dit M. Béhard qui insiste aussi sur les choix pédagogiques de l'université.

Provocation

Puisque ses enseignants préfèrent les travaux dirigés aux cours magistraux, l'université doit payer plus d'heures complémentaires. D'autre part, les enseignements de théâtre, de cinéma et de communication, rappelle le président, exigent, par nature, l'intervention de spécialistes extérieurs à l'université, payés par vacations. L'intégration de vingt-cinq vacataires sur postes d'assistants à la dernière rentrée ne suffit pas à combler le déficit.

Les responsables du ministère de l'éducation nationale ne se laissent pas convaincre. M. Georges Dupuy, conseiller technique au cabinet du ministre, et Mme Blondel reconnaissent que *« Paris-III a accumulé les problèmes »*, et qu'effectivement la dotation globale d'heures complémentaires a été diminuée de 43 %. Mais, explique Mme Blondel, *« le président de Paris-III a réparti la pénurie de manière proportionnelle, ce que nous avions essayé d'éviter au plan national en tenant compte des spécificités des universités »*.

Certains départements disposent de peu de postes d'enseignement et vivent grâce à des vacations. Les leur enlever tient de la *« provocation »*, selon Mme Blondel. *« Supprimer deux cents heures à l'Institut d'études théâtrales n'améliore pas sensiblement le fonctionnement des grosses unités d'enseignement et de recherche (U.E.R.) et asphyxie l'enseignement du théâtre »*, explique-t-elle, en reprochant à M. Behar d'avoir *« poussé les étudiants à la rue »*. La dotation accordée le 13 janvier rétablit environ deux mille heures pour les « petits cursus ». Mais le ministère demande aujourd'hui aux autres départements de revoir la répartition des unités de valeur (U.V.), de remettre en cause certaines pratiques pédagogiques, de réfléchir à d'éventuels regroupements, enfin rappelle qu'il n'introduira pas dans son calcul le refus par les professeurs du nouveau mode de calcul des horaires.

Le conflit est ouvert et chacun reste sur ses positions. La menace d'arrêt des cours pèse : *« L'arme absolue »*, disent les responsables du ministère qui préféreraient une *« solution raisonnable »* pour *« débloquer la situation »*. Mais ils insistent : *« Nous n'avons plus d'argent, et les universités avaient été prévenues de ce qui les attendait dès le mois d'août puis à nouveau au début du mois de septembre. »*

N. G.

LA RÉFORME DES COLLÈGES

Prudence et appel au volontariat

M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, a présenté, le 1er février, les conclusions que lui a inspirées le rapport de M. Louis Legrand *« pour un collège démocratique »* (le Monde du 2 février).

Pour s'être « frotté » plusieurs fois à l'histoire politique de ce pays, M. Alain Savary sait tirer les leçons de l'expérience. Même lorsqu'il ne s'agit pas directement de la sienne. De la quarantaine de réformes avortées, mal expliquées, mal appliquées, en un mot ratées par ses prédécesseurs depuis la libération, M. Savary a retenu que, dans le domaine de l'éducation nationale, rien ne sert de se précipiter. Il n'a pas eu, sur ce point, à forcer son tempérament déjà enclin à la prudence, à la rigueur.

Pour lui, la transformation du système éducatif ne peut être que progressive (c'est une affaire de *« générations »*) et ne se fera qu'avec l'adhésion des *« acteurs »* que sont les enseignants dont on connaît, d'autre part, la force de résistance au changement. Economiquement, en outre, la moindre mesure nouvelle intéressant la population scolaire et universitaire est d'un coût très lourd pour la nation qui n'en récolte les fruits, s'il y en a, qu'à long terme. Autre bonne raison d'y réfléchir à deux fois. C'est en définitive *« ne pas perdre le sens des réalités »*, selon l'expression de M. Savary.

Dans une première étape, il s'agira d'informer tous les enseignants des collèges, d'organiser la discussion, la réflexion, la concertation, non seulement sur les propositions du rapport Legrand (*le Monde* du 7 janvier), mais aussi sur ce que le ministre en a retenu, refusé ou gardé pour des jours meilleurs. *« Ce que je propose*, a affirmé M. Savary, *je le fais avec conviction car je crois que c'est la solution. »* C'est sur cette base qu'il lance un appel au volontariat, ou, plus exactement, à la mobilisation des enseignants dans les établissements. Si cet appel n'est pas entendu, les premières applications de la réforme s'en trouveront évidemment limitées d'autant.

Le système scolaire, aime à répéter le ministre, est d'abord fait pour les élèves, mais rien ne changera sans les enseignants. Pourtant, M. Savary n'est pas *« inquiet de l'inquiétude »* de ces derniers Conviction, optimisme naturel ou habileté politique d'un ministre qui joue, sans doute, sur toute la gamme ? M. Savary s'affirme, en effet, convaincu que les propositions qu'il a retenues amélioreront les conditions de travail des enseignants et auront, au fur à mesure de leur application par équipes volontaires, un effet d'entraînement. En outre, il affirme clairement qu'il ne retient pas les suggestions du rapport sur lesquelles s'étaient cristallisées les crispations : d'une part la redéfinition du service hebdomadaire des enseignants décompté en seize heures d'enseignement, trois heures de concertation et trois heures de tutorat (*« Il n'appartenait pas à la commission de régler cette affaire. »*) ; d'autre part, le choix du tuteur par les élèves.

Ne pas codifier l'ensemble des heures de travail des enseignants ne signifie pas pour autant *« abandonner les notions de concertation et de tutorat »*. *« C'est un ensemble complexe mais c'est un tout, les actions proposées sont interdépendantes. »* Ce n'est pas non plus renoncer à harmoniser la situation des différents personnels enseignants des collèges.

Ce point fera, notamment, l'objet de discussions qui commenceront dès la semaine prochaine. Discussions à l'échelon national avec les responsables syndicaux, mais aussi, certes, avec prudence et méthode, « conversations » décentralisées dans les établissements, qui pourront réorganiser les séquences, les contenus et les programmes. Ainsi, laisse entendre M. Savary, de subtils calculs d'horaires sont-ils possibles, ne serait-ce que pour limiter le coût de l'opération.

Le ministre, semble-t-il, n'a donc pas abattu toutes ses cartes, d'autant plus qu'une partie d'entre elles sont entre les mains des enseignants, *« acteurs »* et non pas *« simples exécutants »* de la rénovation. Il joue en diplomate, même si à l'horizon 1984, qu'il s'est fixé pour commencer la mise en œuvre de la réforme des collèges, M. Savary n'est pas maître de tout le jeu, en particulier des contraintes budgétaires, de la volonté du gouvernement et du président de la République.

CATHERINE ARDITTI.

DES ENFANTS DANS LES ALLÉES D'EXPOLANGUES

Pour quelques mots de coréen...

M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, a visité, mardi 1er février, les stands d'Expolangues au Grand Palais, à Paris. Le ministre, qui était accompagné de M. Romain Gaignard, directeur de la coopération et des relations internationales, et de M. René Girard, chargé du rapport sur les langues vivantes par le ministère de l'éducation nationale, s'est fait présenter le stand du ministère. Expolangues fermait ses portes mardi soir.

Les élèves du lycée de Plaisir (Yvelines) s'agglutinent autour des écrans de micro-ordinateurs. On entend des rires. *« Mets A, pas D, ça y est, on a tout faux. » « Voici le temps des micro-mioches »*, commente satisfait le vendeur de disquettes de langues. Le professeur, derrière ses élèves, aimerait un peu plus d'attention, un peu moins d'évident plaisir à aller très vite, à faire des fautes. Mais c'est cela qui amuse les enfants : voir le *« listing »* se dérouler. C'est une course de vitesse, plutôt qu'un test d'anglais. *« Enfin, pour une fois qu'ils font de l'anglais dans la joie, on ne va pas faire la fine bouche »*, dit l'enseignant, visiblement en proie à des sentiments partagés. Du côté des élèves, un seul cri : *« Ah, si on avait ça au lycée ! »*

La classe repart dans les allées sages du Grand Palais. Expolangues, c'est des kilos de prospectus, de dépliants hétéroclites que les élèves entassent dans les sacs en plastique, pêle-mêle, sans regarder. *« Une vraie boulimie de papier »*, dit l'animatrice du stand des Amis de Sèvres, qui a vu partir en quelques heures toutes ses brochures sur la communication interculturelle.

C'est une foire sérieuse. La musique du stand portugais effleure à peine l'allée centrale. Beaucoup de monde pourtant, seize mille visiteurs en trois jours, pour les deux cents exposants réunis par M. Jean-Pierre Van Deth, président d'Expolangues. *« C'était un pari, il est réussi*, dit-il. *Les gens sont venus s'informer et les débats ont fait salle comble. Nous savons maintenant que nous recommencerons l'an prochain. »*

Drôle de mélange. Foire commerciale et lieu d'échanges culturels, à la fois. Cela donne une cacophonie de slogans, une petite guerre des panneaux. *« Be informed by Teletel »*, conseille l'un. *« On parle une langue avec son oreille*, affirme l'autre, *chacun sa méthode, plus rapide et plus douce que celle d'en face.* Et même Montaigne s'en mêle : *« Nous ne sommes hommes et ne tenons les uns aux autres que par la parole »*, lit-on sur le stand du ministère de l'éducation nationale.

Expolangues reste dominé par l'anglais, la *« langue de l'argent »*, dit un universitaire. Mais au stand sobre et élégant du Goethe Institute, ou à celui des Arab consultants, on se dit satisfait. *« Désormais, il va falloir réfléchir à la protection des droits de tous ces futurs consommateurs de langues »*, remarque un universitaire.

Les élèves du cours moyen de l'école arménienne du Raincy échangent des syllabes bizarres. *« On a appris des mots de coréen »*, explique une petite fille ravie.

G. B.

SOCIÉTÉ

Deux informations pour violation du secret de l'instruction sont ouvertes dans l'affaire du Coral

L'affaire du Coral et la discussion sur les lieux de vie ont engagé un débat sur l'attitude de la presse et le rôle de la justice. Mardi 1er février, le parquet de Paris a ouvert une information pour outrage à magistrat et violation du secret de l'instruction qui fait suite à une émission sur le Coral *diffusée le 21 janvier par Fréquence Gaie,* la « radio des lesbiennes, des homosexuels et de leurs amis ».

Ces poursuites, a fait savoir le parquet, visent M. Jean Lapeyrie, qui se présente comme « le secrétaire général du cabinet de Me Elisabeth Auerbacher », l'avocate du principal accusé du Coral, M. Claude Sigala.

Aux yeux du parquet, ces poursuites sont justifiées par la lecture à l'antenne de pièces du dossier et par les attaques dont aurait été l'objet, à cette occasion, M. Michel Salzmann, le juge d'instruction chargé du dossier du Coral. La justice reproche aussi à M. Lapeyrie la publication par l'intermédiaire du Comité d'action prison-justice, dont il est l'animateur, de pièces de ce même dossier. L'information a été confiée à M. Jean Gourlet, juge d'instruction à Paris.

C'est la deuxième information pour violation du secret de l'instruction ouverte à propos du Coral. L'autre, qui fait suite à un article paru dans *le Monde*, vise des policiers de la brigade des stupéfiants et du proxénétisme *(le Monde* du 27 janvier).

LES JOURNALISTES DOIVENT-ILS SE TAIRE ?

La justice et son miroir

Les journalistes doivent-ils se *taire* ? L'*affaire* du Coral et les critiques dont la presse fait l'objet ne posent pas la question de manière aussi caricaturale, mais le débat est un peu celui-là.

Il existe un secret de l'instruction que chacun oublie quand cela l'arrange, quitte à l'invoquer si c'est nécessaire, le plus souvent à tort et à travers. L'article 11 du code de procédure pénale dit simplement qu'est tenue au *« secret professionnel »* toute personne qui *« concourt »* à l'instruction, donc, bien évidemment, ni les journalistes, ni l'inculpé. Et si M. René Schérer juge nécessaire de rendre publiques les pièces de son dossier, cela le regarde.

Pour les avocats, les choses sont un peu plus compliquées. Professionnellement, ils « concourent » à l'instruction et sont donc tenus au silence, mais ils peuvent aussi invoquer une autre disposition de l'article 11 du code de procédure pénale selon laquelle l'enquête et l'instruction sont secrètes, *« sans préjudice des droits de la défense »*, c'est-à-dire sous réserve que ces droits soient respectés.

La manière dont la presse a rendu compte de l'affaire du Coral a-t-elle causé un tort irrémédiable à M. Claude Sigala ? Son avocate, Me Elisabeth Auerbacher, le pense et a engagé une défense tous azimuts de son client. A-t-elle été trop loin en livrant, par personne interposée, aux auditeurs de Fréquence Gaie, des morceaux choisis du dossier ? La *justice le dira, mais* cette première radiophonique illustre, s'il en était besoin, les limites du secret de l'instruction.

Honnêteté

Le voilà bien mis à mal, pensera-t-on, puisque n'importe quel biais juridique ou presque permet de s'en affranchir. C'est là justement où il faut en venir. Sous sa forme actuelle, ce secret est une hypocrisie. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire les journaux ou d'ouvrir la télévision. Cela n'autorise pas tout, et les magistrats, qui déplorent de voir la presse transformer parfois un banal vol de voiture en *« folle équipée des loubards de la ZUP »*, estiment que le secret est un gage de sérénité de la justice.

Posé de cette manière, le problème ne peut conduire qu'à une incompréhension réciproque. Qu'une affaire juridique éclate et la presse, si l'affaire le justifie, en parlera inévitablement. Le devoir d'informer, la concurrence entre journaux, l'attente du public, tout pousse à cela. Sans parler des confidences souvent intéressées de la police, des personnes en cause, voire des magistrats. En revanche, ce que la justice comme les lecteurs sont en droit d'attendre, c'est l'honnêteté, notion beaucoup plus exigeante que les interdictions du code.

Il existe une loi de juillet 1932 qui interdit la publication *d'informations relatives* aux plaintes, avec constitution de partie civile, car il s'agit d'une procédure que la justice, au départ, ne contrôle pas et qui, lorque le plaignant est de mauvaise foi, peut faire grand tort à la personne visée. *Fallait-il* pour cela taire la plainte déposée contre M. Maurice Papon pour ses activités sous l'occupation ? Les exigences de l'information s'accommodent mal de telles interdictions.

Pour autant, la presse n'est pas à l'abri d'erreurs. L'histoire dont elle rend compte est l'histoire immédiate, incertaine et changeante. L'historien, lui, le vrai, avoue parfois, après de *longues années de recherches*, sa perplexité face à un événement dont le journaliste doit rendre compte sur-le-champ parce que c'est sa mission. La contrepartie, ce sont la mise au point et le rectificatif. Si un journal a annoncé une inculpation, il lui faut faire état d'une relaxe éventuelle, comme cela s'est produit récemment pour un homme d'affaires dijonnais.

Au-delà, il existe une loi sur la presse qui permet de sanctionner les dérapages et les attaques injustifiées, cela existe. Que ce soit le droit de réponse ou la plainte en diffamation, les personnes abusivement mises en *cause ne sont pas désarmées.* La loi sur la presse est même si rigoureuse que, en cas de plainte en diffamation, la mauvaise foi du journaliste est présumée. Qu'on se rassure, la presse n'échappe pas aux rigueurs de la loi.

BERTRAND LE GENDRE.

LA MONTÉE DE LA TOXICOMANIE EN FRANCE

Un entretien avec M. Bérégovoy

(Suite de la première page.)

» Il faut dire que l'action de la police permet désormais de mieux recenser les cas d'usage de la drogue. *En matière de drogue, en effet, il* n'y a pas de plainte, le nombre des affaires est donc largement fonction de l'activité des services de police. Or, en 1981, les services ont été renforcés de près de 50 % à Paris. Cet effort, qui est sans précédent, s'est aussitôt traduit dans la statistique policière.

» Par contre, les statistiques des intitutions spécialisées dans l'accueil des toxicomanes font apparaître une progression correspondant, en gros, à la tendance observée depuis 1976. L'opération-vérité que nous avons voulue en matière de statistiques était indispensable.

De plus en plus de jeunes des milieux défavorisés s'intoxiquent. Quelle est d'après vous l'influence du chômage sur la toxicomanie ?

— Il est exact que le mouvement s'est étendu. En plus des étudiants, des ouvriers ou employés font usage de la drogue. Néanmoins, ces catégories restent stables. Celle qui augmente représente les personnes *« sans profession »*. Je ne dis pas « sans emploi » car nous avons observé, au contraire, en 1982, parmi les personnes déférées au tribunal de Paris pour usage de la drogue, une diminution de 20 % du nombre de chômeurs.

» Actuellement, la pratique de la drogue se répand sur fond de crise dans les milieux les moins favorisés, déjà marginalisés dans notre société. D'où l'importance de l'action que nous avons engagée en direction des populations en situation de pauvreté et de précarité.

— Les premières institutions de prises en charge des toxicomanes sont apparues au début des années 1970. Peut-on plus de dix ans après faire un bilan des diverses institutions et définir des règles qui éviteraient certains « dérapages » ?

— Il est en effet possible de faire des bilans, de repérer les réussites et les échecs. Par exemple, il y a quelques années, prévalait l'opinion selon laquelle il ne fallait ouvrir des centres de post-cure qu'à la campagne, loin de la ville, « lieu de tentations ». Il s'est avéré que l'ancien toxicomane soigné « au vert » éprouvait parfois des difficultés que ne connaissaient pas les personnes soignées en zone urbanisée ou en cure ambulatoire. Aussi convient-ils de diversifier davantage les implantations.

» Autre constatation, la taille des institutions est un facteur de réussite, celles qui sont trop grandes sont souvent fragiles. A la différence de certains pays étrangers qui ne font confiance qu'à une seule formule, hôpital psychiatrique ou communauté thérapeutique, la France se distinge par la diversité des expériences menées. Mais il va de soi que les pouvoirs publics doivent veiller aux conditions dans lesquelles elles sont menées, Vous parlez de dérapages, il y en a eu. Un certain nombre d'institutions ont dû fermées, d'autres rappelées à l'ordre. Mais, dans l'ensemble, des progrès ont été accomplis et je ne compte pas le *nombre de réussites.*

» Pour que les choses soient claires, je tiens à rappeler que le recours à des thérapies violentes est prohibé. J'ajoute qu'une institution de réinsertion n'est pas une prison. Les programmes ne peuvent se résumer à des séances d'abêtissement comme le pratiquent certaines sectes. J'y veillerai personnellement.

— L'usage toxicomaniaque des médicaments est de plus en plus répandu. Quels sont les moyens que se donne la France pour limiter les risques de cette toxicomanie ?

— Nous n'avons pas une connaissance très précise du phénomène. On peut cependant observer que l'usage toxicomaniaque de médicaments se développe. Notre législation, en la matière, est une des plus avancées. Mais les mesures d'interdiction ne suffisent pas. Une meilleure formation dispensée aux médecins en la matière est nécessaire. A tous les médecins et pas seumement aux spécialistes de la toxicomanie.

Répression et prévention

— Pensez-vous que la toxicomanie soit un bon indicateur de l'état d'une société ?

— Quand la jeunesse est déboussolée, quand des milliers de personnes sont rejetées par la société, chacun de nous doit s'interroger sur l'état de la société. Quelles perspectives offrons-nous ? Quelles valeurs devons-nous préserver ? Les socialistes ont ouvert depuis longtemps une réflexion sur la crise et le devoir du gouvernement est d'apporter une réponse culturelle qui ne se limite pas aux structures. Le phénomène de la drogue est à examiner aussi dans cet esprit. Cela dit, il faut faire front énergiquement contre la drogue.

» Naturellement, c'est en amont que doit se situer l'effort principal. Le trafic doit être sévèrement réprimé. A cet égard, il convient de féliciter les douanes, l'OCTRIS (1) et les services de police pour les résultats obtenus. Tous ceux qui, à un stade ou à un autre, tirent profit de la drogue doivent être recherchés et durement châtiés.

» La répression ne suffit pas, la prévention est indispensable. Elle passe par la formation appropriée non seulement des spécialistes, mais aussi des médecins généralistes, des enseignants, des éducateurs et des élus. Chacun doit pouvoir donner les conseils nécessaires aux jeunes et aux familles, recenser les cas difficiles, aider quand c'est indispensable. C'est le chemin dans lequel nous nous engageons. Avec la volonté d'éveiller les consciences et de lutter efficacement contre les pourvoyeurs de drogue. »

Propos recueillis par
CHRISTIAN COLOMBANI.

(1) N.D.L.R. — L'Office central de répression du trafic des stupéfiants.

DES CHIFFRES

Les statistiques du ministère de l'intérieur concernant la lutte contre la toxicomanie en 1982 font apparaître une augmentation de 100 % du trafic de cannabis par rapport à l'année précédente et de 45 % du trafic d'héroïne. Les autres drogues sont en légère baisse.

Les services officiels expliquent cette montée par le fait que toutes les affaires de cannabis, y compris celles qui ont fait l'objet de « mains courantes », ont été comptabilisées. D'autre part, l'action de répression a été rendue plus efficace en raison de l'accroissement des effectifs de police chargés de *lutter contre la drogue. Il y a eu, en* 1982, 164 morts par surdose, contre 142 en 1981 et 172 en 1980.

Les statistiques douanières font apparaître une augmentation de 220 % des saisies de cannabis et de 62 % des saisies de substances psychotropes. *En revanche, en ce qui* concerne les drogues « dures », les douanes en ont intercepté 180 kilos cette année, contre 212 kilos en 1981. L'augmentation des saisies de drogue en transit confirme le rôle de plaque tournante de la France. Mais, parmi les drogues « dures » — dont le volume total est en baisse, — l'héroïne a augmenté de 37 % par rapport à 1981.

La fin des espérances

La grande peur est passée. Nous devons désormais apprendre à vivre avec la drogue. Le fléau qu'on a voulu combattre se répand comme une épidémie. La drogue aura été le « mal du siècle ». Finira-t-on par s'y habituer ? Nos civilisations occidentales y sacrifient une partie de leurs jeunesses. La drogue fauche les plus belles espérances à la place des guerres stupides. Elle tue aussi aveuglément. Les organisations humanitaires, les croix-rouges des hommes de bonne volonté, n'y peuvent rien.

Le rapport de l'organe international de contrôle des stupéfiants pour 1982 jette un cri d'alarme : l'héroïne n'a jamais mieux circulé et plus détruit dans le monde. Les statistiques du ministère de l'intérieur, en France, ne peuvent dissimuler une nette augmentation de la consommation. Tous les organismes de lutte paraissent aujourd'hui en retard d'une guerre et s'épuiser à juguler un mal qui court.

Les saisies toujours plus spectaculaires indiquent surtout un trafic toujours plus actif. La délinquance a pris des formes nouvelles. Les simples infractions à la législation sur les stupéfiants se doublent de vol à la tire, de cambriolages, de vols à main armée. La pègre a repris en main le trafic illicite. Les cultures de substitution échouent dans les régions pauvres où la survie des paysans dépend du pavot, du chanvre ou de la coca. L'utilisation des médicaments à dose toxicomaniaque soulage des hommes et des femmes incapables de s'adapter, sans une autre aide, au progrès de l'industrialisation.

Partout la drogue comme une peste avec ses quarantaines, ses prisons et ses morts. Contre ce mal, des hommes luttent avec des moyens souvent dérisoires. Une poignée de policiers, des équipes de thérapeutes contre une armée de trafiquants, un peuple de toxicomanes. Escarmouches, embuscades, mais on ne touche pas à la racine. Faudrait-il l'arracher au plein champ de notre civilisation, au cœur d'un mal de vivre qui, à d'autres époques, fut autrement meurtrier ? Faut-il courir ce risque pour quelques milliers de jeunes morts ?

Alors, chacun à sa manière sauve son toxicomane, ses dix toxicomanes, arrête ses dix trafiquants, guérit un drogué quand deux autres le mettent en échec, démantèle un réseau quand dix autres se forment. Des saintVincent d'une nouvelle pauvreté. Tant mieux pour ceux qui y gagnent la guérison, pour les malfaiteurs que la prison frappe. Mais combien ne tombent dans aucun filet. Les journaux ne s'étonnent plus. On se fait à tout, à la drogue comme à la mort. — C.C.

Le rapport annuel du docteur Curtet

Après la publication du rapport du centre médical Marmottan, à Paris, indiquant une progression nette pour 1982 de la consommation d'héroïne en France (*le Monde* du 28 janvier), l'association « le Trait d'union » (1) vient de publier ses estimations pour la même année. Les statistiques établies sur six cent trente-six nouveaux cas font ressortir *que 64,8 % des consultants sont* des intoxiqués à l'héroïne.

Parmi les divers produits consommés, l'institution constate une recrudescence de la consommation des hallucinogènes, notamment le L.S.D. qui concerne 8,4 % des toxicomanes accueillis. Si on peut observer une légère baisse de l'âge moyen de la première prise de drogue — dix-sept ans en 1981, seize ans en 1982 — en revanche, les statistiques font apparaître une nette augmentation des drogues dures *comme « produit de début »* : 46,3 % ont commencé par le cannabis, 42,5 % par l'alcool, un opiacé ou la cocaïne.

On observe, d'autre part, qu'un quart seulement des consultants n'a jamais commis de délit et qu'environ 25 % des toxicomanes ont été condamnés pour *« infraction à la législation sur les stupéfiants »*. La moitié environ des consultants ont été condamnés pour d'autres délits comme le vol à la tire, l'escroquerie ou le cambriolage à main armée.

Le docteur Francis Curtet, directeur médical du « Trait d'union », auteur d'un livre récent sur la drogue (2), observe que le fait caractéristique de l'année 1982 est un phénomène de désocialisation. Les milieux défavorisés sont sur-représentés, les jeunes Maghrébins plus nombreux. Pour le docteur Curtet, les structures d'accueil et les centres de postcure sont encore insuffisants.

(1) 14, boulevard Jean-Jaurès, 92-Boulogne-Billancourt.

(2) *Idées fausses sur la défonce.* Ed. Flammarion, 210 pages, 50 F.

Quatre tonnes d'héroïne sont entrées aux États-Unis en 1981

Le manque de coordination des services officiels entrave la lutte contre le trafic

De notre correspondante

New-York. — La lutte contre les trafics de drogue est devenue une priorité de l'administration Reagan et du F.B.I., mais les résultats de *leurs efforts restent maigres* : 95 % des personnes arrêtées sont du menu fretin qui passe moins d'un an en prison. Pendant ce temps, la quantité de drogue qui entre aux États-Unis ne cesse d'augmenter. Si l'héroïne est quelque peu en régression, les importations de cocaïne ont plus que doublé depuis cinq ans. 10 à 13 % seulement des livraisons de cocaïne et d'héroïne auraient été saisies en 1982. L'Office de la comptabilité fédérale impute cet échec à la faiblesse des moyens engagés et au manque de coordination entre les services chargés de la répression du trafic.

Selon ce rapport, il aurait fallu ajouter 2 milliards de dollars aux quelque 500 millions alloués en 1981 par l'administration à la lutte contre la drogue, pour freiner seulement l'entrée aux États-Unis de la marijuana venant des Caraïbes. On estime à plus de 4 tonnes la quantité d'héroïne entrée aux États-Unis en 1981 (pour près de cinq cent mille utilisateurs connus) et à 60 tonnes celle de la cocaïne, essentiellement en provenance de Colombie (pour une quinzaine de millions de « clients »).

Le succès des trafiquants tient aussi au fait que les filières les plus importantes passent par la Mafia, qui dispose d'un vaste réseau de renseignements implanté jusque dans les services officiels. Selon la police, la moitié des actes criminels graves enregistrés en 1981 étaient liés au trafic de drogue.

La publication de ce rapport risque de provoquer des vagues dans l'administration Reagan alors que le président vient tout juste de repousser la suggestion de plusieurs membres importants du Congrès de charger un membre de son cabinet de coordonner les activités des divers départements intéressés à la lutte contre la drogue : justice, défense, transports, douanes, Trésor, département d'État et C.I.A.

M. Smith, le ministre de la justice, estime que l'entrée officielle, décidée seulement l'année dernière, du F.B.I. dans la lutte contre la drogue devrait avoir rapidement des effes positifs : en janvier 1982, le F.B.I. avait seulement une centaine d'enquêtes en cours ; il en a aujourd'hui plus de mille cent et a affecté six cents de ses inspecteurs à la lutte contre la drogue ; ils s'ajoutent aux mille huit cents hommes de l'administration fédérale compétente.

Mais les rivalités entre les divers services continuent. Le service des douanes, en particulier, témoigne toujours d'autant de mauvaise volonté à l'égard des opérations montées aux frontières par d'autres services. Les responsables des douanes font valoir que, à moins de fouiller tous les voyageurs qui franchissent les quelque 150 000 kilomètres de frontières et de côtes américaines, ils n'ont guère de moyens d'arrêter toutes les marchandises illicites qui arrivent par bateaux, voitures, avions ou courriers personnels. Au surplus, font-ils remarquer, les profits laissés par le trafic de drogue sont si considérables — ils se monteraient à 80 milliards de dollars par an — que d'innombrables individus sont prêts à courir les risques qui l'accompagnent.

Dans certains milieux de l'administration fédérale, on estime que Washington pourrait offrir une compensation financière aux gouvernements étrangers qui encouragent le remplacement de la culture de la marijuana et de la coca par des produits alimentaires. Une initiative avait déjà été tentée en Iran et en Afghanistan, jusqu'à ce que les troubles politiques y mettent fin. Mais les spécialistes se font peu d'illusions sur la réussite d'une telle entreprise.

NICOLE BERNHEIM.

FAITS ET JUGEMENTS

Demande de mise en liberté pour les Irlandais de Vincennes

Mes Eric Allain, de Créteil, Guy Aurenche, Antoine Comte, Marc Portehaut, de Paris, défenseurs des trois Irlandais arrêtés à Vincennes (Val-de-Marne), le 28 août 1982 par le G.I.G.N. (Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale), ont annoncé, mardi 1er février, qu'ils allaient déposer une demande de mise en liberté des trois inculpés, après la publication d'informations précises sur les contradictions et les silences de l'enquête révélés au fil de l'instruction (*le Monde* du 1er février).

Dans un communiqué, ils s'estiment *« rassurés par l'intervention de la presse dans un dossier qui a l'aspect d'une affaire d'Etat en raison d'un communiqué précipité de l'Elysée couvrant les agissements incertains de quelques gendarmes »*. Ils considèrent que cette *« nouvelle situation donne une occasion unique aux autorités judiciaires de démontrer que les principes républicains restent la norme, en favorisant la mise en liberté immédiate des trois accusés »*. Les quatre défenseurs en appellent donc *« à l'opinion publique pour que les trois Irlandais ne soient pas sacrifiés au nom de la raison d'Etat comme cela s'est produit si souvent dans le passé »*.

« Il est nécessaire que les autorités françaises rendent à cette affaire les dimensions qu'elle n'aurait jamais dû dépasser et libère au plus vite les trois Irlandais », estime, de son côté, l'association Irlande libre. Refusant qu'une *« injustice politique »* soit commise *« au nom des intérêts supérieurs de l'État »*, elle conclut : *« Nous n'acceptons pas l'assimilation des résistants irlandais à des terroristes. »*

Le journal « l'Alsace » a diffamé M. Saint-Jean

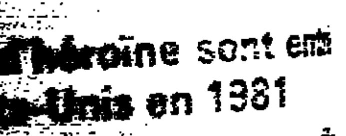
MM. Gilbert Klein, directeur du journal *l'Alsace*, et M. Jean-Marie Storkoel, journaliste, collaborateur de ce quotidien, ont été condamnés chacun à 1 200 F d'amende, le 1er février, par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, après la publication d'un article, le 5 décembre 1981, jugé diffamatoire envers M. Roger Saint-Jean, directeur adjoint des douanes, qui obtient un franc de dommages-intérêts et l'insertion d'extraits du jugement aux frais des condamnés dans trois journaux de son choix, le coût de chaque insertion ne pouvant excéder 5 000 F.

Le tribunal reproche aux deux prévenus d'avoir reproduit sans aucune vérification la lettre d'un contrebandier suisse, M. Eddy Eichenberger, adressée à un juge d'instruction de Mulhouse, afin d'accuser M. Saint-Jean d'avoir eu certaines complaisances à son égard (*le Monde* daté 9-10 janvier). M. Saint-Jean, qui réclamait 500 000 F de dommages-intérêts, n'obtient cependant qu'une indemnité symbolique.

● *Glissement de charbon aux Houillères de Lorraine : un mort, un blessé.* — Un mineur a été tué et un autre grièvement blessé, mardi soir *1er février, vers 22 h 30, à l'étage* 1050 du siège Simon des Houillères du bassin de Lorraine à Forbach (Moselle), lors d'un glissement de charbon. Les deux mineurs travaillaient dans une galerie en cours de creusement quand une coulée de charbon s'est produite et a recouvert les deux hommes. Le premier, M. Amar Douair, vingt-sept ans, marié, né à Sétif (Algérie), grièvement blessé aux membres, a été dégagé, *tandis que son compagnon,* M. Winfried Boehn, trente-six ans, marié, père de cinq enfants, de nationalité allemande, né à Ottenhauser (R.F.A.), a été retrouvé mort après cinq heures d'efforts de la part des équipes de sauvetage.

● *L'Association nationale des conseils juridiques* a un nouveau bureau dont les principaux responsables sont les suivants : MM. Jean-Claude Coulon (président, Paris), Bernard Hug (président adjoint, Strasbourg), Jacques Bret (vice-président, Paris), Joseph Delattre (vice-président, Neuilly-sur-Seine), Maurice Troussier (vice-président, Levallois-Perret), Michel Faivre (secrétaire général, Levallois-Perret), Jean-Yves Carre (trésorier national, Rennes), Pierre-Marc Denamiel (secrétaire général adjoint, Marseille), Jean-Claude Gourgues (secrétaire général adjoint, Paris).

★ A.N.C.J., 23-25, avenue Mac-Mahon, 75017 Paris. Tél. : 766-30-07.



SOCIÉTÉ

LA NOUVELLE « AFFAIRE BEN BELLA »

La femme de l'ancien président algérien porte le débat sur le terrain du « racisme »

Correspondance

Rome. – « *C'est une nouvelle affaire Ben Bella, un cas politique camouflé sous des dehors policiers* », a affirmé Mᵉ Madeleine Lafue-Véron, avocate, depuis la guerre d'Algérie, de l'ancien président, en ouvrant, le 1ᵉʳ février, la conférence de presse qu'elle a tenue à Rome. Les quatre partisans, expulsés de France, de l'ancien chef de l'État algérien ainsi que Mᵐᵉ Ben Bella, venue de Suisse pour l'occasion, ont répondu pendant plus d'une heure aux accusations portées contre eux depuis la perquisition effectuée le 25 janvier dans la maison de M. Ben Bella, à Montmorency (*le Monde* du 28 janvier).

Mᵐᵉ Ben Bella a dressé un réquisitoire de l'attitude du gouvernement français, n'hésitant pas à déclarer : « *Il y a des relents de racisme dans cette affaire. Si Ben Bella avait été un président européen ayant eu des ennuis, on ne l'aurait pas traité ainsi. En 1956, un gouvernement socialiste (1) a détourné l'avion du « fellaga » ; en 1983, un gouvernement socialiste envahit sa maison. Pour eux « bicot » il a été, « bicot » il restera.* » La femme de l'ancien président, qui est l'ancienne journaliste Zohra Selhami, s'est aussi déclarée convaincue que Paris n'a fait qu'obéir aux pressions du gouvernement algérien : « *Tout ça, c'est une affaire de gros sous. Sans les contrats signés avec l'Algérie je ne crois pas que le gouvernement français eût agi ainsi.* » Elle a évoqué ensuite des visites d'émissaires des ministères des relations extérieures et de l'intérieur ainsi qu'une conversation du préfet Lambert avec le secrétaire de la commission des droits de l'homme islamiques (2), dont M. Ben Bella est le président, visites destinées à faire comprendre à son mari que sa présence sur le sol français posait des problèmes. D'où la décision de la famille Ben Bella de partir pour la Suisse il y a un mois.

A propos des accusations portées implicitement contre M. Ben Bella de propager l'intégrisme musulman parmi les travailleurs immigrés, la femme de l'ancien président a déclaré que son mari « *avait toujours été musulman pratiquant mais d'un islam ouvert et tolérant* ». Elle a justifié les dons à diverses mosquées par le fait qu'étant des lieux de prières, celles-ci sont des centres culturels essentiels pour apprendre l'arabe

M. Mohamed Yadi, vivant depuis quatre semaines en tant qu'ami et homme de confiance de M. Ben Bella, dans la maison de Montmorency, a, pour sa part, indiqué que les armes saisies furent trouvées exclusivement « *dans la chambre personnelle de Ben Bella* », toujours fermée à clé depuis le départ de ce dernier en Suisse. Il a insisté sur le fait que les cinq occupants algériens de la maison ignoraient totalement l'existence de ces pistolets. « *La police française a fait le travail de la police algérienne* » : telle est la conclusion de Mᵐᵉ Ben Bella et de M. Yadi, qui ont dénoncé le fait qu'aient été emportés de la villa de nombreux documents, dont des listes de noms qui, si elles tombent aux mains des autorités d'Alger, pourraient être à l'origine de nombreuses arrestations.

MARC SEMO.

(1) N.D.L.R. – Guy Mollet était président du conseil en 1956 lorsque fut détourné l'avion transportant M. Ben Bella.

(2) N.D.L.R. – Emanation du Conseil islamique, association internationale créée en 1973, ayant son siège à Londres et qui serait soutenue par plusieurs Etats musulmans intégristes ou traditionalistes.

SPORTS

PATINAGE ARTISTIQUE

Aux championnats d'Europe

JEAN-CHRISTOPHE SIMOND TROISIÈME AVANT LE PROGRAMME LIBRE

Premier pour les figures imposées, le Français Jean-Christophe Simond a rétrogradé à la troisième place des championnats d'Europe de patinage artistique après le programme court, disputé le 1ᵉʳ février à Dortmund. Victime d'une mauvaise réception lors d'une double boucle, Simond n'a pu prendre que la sixième place de ce programme court, gagné devant son public par l'Allemand de l'Ouest Norbert Schramm, champion d'Europe l'an dernier à Lyon. Au classement général provisoire, c'est toutefois le jeune Tchécoslovaque Joseph Sabovcik, qui s'était révélé à Lyon en gagnant le programme court, qui occupe la première place, devant Schramm, avant le programme libre. Les deux autres Français, Fernand Fedronic et Laurent Depouilly, sont classés respectivement neuvième et dixième.

Chez les jeunes filles, la Soviétique Elena Vodorezova mène après les figures imposées, devant l'Allemande de l'Est Katarina Witt et la Suissesse Sandra Cariboni. La Française Agnès Gosselin est seizième. En couples, les Allemands de l'Est Baess et Thierbach devancent leurs compatriotes Lorenz et Schubert après les figures imposées. Les Français Tortel et Douillard sont douzièmes.

FOOTBALL. – *Jean-François Larios quitte l'Association sportive de Saint-Étienne. Un entretien avec M. Paul Bressy, président du club, lui a permis de racheter son contrat le 1ᵉʳ février. L'ancien capitaine des « verts » est en contact avec quatre clubs espagnols.*

● RECTIFICATIF. – La société Martini consacre 150 000 F à l'organisation du challenge d'escrime qui porte son nom, et non « *150 000 millions* » comme nous l'avons écrit par erreur dans *le Monde* du 1ᵉʳ février.

SCIENCES

95 millions de francs pour l'essor des biotechnologies

En juillet 1982, après étude du rapport que lui avait remis la mission des biotechnologies, M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de l'industrie, lançait le programme mobilisateur « essor des biotechnologies » destiné à coordonner les actions nécessaires au développement d'une filière industrielle riche d'avenir. Lundi 31 janvier, le ministre présidait la première séance du comité national du programme. Trente-cinq personnalités scientifiques ou représentants de l'administration, des entreprises, des organisations syndicales et professionnelles vont dorénavant contrôler l'action de la petite équipe qui gère les crédits affectés à ce programme.

Pour 1983, la dotation budgétaire prélevée pour les biotechnologies sur le fonds de la recherche atteindra 95 millions de francs, contre 47 millions de francs en 1982. Cela permettra de continuer la banque de données sur les séquences d'acides nucléiques, de créer des banques de souches et de financer des études sur la conservation de ces souches, de mener diverses actions de recherche sélectionnées pour leur impact sur la filière biotechnologie, d'amorcer ou de prolonger des coopérations internationales avec des pays comme le Canada, le Japon et nos partenaires de la C.E.E.

Cet effort sera-t-il suffisant ? Ne vient-il pas trop tard ? La France n'a pas fait grand-chose dans les années 70 quand aux Etats-Unis et au Japon se créaient nombre de sociétés d'innovation biotechnologiques. Vice-président du comité, après avoir dirigé la mission des biotechnologies, le professeur Douzou estime, cependant, qu'« *il n'est pas trop tard pour prendre le train en marche* ».

Certaines initiatives américaines et japonaises semblent avoir été prématurées, comme le manifestent quelques faillites. Il n'y a pas de retard sur les produits, encore peu nombreux. Il y en avait au plan de l'organisation de la filière ; le programme mobilisateur a précisément pour mission de combler ce handicap. Les jeux ne semblent pas encore faits, et M. Douzou en voit la preuve dans la volonté des pays industrialisés de passer des accords de coopération bilatérale ou multilatérale avec la France. Mais les jeux seront faits dans dix ans.

MÉDECINE

● *M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale*, vient d'annoncer que, pour 1983, la hausse moyenne des prix de journée des cliniques privées serait de 8,5 % au 1ᵉʳ mars. Cette augmentation pourra être modulée selon les établissements après discussion avec les caisses régionales de sécurité sociale. A la Fédération intersyndicale des établissements d'hospitalisation privée (F.I.E.H.P.) et à l'Union hospitalière privée (U.H.P.), on estime cette revalorisation très insuffisante, compte tenu de l'augmentation des charges des établissements de soins privés.

● *M. Jacques Chirac, qui a reçu à l'Hôtel de Ville* le 31 janvier les responsables des « Etats généraux de la santé », organisés à Paris le 30 janvier (*le Monde* du 31 janvier), a vivement critiqué les projets gouvernementaux relatifs à la réforme du système de soins.

« *La société française doit prendre conscience du marché de dupe qui, progressivement, menace notre système de soins et remet en cause non seulement les acquis du renouveau de la médecine française, mais encore les conditions mêmes qui permettaient d'assurer l'avenir* », a déclaré M. Chirac.

LA FRANCE SE LANCE DANS L'IMAGE DE SYNTHÈSE

Un Forum international des nouvelles images est organisé du 2 au 4 février, à l'occasion du vingt-troisième Festival international de télévision de Monte-Carlo, qui a lieu dans cette ville du 2 au *12 février. Ce forum est organisé par l'Institut na*tional de la communication audiovisuelle (INA) en collaboration avec International Marketing Video. Il sera la première manifestation importante sur ce thème depuis la décision gouvernementale de développer la recherche et la production dans le domaine des « nouvelles images » (*le Monde* du 7 décembre 1982).

Les trois journées seront consacrées successivement : 1) aux applications de la composition visuelle électronique à la télévision et au cinéma ; 2) au son numérique pour les nouvelles images et à la « révolution » de l'image interactive ; 3) au traitement et à la synthèse d'images (notamment pour le dessin animé). Les principaux experts internationaux attendus seront au nombre des six cents à Monte-Carlo, notamment les Américains, les Ja*ponais, les Canadiens, les Allemands...* Une journée de formation aura lieu sur place, avec le concours du Fonds de formation des milieux du spectacle.

Le Festival international de télévision accueillera d'autre part un Marché international du cinéma et de la télévision et, pour la première fois, un Marché international des droits vidéo, réservé aux professionnels producteurs et distributeurs de programmes vidéo. Cette dernière initiative consacre l'importance, au plan mondial, qu'occupe maintenant la vidéocassette dans l'ensemble de la production audiovisuelle.

POINT DE VUE

Rattraper le retard

par PHILIPPE QUÉAU (*)

LE mariage de l'image et de l'informatique n'est pas un fait récent. Dès 1963, la NASA avait lancé des études sur la génération synthétique d'images en couleurs et en temps réel pour des appli*cations à la simulation*.

Actuellement, on peut relever deux grandes familles d'applications de l'informatique dans le domaine de l'image et des représentations graphiques. Dans le *traitement de l'image* l'ordinateur analyse, restaure, modifie des images déjà disponibles, c'est-à-dire déjà saisies à la suite d'une observation du réel. En revanche, on parlera de *synthèse de l'image* quand l'ordinateur calcule à partir d'instructions, de données ou *de programmes des images qui n'ont* pas d'existence préalable. La synthèse concerne des utilisations aussi diverses que la simulation, la conception assistée par ordinateur (C.A.O.) ou la création artistique.

On peut synthétiser de simples graphiques pour les jeux vidéo ou la représentation de statistiques, ou produire des images très « réalistes » qui simulent de façon poussée des prises de vue réelles. Bien entendu, il est possible de produire *des animations en calculant des sé*ries cohérentes d'images comme dans le cas du cinéma d'animation.

Une des caractéristiques de ces techniques de production d'images est d'offrir une large palette de niveaux d'interaction avec l'image, avec certaines applications spectaculaires comme la génération d'images « en temps réel » qui permet de « se déplacer » à volonté dans les modèles d'univers préalablement conçus.

Ce sont les applications scientifiques, industrielles, militaires, qui ont été les moteurs du développement de la « recherche-image », qui s'est tenu pour l'essentiel aux États-Unis. Le boom de l'industrie du traitement et de la synthèse de l'image par ordinateur est devenu un fait industriel incontestable avec un taux de croissance de plus de 35 % par an. Les applications dites « artistiques », c'est-à-dire au cinéma, à la télévision, à la publicité, au design, ont *profité a posteriori de cet envol tech*nologique et commencent à produire des résultats prometteurs. Des films grand public comme *Tron, Star Trek II*, utilisent les ressources les plus avancées des laboratoires de production d'images synthétiques, de nombreux spots publicitaires font appel à des techniques informatiques.

L'évasion des budgets

Alors que la demande croît rapidement, on constate paradoxalement un certain retard de la recherche en France. Les universités disposent de très peu de moyens graphiques et les équipes sont peu nombreuses. En matière de C.A.O., des logiciels de haut niveau ont été réalisés chez de grands industriels (Renault, Avions Marcel Dassault, Matra). Mais dans le domaine de l'audiovisuel, si l'on excepte les premiers travaux de quelques partenaires (C.C.E.T.T., INA, S.F.P., C.S.T., Lactamme, Sogitec), la France ne dispose pas encore de systèmes opérationnels suffisamment performants pour permettre le développement d'une activité de production compétitive sur le plan international. Les besoins croissants des *secteurs de la publicité, du dessin* animé, des effets spéciaux cinématographiques, de l'urbanisme, de l'architecture, ne peuvent être entièrement satisfaits par des produits français.

Dans le cas particulier de l'anima*tion assistée par ordinateur*, le problème industriel se double d'un déficit artistique et culturel. On a pu voir fleurir aux États-Unis différentes « écoles » de création graphique par ordinateur, chacune dotée d'un style personnalisé dû à l'emploi de tel ou *tel logiciel. Au-delà du savoir-faire* technique qui reste encore à maîtriser se posent donc déjà des enjeux plus qualificatifs de créativité, de renouvellement des formes et des genres. Faute de trouver sur place des moyens suffisants, on assiste à une évasion importante des budgets de production vers d'autres pays (environ 100 millions de francs par an).

Face à cette situation, et compte *tenu de la prévision* d'une croissance du marché européen supérieure au taux mondial, une mission interministérielle — regroupant les ministères de la communication, de la recherche et de l'industrie, de la culture, des P.T.T. et de l'éducation nationale — a proposé un *« plan image »* articulé autour de trois objectifs principaux : renforcement de la recherche existante, développement de systèmes par des actions volontaristes, sensibilisation et formation des milieux *utilisateurs (le Monde du 7 décem*bre 1982 avait présenté les grandes lignes du rapport de MM. Faise et Stourdzé). Pour le domaine de l'audiovisuel, il est prévu de créer une structure originale chargée de mettre en œuvre des systèmes et des *logiciels* d'application en vue d'une exploitation par la télévision et le cinéma et de conduire une politique de production expérimentale afin d'associer plus étroitement les utilisateurs au développement de prototypes.

La communication entre artistes et ingénieurs

*Deux axes de recherches complé*mentaires sont envisagés : le « 2 D » (deux dimensions), et le « 3 D » (trois dimensions). Un système 2 D doit pouvoir produire simplement et rapidement des images animées, avec une qualité comparable aux techniques du cinéma d'animation. Le système doit être capable d'établir une communication graphique avec le calculateur et disposer d'une bibliothèque de programmes d'animation et d'effets graphiques et plastiques permettant de simuler des « pinceaux virtuels ».

Pour la simulation de scènes tridimensionnelles, il est nécessaire de créer un logiciel de base permettant la saisie graphique des données tridimensionnelles : les traitements de base (parties cachées, modèles d'illumination, ombres portées, anti-crénalage...) et la génération de textures réalistes. D'autre part, il faut mettre au point un logiciel permettant de maîtriser les diverses classes d'animation utilisables dans un es*pace tridimensionnel synthétique : in*teraction gestuelle (ou autre...), analyse et synthèse du mouvement humain, modèles d'animation (marionnettes, animation faciale...)

La plupart des concepts évoqués ci-dessus ont déjà reçu un début d'application commerciale aux États-Unis, et les recherches les plus avancées menées dans certains laboratoires de synthèse de l'image laissent d'ores et déjà entrevoir un début de réalisation de scènes jusqu'alors ini*maginables : synthèse de paysages* réalistes, d'acteurs humanoïdes, etc. Là encore, il convient de souligner que la nécessaire maîtrise technique doit se doubler (plus facile à dire qu'à faire...) d'une égale maîtrise expressive et esthétique. Dans ce domaine, les voies ouvertes sont déjà nombreuses et excitantes pour l'esprit, mais un immense effort de formation, de compréhension de l'outil, reste à faire de la part des créateurs encore rebutés par un accès difficile (problèmes de l'ergonomie des machines, de la souplesse des logiciels).

En outre, ces systèmes sont encore l'apanage d'équipes de haut niveau technique, dont la préoccupation principale est d'avancer le plus loin possible dans ce champ en friche avec une sorte de course à la performance technique, sans que les enjeux en matière de création soient toujours bien compris. C'est peut-être là la tâche la plus difficile qui attend les chercheurs du « pôle de *recherche-image », dont on annonce* la création prochaine : assurer une bonne communication entre la légitime revendication de « transparence » de l'outil pour les artistes et la nécessaire recherche de performances et de fonctions nouvelles pour les concepteurs de systèmes.

(*) Responsable du groupe de recherche-image, Institut national de la communication audiovisuelle (INA). Philippe Quéau avait écrit dans *le Monde Dimanche* un premier texte consacré aux « Ordinateurs à images » dans *le Monde* daté 11-12 janvier 1981.

Les créateurs et la machine

Il y a un an, lors du premier séminaire organisé à Monte-Carlo par l'Institut national de la communication audiovisuelle (INA), les nouvelles images n'étaient encore en France qu'une idée agitée par quelques chercheurs passionnés et une poignée d'industriels audacieux. Quelques mois après, un groupe de travail dirigé par M. Henri False, de l'INA, se voyait chargé de remettre des propositions de développement à la demande de cinq ministères : communication, recherche et industrie, culture, P.T.T. et éducation nationale. Rendues publiques en novembre dernier, les conclusions de ce rapport débouchent aujourd'hui sur la création d'un « pôle de développement et d'application » des nouvelles techniques de l'image dans la production audiovisuelle. Ce groupement d'intérêt public sera organisé autour de l'INA à Bry-sur-Marne (Val-de-Marne) et pourra commencer ses travaux dès le second semestre de cette année.

La fuite des cerveaux

Pour une fois, on est allé très vite. C'est qu'on s'est aperçu que la création d'images par ordinateur ne relevait pas de la science-fiction ou de la planification à long terme. La sortie du film *Tron* sur les écrans français a *révélé* au grand public l'univers des images de synthèse, et au gouvernement l'impressionnante avance américaine dans ce domaine. Depuis le début des années 60, les universités américaines pilotent des projets soutenus par la recherche spatiale et *militaire*. Ce qui assure aujourd'hui aux Etats-Unis une position dominante sur le marché mondial des systèmes de traitement et de synthèse, un marché qui connaît une croissance annuelle de 35 à 40 % et qui devrait atteindre 5 millions de dol*lars en 1985*.

Le rapport « Recherche images » précise même que la part européenne de ce marché est déjà dominée à 85 % par les Etats-Unis. Ce qui n'empêche pas les Américains de travailler sur des logiciels créés par des informaticiens français ou de venir chercher le dessinateur Moebius pour réaliser *Tron*. Cette fuite des cerveaux a de quoi faire réfléchir, d'autant que le rapport « Recherche images » précise que jusqu'en 1977 la recherche française était encore influente au niveau international. Mais, privée de moyens, disséminée, ne disposant pas d'une *filière informatique cohérente, elle* n'a jamais dépassé le stade expérimental. On sait le gouvernement très préoccupé des questions de dépendance industrielle : quand celle-ci se double, à terme, d'une dépendance culturelle, la réaction ne se fait pas attendre.

Une mutation culturelle

Cet enjeu culturel des nouvelles images n'a rien, à première vue, d'évident. Pourquoi dépenser une centaine de millions de francs pour développer une technologie de pointe alors que, de l'avis unanime, la production audiovisuelle classique est déjà insuffisante ? A quoi serviront les nouvelles images en dehors *de quelques trucages compliqués ou* de certains films de science-fiction ? Surtout si l'on songe que leur coût de production — entre 8 000 F et 30 000 F la seconde — est encore largement prohibitif.

C'est là que les réalisations spectaculaires du cinéma américain *ris*quent de faire oublier toutes les autres applications. Le rapport de M. Henri False désigne deux secteurs où d'importantes réalisations sont déjà possibles : le dessin animé et le film publicitaire. Deux marchés importants puisque la télévision diffuse chaque année quatre cents heures d'animation et plus de sept cents films publicitaires. Deux secteurs où les coûts de production classique sont déjà très élevés et sont le *plus aptes à intégrer l'innovation* technologique. D'autant que, une fois les logiciels de programmation maîtrisés, le prix de l'image synthétique baissera rapidement.

Mais au-delà de ces deux premières applications, la synthèse et le traitement des images sont appelés à bouleverser complètement la production audiovisuelle. La télévision fait déjà appel aux nouvelles techniques pour réaliser des génériques ; demain elle s'en servira pour réaliser des décors électroniques et cessera d'être un simple instrument de dif*fusion du cinéma pour élaborer sa* propre écriture. C'est là que l'enjeu esthétique devient prioritaire. Le style d'une image synthétique dépend étroitement du logiciel informatique et de la machine de traitement qui la produisent : dans ce domaine encore *neuf, les choix tech*nologiques sont aussi des choix esthétiques. Si l'on ne veut pas que les Etats-Unis nous imposent à travers leurs réalisations un modèle culturel — que l'on voit déjà se dessiner à travers les jeux vidéo, — il est nécessaire que la création française se dote de ses propres instruments. Cette maîtrise est d'autant plus nécessaire que l'esthétique de dessin animé détermine en aval une grande partie de celle du jouet, par l'intermédiaire des produits dérivés.

Mais la création visuelle par ordinateur n'intéresse pas seulement l'univers de l'audiovisuel. Toutes les professions qui travaillent aujourd'hui avec un ordinateur utilisent de plus en plus des systèmes de *visualisation*. Il est plus facile d'interpréter un schéma ou une image que de lire une suite de données. Qu'il s'agisse d'analyser le cerveau par scanner, de dessiner une voiture ou de simuler un plan de circulation urbaine, l'image synthétique est de*venue l'« interface » indispensable* entre l'utilisateur et un univers géré par l'informatique. Un phénomène qui ne peut que s'accroître avec le développement du micro-ordinateur individuel.

C'est dans ce domaine de la conception assistée par ordinateurs (C.A.O.) que l'on sent peut-être le mieux l'importance de la mutation culturelle en cours. Pour la première fois, l'image n'est plus le reflet du monde réel, mais la visualisation du savoir que l'on a sur lui. La lecture de l'image, la place qu'elle occupe dans la culture et l'éducation vont s'en trouver complètement modifiées.

Dynamiser sans monopoliser

Face à ces enjeux, la tâche du « pôle de développement », dont la mise en place a été confiée à M. Henri False, est délicate. Comme dans les autres secteurs de l'audiovisuel, il faut dynamiser sans monopoliser, subventionner sans étatiser. Le groupement d'intérêt public débouchera sur une structure légère (une trentaine de personnes) et essentiellement éphémère. La dynamique du marché devra, à terme, se substituer à l'aide de l'Etat.

Regroupant des partenaires publics (universités, centres de recherches des P.T.T., Agence de développement de l'informatique, sociétés de télévision), le « pôle » associera des partenaires privés à chaque *contrat de programme. Sa première* tâche sera de regrouper les initiatives en un tout cohérent pour passer rapidement du stade de la recherche à celui du développement industriel. Il s'agit de disposer de matériel adapté à la création audiovisuelle et *surtout de logiciels, ces programmes* graphiques pré-établis qui peuvent contenir plus de cinquante mille instructions, capables de faire baisser le coût de la production.

La deuxième tâche sera la formation. Celle d'ingénieurs spécialisés en informatique graphique : des D.E.A. (diplômes d'études approfondies) pourraient être mis en place dès l'an prochain. Mais celle aussi des créateurs : l'installation du groupe à Bry-sur-Marne, au sein d'un ensemble regroupant la forma*tion de l'INA à la télévision* et l'Institut des hautes études cinématographiques (IDHEC), n'est pas un hasard. Très préoccupé par le rôle du service public dans ce nouveau secteur, l'INA a déjà mis sur pied un stage de réalisateurs pendant le *séminaire international de Monte-Carlo*.

Enfin, il faudra lancer les premières productions, sachant très bien qu'aucune société, publique ou privée, ne peut supporter aujourd'hui le coût de l'innovation *technologique. Le ministère de* la culture devrait jouer dans ce secteur un rôle prépondérant en subventionnant un certain nombre de productions par le biais de ses relais d'aide à la création audiovidueile.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

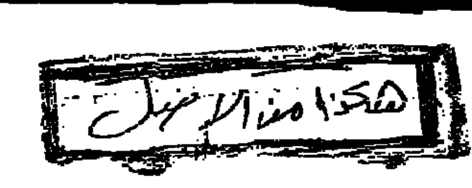
QUATRE EXEMPLES

● **Synthèse.** Les téléspectateurs pourront voir le 7 janvier *dans le magazine « Juste une* image » (A 2, 22 h 20), *Maison vole*, un dessin animé d'une minute entièrement produit par ordinateur sur un logiciel de la SOGITEC et une réalisation d'André Martin et Philippe Quéau, de *l'INA*. L'ordinateur a saisi un dessin en le décomposant en 1 500 polygones. Puis il a rempli cette image « fil de fer » en calculant les couleurs, la texture des objets, les ombres et les reflets. Tout cela pour chaque image, en fonction de la position de l'observateur et au rythme de cinq minutes de calcul par image.

● **Traitement.** Le générique de la Régie française de publicité sur FR 3 a été traité par ordina*teur. Le logo de la R.F.P., les élé*ments graphiques, ont été filmés par une caméra puis animés et colorés par le dispositif de traitement. L'effet de zoom et l'impression de troisième dimension sont ainsi purement artificiels.

● ***Simulation.*** La société SOGITEC a réalisé pour la formation des pilotes des simulateurs de vol utilisant l'image synthétique. L'ordinateur génère sur le cockpit du pilote la vue d'un terrain d'atterrissage en trois dimensions, avec toutes les nuances d'éclairage dépendant des conditions météo. Ces images changent instantanément en réponse aux manipulations du pilote sur ses commandes.

● **Conception assistée par ordinateur.** Les ingénieurs de Renault ou de Peugeot utilisent des systèmes de visualisation graphique pour dessiner de nouveaux modèles de voitures. L'ensemble des données de la conception (contraintes techniques, aérodynamisme, résistance des matériaux, etc.) sont saisis par l'ordinateur et restituées sous la forme d'une image d'une ou plusieurs carrosseries possibles.



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Exposition Murillo à Londres

Le mal-aimé du siècle d'or

LA Royal Academy présente une exposition Murillo, organisée pour le troisième centenaire de la mort du peintre, exposition dont Madrid, sous une forme un peu différente, eut les prémices et que nous ne verrons malheureusement pas en France. Avant d'en commencer le compte rendu, nous voudrions tenir quelques propos bénins sur la manière dont s'effectue aujourd'hui le trajet Paris-Londres et retour dans les Airbus de notre compagnie nationale.

On va vite, certes, mais les sièges ont été multipliés et l'espace bourré au point que ces cinquante minutes de vol deviennent un véritable supplice. On bute sur les colis que les malheureux voyageurs enfournent à grand-peine dans les casiers prévus à cet effet, l'odeur est douteuse, la chaleur suffocante, les crânes luisent, les maquillages s'effondrent, impossible de lire, fût-ce la revue passablement débile que la compagnie met à la disposition des passagers et dont la première ligne nous rendrait furieux, d'ailleurs, puisqu'elle dit : « *Installez-vous confortablement* ». Tu parles ! Les troisièmes classes de l'occupation et les autobus de Calcutta nous ont laissé un moins pénible souvenir. La prochaine fois, nous prendrons l'overcraft.

Cela dit, Murillo, c'était très bien, et d'autant mieux que le peintre est en passe de devenir le mal aimé du Siècle d'Or et qu'on lui attribue plus volontiers l'usage intensif de la guimauve et des saintes huiles que la pratique désintéressée des vertus cardinales du grand art.

Au XVIII[e] siècle, souverains et amateurs se disputent ses toiles au point qu'un édit royal en interdit l'exportation. Lors de son passage à Séville, Théophile Gautier remarque que les faux Murillo y pullulent à l'intention des touristes naïfs, ce qui ne l'empêche pas de voir en lui « *l'un des plus admirables peintres de l'Espagne et du monde* », et en 1855 le Louvre achète pour 615 300 F or l'*Immaculée Conception* que Soult avait acquise sur place, et dans des conditions fort douteuses, lors de l'occupation napoléonienne.

Aucun tableau à cette date n'avait atteint un tel prix. Mais après l'odeur de sainteté vint le purgatoire, et le goût de notre époque, qui se porte à la fois vers les ténèbres et les profils nus, la forme aride et dépouillée, place Murillo bien loin derrière Zurbaran et Goya, sans parler même de Velasquez. Au point qu'il apparaît à beaucoup comme le symbole de cette fadeur sulpicienne et un peu niaise que l'on attribue parfois à la religiosité espagnole.

Rien de plus injuste, et c'est une injustice analogue à celle dont fut longtemps victime Millet. Bien conçue et bien conduite, limitée aux temps forts, l'exposition de Londres le dit clairement : Murillo est un grand peintre, un merveilleux dessinateur, un homme sensible et bon que sa tendresse pour les faibles et son évidente modestie rendent plus attachant encore, un cœur simple peut-être mais une grande âme et un maître qui, sans avoir pratiquement quitté sa ville natale, sut intégrer à un art très personnel le plus beau de la peinture européenne, de Raphaël à Caravage, de Titien à Rubens et Van Dyck.

La ville natale de Murillo, ce fut Séville qui vit, également, naître Velasquez, d'une vingtaine d'années son aîné, et où Zurbaran s'établit en 1628. A la fin du XVI[e] siècle, au début du XVII[e] siècle encore, Séville est la véritable métropole de la Péninsule, le point de départ et d'arrivée des échanges avec les Amériques, le lieu où se monnaie l'argent venu des mines du Pérou, une ville aussi forte que Venise ; et la plus peuplée d'Europe après Paris, Londres et Naples.

La décadence va commencer très vite, qui est celle de toute l'Espagne des derniers Habsbourg, mais s'aggrave localement du reflux vers Cadix de l'activité marchande et d'une épidémie de peste (suivie d'une révolte populaire) qui, en 1649, fait périr près de la moitié de la population. Grandes fortunes, puissantes congrégations, Indianos enrichis par le commerce avec le Nouveau Monde, sont encore nombreux dans la Séville de Murillo, bien moins nombreux cependant que les mendiants et les malades, les teigneux, les infirmes, les paysans faméliques et les enfants perdus que son œuvre évoque si souvent.

Sans nulle complaisance misérabiliste, d'ailleurs, mais avec le ton de la plus sincère et fraternelle compassion. Le malheur des temps avait multiplié les institutions charitables, et Murillo fut membre de l'une d'entre elles, l'hôpital de la Caridad — qu'avait fondé le plus illustre des pénitents espagnols, Miguel de Manara — et pour lequel il exécuta douze tableaux évoquant les œuvres de miséricorde. Deux d'entre eux, *la Guérison du paralytique* et *le Retour du fils prodigue*, sont présentés à Londres, chefs-d'œuvre de spontanéité, d'équilibre entre le grand style et la vivacité immédiate, le naturel des attitudes et des types.

Les toiles de la Caridad appartiennent à la maturité de l'artiste et ont été exécutées après le voyage de Madrid de 1658, qui lui donna l'occasion de voir les collections royales. Mais, dès 1645, les œuvres destinées au petit cloître du couvent de Saint-François manifestent le même don de replacer la scène édifiante dans un milieu réel et convaincant, de donner tout leur poids aux objets, tout leur caractère aux visages — tels les hommes et les femmes du peuple qui entourent *Saint Diego d'Alcala distribuant du pain aux pauvres*.

Zurbaran guide ici les premiers pas de Murillo, bientôt relayé (idéalement, cela va sans dire) par Caravage, dont certains motifs sont repris littéralement dans *l'Adoration des bergers* du Prado, cependant que l'effusion rubénienne illumine *les Rois mages* de l'ancienne collection Contini-Bonacossi. Quant à la série des Vierges à l'enfant exécutées entre 1650 et 1655, si délicates et terriennes à la fois dans le somptueux accord des garances et des bleus profonds, elle montre avec quelle intelligence et quelle robustesse de tempérament Murillo a su interpréter la leçon des madones raphaéliques.



Saint Joseph et le Christ enfant (Bibliothèque nationale, Madrid).

Raphaël, Caravage, Rubens. Mais comment douter que l'on est en Espagne lorsqu'on voit tous ces noirs visages, ces pilosités effervescentes, ces courtes silhouettes aux fortes attaches, ou, chez les femmes, ces yeux de velours, ce teint d'orgeat, qui deviendra un jour le parchemin de la pauvre vieille tenant un cierge près de l'éblouissante chasuble que saint Ildefonse reçoit des mains de la Vierge ? Et le saint Joseph, donc, de *la Sainte Famille à l'oiseau* ou de *la Fuite en Égypte*, quel gaillard, mais quel gaillard ! Vous n'en avez pas souvent vu de si drus, de si joyeusement barbus, de si virils, pour tout dire, alors que le malheureux est en général bien pâle et paraît jouer sans conviction un rôle dont il faut bien reconnaître qu'il est le plus délicat du répertoire sacré.

Cette Espagne de tous les jours, nous la retrouvons dans les moyens formats de l'histoire du *Fils prodigue*, qui a tout l'allant, toute la couleur d'un récit picaresque, et dans la série des jeunes mendiants, des enfants de la rue, qui ont tant fait pour la gloire de Murillo et sont devenus une des raisons de son relatif discrédit. Une dizaine d'exemplaires en sont présentés à Londres, qui parfois ne dépassent pas le niveau de l'anecdote, mais atteignent la perfection avec le tableau du Louvre, entré dans les collections royales en 1782, et le *Saint Thomas de Villanueva donnant ses vêtements à de jeunes mendiants*. Saint Thomas lui-même est encore un enfant et Murillo nous le montre au moment où il se dépouille de sa culotte. Cela pourrait être grotesque et l'on n'imagine rien de plus émouvant et même de plus douloureux.

Saint Thomas de Villanueva, qui fut l'un des prédicateurs de Charles Quint, appartenait à l'ordre des augustins. Il n'en apparaît pas moins dans un tableau de la série destinée aux capucins de Séville, tableau que le peintre considérait comme son chef-d'œuvre et qui nous est présenté avec deux autres toiles de la même série et de sa plus grande manière : le nocturne déjà goyesque de *l'Adoration des bergers* et un pathétique *Saint François embrassant le Christ en croix*. Thomas de Villanueva, ici adulte, le visage émacié et rayonnant d'intelligence, une sorte de Fénelon espagnol, distribue des vivres à de pauvres gens, et tout est dit du chagrin, de la pitié, de la bonté mais aussi du désespoir, de la peur, de la faim, de la longue nuit des misères sans recours.

L'autre sommet de l'art de Murillo nous paraît être l'ensemble de Santa-Maria la Blanca, une synagogue transformée en réplique de la basilique romaine de Sainte-Marie-Majeure. Deux immenses toiles en particulier, *le Songe du patricien* et *l'Explication du songe* — avec la prodigieuse silhouette du pontife vu en contre-jour, — manifestent la maîtrise du peintre dans le domaine du portrait, de la nature morte, du clair-obscur, et même, ce qui est en Espagne exceptionnel, dans celui du paysage traité en loitains lumineux et subtilement indécis. Là encore, nous ne sommes pas très loin de Goya.

Il nous resterait à parler de ces *Immaculées* peut-être étrangères au goût actuel mais qui sont de fort belles toiles exécutées avec beaucoup plus de conviction que Velasquez n'en mit à aborder le même sujet. Cela nous amènerait à rappeler de fastidieuses controverses théologiques et nous préférons terminer en disant à nouveau notre regret et même notre étonnement qu'une telle exposition, comme l'an dernier celle du *Greco*, ne soit pas présentée à Paris.

ANDRÉ FERMIGIER.

Cinéma et histoire, histoire du cinéma

L'inaccessible Clio

LES rapports de l'histoire et du cinéma, de la politique et du cinéma, de l'idéologie et du cinéma, ont toujours préoccupé l'équipe qui anime à Perpignan, avec Marcel Oms, la revue *les Cahiers de la Cinémathèque* et qui organise, au printemps, depuis de nombreuses années, « Confrontation », festival international de critique historique du film. En 1973, déjà, les « cahiers » de Perpignan publiaient un numéro *Cinéma et Histoire, Histoire du cinéma* destiné, en gros, à définir autant que faire se pouvait, alors, les méthodes d'approche des événements historiques, contemporains ou non. Sous le même titre est paru, à l'automne 82, un très gros numéro double qui reprend ce sujet sous un autre aspect. Or, depuis 1980, un colloque d'automne réunit à Perpignan, pour quelques jours, des historiens et des critiques. Et, depuis le printemps 1981, *les Cahiers de la Cinémathèque*, revue d'histoire du cinéma, a cessé sa collaboration avec son « partenaire privilégié », la cinémathèque de Toulouse, qui n'est donc plus concernée, si peu que ce soit.

Sans y voir forcément une relation de cause à effet, le récent numéro *Cinéma et Histoire, Histoire du cinéma* prend tout de même l'allure d'un manifeste purement perpignanais sur une conception, une méthode, influencées par celles des historiens « non cinématographiques », chercheurs d'archives, de documents. Dommage que la revue ait été composée et publiée avant la sortie du *Danton* de Wajda. Il y avait, là, un beau débat en perspective ! Il est pourtant question dans une étude d'Amel Teupel sur *la Révolution française vue par le cinéma allemand des années 20*, du *Danton* de Dimitri Buchowetzki (1921), où Emil Jannings jouait le tribun, et Werner Krauss, Robespierre. Par ailleurs, Roger Icart, auteur d'un ouvrage monumental sur Abel Gance non encore publié, décortique *la Représentation de Napoléon Bonaparte* dans l'œuvre de notre cinéaste visionnaire.

Mais que faut-il retirer de ce numéro ? Sa volonté de sérieux, de référence, bien sûr. Qu'il s'agisse d'œuvres de fiction sur des événements historiques ou de films de montage réalisés avec des documents « vrais » (tel *le Chagrin et la Pitié*, de Marcel Ophüls), les participants, d'origines diverses, s'évertuent à placer le « cinéma historique » sur les terrains de la philosophie, de la pratique sociale, de la sémiologie, etc, quitte à étendre un film sur des tables de dissection où il devient l'objet de recherches froides, et non plus de passions artistiques. Marcel Oms est le seul à faire de l'humour sur Clio, la muse de l'histoire.

La tentation universitaire

Sans généraliser, on sent poindre ici la tentation universitaire. Rémy Pithon (*Clio dans les studios : la règle du jeu*) s'approche d'un phénomène important : la relation du film aux spectateurs. Il le délaisse, malheureusement, sans avoir poursuivi un raisonnement qui pouvait déboucher sur quelque chose de primordial.

Il y a, dans ce numéro, des lectures fastidieuses et d'autres qui ne le sont pas. Il y a aussi un malaise sans doute inconscient révélé à travers le rapprochement des textes : l'impossibilité d'être aujourd'hui, quelle que soit la méthode employée, un historien général du cinéma. Georges Sadoul, mort avant d'avoir achevé son œuvre, Jean Mitry, qui la poursuit obstinément depuis des années, ont été des témoins de première main, découvreurs d'un art nouveau. Ils ont suivi son développement, ont été des critiques possédés par l'amour des images muettes, puis parlantes, des historiens intrépides comme des aventuriers, par la foi, quitte à remettre en cause certains de leurs jugements.

Les générations suivantes ont perdu la chance — qu'ont connue Sadoul, Mitry et quelques autres (dont Henri Langlois, sur son propre terrain de collectionneur, ou Lotte Eisner qui, dans le Berlin des années 20, vit se créer l'expressionnisme) — de se baigner aux sources vives.

Quelqu'un se voulant, de nos jours, historien de cinéma, est obligé de limiter son terrain d'investigation à une période définie, à un thème ou à un réalisateur, encore que tous les films dont il pourrait avoir besoin ne sont pas forcément abordables, malgré la conservation dans les cinémathèques ou le « magnétoscopage » des programmes de télévision. Si la famille de Georges Méliès a réussi à reconstituer l'œuvre de ce pionnier, que reste-t-il, par ailleurs, du patrimoine muet mondial ? Presque rien. Quant au cinéma dans son ensemble, les cinémathèques, en France ou ailleurs, ne peuvent se permettre des projections trop fréquentes de leurs précieuses copies. Alors, les théories sur la recherche historique, les rapports du cinéma et de l'histoire, c'est bien joli, mais cela ne remplace pas l'érudition (bête noire de certains scientifiques), ni l'enthousiasme du cinéphile actif et le rapport humain, émotionnel, boulimique, avec le *spectacle cinématographique*. Assez de leçons d'anatomie, de ratiocinations à partir de fragments historiques dont on tire des conclusions hâtives — quand elles ne sont pas erronées — sous prétexte d'avoir un regard, une attitude, « modernes ». Il faut de nos jours savoir ajuster l'histoire du cinéma, le cinéma à l'histoire.

JACQUES SICLIER.

★ *Les Cahiers de la Cinémathèque*, n[os] 35/36, automne 1982, Institut de recherche et d'animation sur l'histoire au cinéma, 268 pages, ill., 65 francs.

NEW-DELHI

Un festival sans prix

Le fait que les festivals indiens soient compétitifs – même une année sur deux – n'est pas sans placer ce pays dans une position que rend difficile la multiplication récente des festivals dans le monde. Celui de Manille notamment, proche par les dates, projette désormais une grande ombre sur son concurrent de New-Delhi.

Devant la médiocrité quasi générale des films sélectionnés, le jury, présidé par Lindsay Anderson, a décidé de ne pas attribuer cette année son grand prix (*le Monde* du 22 janvier). Anderson, rappelons-le, a déclaré que *« le cinéma du tiers-monde n'a besoin d'aucun patronage, mais d'encouragement et d'aide. Inclure des œuvres de qualité inférieure dans une compétition internationale ne va aucunement dans ce sens, ni d'ailleurs des films de bonne qualité professionnelle mais de série venant de pays avancés ».* Ce refus courageux de tout paternalisme est à l'honneur du festival et de l'Inde, qui n'a bien entendu aucun intérêt à brader son trophée.

Beaucoup ont trouvé que la sélection des films présentés dans le panorama indien – vingt et un films – manquait de rigueur et de cohérence. C'est que ce cinéma se développe dans une diversité accrue, même si les films d'auteur restent à ce jour les plus susceptibles d'intéresser l'observateur étranger.

PLUSIEURS courants traversent un cinéma d'auteur qui, pour l'heure, s'agite de façon véhémente. *Katha* (*Fable*, 1982), de Sai Paranjpye, est une bonne comédie – le cinéma indien ignore généralement la comédie, – qui oppose deux personnages, un jeune homme modeste, timide et travailleur et un parasite hâbleur, sûr de lui et ambitieux. Ces deux amis, tels le lièvre et la tortue, entrent en compétition amoureuse. La qualité de l'interprétation, la drôlerie de certaines scènes fondées sur un sens visuel très sûr, un rythme rapide et non dépourvu d'élégance font, de ce film une œuvre assez unique dans la production indienne récente.

Phaniyamma (*Phaniyamma*, 1982), de Prema Karanth, autre réalisatrice de talent, dénonce la cruauté de certaines coutumes anciennes comme celle des mariages d'enfants. Phaniyamma, petite fille mariée à l'âge de neuf ans, se retrouve veuve peu après. Sa vie entière sera sacrifiée, les veuves n'ayant pas le droit de se remarier. Si elle subit son sort sans broncher, elle se montre capable d'évoluer jusqu'à encourager, devenue vieille, la révolte de femmes placées dans des circonstances similaires. Cette œuvre sensible et raffinée, d'une beauté plastique fondée notamment sur une utilisation subtile des couleurs, met enfin au premier plan le personnage le plus négligé du cinéma indien, la femme.

Financés par le gouvernement du Bengale de l'Ouest, trois films politisés se veulent à la fois témoignage et invitation au militantisme. *Grihajuddha* (*la Croisée des chemins*, 1982), de Buddhadev Dasgupta, montre que le grand capitalisme peut aller jusqu'au meurtre pour éviter que soit révélée la corruption qui le ronge. Un journaliste tenace tente courageusement de mener l'enquête : il sera tué à son tour. Le pessimisme de cette œuvre – un autre personnage perd sa foi révolutionnaire et décide de s'intégrer au système – s'accorde avec la peinture d'un Calcutta nocturne, crasseux et suintant, aux venelles étroites et aux immeubles décrépits, où domine une atmosphère de peur sourde, qui se transforme en panique quand les tueurs passent à l'action.

Shyam Benegal, avec *Arohan (la Montée*, 1982), poursuit une œuvre déjà abondante. Il s'agit ici de l'épopée d'un métayer qui se trouve contraint, par ordre du propriétaire du terrain, de quitter la terre qu'il travaille. Le film décrit la rapide désintégration de sa famille, qui échoue à Calcutta dans la misère et le crime. Mais le héros, après des années de luttes et de procès, obtient finalement que ses droits soient restaurés et devient même un des chefs de son village. Tout en étant riche en notations incisives sur une situation précise et datée d'exploitation des classes rurales, *la Montée* choisit le camp révolutionnaire à travers une approche faite davantage de sentiment et de générosité que d'analyse dialectique : le propos de Benegal est d'atteindre un public aussi large que possible.

Utpalendu Chakraborty, dans *Chokh* (*les Yeux*, 1982), s'appuie sur un sujet fort : qui, d'un travailleur aveugle ou du fils aveugle d'un grand patron, pourra bénéficier des yeux légués par un condamné à mort, leader syndical qui, précisément, a été injustement accusé de meurtre par ce même capitaliste ? Manœuvres et magouilles d'un côté, et de l'autre l'honnêteté d'un chirurgien têtu, malheureusement impuissante au bout du compte. Si les deux yeux, par une félonie dernière, sont finalement détruits, au moins demeure intact l'esprit révolutionnaire des classes laborieuses. Seul film indien à participer à la compétition, *les Yeux*, *œuvre efficace et dure*, a reçu le prix spécial du jury pour *« la force de son expression et son engagement humain ».*

Un militantisme sincère

Ces films, qui s'appuient peut-être un peu trop sur ce que j'appellerais l'« effet Costa-Gavras », témoignent en tout cas d'une sensibilisation croissante des cinéastes indiens, notamment bengalis, aux réalités quotidiennement vécues de la misère, de l'injustice et de la corruption. Leur sincérité est évidente, autant que l'authenticité du cri de rage dont ils explosent.

Quatre films, par ailleurs, s'imposent par la maîtrise des moyens esthétiques mis en œuvre. *Elippathayam (le Piège à rat*, 1981), d'Adoor Gopalakrishnan, cinéaste dont la réputation n'est plus à faire, décrit, en une longue et admirable métaphore, la décadence et la désintégration d'une famille cramponnée à un mode de vie encore féodal et incapable d'assimiler les transformations de la société du Kerala. Le chef de cette famille finit par s'enfermer dans la grande maison ancestrale, sombrant dans la folie. Le rapport évolutif entre le héros et l'espace d'une architecture, la lenteur des scènes qui s'érigent en autant de rites, font de ce film une vaste cérémonie que souligne avec force le rite funèbre et répété de l'immersion dans l'étang du rat pris au piège.

Le long documentaire (73 minutes) de Mani Kaul, *Dhrupad* (*Dhrupad*, 1982), sur la musique classique indienne, dont il retrace de manière allusive la riche histoire, n'a pas pour seule vertu de nous faire voir et écouter de merveilleux musiciens indiens, instrumentalistes ou vocalistes. Il est surtout l'œuvre d'un cinéaste inspiré qui élabore ici un style cinématographique d'un raffinement extrême, lequel, loin de toute idée de décoration ou d'accompagnement simpliste de la musique, respecte celle-ci, en sachant se faire pure contemplation, ou l'exalte, en jouant sur les variations de la lumière et les volutes architecturales des palais où le film a été tourné. De bout en bout d'une beauté confondante, résultat d'un travail de prise de vues d'une précision remarquable, *Dhrupad* prend place parmi les rares grands films consacrés à la musique.

Pour des raisons qui échappent, *Pratishod (Représailles*, 1982), de Surendra Nath Dhir, avait été écarté du panorama indien. Il s'agit pourtant d'une œuvre de grande qualité. Sur un sujet mince – un jeune homme pauvre tente d'obtenir de l'administration indienne le salaire dû à sa femme qui a travaillé un temps et qui n'a pu, pour cause de maladie, le toucher dans les délais prévus, – ce film en noir et blanc, austère et pauvre, témoigne, par sa retenue même, d'une vraie noblesse du regard, dans un style qui peut faire penser à Bresson. Ni idéaliste ni misérabiliste, il nous propose, derrière les rapports qui s'établissent entre le héros du film et les bureaucrates auxquels il s'adresse, une étude sur l'humiliation, d'une intériorité de haute tenue, comme les longs silences qui le ponctuent de bout en bout.

Kharij (L'affaire est close, 1982), le dernier film de Mrinal Sen, est une œuvre d'une rare force. Préférant le fait divers aux grandes déclarations, Sen se livre depuis quelques années à une analyse critique des classes moyennes indiennes, auxquelles il a toujours déclaré appartenir. Ici la mort « accidentelle » d'un domestique enfant, en créant un trou insupportable dans la fiction, aboutit à mettre à jour sans complaisance les contradictions et les hypocrisies du couple qui l'employait, et dont la responsabilité se trouve d'une certaine manière engagée. Le père de l'enfant, un paysan pauvre, n'obtiendra aucune compensation. L'humiliation encore, d'une force quasi insoutenable à la fin du film : Sen s'impose de plus en plus comme un cinéaste à la lucidité écorchée, témoin agressif de son milieu et de son époque.

Le cinéma indien d'auteur continue. Il continue aussi à nous étonner. A nous de savoir répondre à ses cris et à ses silences, lancinants comme la douleur.

HENRI MICIOLLO.

Directeur de l'Institut français de Haïti. Auteur de Satyajit Ray. *Editions L'âge d'homme.*

ÉNERGIES

La vague de la vogue

Malheur au pays qui a besoin de héros, mais que faire si les pauvres humains ont besoin de gourous ? Effrayés d'eux-mêmes, à l'étroit dans leur peau, décontenancés par la résistance du corps à la volonté, ils partent à la recherche de celui qui les déliera. Les artistes servent de modèle : normal, ils sont les porte-parole des dieux. C'était déjà ainsi dans la Grèce antique, ça l'est toujours dans les cultures païennes, et chez les acteurs désireux d'échapper au « système » qui sclérose l'imagination et banalise les comportements.

Alors, en groupes, pour ne pas dire en troupeau, ils s'adonnent aux pratiques enseignées par leurs inventeurs - mais si quelque chose ne s'enseigne pas, c'est bien le don d'invention. Quand même, on a vu les groupies par milliers se rassembler autour de ces personnalités immenses qui infléchissent le mouvement des arts et modèlent des paysages inconnus. On les a vues, les groupies, à l'Actors Studio, apprendre à s'écouter, planer vers les poésies utopiques de Julian

AEROBIC... la France vit à l'heure de l'aérobic, une pratique venue d'outre-Atlantique, comme le jogging qu'elle a détrôné. Gymnastique ? Danse ? L'aérobic s'exécute de manière collective sur une musique disco dans des tenues colorées. Lancée en Californie par l'actrice Jane Fonda, elle a pris par le biais des médias allure de religion du corps. Elle a ses temples, son organe de presse *Vital* et sa messe dominicale sur Antenne 2, *Gym tonic*. L'aérobic envahit tout et tend à éclipser auprès du public la danse, aux techniques plus complexes, centrées sur la prise de conscience du corps.

Discutée, contestée sur le plan de la pratique, en raison de son rythme forcené, l'aérobic pose également un *problème de comportement* : *alors* que la danse engage en même temps que le corps, le cœur et l'esprit, l'aérobic ne concerne que le corps. Son *enseignement n'est ni l'acquisition* d'une technique ni la recherche d'une expression. C'est tout au plus une mise en forme intensive reposant sur *une relation pédagogique minimale* (reproduction de gestes), passive, qui débouche sur le narcissisme plutôt que sur la communication.

A Paris et dans sa région, plus d'un millier de salles dispensent cette pratique nouvelle ; il s'en ouvre tous les jours dans tout le pays. Cela va du club luxueux, suréquipé, à l'association sportive municipale, qui loue le gymnase du lycée. On estime à environ quatre millions et demi les Français déjà inscrits. Coût de l'abonnement : deux mille à trois mille francs par an, plus les accessoires vestimentaires, plus les disques et les cassettes vidéo pour travailler chez soi ; belles sources de profit.

L'origine de cet engouement passe par une redécouverte du corps, après des siècles de répression et de refoulement, et sa récupération par la civilisation des loisirs. Les États-Unis étaient bien placés pour vivre ce phénomène de société. Dans l'Amérique puritaine du début du vingtième siècle, déjà, de jeunes personnes comme Isadora Duncan et Ruth Saint-Denis puis Martha Graham, guidées par des mères évoluées, jetaient leur corset aux orties et allaient étudier chez Germaine Stebbins une gymnastique harmonique (inspirée des principes du Français Del Sarte), considérée alors comme un moyen d'émancipation féminine.

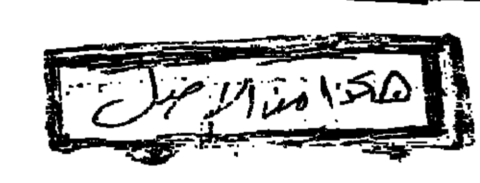
Pour les hippies, la nudité fut le symbole de l'homme naturel, brimé par la société de consommation et *soumis aux forces de l'argent*. L'actrice Jane Fonda trouvait dans l'exercice physique un moyen de rétablir sa santé compromise par des années de *régime amaigrissant et de recours* aux amphétamines. Avec son ardeur habituelle, elle mettait au point une méthode visant à faire travailler intensément chaque groupe de muscles pour modeler son corps et lui donner de l'endurance. Travail progressif, répétitif, mené jusqu'à la *« sensation de brûlure »*, *et qu'elle* eut l'idée d'accompagner de musique pop ou folk pour en atténuer la rigueur.

Son goût très américain du prosélytisme l'amène à ouvrir un cours, puis à exposer sa méthode dans un livre-démonstration assorti d'un cours en vidéocassette.

La méthode Fonda, véritable leçon d'énergie, connaît un succès fou, d'autant plus qu'elle s'accompagne d'un discours où la star contestataire décrit son passage du stade de femme-objet, style *Play-Boy*, à l'être épanoui et responsable. Elle dénonce en même temps la pollution, la malnutrition et autres nuisances engendrées par la société. Il ne faudra pas longtemps à cette révolution du corps féminin pour devenir une industrie du muscle. Il est vrai qu'avec l'argent gagné Jane Fonda peut continuer sa petite guérilla contre l'*establishment*.

Quelques Français curieux sont allés voir ce qui se passait chez elle. Avisés, il en ont rapporté une méthode, popularisée sous le nom d'aérobic, et qui retient surtout le côté *gymnastique dansée sur des musiques disco.*

C'est le journal *Vital* qui a donné le ton. Le mensuel, titré à deux cent mille exemplaires, dont le P.D.G. n'est autre que Patrick Thénot, a repris le style *Salut les copains* et fabrique de nouvelles idoles. L'objectif :





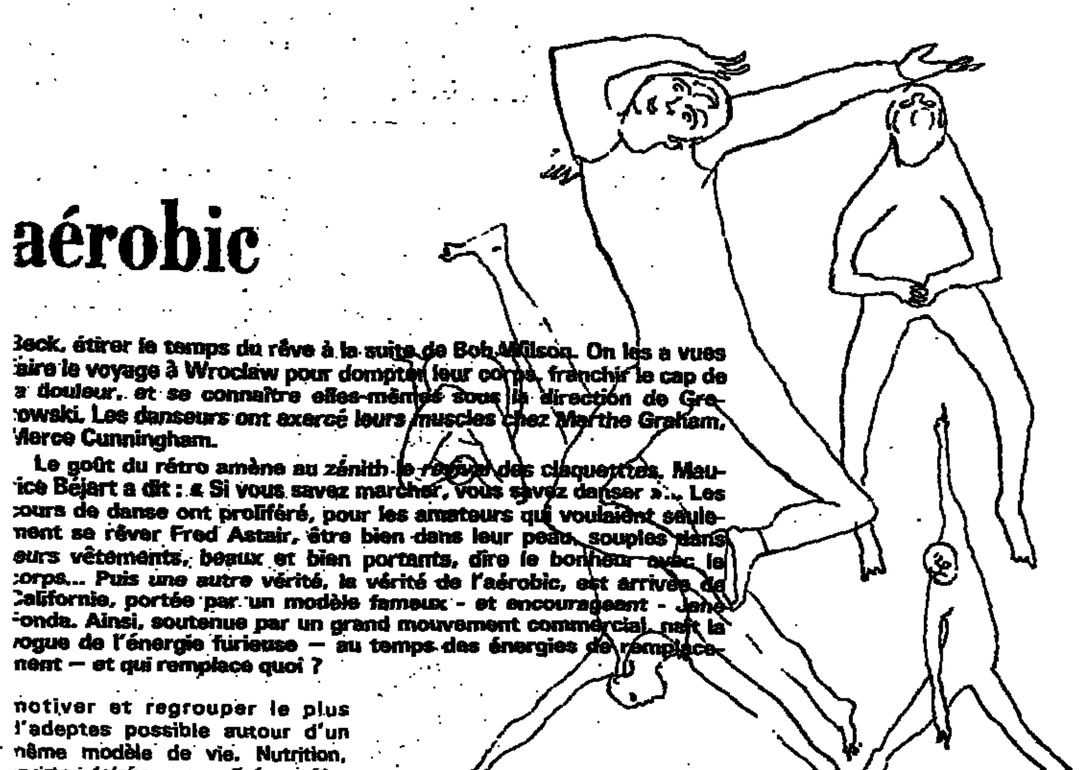
NDE DES A

ÉNERG

de la vog

SOURCES DE LA DOULEUR

aérobic



3eck, étirer le temps du rêve à la suite de Bob Wilson. On les a vues aire le voyage à Wroclaw pour dompter leur corps, franchir le cap de a douleur, et se connaître elles-mêmes sous la direction de Gro- owski. Les danseurs ont exercé leurs muscles chez Marthe Graham, Merce Cunningham.

Le goût du rétro amène au zénith le revival des claquettes. Mau- ice Béjart a dit : « Si vous savez marcher, vous savez danser »... Les cours de danse ont proliféré, pour les amateurs qui voulaient seule- ment se rêver Fred Astair, être bien dans leur peau, souples dans eurs vêtements, beaux et bien portants, dire le bonheur avec le corps... Puis une autre vérité, la vérité de l'aérobic, est arrivée de Californie, portée par un modèle fameux - et encourageant - Jane Fonda. Ainsi, soutenue par un grand mouvement commercial, naît la vogue de l'énergie furieuse — au temps des énergies de remplace- ment — et qui remplace quoi ?

notiver et regrouper le plus l'adeptes possible autour d'un nême modèle de vie. Nutrition, sports, loisirs, sexualité, mode, santé, horoscope (astroforme), s'or- donnent dans une nuance aseptisée un tantinet écolo, prônant le natura- isme. Être bien dans sa peau est l'objectif numéro un de *Vital*, qui hausse jusqu'à la ferveur religieuse le culte du corps. *L'aérobic et ses dé- rivés sont promus au rang de caté- chisme : « Notre journal devient la liaison entre le temple et la nouvelle loi ».*

Les lieux du culte se sont multi- pliés. Un des plus réputés, près des Champs-Élysées, fonctionne de 7 h du matin à 10 h du soir. Un paillas- son annonce « Bienvenue à bord ». La musique guide vers le premier étage. *Partout, des plantes vertes,* des glaces murales. Des filles en col- lant et culotte de satin, des hommes souvent d'âge mûr, quelques pan- thères noires avec jambières et ban- deaux scandent leurs mouvements *l'œil rivé sur le moniteur debout sur un socle, tel un Apollon démâté.* L'objectif de l'aérobic est de travail- ler dans une vitesse suffisante pour brûler les graisses (sécher le muscle). La musique disco doit aider à tenir le rythme et donne aux participants l'impression de danser *dans quelque succédané de Hair. « On se dépasse,* dit la « pub », *on va au-delà des li- mites, jusqu'à la fameuse extase du coureur de fond ».* On peut ensuite s'adonner en toute quiétude au *stret- ching* (élongation du corps) ou au *body building* (musculation), avec une gamme d'appareils sophistiqués.

Éric Simian est le grand ordonna- teur de cette fête du muscle. Che- veux blancs, physique à la « Bebel », *il a abandonné la gymnastique tradi-* tionnelle pour les méthodes califor- niennes : *« On me copie beaucoup,* dit-il. *Moi je suis allé chez Jane Fonda. J'ai choisi l'aérobic parce que c'est gai ; mes professeurs ont tous leur brevet d'État de culture physi- que. Ce n'est pas partout le cas. L'aérobic peut être aussi enseigné par des danseurs, et, comme il n'existe pas de diplôme dans cette profession, n'importe qui peut ouvrir un cours avec les risques d'esquinter les gens. Je connais même une salle en province qui est tenue par deux garçons de café. Chez moi, d'ailleurs, on ne peut s'inscrire qu'avec un certi- ficat médical. On pourrait définir l'aé- robic comme un travail du muscle en phase d'oxygène. Le rythme ne s'ar- rête pas ; les correcteurs sont dans la salle ».*

Quand on suggère à Monsieur Si- mian que cet entraînement intensif et grégaire risque d'ajouter encore au stress de la vie citadine, il en appelle *au témoignage de quelques partici-* pants : un médecin (femme), deux secrétaires, un agent immobilier. Tous estiment que l'aérobic est un exercice attrayant, efficace, et un moyen de se décharger de leur agressivité. Ils admettent aussi que le cours n'ouvre pas sur la réflexion (pas le temps de penser) ni sur la communication (pas le temps de par- ler aux voisins).

Gym tonic, diffusée le dimanche, matin sur *Antenne 2*, a beaucoup contribué à populariser l'aérobic. On estime à 1 500 000 le nombre de té- léspectateurs qui suivent l'émission. Remue-ménage dans les foyers : on écarte les meubles, on marche, on saute, on s'étire, on roule sur les fesses, avec Davina et Véronique, qui *proposent, tout sourire dehors, des* enchaînements rapides, longuement répétés. Le rythme est moins sou- tenu qu'en salle, assez cependant pour provoquer des courbatures. Et *attention à la colonne vertébrale ! « Amusez-vous, dansez, chantez »,* conseillent vos deux gendarmes de la mise en forme et de la bonne hu- meur.

Les Californiennes arrivent

La nouvelle a éclaté brutalement : *les Californiennes arrivent pour ensei- gner l'aérobic en France. Formées à* l'Institut de Holly Ganier, ex- professeur chez Jane Fonda, elles viennent relancer l'impulsion. Elles sont trois, annonciatrices d'une va- gue déferlante qui entend couvrir le monde entier et même le Japon, jusqu'ici grand exportateur des arts du corps.

Vital nous les présente : *« Kevyn, c'est Barbarella, une sculpture, vi- vante et futuriste du XXIe siècle. Re- gardez ses jambes, son fessier et son dos : la perfection anatomique de l'ensemble résulte d'un long travail d'aérobic ».* Mary Anne *« a fait de ses 570 muscles un modèle de toni- cité, la force plus le galbe ».* Pour elle, enseigner est un art en soi : *« Depuis que je suis à Paris, confie- t-elle, j'ai l'impression de répéter et de préparer une immense comédie musicale ».* Sandra, la blonde, la plus glamourous, se réjouit des bonnes dispositions des femmes françaises : *« Je trouve cette attitude magnifi- que, car elle montre à quel point les femmes sont devenues plus exi- geantes à leur égard que par le passé. Elles sont simplement en train de prendre en main leur destin. Ce que nous leur apportons en tant que professeurs californiennes, c'est la ri- gueur d'une méthode qu'elles sem- blaient attendre. »*

Depuis le début de l'année soixante et un nouveaux cours d'aé- robic se sont ouverts, mais cela pose un problème de salles, à Paris no- tamment où le club California mobi- lise, des studios jusqu'ici réservés aux danseurs, de même Salle Pleyel, au Centre du Marais ou au Centre chorégraphique de Nourkil : *« Nous nous contentons de louer une salle,* précise-t-on chez Nourkil ; *cela attire tout un nouveau public. Et pour cer- tains ce sera peut-être l'occasion de découvrir la danse qui demeure la vo- cation première du Centre ».*

MARCELLE MICHEL.

(1) *Jane Fonda : ma méthode*, tra- duit de l'américain par Bernard Ferry, Photos de Steve Schapiro, Éd. Seuil 251 pages, 120 F.
(2) *Vital*, décembre 1982, n° 27.

ITALIE

Les espaces prolongés

Dans deux semaines, Georgio Strehler annon- cera officiellement ce que sera le Théâtre de l'Eu- rope que M. Jack Lang, ministre de la culture, lui a demandé de créer et qui occupera la scène de l'Odéon la moitié de l'année.

Georgio Strehler, qui continue à faire ses mises en scène et à diriger le Piccolo Teatro pour lequel la ville de Milan fait construire un nouveau bâtiment, sera secondé par Maurizio Scaparro, également metteur en scène — on a vu son *Cyrano* à Chaillot en 1981 — et responsable des festivités carnavalesques de Venise. On espère la venue de Luca Ronconi à Paris, avec ses derniers specta- cles. Les Italiens sont de retour. Si toutefois, tout se passe comme prévu.

***On a souvent l'impression qu'en Italie, les choses naissent comme jadis la Terre, sous l'effet d'un bang imprévisible, tandis qu'on les attend ail- leurs.* Cela tient beaucoup à ce qu'en France, elle sont envoyées par paquets, avec de grands inter- valles de vide. Et pourtant elles existent, perdu- rent, le spectacle en Italie est vivant et on le connaît mal.**

AINSI on ne connaît pas cette cette *Passion*, que le Teatro Stabile d'Aquila promène depuis cinq ans dans le pays et dans le monde – *elle est actuellement en* Australie. C'est un texte du seizième siècle, parlé dans une langue archaï- que, mais assez facile à suivre et d'ailleurs tout le monde connaît *l'histoire*. Les étapes n'en sont pas modifiées, elles *sont reportées sur un* résistant au fascisme, qui suit son chemin de croix le long des passe- relles disposées en rectangle, enfer- mant les spectateurs. L'un des côtés cour, porte une estrade avec un ri- deau rouge devant lequel des clowns entonnent une chansonnette. Avec eux, une Gelsomina filiale oscille en souriant, pousse le cri de la femme *en couches et disparaît, tandis qu'un* jeune homme en pull-over gris court et s'abat fusillé dans sa fuite. Alors, recommence l'histoire du Christ, avec les représentants de l'ordre ro- *main et de la hiérarchie religieuse* juive en imperméables et borsalinos de gangsters (ou de flics) et les femmes aimantes en fichus noirs.

Le spectacle se joue, doit se jouer, dans une église pour qu'apparaisse *le poids du contraste.* La *mise en* scène prend des formes d'agitprop à partir de cette histoire qui nourrit l'inconscient du monde chrétien et dans laquelle, croyant ou non, cha- cun se retrouve, vision sociale et hu- maniste dont la naïveté délibérée fait à la fois le charme et les limites. Au fond, le procédé n'est pas si dif- férent de celui qui préside aux spec- *tacles de Gospels – comme celui qui* doit venir à Mogador mi-mars, *Tes bras sont trop courts pour boxer avec Dieu.* Mais les Noirs, en plus, ont la musique. La mise en scène de la *Passion* est linéaire, sans effets *pervers, et c'est quasi unique sur la* scène italienne.

La scène italienne déploie autour des textes les courbes rhétoriques des approches indirectes, les créa- teurs créent avec des jeux de lu- mière et de trompe-l'œil de pré- cieuses architectures baroques. Ils manipulent admirablement les ma- gies de l'illusion, ainsi Gian Carlo Sepe. Lui non plus, on ne le connaît pas en France. Pourtant, depuis 1963, il gravite dans l'avant-garde, qui, d'ailleurs, semble marquer le *pas et attendre en vain des hommes* nouveaux. Soit ils ne sont plus inté- ressés, soit ils manquent d'invention. En tout cas, les caves et petites salles si nombreuses dans les années 70 sont pour la plupart fermées. *Ceux qui les faisaient vivre* préfè- rent aujourd'hui les grands espaces et bien sûr les grands moyens. Meme Perlini a aménagé un entre- pôt dans un quartier excentrique de Rome, Piern' Alli met en scène à la Scala... *L'Oncle Vania*, que Gian Carlo Sepe a présenté dans un petit théâtre romain, une reprise, date de cinq ans. Son plus récent spectacle, une production importante, *A cha- cun sa vérité*, vient d'être créé au Nuovo de Milan.

Les faux semblants de la lumière

Avec Pirandello comme avec Tchékhov – surtout avec Tchékhov, – Gian Carlo Sepe met en scène les *lignes brisées de mécaniques men-* tales déréglées. Son « Zio Vania » n'est pas une mise en scène de la pièce. C'est un songe, le songe d'un auteur devant sa feuille blanche – *ou bien un manuscrit retrouvé –* d'une médium perdue dans le noir devant sa boule de cristal. Les om- bres invoquées prennent forme, mais ne prennent pas corps. Leurs images apparaissent par reflets dans des chambres dont *on ne voit que* des pans et leurs voix viennent d'ail- leurs. On ne voit que ces reflets frag- mentés d'un monde qui n'existe pas, un monde disparu. Le texte aussi est *incomplet, le spectacle dure une* heure, une heure d'envoûtement.

Le système est tout simple : grâce à un chassé-croisé de miroirs et d'éclairages, les comédiens se tien- nent à un endroit et sont vus à un au- tre, *d'où le décalage des voix et des* images, qui disparaissent et appa- raissent ailleurs, au moindre dépla- cement. C'est le truc, dans les foires, de la femme à la tête coupée, amené *aux dimensions de la poésie la plus* raffinée. Il n'y a pas de miroirs dans *A chacun sa vérité*, mais la même volonté d'extraire les personnages de leur réalité immédiate. Le décor res- semble à l'entrée d'un tunnel noir *prolongé par la salle et qui s'ouvre* sur l'air libre – un ciel vide – par un immense escalier. Les acteurs se placent en rang d'oignons le long des murs ou sur les marches, qu'ils mon- tent et descendent à toute vitesse *comme des marionnettes attachées* à la même tringle, et dont les fils se se- raient embrouillés. Ils sont raides dans leurs vêtements, ont des gestes saccadés, glapissent, exagèrent les rires et les mimiques, se dissimulent *derrière des attitudes hyperboliques.* A chacun son mensonge.

La mère – elle détient au fond la vérité sur cette histoire affreuse- ment compliquée de première et se- conde bru qui sont peut-être la *même personne, morte ou folle*, la mère mène avec douceur et distinc- tion un jeu subtil d'ambiguïté feu- trée. Ce secret qu'elle détient fait son pouvoir, elle le gardera. Mais Gian Carlo Sepe se contente d'ef- *fleurer la critique d'une société ra-* pace qui s'accommode des contraintes familiales et morales. Il suit les errements des insectes hu- mains, privés de terre ferme, et la *manière dont ils se cognent à leurs* blocages sans être capables de les re- connaître. Il désigne les trous noirs où sombre la conscience, abandon- nant sur scène des carcasses peintur- lurées qui tournent à vide, et leurs *corps se collent en contrejour au ciel* vide, souvenirs obscurs, obsédants. Vérité indéchiffrable que chacun porte en soi et fuit. A chacun la sienne.

COLETTE GODARD.

A LONDRES

Succès et fermetures

SI l'on en juge d'après la fré- *quentation de deux salles* parmi les plus grandes, celles de la Royal Shakespeare Company et du National Theatre, le théâtre, à Londres, se porte bien. A la R.S.C., on vient de re- prendre *Peter Pan ou l'enfant qui ne voulait pas grandir* : une féerie plutôt qu'un drame, une fantaisie *où J.M. Barrie confiait au début du* siècle ses rêves d'évasion – *par* la fenêtre – loin du monde adulte et d'un intérieur victorien étriqué. Les spectateurs s'enthousiasment pour les caprices de Tinker Bell et les exploits de Peter, interprété ici contrairement à la tradition non par une jeune femme, mais par un *comédien.*

Peu *d'imagination* pourtant dans la création de ce classique de la scène anglo-saxonne : après le succès historique de *Nicholas Nic- kleby, la R.S.C. offre une pâle dé-* monstration de ses possibilités. Après Dickens et l'enfance sacri- fiée, c'est l'enfance idéalisée, mais sans génie. *Même succès public au* National Theatre, où le *Brave Sol- dat Schweyk* ne désemplit pas de- puis le mois de septembre. Grâce à l'interprétation de Bill Paterson, et *l'originalité des décors :* sil- houettes géantes de Hitler et du trio de Yalta, Churchill, Roosevelt, Staline, ceux-ci penchés sur la scène avec aux lèvres un sourire *ironique. Mais la mise en scène et la musique ont gommé les syn-* copes, les ruptures, les trébuche- ments, qui font le sel du person- nage et la force dramatique de la pièce de Brecht. Peut-être un peu *à cause des salles* – le Barbican *comme le Olivier Theatre ont la ré-* putation d'être difficiles à manier – *il se dégage de ces spectacles* certaines caractéristiques com- munes, une même manière de dé- ployer ses forces avec franchise mais pas toujours, du point de vue *esthétique, avec un grand sens de* l'économie. La mise en scène sert la technique avant l'émotion, l'évi- dence avant la poésie.

Autour des deux nationaux ce- pendant, le paysage change, et les théâtres de Londres livrent combat sur un terrain difficile. Si la R.S.C. et le National Theatre bénéficient à *eux deux de près de la moitié de* l'aide que l'Etat consacre au théâ- tre, la solution, pour les autres, doit être trouvée cas par cas. *Après la disparition du Old Vic* l'an dernier et la quasi-fermeture du Roundhouse, les récentes me- naces de cessation d'activité du Riverside Studio montrent la fragi- *lité de ces solutions. L'équilibre* doit être trouvé dans un dosage subtil – politique et financier – entre les différentes sources de fi- *nancement : Etat (Arts Council),* Ville de Londres (Greater London Council), et pouvoirs locaux. La défection de la municipalité de Hammersmith a manqué, *dans le cas du Riverside, de jeter à bas* l'édifice. Devenue conservatrice, la nouvelle majorité du conseil local a reporté ses fonds sur le Lyric Theatre, plus commercial, plus *proche du West End par sa pro- grammation. Avec une aide excep-* tionnelle du G.L.C., renouvelable chaque mois, Riverside continue, et fait appel au soutien des com- pagnies invitées et du public.

Autre exemple, positif celui-là, *de navigation d'un théâtre par* temps de crise : à Islington, dans *le nord de Londres,* le Theatre Al- meida a réussi la réouverture d'un vieux bâtiment du début du siècle dernier, comparé par les Anglais au Théâtre des Bouffes-du-Nord de Peter Brook, à Paris. Avec *l'aide de nombreux partenaires et* celle de la municipalité, où le La- bour domine, Almeida finance au coup par coup ses activités, ambi- tieuses, de création et d'invitation *de spectacles, et devrait devenir* un centre privilégié pour la venue des troupes françaises à Londres. Pour explorer un territoire dans l'ensemble négligé à Londres – ce- *lui du théâtre de recherche,* de l'ouverture vers l'étranger, – Al- meida devrait prochainement rece- voir une aide permanente du G.L.C., sinon du Arts Council.

La profession s'émeut, précisé- ment, de la récente nomination du *nouveau directeur du Arts Council,* que beaucoup jugent « *politique* ». Des pétitions ont circulé contre le choix de Luke Rittner, jusque dans les services de l'organisme gou- vernemental. *Mais davantage qu'à* l'homme, dont *certains remar-* quent son passé lié aux milieux d'affaires, on s'attache à Londres à la portée de cette décision : on y voit l'annonce d'une attitude *d'austérité plus sélective dans les arts, mais surtout, au fond, une re-* mise en cause de l'indépendance du Arts Council et de sa vocation – même si l'expression fait figure ici de gallicisme – de service public.

MARC PERRI.



FORMES

Hérétiques et Cie

Papazian

SAMUEL PAPAZIAN, il y a plus de six ans que je lui témoigne une sympathie justifiée. Le voici qui s'affirme à nouveau, avec une puissance singulière (1). Le thème commun à toutes ses toiles, et qui est celui de l'incommunicabilité, avait de quoi inquiéter. On ne tente pas sans risque de malentendu d'exprimer *l'Attente solitaire*, le désarroi du *Passager*, la fuite *Vers l'inconnu*... Allions-nous être confrontés à un expressionnisme bourré d'intentions, somme toute littéraires ? Pas du tout. Evidemment, l'angoisse y règne en maîtresse, proche parente de celle de l'autre Samuel : Beckett. La dernière toile s'appelle d'ailleurs : *En attendant Godot*. Seulement, cette atmosphère se traduit en peinture-peinture, à l'écart de toute tendance et d'une qualité telle que la détresse humaine s'y incorpore pour ainsi dire naturellement. Sombre bien sûr, que des notes vives comme la traînée sanglante qui sert de lien dérisoire au dialogue de sourds du *Téléphone rouge* ne parviennent pas à égayer. Et lorsque le rayon intempestif d'une *lumière* se pose sur le visage d'une voyageuse, projeté par un invisible soleil, il rend plus sinistre encore le paysage vide vu à travers la vitre. Les personnages estompés sont des fantômes d'allégories, même la femme abandonnée dans un parc ou celle qui se morfond *Loin de Cythère*.

Pranas

EST-CE une hérésie que de jumeler le figuratif et l'abstrait ? Pranas n'en a cure, dans ses gravures du moins. Les savants estampages de la « Série oblitérée », où le blanc crémeux du papier sait se parer d'éclatantes lueurs, s'accompagnent de vignettes résolument *hors du sujet*. C'est en bas de page le clin d'œil du graveur qui prend ses distances avec l'œuvre et se met lui-même en scène parmi ses figurines pleines d'humour. Ces prouesses tailledoucières, d'une technique très particulière, avaient à maintes reprises frappé les admirateurs de ses grands livres illustrés, qu'on revoit heureusement ici (2) : *la Suite lithuanienne* de son compatriote O.V. del Milosz, et *D'un bel Orient*, poème de Gérard Willemetz d'après Omar Khayyam, vingt planches en couleurs format jésus, où la calligraphie se rehausse de formes voluptueuses et de lèvres et de fleurs rouges. Abstrait, Pranas le demeure dans ses sculptures et dans les soixante-douze aquarelles *les Lubérones*. Aucune de ces transcriptions d'un climat lumineux ne saurait nous laisser indifférents, mais plus elles sont grandes plus elles nous touchent. Pranas a dû se faire oiseau pour avoir un tel sens de l'espace. Un seul trait bleu, un seul trait noir, quelques graphismes suffisent à le peupler, à le dilater, avec une légèreté et un pouvoir suggestif dignes de la peinture chinoise.

Jean-Yves Langlois

JEAN-YVES LANGLOIS (3) risque de faire hurler les tenants d'une certaine orthodoxie plastique. *Comme pour donner* une démonstration de spectacle total, il fait coexister les procédés les plus hétéroclites assemblés en ordre dispersé et étalés en équilibre instable sur toute la surface d'un mur – non, de deux murs, sans parler des formats plus modestes. Toile froissée et peinte, fusains colossaux où se crispent des corps musculeux, zingogravures géantes d'où se détache, se décolle du papier, se déroule la plaque de métal mère. Rien de commun à première vue entre ces éléments disparates. Il faut s'y faire, collaborer avec l'auteur. A chacun de prolonger les séquences interrompues, de recréer mentalement un univers en miettes de belle taille.

Barbançon

CHRISTIAN BARBANÇON n'est pas un débutant. Il y a pas mal d'années qu'il se produit un peu partout, et même qu'il a adhéré au groupe OKTO. Enfin, il a sa première exposition personnelle à Paris, ne lui déplaise dans une « vraie » galerie (4). Cette chance, il la mérite. Ses visiteurs seront d'accord avec moi, une fois dissipée l'impression de « déjà vu » qui n'occulte pas longtemps les vertus éminemment picturales d'un art pur de tout élément étranger. Ses motifs répétés, étagés, contenus à l'occasion par un cadre dans le cadre, en bref ses compositions mûrement construites servent d'armatures à des accords de couleurs fort convaincants. Nul ne fera la fine bouche devant les harmonies de rouges et de gris, par exemple, et de n'en pas apprécier la saveur.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Bellint, 28 bis, boulevard Sébastopol.
(2) Atelier Lambert, 62, rue La Boétie.
(3) Regards, 40, rue de l'Université.
(4) La Galerie, 67, rue Saint-André-des-Arts.

SÉLECTION

CINÉMA

« Deep End » de Skolimowski

Education sentimentale et sexuelle, passions et tragédie dans une piscine délabrée. Skolimowski découvrait un Londres cafardeux, où flotte l'odeur de chlore, où la poussière boit le sang. L'humour polonais et l'humour anglais se joignent pour un film admirablement dur et drôle.

ET AUSSI : *Hiroshima mon amour*, d'Alain Resnais (souvenir de Nevers). *Tempest*, de Paul Mazursky (Prospero de Manhattan). *Le Territoire*, de Raul Ruiz (le labyrinthe cannibale). *La Rivière de boue*, de Koehei (les enfants du Japon noir). *Officier et gentleman*, de Taylor Hackford (allon-z'enfants).

THÉATRE

« Ida » à l'Athénée

Sur le roman de Gertrude Stein, Viviane Theophilidès fait voyager une jeune fille démultipliée, Ida, et sa jumelle imaginaire, et ces femmes belles qu'elle ne sera jamais. Les mots déchirent l'espace sur une musique d'Anne-Marie Fijal, entraînant des images enchantées. Images wilsoniennes mais tournées vers la lumière, mystérieuse clarté d'un univers équivoque où résonne le rire coupant de Gertrude Stein.

MUSIQUE

Solti, Eschenbach Rostropovitch

Trois événements symphoniques marqueront les prochains jours : le retour de Georg Solti, à qui France-Musique consacre de nombreuses heures samedi, pour fêter son soixante-dixième anniversaire : à la tête de l'Orchestre national, il dirigera le *Concerto à la mémoire d'un ange*, de Berg (avec Pierre Amoyal), et la *Symphonie héroïque* de Beethoven (Champs-Elysées, le 5). L'orchestre de la Tonhalle de Zurich, institution vénérable que l'on n'entend guère à Paris, vient jouer Mozart, Beethoven et Berg, sous la direction de Christoph Eschenbach, que l'on ne connaissait encore que comme pianiste (T.M.P., Châtelet, le 7). Et le bouillant Rostropovitch nous promet, avec les chœurs et l'Orchestre de Paris, à côté de Lalo et Mendelssohn, une superbe interprétation d'*Alexandre Newsky*, de Prokofiev, dont la soliste sera Nadine Denize (Pleyel, les 9, 10, 11).

Côté opéra, on retiendra *Faust*, réalisation N. Joël, direction M. Plasson (Toulouse, les 4, 6, 9), *les Indes galantes*, de Rameau (Rouen, les 4, 5, 6), *Didon et Enée* de Purcell, et le *Ballo Dell'Ingrate*, de Monteverdi, par Pierre Barrat et W. Christie (Strasbourg, les 4, 5, 7, 8, 11). *Tristan et Isolde*, en concert (Pleyel, le 5 à 17 h 30), *les Soldats* de Zimmermann (Bruxelles, les 9, 11, 13), et *l'Amour des trois oranges*, de Prokofiev, mis en scène par Daniel Mesguich (Opéra-Comique, du 9 février au 4 mars).

JAZZ

Barry Altschul au New Morning

Percussionniste compromis dans toutes les aventures inventives de ces vingt dernières années, Barry Altschul se produit au New Morning avec deux musiciens de premier plan : le trompettiste italien Enrico Rava et le bassiste Mark Helias. Un trio à suivre : pour faire le point des trouvailles actuelles, ou plus simplement pour mesurer la présence de la musique improvisée (au New Morning, les 2 et 3 février).

ET AUSSI : *Dollar Brand Quartette* au centre Jacques-Prévert de Villepinte (*Jazz en Aulnoye*, le 4), *Jimmy Gourley* avec *Pierre Michelot* et *Ph. Combelle* au Petit-Opportun (jusqu'au 6), *Eddie « Lockjaw » Davis* au Méridien-Jazz, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr (jusqu'au 19).

VARIÉTÉS-ROCK

Randy Newman

Le plus inspiré des compositeurs actuels de la musique populaire américaine. Un artisan qui joue brillamment avec le rythme et la rime, cisèle, affine et offre des « show-stories », des « histoires-spectacles » sur des personnes ordinaires ou sur des endroits ou des villes américaines (Casino de Paris, les 3 et 4 février, à 21 heures).

– ET AUSSI : *Charlelie Couture* à l'Olympia, *Guy Bedos* au théâtre du Gymnase, *Pierre Vassiliu* à l'Eldorado, *Gilles Langoneau* au théâtre Dejazet.

DANSE

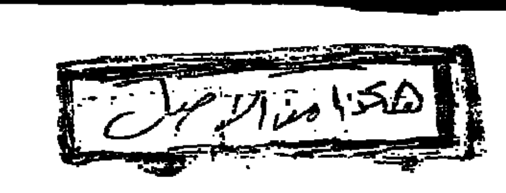
Noureev au Théâtre des Champs-Élysées

Entouré par la troupe du Ballet-Théâtre de Nancy, il présente *Mademoiselle Julie*, un ballet expressionniste de Birgit Cullberg rarement dansé en France.

Pina Bausch et le Tanztheater de Wuppertal au Théâtre de la Ville

On jouera à bureaux fermés ; personne ne résiste plus à Pina Bausch ; d'Allemagne en Italie, *partout le public fasciné écarquille* les yeux sur l'image décolorée et dérisoire qu'elle lui renvoie au rythme essoufflé du bandonéon.





EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 20 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche et le mercredi.

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

HANS/JEAN ARP : Le temps des papiers déchirés. Jusqu'au 26 mars.

TERRES. Une approche du matériau... – Atelier des enfants. Sauf dim. et mar., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 15 février.

BURAGLIO ; GAUTHIER ; PAGES. – Jusqu'au 14 février.

TRICOLOR VIDEO DE NAM JUNE PAIK. Forum. – Jusqu'au 11 avril.

TETES D'AFFICHES. Photographies de P. Ullmann. Grand foyer. Jusqu'au 28 février.

LES COULISSES DU DISQUE. – Salle d'actualité. Jusqu'au 28 février.

ENSEIGNER LES ARTS PLASTIQUES. – Carrefour des régions. Jusqu'au 13 mars.

JE VEUX UN CHEVAL. Bibliothèque des enfants, piazza. Jusqu'au 28 février.

C.C.I.

LA VILLE EN SES JARDINS. A propos du parc de La Villette. Jusqu'au 21 mars.

LES PORTES DE LA VILLE. Jusqu'au 4 avril.

B.P.I.

L'AMERIQUE REGARDE LA FRANCE : Time 1923-1983. Jusqu'au 7 mars.

FERA-T-IL BEAU DEMAIN ? Météo et climat. – Entrée libre. Jusqu'au 14 mars.

Musées

DE CARTHAGE A KAIROUAN. 2 000 ans d'art et d'histoire en Tunisie. – Petit Palais, avenue W.-Churchill (265-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 27 février.

L'ART DU XVIIIe SIÈCLE DANS LES CARMELS DE FRANCE. (Entrée : 12 F). – **GRAVURES DE LA COLLECTION DUTHUIT, XVe-XVIIIe siècles.** (Entrée : 9 F). – Petit Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 février.

FANTIN-LATOUR. – Grand Palais, entrée place Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; merc., jusqu'à 22 h. Entrée : 14 F ; sam. : 11 F. Jusqu'au 7 février. – **L'ÉCOLE DE LA HAYE.** Maîtres hollandais du XIXe siècle. Grand Palais (entrée gratuite le 21 février). Jusqu'au 28 mars.

SALON DE LA JEUNESSE PEINTURE. – Hommage au travail collectif. Grand Palais, avenue Winston Churchill (562-59-12). De 11 h à 19 h. Jusqu'au 23 février.

RICHESSES ARTISTIQUES DU PLATEAU DE MILLEVACHES. – Grand Palais avenue du Général-Eisenhower. Sauf mardi, deEntrée libre. Jusqu'au 28 févrie.

SALON DE LA MARINE 1982. – Musée de la Marine, Palais de Chaillot (entrée Place du Trocadéro). Sauf mardi de 10 h à 18 h. Jusqu'au 13 février.

LA LIBERTÉ GUIDANT LE PEUPLE, de Delacroix. – Musée du Louvre, pavillon de. (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h Entrée : 1mercredi). Jusqu'au 7 février.

COBRA. (1948-1951). – Jusqu'au 20 février. **DANIEL GRAFFIN.** Sculptures à vent. Jusqu'au 27 février. – Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30, mjusqu'à 20 h 30. Entrée : 10 F (gratuit le dimanche).

TRUC ET TROC. Leçons de choses. – **MARKUS RAETZ.** Travaux 1971-1981. ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 6 mars.

ÉCOUTE MES IMAGES, Avec D. Farès. – Musée des enfants, 12, avenue de New-York. Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 (animation pour les groupes, sur rendez-vous au 723-61-27, poste 365) jusqu'au 13 février.

PRÉSENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. L'Orient des croisades. Peinture du dix-septième siècle. Aspects de l'art napolitain au dix-septième siècle. – Jusqu'au 25 mars. – Emar : un royaume sur l'Euphrate au temps des Hittites. – Jusqu'à la mi-octobre. – Georges Shaw : paysages photographiques. – Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 7 F ; le dimanche, 3,50 F.

TAPIO WIRKKALA. Du 4 février au 11 avril. **JOUETS FRANÇAIS 1880-1980.** Jusqu'au 14 février. – **LA CRÈCHE ANIMÉE DE R. ROURE.** Entrée : 10 F. Jusqu'au 14 février. – Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 13 h à 19 h ; sam. et dim., de 11 h à 18 h. Entrée : 15 F.

GRAPUS. – Jusqu'au 7 février. – **PLAQUES ÉMAILLÉES PUBLICITAIRES.** – Jusqu'au 13 février. Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (246.13.09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h.

CARLOS COBRA / JEAN-PAUL PHILIPPE : Prix Bourdelle 1981. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 27 février.

UGOLIN, cabinet des dessins. – Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Entrée 8 F (dim. : 4 F). Jusqu'au 14 février.

JEAN GIRAUDOUX. Du réel à l'imaginaire. – Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). De 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 1er mars.

FRANÇOIS PUYPLAT. – Galerie de photographie de la B.N., 4, rue Louvois. De 12 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 19 février.

UNIFORMES CIVILS, CÉRÉMONIAL, CIRCONSTANCES. – Palais Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F. Jusqu'au 17 avril.

ERIK SATIE A MONTMARTRE. – Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (606-61-11). De 14 h 30 à 17 h 30 : dim., de 11 h à 17 h 30. Entrée : 8 F. Jusqu'à fin avril.

ANDRÉ JACQUEMIN A LA MONNAIE DE PARIS. – Musée de la Monnaie, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf dim. et jours fériés, de 11 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 février.

DANTON ET ROBESPIERRE A LA CONCIERGERIE. – Conciergerie, 1, quai de l'Horloge (354-30-06). De 10 h à 17 h. Jusqu'au 28 février.

GUERRE ET RÉVOLUTION EN RUSSIE 1914-1921. Affiches et imagerie. – Musée des deux guerres mondiales, Hôtel des Invalides, corridor de Valenciennes (551-93-02). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; dim., de 14 h à 17 h 30. Entrée : 10 F. Jusqu'au 20 février.

LE FAIT DIVERS. – Musée des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (Bois de Boulogne) (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Entrée : 8 F ; dim. : 6 F (gratuite le 4 mars). Jusqu'au 18 avril.

Centres culturels

CORRE, FAURE, LE BOUL'CH, TIROUFLET. – Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 14 février.

L'HOTEL DE SALM, palais de la Légion d'honneur, 2, rue de Bellechasse (555-95-16). Sauf lundi, de 14 h à 17 h. Jusqu'au 10 avril.

HILDA VON NORDEN. Tableaux, gravures, monotypes – **EVELYNE POMMIER.** Aquarelles, tableaux. – **LE FAUBOURG SAINT-GERMAIN.** La rue de Lille. – Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 27 février.

DICK BENGTSSON. Peintures. Jusqu'au 18 février – **CURT FORS.** Peintures, dessins, photos, gravures. Jusqu'au 25 février. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h à 18 h ; sam. et dim., de 14 h à 18 h.

A PIERRE ET MARIE. Une exposition de travaux. – Institut Curie, 36, rue d'Ulm (329-68-61). Ven., sam. et dim., de 11 h à 19 h. (Première partie : jusqu'en mars).

SÈVRES, de 1850 à nos jours. Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Du 4 février au 10 avril.

ORNEMENT ET FABLE Henry Heerup. – Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées (723-54-20). De 12 h à 19 h ; dim. et fêtes, de 15 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 23 février.

MARIO BOTTA. – Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (633-90-36). Sauf dim. et lundi, de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 12 février.

ROCK DRILON. – Icomos. 75, rue du Temple (347-06-46). Jusqu'au 7 février.

NAISSANCE DE LA LOUISIANE (1682-1730). – Hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple. Sauf lundi, de 10 h 30 à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 28 février.

BECASSINE AU MARAIS. – Centre culturel du Marais, 20, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). Sauf mardi, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 13 février.

RENÉ CLAIR. – Cinémathèque française. Palais de Chaillot. Jusqu'au 15 mars.

LE THÉATRE DE L'ODÉON. 1782-1982. – Foyer du théâtre, place Paul-Claudel (325-70-32). Jusqu'en avril. – Mairie du 6e arrondissement, 78, rue Bonaparte. Sauf lundi, de 11 h 30 à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 20 février.

RICHARD WAGNER. – Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-honoré (563-88-73). Jusqu'au 15 février.

GEORGES PITOEFF ET SON TEMPS. – Théâtre national de Chaillot (grand foyer), place du Trocadéro (505-14-50). Jusqu'au 27 février.

BECERRA, HERNANDEZ, PENA. – Ambassade du Venezuela, 11, rue Copernic (553-29-98). Sauf sam. et dim., de 9 h 30 à 14 h. Jusqu'au 22 février.

JACQUES VIGOT. Peintures 1970-1982. – Maison de la culture, 11-13, rue Mathis (241-50-80). Jusqu'au 18 février.

PARIS. Photographies d'A. de Andrade. – Espace latino-américain, 44, rue du Roi-de-Sicile (278-25-49). Sauf dim. et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 19 février.

Galeries

LA MORT. – Galerie Charmy-L'Envers, 61, rue Lhomond (707-39-50). Jusqu'au 26 février.

CLIVAGES N° 7 : œuvres sur papier de Cordesse, Marfaing, Ràfols Casamada, Tal-Coat. Galerie Clivages, 48, rue de l'Université (296-69-57). Jusqu'au 26 février.

ARTISTES CONTEMPORAINS : Bez, Constant, Garnier, Halle, etc. Galerie Rivoli-Beaubourg, 80, rue de Rivoli (278-65-15). Jusqu'au 19 février.

SABINE MONIRIS – ASSIS J. et J. : Donguy, 57, rue de la Roquette (700-10-94). Jusqu'au 12 février.

CARRASCO, Sculptures – **HENRI YERU,** peintures. Syn'art. 26, avenue de Breteuil (566-63-50). Jusqu'au 15 février.

FORMES MODULAIRES : œuvres de Dias, Krajcberg, Tomasello, etc. Galerie de Bellechasse, 10, rue de Bellechasse (555-83-69). Jusqu'au 15 mars.

ATELIER ASSELBERGS. Galerie de la Maison des beaux-arts-Crous, 11, rue des Beaux-Arts (354-10-99). Jusqu'au 12 février.

ALYANNE. Gouaches. L'œil de Bœuf, 58, rue Quincampoix (278-36-66). Jusqu'au 25 février.

ANDRÉOU, gravures, dessins. Hôtel Astra, 29, rue Caumartin (266-15-15). Jusqu'au 25 février.

KAREL APPEL. Objets trouvés 1948-1953/Gouaches 1982. Galerie M. Delorme, 9, rue Linné (331-23-84). Jusqu'au 15 février.

BERNARD BUFFET. Paysages. Galerie M. Garbier, 6, avenue Matignon (225-61-65).

PAVEL BUNIN. Encres. – Galerie A.-Magnier Bonner, 67, rue Saint-Dominique (555-19-35). Jusqu'au 5 mars.

CARABIN, 1862-1932. Dessins. Galerie Plantin, 33, rue de Seine (633-82-41). Jusqu'au 31 mars.

CREMONINI. Huiles et aquarelles. Galerie C. Bernard, 9, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 2 avril.

WALTER DAHN. Galerie C. Crousel, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 16 février.

GÉRARD DIAZ. Pastels. Galerie A. Loeb, 10, rue des Beaux-Arts (633-06-87). Jusqu'au 26 février.

PAULA GABRIEL. The state of being side by side. Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 8 mars.

PIERRE GAUDU. La faim des origines. Galerie Krief-Raymond, 50, rue Mazarine (329-32-37). Jusqu'au 6 mars.

JONATHAN JANSON. – Galerie A. Blondel, 4, rue Aubry-Le-Boucher (278-66-67). Jusqu'au 12 février.

PER KIRKEBY. Galerie Gillepsie-Laage-Salomon, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 19 février.

GEORGES KOSKAS. Peintures 1947-1950. – Galerie Raph', 12, rue Pavée (887-80-36). Jusqu'au 5 mars.

JEAN-YVES LANGLOIS. – Galerie Regard, 40, rue de l'Université (261-10-22). Jusqu'au 19 février.

ROY LICHTENSTEIN. Œuvres récentes. – Galerie D. Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 10 février.

LUCEBERT. – Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 19 février.

ANDRÉ MASSON. Gravures des années 40 à aujourd'hui. – Artcurial, 9, avenue Matignon (256-32-90). Jusqu'au 29 février.

MATTA. Œuvres anciennes. – Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 19 février.

FARSHID MESGHALI. Papier mâché. Galerie Samy Kinge, 54, rue de Verneuil (261-19-07). Jusqu'au 26 février.

MONINOT. Œuvres nouvelles. – Galerie Karl-Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 12 mars.

HENRY MOORE. Sculptures et dessins. Galerie Maeght, 13-14, rue de Téhéran (387-61-49). Jusqu'à fin février.

THE BEST OF PRESENCE PANCHOUNETTE, 1969. Galerie Eric Fabre, 6, rue du Pont-de-Lodi (325-42-63). Jusqu'au 19 février.

PAPAZIAN. Peintures. Galerie Bellint, 28 bis, boulevard Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 5 mars.

FRÉDÉRIQUE PARENT. Travaux récents. Galerie J.-P. Lavignes, 15, rue Saint-Louis en l'Isle (633-56-02) Jusqu'au 19 février.

JEAN PONS. Galerie M. Ozenne, 22, passage Vero-Dodat (326-26-99). Au lieu d'images, 27, rue Bichat (208-52-38). Jusqu'au 26 février.

ROLANDO. Huiles et collages sur bois. Galerie E. de Causans, 25, rue de Seine (326-54-48). Jusqu'au 12 février.

GÉRARD SINGER. Permutant dispositif paysagé. Galerie J. Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 26 février.

JACQUES TENENHAUS. Sculptures et aquarelles 1983. Galerie L. François, 15, rue de Seine (326-94-32). Jusqu'au 20 février.

JAN VANRIET. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 26 février.

En région parisienne

BOULOGNE-BILLANCOURT. Portraits d'oiseaux. Centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille (604-82-92). De 10 h à 23 h ; dim., de 10 h à 12 h. Jusqu'au 18 mars.

CHOISY-LE-ROI. Travaux sur papier objets photos. La Menuiserie, 44, rue du Docteur-Roux (680-54-87) Jusqu'au 28 février.

CORBEIL-ESSONNES. L'eau... œuvres d'Azocar. Bigot, Delfino, M. Pan, etc. C.A.C. Pablo Neruda, 22, rue Marcel-Cachin (089-00-72). Sauf dim. et lundi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30 : mardi, vend. et sam., jusqu'à 24 h. Jusqu'au 15 février.

CRÉTEIL. Une pratique : le moulage en sculpture. Maison de la culture, place Salvador-Allende (899-94-50). Jusqu'au 23 mars.

ELANCOURT. Lalan, peintures. Maisons pour tous, Centre des 7 Mares (050-13-75). Jusqu'au 20 février.

GENTILLY. Kramo : Salle des fêtes de la mairie, (581-11-45) De 16 h à 19 h : Sam. De 10 h à 12 h et 15 h à 18 h ; dim., de 15 h à 18 h. Jusqu'au 6 février.

IVRY. Fernand Léger 1930-1955. Salles d'exposition, 89 bis, rue Lénine (670-15-71). 14 h à 19 h, sauf dimanche. Jusqu'au 6 mars.

LA DÉFENSE. Le facteur Cheval : Images pour un palais imaginaire. La Galerie, Esplanade (796-25-25). De 11 h à 19 h. Jusqu'au 28 février.

LE VÉSINET. Les peintres que j'aime. Centre des arts et loisirs, 59, boulevard Carnot (976-32-75). De 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Jusqu'au 27 février.

MARLY-LE-ROI. Remzi-peintures. Institut national d'éducation populaire, 11 rue, W. Blumenthal (958-49-11). De 10 h à 19 h. Jusqu'au 15 mars.

PONTOISE. Donation Freundlich. Musée Pissaro, 17, rue du Château (031-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'en mars.

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES. Tendances de la peinture abstraite. Centre culturel de la Villedieu, CD 58, à Elancourt (050-51-70). Sauf lundi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 24 février.

En province

AIX-EN-PROVENCE. Alain François - Delbes - Frenaud. – Théâtre Sextius, rue du 11 Novembre (92-16-30). Jusqu'au 26 février.

AMIENS. L'humide - marais et marées : Parentés entre l'artiste et son climat. Maison de la culture, place Léon-Gontier (91-83-36). Jusqu'au 13 février.

ANGERS. Morellet. Œuvres 1978-1982. – Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée (88-64-65). Jusqu'au 27 février.

ANNECY. Trompe l'œil (Cadiou, Ducordeau, Gaillard...). – Musée Château (45-29-66). Jusqu'au 28 février.

ARRAS. Kyno. Peintures 1965-1982. Centre Noroit, 9, rue des Capucins (21-30-12). Jusqu'au 15 mars.

BORDEAUX. Salomé, Castelli, Fetting. Entrepôt Lainé, rue Foy (44-16-35). Jusqu'au 5 mars.

BOURGES. Estève : proposition pour une rétrospective. Maison de la culture, place André-Malraux (20-13-84). Jusqu'au 6 mars.

CAEN. Gérard Fromanger, 1963-1983. Musée des beaux-arts, rue des Fossés-du-Château, et autres lieux. Renseignements au 76-12-79. Jusqu'au 6 mars.

CHALON-SUR-SAONE. Œuvres choisies du Musée de Toulon. Maison de la culture. Jusqu'au 25 février.

CHARTRES. Africa, africa, africa. Musée des Beaux-Arts, 29, cloître Notre-Dame (36-41-39). Jusqu'au 15 février.

CLERMONT-FERRAND. L'iconographie des saints en peinture. – Musée Bargoin, 45, rue de Ballainvilliers (91-37-31). Jusqu'au 28 février.

COGNAC. A. Carpentier ou le réel merveilleux latino-américain. Musée, boulevard Denfert-Rochereau (32-07-25). Jusqu'au 21 février.

DIJON. La peinture dans la peinture. – Présence discrète. Musée des beaux-arts, Place de la Sainte-Chapelle (30-31-11). Jusqu'au 28 février.

GENAS. La figuration libre et autres de Nice. Maison des expositions. Jusqu'au 26 février.

GRENOBLE. Louis Jay. 1795-1815 – Stendhal, 1783-1983 : 100 dessins aux rives du parcours dauphinois. Jusqu'au 24 février. Musée, place de Verdun (54-09-82). – Lucio Fanti. Maison de la culture (25-05-45). Jusqu'au 26 février.

HAZEBROUCK. Les saints thaumaturges de Flandre. Musée, place Georges-Degroote (41-88-00). Jusqu'au 13 février.

LA ROCHE-SUR-YON. A. Lestie, peinture – C. Pitot, photographies. Musée municipal, rue Jean-Jaurès (05-54-23). Jusqu'au 28 février.

LYON. Paul Janin. Musée des beaux-arts, place des Terreaux (28-07-66). – Figures imposées. Hiver 1983. ELAC, centre d'échanges de Perrache (842-27-39). Jusqu'au 15 mars.

MONTAUBAN. Le Languedoc ou les villes rouges : Hommage à F. Desnoyer (1894-1972). Musée Ingres, 19, rue de l'Hôtel-de-Ville (63-18-04). Jusqu'au 13 mars.

MONTBELIARD. Le bonbon. MALS. Février. – Léon Zack. Peintures. Maison des arts. Février. – Malliarakis. Dessins. Caveau du Château. Jusqu'au 6 février.

NANTES. Ouverture des salles rénovées. Musée des Beaux-Arts, 10, rue Georges-Clémenceau (74-71-36).

NICE. Cinéma d'animation français. Un siècle de création. CARI, villa Arson, 20, avenue Stephen-Liégeard (51-30-00). Jusqu'au 20 mars.

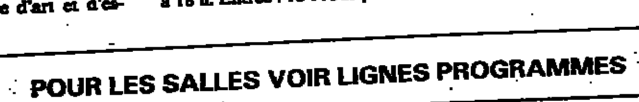
QUIMPER. Hommage à Mathurin Meheut, 1882-1958. – Etudiants/artistes. Musée des beaux-arts, place Saint-Corentin (95-45-20). Jusqu'au 13 février.

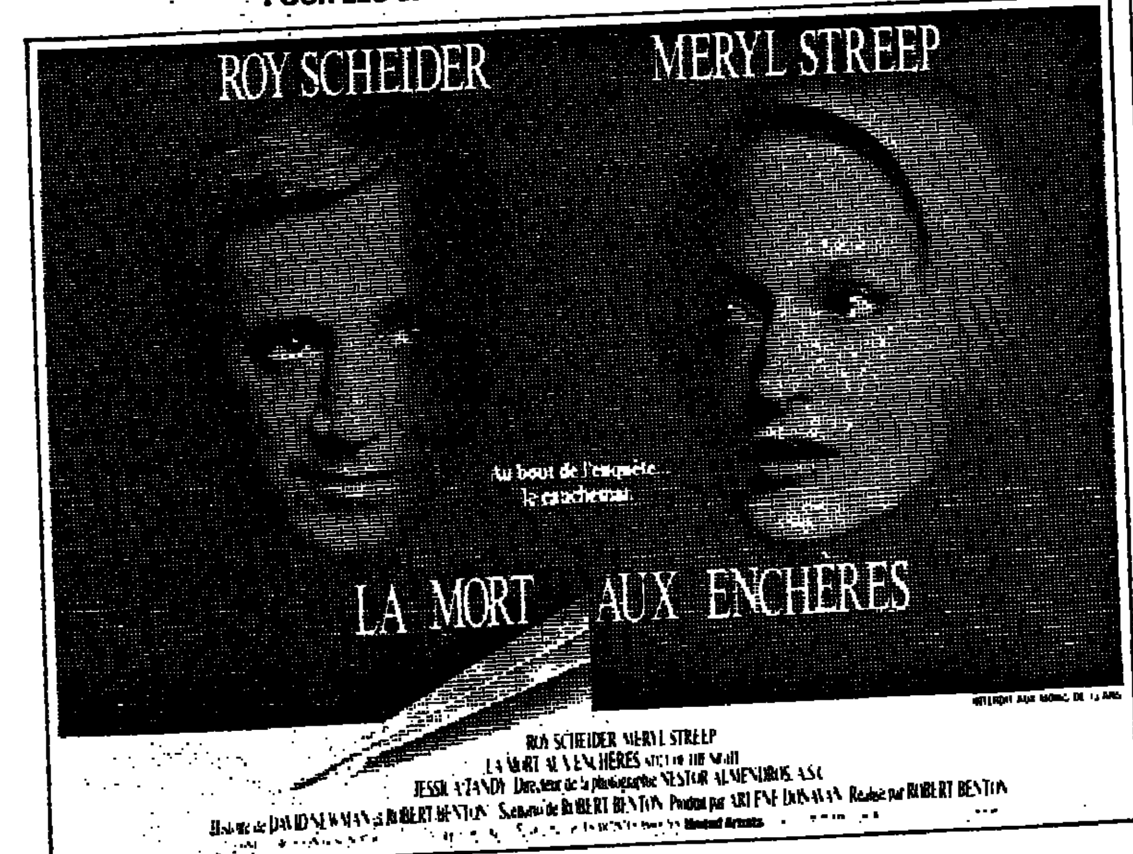
RENNES. Gravures de la collection Robien. – Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola (30-83-87). Jusqu'au 14 février – Arts + machina : la création artistique et les nouvelles technologies. Maison de la culture, 1, rue Saint-Hélier (79-26-26). Jusqu'au 13 février.

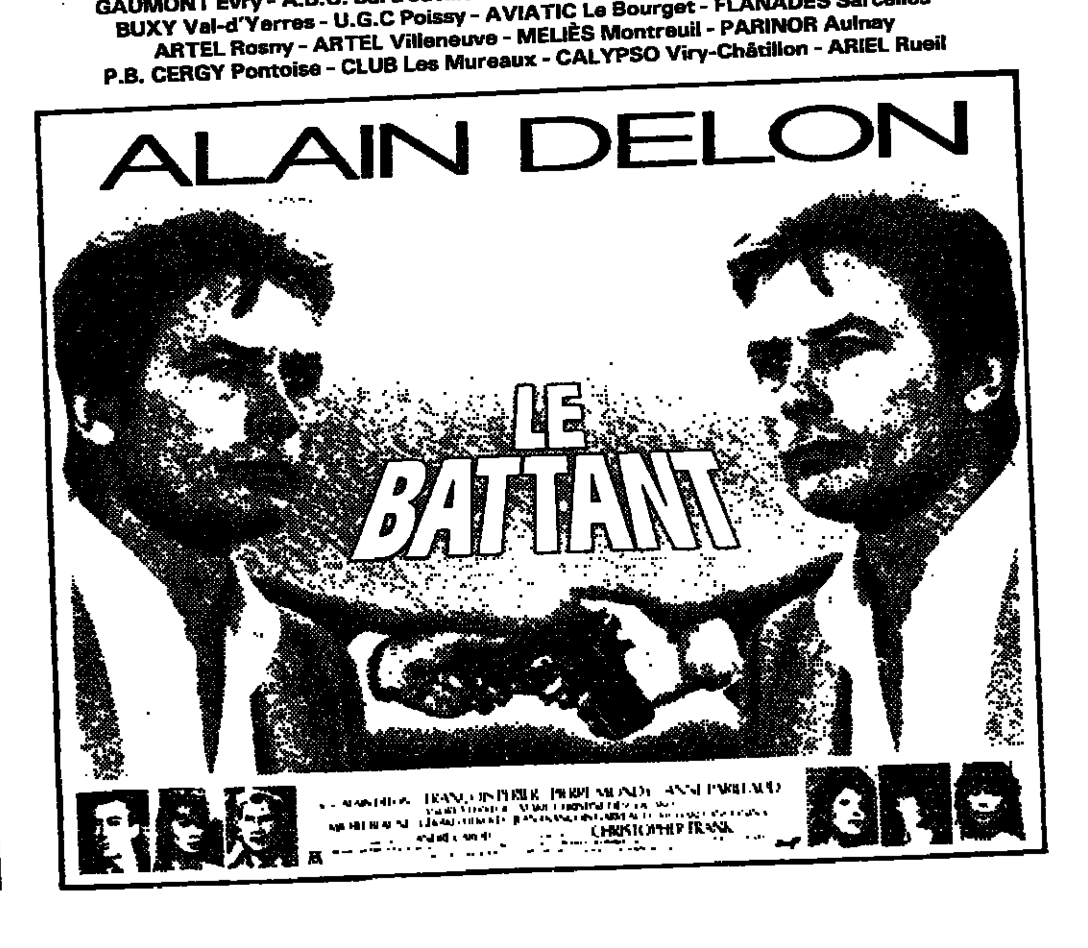
LES SABLES-D'OLONNE. V. Brauner : Mythologies et fêtes des mères – Présentation de la nouvelle salle d'ethnographie maritime. Musée de l'abbaye Sainte-Croix, rue de Verdun (32-01-16).

TOULON. Anne Français/Jean-Marie Pommeyrol. Musée, 113, boulevard Leclerc (93-15-54). Jusqu'au 7 mars.

VILLEURBANNE. M. Eigenheer – R. Prince. Le Nouveau Musée, 11, rue du Docteur-Dolard (884-55-10). Jusqu'au 7 mars. – Pignon. Hôtel de ville. Jusqu'au 13 mars.







THEATRE

En raison d'une grève, les spectacles sont annulés dans les théâtres nationaux les 3 et 4 février.

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE MONDE EST PETIT ET LES PYGMÉES AUSSI – Splendid Saint-Martin (208-21-93), 20 h 30 (2).

TROUBADOURS DE PENDULE – Lucernaire (544-57-34), 22 h 15 (2).

ATTILA DOUNAI – Enghien, Casino (412-90-00), 20 h 45 les 3, 4, 5 et le 6 à 15 h.

LE JOUEUR DE SAXO – Dix Heures (606-07-48), 18 h 30 (4).

ELLEN – Bastille (357-42-14), 19 h 30 (8).

Hors Paris

AVIGNON – Djebel Amour, d'André Benedetto, Théâtre des Carmes (90) 82-20-47 du 5 au 12 février.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50) : le 2, à 19 h 30 : La Bohème.

SALLE FAVART (296-06-11) : le 8, à 18 h : Conférence (C. Samuel).

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20) : le 2 à 14 h 30 : l'Avare ; les 2, 5 à *20 h 30 : Andromaque ; le 6 à 14 h 30* et à 20 h 30 : Intermezzo ; les 7, 8 (dernière) à 20 h 30 : La vie est un songe.

CHAILLOT (727-81-15) Grand Foyer (lun.), le 8 à 15 h : le Réveille-matin (marionnettes). – Grand Théâtre (lun.), les 2, 8 à 20 h ; le 5 à 18 h 30 (version intégrale), le 6 à 16 h (version intégrale) : Hamlet. – Théâtre Gémier (lun.), les 2, 5, 8 à 20 h 30 ; le 6 à 15 h : le Songe d'une nuit d'été.

ODÉON (325-70-32) : (Lun., mar.), les 2, 5 à 20 h 30, le 6 à 15 h : Superdupont.

PETIT ODÉON (325-70-32) (L.), le 2, 5, 6, 8 à 18 h 30 : Jocaste.

TEP (797-96-06) (lun.), les 2, 5, 8 à 20 h 30 et le 6 à 15 h : l'Oiseau vert ; le 5 à 14 h 30 et le 6 à 20 h : le Petit Cheval bossu ; Rousslan et Ludmilla.

PETIT TEP (797-96-06), relâche.

BEAUBOURG (277-12-35) (mar.). Débats-Rencontres Musée : Le 2 à 20 h 30 : Castelli et Salomé ; « ... Des écritures scéniques contemporaines » ; le 3 à 18 h 30 : Conversation-rencontre Bpi ; Modernité et terreur ; à 20 h 30 : Débat avec l'exposition « Fera-t-il beau demain ? » ; le 4 à 15 h, 18 h, 20 h 30 : Qu'est-ce que l'ethnologie ? Le 5 à 15 h, 16 h 30, 18 h : Qu'est-ce que l'ethnologie ? ; 20 h 30 : Images et chanson. Le 6 à 15 h, 16 h, 18 h, 20 h 30 : Qu'est-ce que l'ethnologie ? ; Le 7 de 9 h 30 à 18 h : Terre, création et pédagogie ; à 18 h 30 : « ... Des écritures scéniques contemporaines ». – Cinéma-Vidéo : les 2, 3, 4, 5, 6, 7 à 13 h, 16 h, 19 h : nouveaux films B.P.I. ; à 19 h : D.W. Griffith ; le 2 à 14 h 30 : le Roi des singes contre le palais céleste ; à 18 h : la chanson francophone ; *les 2, 3, 4, 5, 6 à 15 h : Hans/Jean Arp* ; à 18 h : Christian Lebrat ; les 5 et 6 à 21 h : D.W. Griffith. – Concerts : le 3 à 20 h 30 : L'itinéraire (œuvres de S. Bussoti, M. Kagel, J. Evangelista, etc.). – Théâtre : « ... Des écritures scéniques contemporaines », le 2 à 18 h 30 : Les totos-logiques.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), (dim. soir, lun., mar.), les 2, 3, 4 à 20 h 30 ; le 5 à 14 h 30 et 20 h 30 ; le 6 à 14 h 30 : la Veuve joyeuse. (Concerts : voir le 7 à 20 h 30).

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), (dim., lun.), les 2, 3, 4, 5 à 18 h 30 : Dennis Wayne and dancers ; les 2, 3, 4, 5 à 20 h 30 : les Bas-Fonds ; le 8 à 18 h 30 : Tanztheater de Wuppertal.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), relâche.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), (L.), 22 h 30, Dim., 20 h 30 : Rose ou les Épines de la passion.

ANTOINE (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. D., 15 h 30 : Coup de soleil.

ARC (723-61-27), les 2, 3, 4, à 20 h 30 : le Baigneur, Piano check up.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (J., D. soir), 21 h, mat. Sam. D., 15 h : Moi.

ASTELLE - THÉATRE (238-35-53), Jeu., Ven., Sam., 20 h 30 : le Malentendu ; Ma., 20 h 30, D., 16 h : les Bonnes.

ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h, mat. D. 15 h et 18 h 30 : L'Amour tue.

ATHÉNÉE (742-67-27) (D., L.), Me., J., Ma., 18 h 30, V., S., 20 h 30 : le Désert. II : Mer., Ma., 18 h 30, Jeu, Ven., Sam., 21 h : Ida.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.) 20 h 30, mat. D., 15 h et 18 h 30 : En sourdine, les sardines.

CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil (374-24-08) les 3, 4, 5, à 18 h 30 : la Nuit des rois ; le 6 à 15 h 30 : Richard II ; Théâtre de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. D. 15 h 30 : le Roi des Aulnes ; 18 h 30 : Stèles (dernière le 5).

CINQ DIAMANTS (580-18-62) (D., L.), 21 h : la Mort d'Elsa.

C.I.S.P. TH. PARIS 12 (343-19-01), Me., Ven., Sam., 20 h 45, dim., 15 h : Haute fidélité.

CITE INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre (D., L., Ma.), 20 h 30 : la Mère (dernière le 5) ; Resserre (D., L.), 20 h 30 : les Larmes amères de Petra Von Kant (dernière le 5)) ; Galerie (D., L.), 20 h 30 : l'Etranger dans la maison.

COMEDIE CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), *21 h, mat., 15 h 30 :* Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim. à 15 h et 18 h 30 : Comédie passion.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir, L.) 20 h 30, mat. D. à 15 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.

COMEDIE DE PARIS (281-00-11) (D.), 20 h 30 : la Nuit des Alligators.

DEUX-PORTES (361-49-92) (D., L.) 20 h 30 : les Fourmidiables.

EDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L.) 21 h., mat. D. 15 h : la Dernière Nuit de l'été.

ESCALIER D'OR (523-15-10) (D. soir, L.) 20 h 30, mat. D., 14 h 30 : 1981. Le 7 à 21 h : Match d'impro.

FONDATION DEUTSCHE DE LA MEURTHE (258-67-55) (D., L., Ma.) 20 h 30 : Tambours de la nuit.

FONTAINE (874-74-40) (D. soir, L.) 20 h 15, mat. S. 18 h, D. 17 h : Vive les femmes ; II. (D. soir, L.) 20 h 30, mat. D. 15 h : S. Joly.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.) 20 h 30, mat. D. 15 h : la Chienne dactylographe.

GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.) 21 h : A Separate Peace – After Magritte.

HUCHETTE (326-38-99) (D.) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; le 6 à 17 h : G. Cerizay, B. Sauvane.

LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h. : Au bois lacté (dernière le 5.)

LIERRE-THEATRE (586-55-83), les 3, 4, 5, 8, à 20 h 30, le 6 à 15 h. : Armaguedon ; le 2, à 20 h 30 : l'Opéra nomade.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) I. 19 h : Moman (dernière le 5) ; 21 h : Six heures au plus tard ; 22 h 15 : Tchoufa (dernière le 8) ; II. 18 h 15 : Eden Cinéma.

MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.) 20 h 45, mat. S., D. 15 h : la Dixième de Beethoven.

MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.) 21 h, mat. Sam. 15 h, Dim. 15 h. et 18 h 30 : l'Avantage d'être constant.

MICHODIÈRE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. Dim. 15 h et 18 h 30 : le Vison voyageur.

MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74) (D.) 21 h : l'Education de Rita.

MICHEL (265-35-02) (D. soir, L.), 21 h 15, sam., 18 h 15 et 21 h 15, mat. Dim., 15 h 30 : On dînera au lit.

MOGADOR (285-28-80) (D. soir, L.) 20 h 30, mat. S. 15 h 30, D. 14 h 15 : Un grand avocat.

MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.) 21 h, mat. D. 16 h : R. Devos ; Petit Montparnasse (D. soir L.) 21 h, mat. D. 16 h : Trois fois rien.

NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir) 20 h 30, mat. D. 15 h et 18 h 30 : Hold-up pour rire.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.) 20 h 30, mat., D. 16 h : Sarah ou le Cri de la langouste.

PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D. soir, L.) 20 h 30, mat. S et D. 16 h : Mariage blanc.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.) 20 h 45, S. 18 h 45 et 22 h, mat. D. 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière.

PENICHE-THEATRE (245-18-20), les 2 et 3, à 21 h : *Rêves d'écluses.*

POCHE (548-92-97) (D.) 21 h : le Butin.

POTINIERE (261-44-16) (D.) 20 h 45 : Sol : je m'égalomane à moi-même.

SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir, L.) 20 h 45, mat. D. à 15 h : le Charimari.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79) I. (D., L., Ma.) 20 h 30 : Freud ; L., Ma. 20 h 30, V., S. 22 h, D. 15 h : l'Ecume des jours ; II. (D. soir, L. Ma.) 20 h 30, mat. D. 15 h : Huis clos.

THÉATRE DES DÉCHARGEURS (236-00-02) (D.) 18 h 30 : Portraits d'amis ; 20 h 30 : Yes, peut-être ; 22 h : Voyageur vers les ombres vertes.

THEATRE DE L'EPICERIE (272-23-41) D. 18 h 30, Mar. 18 h 30 et 20 h : Guide des convenances 1919 ; (D. soir, Ma.) *20 h 30, mat. D. 16 h : Conte cruel.*

THÉATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.) 20 h 30 : le Misanthrope.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30) (D. soir, L.) 20 h 30, mat. D. 15 h : Bread and Puppet Theater.

THEATRE DE LA PLAINE (842-32-25) (D. soir, L., Ma.) 20 h 30, mat. D. 17 h : Mille et une nuits.

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. D. 16 h : Fragments.

THEATRE 13 (588-16-30) (D. soir, L. Ma.), 20 h 30, mat. D. 15 h : Scaramouche.

THEATRE 14 (545-49-77) (D., L.) : Une minute encore.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), Grande salle, les 2, 3, 8, à 20 h 30 : Dylan ; les 4, 5, à 20 h 30, le 6, à 15 h : les Strauss. Petite salle, (D. soir, L.), à 20 h 30, mat. Dim., 15 h : l'Ambassade.

THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48) (D.) 18 h 30 : la Crosse en l'air ; 20 h 30 : Le mal court ; 22 h 30 : Donnez-moi signe de vie.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h, mat. Dim., 15 h et 18 h 30 : Point H.

VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.) 20 h 30, mat. D. 15 h 30, S. 18 h 45 et 22 h : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h, séance sup., sam., 23 h 45 : le Président.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51) (D.), 19 h 30 : Sur une île flottante.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 + sam., 24 h : Des bulles dans l'encrier. – *II : 20 h 15 : Philippe Ogouz tout a* changé ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 + sam., 24 h : Version originales.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.), I : 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 30 + sam., 23 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. – II : 20 h 30 : Les blaireaux sont fatigués ; 22 h : Une goutte de sang dans le glaçon.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D. soir, L.), 20 h 15, mat. dim., 17 h : M. Lagueyrie : Rouleur ; 22 h : Tragédie au radar.

LE FANAL (233-91-17) (D.), 20 h : la Musica ; 21 h 15 : J. Menand-Étoiles rouges.

LA GAGEURE (367-62-45), 22 h : la Garçonne.

LES LUCIOLES *(526-51-64)* (L.), 20 h 30 : S. Deschaumes.

LE PETIT CASINO (278-36-50) (L.), 21 h : X. Lacouture ; (D., L.), 22 h 30 : Douby ; vendr., sam., 23 h 30 : Lâche mon tabouret.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 20 h 15 : Tranches de vie ; 22 h 30 : Elle voit des géants partout.

RESTO SHOW (508-00-81) (D., L.), 20 h 30 : Le chemin des dames ; (D., L., Mar.), 21 h 45 : Et si c'était vrai.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) (D.), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 22 h : Autant en emporte le banc.

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93) (D., L.), 22 h : Albert.

LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.), 20 h 15 + sam., 24 h : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; sam., 16 h : la Timbale.

THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D), 20 h 30 : Excuse-moi si je te coupe ; 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets ; 22 h 30 : Nitro Goldwyn-Pinson.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 20 h 30 : C. Zarcate, les Mille et Une Nuits.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45) 21 h., mat., dim., 15 30 : A la Courte-Paye.

THÉATRE DES DEUX ANES (606-10-26) (mer.), 21 h., mat., dim. 15 h 30 : A vos Ronds... Fisc.

En région parisienne

ANTONY, Th. F.-Gémier (666-02-74) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h : L'Opéra de Smyrne.

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (833-16-16) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 17 h : Diderot à Petersbourg.

BOBIGNY, M.C., le 2 à 20 h 30 : E. Berchot (Chopin, Serrette, Liszt).

BOULOGNE-BILLANCOURT, T.B.B. (603-60-44), les 2 et 3 à 20 h 30 : Le Malade imaginaire.

CHATILLON, C.C.C. (657-22-11) (D., L.), 21 h : Marat-Sade.

CLICHY, Th. Rutebeuf (731-11-53), le 6 à 15 h : HG. Tachan.

CRETEIL, Maison des Arts A.-Malraux (899-94-50) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 15 h 30 : les Trois Mousquetaires ; Comédie de Créteil (339-21-87), J., V., S., 20 h 30 ; Dim., 16 h : Chattelise, ma Chattelise.

DAMMARIE-LES-LYS, Gymnase P. Langevin, le 5 à 20 h 30 : Apartheid not.

GENNEVILLIERS, Maison de jeunes des Agnettes *(799-55-47) le 5 à 16 h : Ras* Negus.

IVRY, Th. des Quartiers (672-37-43), les 2 et 3 à 20 h 30 : T'Chova.

LONGJUMEAU, Th. A.-Adam (909-60-14), les 4 et 5 à 21 h, le 6 à 15 h : Festival international d'orchestres à plectres.

MAISONS-ALFORT, (375-72-28) le 3 à 20 h 45 : le Ballet du Rhin.

MASSY, Centre P.-Bailliart (920-57-04), le 4 à 21 h : Urban Sax.

MONTREUIL, Théâtre (858-65-33), (D. soir) 21 h, mat. dim. à 17 h : le Temps des cerises (dern. le 6).

NANTERRE, Centre G.-Brassens (725-36-32) le 4 à 21 h 30 : P.Jo/J.-Y. Joanny.

RUEIL-MALMAISON, Th. A. Malraux (749-77-22) le 8 à 21 : M. Jonasz.

***VERSAILLES**, Théâtre Montansier* (950-71-18) le 5 à 21 h : Le Malade imaginaire ; le 8 à 21 h : Camerata de Versailles, dir. A. De Closel (Schubert, Xenakis, Musgrave).

LE VÉSINET C.A.L. (976-32-75), le 2 à 21 h : Lucrèce Borgia.

VINCENNES, Th. D. Sorano (374-73-74) (s. d. soir, mer) 21 h, mat. dim. 18 h : Le Cormoran de Bougainville.

VITRY, Th. J. Vilar (681-68-67) jeu., ven., sam. 21 h, dim. 17 h : Colère.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) 20 h 45 : B. Haller.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), les 3, 4, à 20 h 30 : B. de la Salle et Clio ; le 7 à 20 30 : C. Zarcate.

ELDORADO *(208-45-42), 20 h 30,* mat. dim. 16 h : P. Vassiliu (dernière le 6).

FORUM (297-53-47), le 2 à 21 h : N. Pereira, le 7 à 21 h : Font et Val.

GYMNASE (246-79-79) (S. soir, L.), 21 h, mat. dim. 16 h 30 : G. Bedos.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) 22 h 30 : J. Humenry, J. Ada.

MARIGNY (256-04-41) (D. soir, L.) 21 h, mat., dim. 15 h : Thierry Le Luron.

OLYMPIA (742-25-49), 21 h : Ch. Couture.

PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03) (D. soir, L.) 21 h, mat. dim. 15 h : M. Sardou.

THÉATRE DE PARIS (280-00-30) le 2 à 18 h 30 : Talila, J.-L. Saimon, A. Chihabi, Carrasco.

THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), les 3, 4, 8 à 20 h 30, les 2, 6 à 15 h, le 5 à 15 h et 20 30 : A. Cordy.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80) le 7 à 20 h 30 : Y. Dautin.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), (D., L.), 21 h 30 : L. Rizzo, M. Fernandez, Josefina ; dim. 21 h 30 : O. Guidi, J.-C. Carrasco.

Les opérettes

RENAISSANCE (208-21-75) le 2 à 14 h 30, le 4 à 20 h 30, le 5 à 14 h 30 et 20 h 30, le 6 à 14 30 et 18 h 30 : la Vagabond tzigane.

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 2 FÉVRIER

15 h, Hommage à R. Clair : Fantômes nouvelles ; 19 h, Hommage à L. Comencini : De nouveaux hommes sont nés ; 21 h, Hommage à A. Alexeieff et C. Parker : programme de courts métrages.

JEUDI 3 FÉVRIER

15 h, hommage à René-Clair : la Belle Ensorceleuse ; 19 h, Hommage à L. Comencini : la Traite des blanches ; 21 h, L'anniversaire de Thomas, de J.-P. Menichetti.

VENDREDI 4 FÉVRIER

15 h, Hommage à René Clair : Ma femme est une sorcière ; 19 h, Hommage à L. Comencini : Pain, Amour et Fantaisie ; 21 h, Pain, Amour et Jalousie.

SAMEDI 5 FÉVRIER

15 h, Hommage à René clair : C'est arrivé demain : 17 h, Dix petits Indiens ; 19 h, Hommage à L. Comencini : la Grande Pagaille ; 21 h, Tu es mon fils.

DIMANCHE 6 FÉVRIER

15 h, Hommage à René Clair : le Silence est d'or ; 17 h, la Beauté du diable ; 19 h, Hommage à L. Comencini : A cheval sur le tigre ; 21 h, la Ragazza.

LUNDI 7 FÉVRIER

18 h, (Films réalisés par les étudiants de l'I.D.H.E.C.).

MARDI 8 FÉVRIER

15 h, Hommage à René Clair : les Belles de nuit ; 19 h, L'académie Morlock présente : Salomé, de T. Hernandez ; 21 h, Hommage à L. Comencini : Heidi.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 2 FÉVRIER

15 h, L'Homme d'Aran, de R. Flaherty ; 17 h, Rachel, Rachel, de P. Newman ; 19 h, Hommage à D. W. Griffith : The Adventures of Dollie ; The Greaser's Gauntlet ; The Barbarian Ingomar ; The call of the Wild ; After many years ; Money Mad.

JEUDI 3 FÉVRIER

15 h, Son homme, de T. Garnett ; 17 h, De l'influence des rayons Gamma sur le comportement des marguerites, de P. Newman ; 19 h, Hommage à D. W. Griffith : Falsely Accused ! ; Old Isaacs the Pawnbroker ; E. A. Poe ; A Drunkard's reformation ; The Lonely Villa.

VENDREDI 4 FÉVRIER

15 h, The Jack-Knife Man, de K. Vidor ; 17 h, Le Clan des irréductibles, de P. Newman ; 19 h, Hommage à D. W. Griffith : The Redman's view ; In the border States ; The Modern Prodigal ; The House with Closed Shutters ; Rose O'Salem Town.

SAMEDI 5 FÉVRIER

15 h, Pandora, d'A. Lewin ; 17 h : La Chair de l'orchidée, de P. Chéreau ; 19 h, Hommage à D. W. Griffith : A Country Cupid ; A Woman Scorned ; The Massacre ; Just Gold ; Those Awful Hats ; The Honor of his Family ; What shall we do with our old ; Enoch Arden ; The Girl and her Trust ; The Mothering Heart.

DIMANCHE 6 FÉVRIER

15 h, Moana, de R. J. Flaherty ; 17 h, L'Affaire Cicéron, de J. L. Mankiewicz ; 19 h, Hommage à D. W. Griffith : A Corner in Wheat ; The Unchanging Sea ; The Lonedale Operator ; The Musketeers of Pig Alley ; The Lady and the Mouse ; The Battle of Elderbush Gulch ; 21 h, An Unseen Enemy ; Death's Marathon ; la Conscience vengeresse.

LUNDI 7 FÉVRIER

15 h, Le Vent, de V. Sjostrom ; 17 h, Hommage à G. Mingozzi : Sequestro di Persona ; 19 h, Hommage à D. W. Griffith : Naissance d'une nation.

MARDI 8 FÉVRIER

Relâche.

Les exclusivités

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : *Rio-Opéra, 2e (742-82-54)* ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).

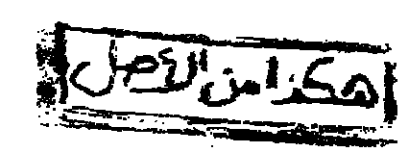
AMITYVILLE II (LE POSSEDE) (A., v.o.) (**) : Marbeuf, 8e (225-18-45). – (V.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

ANNIE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

ANTONIETA (Fr.-Mex., *v.o.*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).

L'AS DES AS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES



LES AVENTURES DE PANDA (Jap.) : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70). – V.f. : Templiers, 3e (272-94-56) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – (V.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LA BALANCE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; *Montparnasse Pathé, 14e* (322-19-23).

BLADE RUNNER (A., v.o.) (*) : Rialto, 19e (607-87-61). – V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA BOUM 2 (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; La Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LE BRACONNIER DE DIEU (Fr.) : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; *Gloria*, 18e (627-60-20).

BRISBY, LE SECRET DE NIMH (A.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; La Fauvette, 13e (331-60-74) en mat.

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : *Elysées Lincoln*, 8e (359-36-14).

CLEMENTINE TANGO (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-10-41)

COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : *Studio Médicis, 5e* (623-25-97).

COMMANDO (Angl., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

LA COURTISANE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LE CRIME D'AMOUR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

DANTON (*Franco-polonais*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Pagode, 7e (705-12-15).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost. - A.) (V. Ang.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – (V.f.) : *Maxéville, 9e* (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair Pathé, 16e (527-07-06) ; Images, 18e (522-47-94).

DIVA (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

DOCTEURS IN LOVE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – (V.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

L'ÉTAT DES CHOSES (All., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

FIREFOX, L'ARME ABSOLUE (A., v.f.) : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LA FUITE EN AVANT (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

GISELLE (Bré., v.f.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-*Montparnasse, 14e* (329-90-10).

LA *GUERRE* DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

HECATE (Fr.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

HITLER UNE CARRIÈRE (All., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

L'HONNEUR D'UN CAPITAINE (Fr.) : *Paramount-Marivaux, 2e* (296-80-40).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE JAPON DE FRANÇOIS REICHENBACH (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).

LE JOURNAL DE CAMPAGNE (Franco-israélien) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) (H. sp.).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES MISÉRABLES (Fr.) : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LA MORT AUX ENCHÈRES (A., v.o.) (**) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; *Magic-Convention, 15e* (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LA NUIT DE SAN LORENZO (It., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : *Gaumont-Halles, 1er* (297-49-70) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – *V.f.* : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; *Murat, 16e* (651-99-75)) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

L'ŒIL DU TIGRE : *ROCKY III* (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). – V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; *Convention Saint-Charles*, 15e (579-33-00) ; *Paramount-Maillot*, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : *Quintette, 5e* (633-79-38).

PLUS BEAU QUE MOI TU MEURS (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58).

LE PRIX DU DANGER (Fr.) (*) Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; *Paramount-Marivaux, 2e* (296-80-40) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; *Studio-Alpha, 5e* (354-39-47) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. *Montparnasse, 6e* (544-14-27) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; *U.G.C. Boulevard, 9e* (246-66-44) ; U.G.C. *Gare de Lyon, 12e* (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; *Paramount-Maillot*, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA REVANCHE DES HUMANOIDES (Fr.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; *Paramount-Opéra, 9e* (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, *14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00)* ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LA RIVIERE DE BOUE (Jap., v.o.) : St-André des Arts, 6e (326-48-18).

LE RUFFIAN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; *George V*, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; *Convention-Saint-Charles*, 15e (579-33-00) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

S.A.S. A SAN SALVADOR (Fr., All.) : Bergère, 9e (770-77-58) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77).

SUBWAY RIDERS (A., v.o.) : Action Christine, *6e (325-47-46)*.

SUPERVIXENS (**) (A., *v.o.*) : Studio Cujas, *5e (354-89-22)* ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

LA TEMPÊTE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81). – *V.f.* : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

LE TERRITOIRE (A.-Port., V. Ang.) : République-Cinéma, 11e (805-51-33) ; *Olympic, 14e* (542-67-42).

TIR GROUPE (Fr.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

TRAVAIL AU NOIR (Ang., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; *14-Juillet-Bastille*, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.F. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

TRON (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Napoléon, *17e (380-41-48)* ; Tourelles, 20e (364-51-98).

UN CHIEN DANS UN JEU DE QUILLES (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, *20e (636-10-96)* ;

VICTOR, VICTORIA (A., *v.o.*) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; V.F. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

VIGILANTE (A.) (**) : V.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

UNE CHAMBRE EN VILLE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

WESTERN (A., *v.o.*) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

YOL (Turc, v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62). – Vf. : *U.G.C. Opéra, 2e* (261-50-32).

LES FILMS NOUVEAUX

A LA RECHERCHE DE LA PANTHÈRE ROSE, film américain de Blake Edwards. V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; *George-V, 8e (562-41-46)* ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; V.F. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-34-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Bienvenüe, *15e (544-25-02)* ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LE BATTANT, film français d'Alain Delon. Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-82-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 8e (246-49-07) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (626-10-96).

L'ÉTÉ DE NOS QUINZE ANS, Film français de Marcel Jullian. U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; *Athéna, 12e (343-00-65)* ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; *14 Juillet Beaugrenelle, 15e* (575-79-79) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LE PREMIER AMOUR, film israélien d'Uriel Pérez. V.o. : Marais, 4e (278-47-86).

LE RETOUR DES BIDASSES EN FOLIE, *film français de Michel Vocoret*. U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; *U.G.C. Montparnasse, 6e* (544-14-27) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; *Mistral, 14e* (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

TRIPTIQUE, film soviétique d'Ari *Khamrev. V.o. : Cosmos, 6e* (544-28-80).

Les festivals

RETROSPECTIVE PHILIPPE GARREL : *Studio 43, 9e (770-63-40)*.

VOTEZ REDFORD. (*v.o.*) Action *La* Fayette 9e (878-80-50) mer. : Propriété interdite ; sam. et jeudi. : L'ultime randonnée ; ven. : La Descente infernale ; dim. : Gatsby le Magnifique ; lundi : Willy Boy ; mar. : Brubaker.

FESTIVAL DE COMEDIES AMERICAINES (v.o.) Ranelagh, 16e (288-64-44), jeu., 14 h 30 ; ven., 19 h 30 ; sam., 14 h 30, dim., 22 h ; mar., 15 h : La Party ; jeu., 19 h 30 ; ven., *21 h 30* ; sam., *22 h ; dim., 14 h 30 ; mar., 19 h 30 : Les* Producteurs ; jeu., 21 h 30 ; sam., 16 h 30 ; dim., 20 h ; mar., 21 h 30 : Drôle d'embrouille.

FESTIVAL DE CINEMA BRESILIEN (v.o.) Denfert, 14e (321-41-01) mer., *15 h* : L'âge de la terre ; mer., *18 h* : Prata Polomares ; mer., 21 h : Amuleto de Ogum ; jeu., 15 h : Os Cafagestes ; jeu., 18 h : Glissements progressifs du plaisir ; jeu., 21 h : A Dama do Locatao ; ven., 15 h : *Tati à Garota* ; ven., 18 h : *Rio* Zona Norte ; ven., 18 h : Rio Zona Norte ; ven., 21 h : Lucio Flavio, o passageiro da Agonia ; sam., 15 h, Doramundo ; sam., 18 h : Os sete Delirio ; *sam., 21 h : Tudo Bem ; dim., 15 h et* 21 h : A Lira do Delirio ; dim., 18 h Rio Zona Norte ; lun., 15 h : Amuleto de Ogum ; lun., 18 h : L'âge de la terre ; *lun., 21 h* : O Homen que virou suco ; *mar., 15 h* : Cronica de um Industrial ; mar., 18 h : Os Saltimbancos ; mar., 21 h : O Casamento.

CINÉMA FRANÇAIS.

25 ECLAIRS DANS LA NUIT : Olympic, 14e, (542-67-42). merc. 15 h, 20 h : Vera Baxter ; merc. 18 h, 22 h : Le Navire Night ; jeu. 15 h, 20 h : l'An 01 ; jeu. *18 h, 22 h* : la Drôlesse ; ven. *15 h, 20 h* : les Demoiselles de Rochefort ; vend. 18 h, 22 h : les Parapluies de Cherbourg ; sam. 14 h, 16 h, 18 h : Muriel ; sam. 16 h, 20 h, 24 h : la Guerre est finie ; dim. *14 h, 18 h, 22 h : Paris nous appartient* ; dim., 16 h, 20 h : Le Pont du Nord ; lun., 15 h, 20 h : Femmes Femmes ; lun., 18 h, 22 h : Passe montagne ; mar., 15 h, 20 h : Les Amants ; mar., *18 h, 22 h* : Calcutta.

FESTIVAL BUSTER KEATON : Marais, 4e (278-47-86), *mer.* : les Lois de l'hospitalité ; jeu. : Fiancées en folie ; ven. : le Dernier round ; sam. : la Croisière du Navigator ; dim. : Ma vache et moi ; lun. : Steamboat Bill *Junior* ; mar. : Le *mécano* de la « general ».

PROMOTION DU CINÉMA Studio 28 18e (606-36-07) mer. : Philadelphia security (v.o.) **, jeu. : Plus beau que moi tu meurs ; ven. : *C'était demain (v.o.)* ; *sam.* : Freud passion secrète (v.o.) ; *dim.*, mar. : Les cadavres ne portent pas de costards (v.o.) ; lun., relâche.

FESTIVAL BOGART (v.o.) Action La Fayette, 9e, (878-80-50) mer. : les Anges aux figures sales ; jeu. : les Passagers de la nuit ; ven. : Dark Victory ; sam. : la Femme a abattre ; dim. : Le Grand sommeil ; lun. : Casablanca ; mar. : le Port de l'angoisse.

FESTIVAL MARX BROTHERS (v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07), mer. : Chercheurs d'or ; jeu. : Les Marx au grand magasin ; ven : Noix de coco ; sam. : *Un jour au cirque* ; dim. : la Soupe au canard ; lun. : *Un jour aux courses* ; mar. : Une nuit à l'Opéra.

Les grandes reprises

AGENT X 27 (A, v.o.), Action-Christine bis, 6e (325-47-46), Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58), La Royale, 8e (265-82-66) ; *Napoléon, 17e* (380-41-46), Secrétan, 19e (797-46-99).

LE BAL DES VAMPIRES (*) (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Escurial, *13e* (707-28-04).

DEEP END (*) (Ang., v.f.) : *Studio de la* Harpe, 5e (634-25-52).

DELIVRANCE (A., v.f.) (*), Opera-Night, 2e (296-62-56).

LA DEROBADE (Fr.) : Lumière, 9e (246-49-07).

DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

EASY RIDER (*) (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

ERASERHEAD (A., v.ó.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LA FIÈVRE DANS LE SANG (A., v.o.) ; A. *Bazin*, 13e (337-74-39).

LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Action-Christine bis, 6e (325-47-46)., Acacias, 17e (764-97-83).

FRANKENSTEIN Jr (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

GEORGIA (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, *15e* (374-95-04).

GILDA (A., *v.o.*) : *Olympic-St-Germain*, 6e (222-87-23) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).

HIROSHIMA MON AMOUR, (Fr.) : Cinéma Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (259-36-14) ; *Parnassiens, 14e* (329-83-11).

L'HOMME AU MASQUE DE CIRÉ (*A., v.o.*) : Action-Rive Gauche, 5e (354-47-62).

L'HOMME QUI VOULUT ÊTRE *ROI* (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A. v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; (v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Ermitage, 8e (*359*-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; *Mistral, 14e* (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murats, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-52-56).

JESUS DE NAZARETH (1re partie) (It., (2e partie, v.f.) : *Grand Pavois 15e* (554-46-85).

LE LAURÉAT (A., *v.o.*) Quartier-*Latin*, 5e (326-84-25).

MAD MAX I (**) (A., *v.o.*) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) (en soirée) ; *Gaumont Sud*, 14e (327-84-50) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) : Olympic, *14e* (542-67-42).

LE MÉPRIS (Fr.) : Studio Logos (H.S.P.), 5e (354-26-42).

LA MELODIE DU BONHEUR (A., v.f.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

MÈRE JEANNE DES ANGES (Pol., v.o.) : Olympic Halles, 4e (278-34-15) ; Olympic Entrepôt, 14e (524-67-42).

LA MOUCHE NOIRE (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Calypso, *17e* (380-30-11).

MOURIR A TRENTE ANS (Fr.)., 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE PONT DE LA RIVIÈRE KWAI (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LA POURSUITE IMPITOYABLE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-47-46).

REPORTERS (Fr.), Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

RETOUR (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LA STRADA (It., v.o.) : *Cinoche Saint-Germain, 6e* (633-10-82).

LE TAMBOUR (*) (*All.*, *v.o.*) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

TOM JONES (Ang., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).

UN TRAMWAY NOMME DESIR (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

LES VIKINGS (A., v.o.) : Actions Ecoles, 5e (325-72-07) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

WANDA (A., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 5e (326-80-25).

WOMEN (A., *v.o.*) : Olympic Entrepot, 14e (542-67-42).



LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 2

RADIO-FRANCE — Auditorium 106, 18 h 30 : J. Rouvier (Debussy, Scriabine).

ESPACE CARDIN, 20 h 30 : M. Tagliaferro.

THEATRE DE L'ALLIANCE, 20 h 30 : Opéra de Varsovie, dir : R. Satanowski (Rudzinski : Les Mannequins).

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : I Solisti Veneti, dir : Cl. Scimone (Vivaldi).

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : F. Kernoncufff (Prokofiev, Chopin, Stravinski).

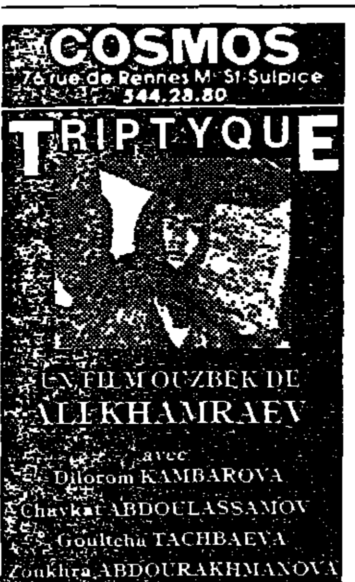
TH. DES VARIETES, 15 : M. Pena, Ch. Jean (Gluck, Bellini, Gounod).

LUCERNAIRE, 19 h 45 : Ch. Buchs (Brahms, Beethoven, Ravel...) ; 21 h : Abelone, D. Guiot, S. Joly.

AMERICAN CENTER, 21 h : Quintette Nielsen (Reverdy, Kanach, Alsina).

SALLE BERLIOZ, 20 h 30 : Orchestre des élèves du Conservatoire, dir : J. Pesi (Brahms, Stravinski, Prokofiev).

INSTITUT NEERLANDAIS, 20 h 30 : W. Oosterkamp, R. Jansen (Schubert, Moussorgsky, Escher).



JEUDI 3

C.R.E. ART, 20 h 30 : Y. Coueffe, R. Jean-Marie, M. Baudat (Vivadi, Corelli).

LUCERNAIRE, 19 h 45 et 21 h : voir le 2.

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : A. Ruiz Pipo (Soler, Mozart, Beethoven...).

EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 20 h 45 : P. Togni (Couperin, Togni, Franck...).

TH. DE L'ALLIANCE, 20 h 30 : voir le 2.

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : M. Cals (Rivier, Jolas, Honegger).

VENDREDI 4

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : A. Delle Vigne (Mozart, Schubert, Piazzola...).

LUCERNAIRE, 19 h 45 : B. Rehak, Mari-Yasuda, D. Raclot (Messiaen, Chostakovitch, Ravel) : 21 h : voir le 2.

RADIO-FRANCE — Auditorium 106, 18 h 30 : Ensemble G. Binchois (Dufay, Binchois, Dunstable).

TH. DE L'ALLIANCE, 20 h 30 : voir le 2.

SAMEDI 5

LUCERNAIRE, 19 h 45 : voir le 4 ; 21 h : voir le 2.

RADIO-FRANCE, AUDITORIUM 106, 18 h 30 : J. Vakarelis, C. Caar (Beethoven, Mendelssohn).

SALLE PLEYEL, 17 h 30 : Nouvel Orchestre Philharmonique, dir : H. Fricke, Chœurs de R.-F., chef de chœur : J. Jouineau (Wagner).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h 30 : Orchestre National de France, dir : G. Solti (Berg, Beethoven).

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : Duo Crommelynck (Brahms).

EGLISE ST-GERVAIS, 16 h 30 : Ph. Lefebvre (Sweelinck, Froberger, Frescobaldi...).

SALLE CORTOT, 20 h 30 : C. Joly, G. Andranian (St-Saëns, Majorelle).

SALLE GAVEAU, 17 : A. Schiff (Scarlatti, Schubert).

THEATRE DE L'ALLIANCE, 20 h 30 : Voir le 2.

THEATRE DE PARIS, 18 h : A. Roussin, N. Bera-Tagrine.

DIMANCHE 6

SALLE GAVEAU, 17 h 30 : J. Morata (Scriabine, Chopin, Rachmaninoff).

NOTRE-DAME, 17 h 45 : A. Mabit (Messiaen).

EGLISE SAINT-MERRI, 16 heures : Ensemble instrumental et vocal Diferencias.

THEATRE DU RONT-POINT, 11 h : Quatuor Takacs (Haydn, Bartok).

LUCERNAIRE, 19 h 45 : G.-M. Caillat (Mozart, Bartok, Chopin).

EGLISE ST-THOMAS D'AQUIN, 17 h 30 : A. Chevalier (Grigny, Bach, Langlais...).

EGLISE ST-VINCENT-DE-PAUL, 17 h 15 : M. Pinte (Boely, Brahms, Widor...).

EGLISE ST-LOUIS DES INVALIDES, 17 h : Quatuor de saxophones contemporain, dir : J. Charles (Scarlatti, Debussy, Vries...).

CONCIERGERIE, 17 h 30 : Cl. et M. Giardelli, J.-L. Charbonnier (Bach, Telemann).

THEATRE DE L'ALLIANCE, 17 h : voir le 2.

LUNDI 7

LUCERNAIRE, 19 h 45 : voir le 4 ; 21 h : voir le 2.

RADIO-FRANCE, Grand Auditorium, 20 h 30 : Quatuor Arcana (Haydn, Mihalovici, Beethoven).

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : D. Laval, T. Llacuna (Soler, Schumann, Chopin...).

ATHENEE, 21 h : K. Ricciarelli, L. Valentini-Terrani (Offenbach, Rossini, Bellini).

RADIO-FRANCE — Auditorium 106, 18 h 30 : Chants polyphoniques et musique d'Epire.

CITE INTERNATIONALE, Grand théâtre, 20 h 30 : Musique populaire et liturgique russe.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS, 20 h 30 : Orchestre Tonhalle de Zurich, dir : Ch. Eschenbach (Beethoven, Bruckner).

MARDI 8

MUSEE CARNAVALET, 21 h : F. Malgoire, F. Lengelle (Rameau).

RADIO-FRANCE — Auditorium 106, 18 h 30 : Quintette Nielsen (Reverdy, Holliger, Jolas...).

LUCERNAIRE, 21 h : voir le 2.

PORTE DE LA SUISSE, 20 h 30 : Germ (Cochini).

Jazz, pop, rock, folk

AMERICAN CENTER (321-42-20), les 4, 5, à 21 h : *Guem*.

BATACLAN (700-30-12), le 2, à 19 h 30 : Real Kids ; le 7, à 18 h : UFO-Spider.

CASINO DE PARIS (285-00-39), le 2, à 20 h 30 : Bobby and the Midnights ; les 3 et 4, à 20 h 30 : Randy Newman.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : S. Guérault.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), (D., L.), 22 h 30 : Agbavia.

CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), jeu, ven, sam 20 h : P. Meige, 23 h : Azuquita ; dim 23 h : Deca.

DEPOT-VENTE (637-31-87), 21 h 30, le 3 : Inc. Jazz Corporation ; le 4 : Rockin'Rebels, le 5 : El Ricki y Los Hermanos + J. Dixie.

DUNOIS (584-72-00), les 4, 5, à 20 h 30 : Steckar-Tubapack ; le 6 : Ch. Lavigne.

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (606-38-79), le 7, à 20 h 30 : Triptyque Orchestra.

ESPACE JAPON (260-69-30) les 3, 4, 5, à 19 h : Trio Butterfly.

FORUM (297-53-39), les 3, 4, 5, à 21 h : Ch. Vander Alien Quartet ; le 8, à 21 h : K. Werner, J. Moody Quartet, H. Parlan.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, les 2, 3 : B. Altschul, E. Rava, M. Hélias ; le 4 : F. Bourrel ; le 5 : Art Blakey ; le 6, à 17 h ; le 7, à 20 h 30 : Brotherhood of Breath.

PALACE (246-10-87), le 3, à 21 h : Package Punk ; Gap Band, Yardrough and People.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : mer. : Cl. Bolling Trio ; jeu. : Watergate Seven + One ; ven. : Metropolitan Jazz Band ; sam. : Swing at Six ; lun. : Alligator Jazz Band ; mar. : K. Clarke Trio.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : J. Gourley, P. Michelot, Ph. Combelle (dernière le 6) ; (à partir du 7) : A. Jean-Marie, R. Del Fra, O. Johnson.

RADIO-FRANCE, Auditorium 106 (524-15-16), le 3, à 18 h 30 : Standard Jazz Quartet.

SLOW CLUB (233-84-30), les 2, 3, 4, 8, à 21 h 30 : Cl. Luter ; le 5 : J. Caroff.

SUNSET (261-46-60), (D., L.), 23 h : Panam fusion.

VIEILLE HERBE (321-33-01), le 3, à 20 h : Billy Hilly.

La danse

A DEJAZET (887-97-34), 18 h 30 : Salé-Sacré : S. Rochon (dernière le 6).

CISP TH. DE PARIS (343-19-01), le 8 à 20 h 45 h : C. Bastin, C. Bon, C. Cordier.

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), les 3, 4, 5, 8 à 20 30, le 6 à 18 h Ballet Rodeo.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90) (L., mar.) 20 h 30 : Ballet du XXe siècle.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), le 8 à 20 h 30 : Ballet-Théâtre français de Nancy.



COMMUNICATION

VU

Déjà l'oubli...

Tourner la page, tirer un trait, occulter, déguiser la déshonorante réalité de l'occupation sous les oripeaux d'une résistance démesurément gonflée, voilà à quoi s'est employée, pendant près d'un quart de siècle, la télé. Inutile d'insister, ceux qui voulaient vraiment savoir n'avaient qu'à se renseigner. Libre aux autres de se bercer d'illusions soigneusement entretenues par les médias. Français si vous saviez ! Ils le savent à présent. Oh ! pas depuis longtemps. Imperceptiblement, la vérité a fini par passer du grand au petit écran, par se glisser en douceur, sans douleur, dans les foyers.

Tard, bien tard, trop tard. Cette vérité, à peine l'a-t-on apprise que déjà on veut l'oublier. C'est devenu de l'« Histoire ». Une vieille histoire ravivée ces jours-ci par le cinquantième anniversaire de l'arrivée d'Hitler au pouvoir. On en a profité pour s'interroger mardi soir aux « Dossiers de l'écran » sur l'opportunité de poursuivre, non pas les criminels de guerre, attention, les responsables de crimes contre l'humanité, les Barbie, les Mengele.

Qu'en pensait-on à S.V.P. ? On estimait, à une écrasante majorité, que, bon, ça suffisait comme ça. Pourquoi, je cite, remuer toute cette boue quarante ans après ? Ne ferait-on pas mieux de s'inquiéter de ce qui se passe en ce moment même au Cambodge, en Argentine, au Salvador et au Vietnam ?

Derrière la vitre, il y a avait deux juifs, Simon Wiesenthal et une rescapée d'Auschwitz, un jeune prof allemand, et, pour faire bonne mesure, un historien français. Pendant plus d'une heure ils se sont ingéniés à nous expliquer, à nous convaincre — j'en étais malade de honte et de chagrin, — à nous rappeler à notre sens de l'honneur et du devoir envers les disparus. Il ne s'agit plus de punir — quelle peine pourrait se mesurer à pareilles atrocités ? — il s'agit de juger. D'instruire des procès. D'appeler les survivants à évoquer une dernière fois les horreurs que d'aucuns déjà ont le front de nier. Il faut que la vieillesse se souvienne et que la jeunesse apprenne. Pour se souvenir à son tour. A jamais.

La seule question qu'on puisse se poser, à mes yeux, c'est celle de savoir si la justice peut s'estimer en droit de déclarer coupable, ou non coupable, sur la foi de témoignages incertains parce que anciens, ces fourriers de la mort. Le risque existe, c'est vrai, de les voir s'en tirer avec des non-lieux ou des peines tellement dérisoires — ça a été récemment le cas pour les tortionnaires de Maidanek à Cologne — qu'elles sont une insulte à la mémoire de millions de martyrs.

CLAUDE SARRAUTE.

Vingt-deux radios privées autorisées à Paris

Paris possédera désormais vingt-deux radios locales privées légales, vingt d'entre elles pouvant couvrir la capitale ainsi que la proche banlieue, les deux autres ayant vocation à émettre essentiellement sur un quartier. Cette décision d'autorisation, qui incombait à la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, a été prise, à l'unanimité, mardi 1er février.

Ne souhaitant pas dissocier le problème des radios parisiennes de celui des stations émettant en banlieue, la Haute Autorité a également adopté, pour ces dernières, un plan prévisionnel concernant cinquante et une radios ou groupements de radios, une procédure leur permettant encore d'accepter ou de modifier les propositions qui leur sont ainsi faites.

A Paris, en revanche, la décision apparaît définitive, les responsables des stations étant invités à rencontrer les services de Télédiffusion de France pour la mise au point d'un plan de fréquence déjà conçu par l'établissement et d'un accord sur la définition d'un cahier des charges plus technique, au vu duquel sera publiée l'autorisation.

Contrairement aux propositions de la commission Galabert, la Haute Autorité a préféré retenir le principe d'une portée égale de toutes les stations parisiennes, l'« équité » ayant été, selon elle, le souci majeur. Elle ne s'est pas éloignée des suggestions de la commission relative au nom des différentes stations, même si leur nombre est légèrement élargi (on a largement puisé dans la liste complémentaire) et certains regroupements partiellement modifiés.

Sans doute est-il prématuré pour imaginer quelle sera la réaction des auditeurs devant ces « radios-patchwork », peu d'études ayant été faites sur ce thème et l'auditeur n'ayant pas été le soucis principal de la Haute Autorité. Un sondage réalisé en janvier par l'IFOP-ETMAR montre cependant l'intérêt croissant que les Parisiens accordent aux radios locales, la palme revenant à la radio N.R.J., suivie de Radio Tour-Eiffel, Radio-Montmartre et Fréquence Gaie.

Voici la liste définitive des vingt-deux stations

1. Radio Notre-Dame, Fédération protestante, Fédération orthodoxe, Radio Scouts de France ; 2. Radio J, Judaïques FM, Radio Schalom, Radio Communautés ; 3 Radio Afrique, Radio Berbère, Radio Soleil, Antenne Pili-Pili, Fréquence Sorcier ; 4. Radio Dom, Radio Cocotier, Neg-Marron, Diaspora 200, Radio Mango, Fréquence Tropicale ; 5. Radio Rencontre, Radio Beur, Radio Ask, Radio Portugaise parisienne ; 6. Radio Capitale, Poste Parisien, Bayard FM, Radio Huma, Radio Unité, Radio Express regroupés en Fréquence Presse ; 7. Radio Nova, Radio Ivre, Radio Biennale, Jazzland ; 8. Radio Service Tour Eiffel, Radio Vocation, Radio Diapason ; 9. Ici et Maintenant, Pluriel FM, Radio Gulliver, Radio Fil-Rouge, Radio Week-end ; 10. Gilda la Radiopolitaine, Métropole FM, Ado, Thatch ; 11. Génération 2000, Paripheric, Thélème, Mégapuce, Tension Médico-sociale, regroupés en Radio Digitale ; 12. Cité 96, Cheap, Espace 1901, Klod ; 13. Radio Canaille, Nanas Radioteuses, Ecoute Ethnie, Temps des Cerises, Cap Sud, Radio Pays, regroupés en Fréquence Libre ; 14. Mégal'O, Boulevard du Rock, Carol FM, Oblique FM ; 15. Radio Fréquence Montparnasse, comprenant Paris FM, Radio Médico-sociale, France Lecture, Radio Sport et Musique ; 16. Fréquence Gaie, Ark-en-Ciel, Radio Pink ; 17. N.R.J., Métropolys, qui négocieront un accord avec Radio Verte ; 18. Radio Solidarité, Voix du Lézard, Arlequin FM, Aras ; 19. Radio Classique, Radio Latina, Radio Montmartre ; 20. Canal 89, comprenant T.S.F., Mercure 104 et Amphi X, et Radio Libertaire, qui sont invités à se rencontrer pour négocier ; 21. Fréquence Montmartre (radio de quartier) ; 22. Radio Aligre, Radio 20/20 (radios de quartier).



LES ÉDITIONS MONDIALES PRENNENT LE CONTROLE DE RÉGIE CASSETTE VIDÉO

Les Éditions mondiales, filiale du groupe Revillon, présidée par M. Antoine de Clermont-Tonnerre, viennent de prendre une participation de 67 % dans le capital de Régie Cassette Vidéo. M. Yves Rousset-Rouard, *fondateur de R.C.V.*, conserve 30 % du capital de la société et en demeure le président.

Cette prise de contrôle — qui intervient quelques mois à peine après un première prise de participation de 35 % — illustre bien la situation de l'édition vidéo. Face au rétrécissement du marché, conséquence des mesures gouvernementales, et au développement des multinationales (Warner, Thorn Emi, Polygram), les éditeurs indépendants recherchent des alliances et un accroissement de leur capacité financière. R.C.V., qui, avec 200 millions de francs de chiffres d'affaires, est sans doute en position dominante sur le marché français, n'échappe pas à cette règle.

Pour M. Yves Rousset-Rouard, *« le mariage avec les Éditions mondiales va permettre à R.C.V. de se développer à l'extérieur du marché français et de diversifier ses produits »*. La société, qui doit lancer en mars la commercialisation de cassettes vierges, a présenté au dernier Salon du jouet une collection de jeux vidéo.

COMMUNICATION

Mercredi 2 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Magazine politique : Au cœur du débat, d'Igor Barrère, N. Copin, D. Grandclément.
Quelle télévision ? Avec MM. Georges Fillioud, ministre de la communication, et Michel d'Ornano, député U.D.F. du Calvados, ancien ministre de l'environnement et du cadre de vie.

22 h 10 Patinage artistique.
Championnats d'Europe, en direct de Dortmund.

23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : Trois morts à zéro.
de J. Kirsner, réal. J. Renard (1re partie). Avec G. Marchand, J. Carmet, D. Chalem...
Jean Carmet, dans le rôle d'un commissaire beaucoup plus passionné par Brahms que par Maigret, va essayer de découvrir l'assassin de deux footballeurs vedettes. S'il y a parfois quelques longueurs, le suspens est bien préservé jusqu'à la fin et permet de découvrir le milieu bien particulier du football.

22 h 10 Magazine : Cinéma-Cinémas.
De M. Boujut, A. Andreu et C. Ventura.
Au sommaire : un entretien avec F. Capra ; une rencontre entre trois anciens élèves de l'IDHEC ; une interview de Maria Schneider, un portrait de J. Skolimovsky et J. Mason.

23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Variétés : Cadence 3.
Emission de Guy Lux, Lela Milcic et Pascal Danel. Avec la participation de R.M.C.
L'ancien présentateur-vedette de plus d'une vingtaine d'émissions de variétés est de retour : Guy Lux. Faut-il s'en réjouir ?

21 h 40 Journal.

22 h Document : L'affaire Salengro, la presse comme une arme qui tue.
D'H. Deligny, réal. Ph. Musson.
Député, maire de Lille, ministre de l'intérieur sous Léon Blum, Roger Salengro se suicide, n'ayant pu nerveusement résister à une calomnieuse campagne déclenchée par la presse. L'émission, à la fois pédagogique et vivante, cherche à définir la responsabilité de la presse d'opinion.

22 h 50 Une minute pour une image.
Chaque jour une photo à regarder (presque en silence) avec Agnès Varda.

22 h 55 Prélude à la nuit.
Concerto pour double orchestre à cordes, de M. Tippett, avec l'orchestre de l'Academy-of-St-Martin-in-the-Fields.

FRANCE-CULTURE

19 h 30, La science en marche : Le myope dans le labyrinthe avec P. Rosenstiehl.
20 h, Musique : fascination (Sibelius, la montée perverse).
22 h 30, Nuits magnétiques : futur antérieur (G. D'Annunzio).

FRANCE-MUSIQUE

21 h, Concert d'archives : « Symphonie nº 36 », « Petite Musique de nuit », « Symphonie nº 39 » de Mozart par l'Orchestre national de France ; dir. B. Walter.
22 h 15, Cycle de quatuors : Quatuors de Tchaïkovski et de Haydn, par le Quatuor Eder.
23 h, Musiques traditionnelles : Grèce (ensemble Yannis Marcopoulos).

Jeudi 3 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 Vision plus.
12 h HF 12 (info.).
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 50 Objectif santé : Allaiter en toute sécurité.
14 h Les rendez-vous du jeudi.
Émission du C.N.D.P.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.

20 h 35 Téléfilm : Après tout ce qu'on a fait pour toi.
De J. Fansten avec M.-C. Barrault, M. Blanc.
Les difficultés de jeunes parents, divorcés, avec leur fils Mathieu, quinze ans, au bord de la délinquance. Un peu schématique parfois, mais beaucoup d'humour et de tendresse.

22 h 10 Histoire des inventions : Inventer pour le plaisir.
Emission de D. Costelle.
Tous les moyens de jouer. De la toupie aux ombres chinoises, aux jeux d'échecs ou aux ordinateurs : l'un des épisodes les plus réussis de cette série qui se termine, hélas !

23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 5 Jeu : L'Académie des neuf.
13 h 30 Émissions régionales.
13 h 50 Série : Les amours de la Belle Époque.
14 h Aujourd'hui la vie.
Des auteurs et vous.

15 h Téléfilm : Les envoûtés.
Réal. J. Thorpe (Rediff.).
Des élèves d'une école aux États-Unis hypnotisés par une flamme mystérieuse. L'accusé : un ancien prêtre défroqué et alcoolique.

16 h 20 Un temps pour tout.
Les collectionneurs.
17 h 25 Document : Le palais des merveilles.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Libre expression.
La C.F.T.C.
20 h Journal.

20 35 Planète bleue : Les loopings de l'aviation.
Magazine de L. Broomhead, réal. J.-P. Spiero.
Retour de l'avion à hélices, moteurs à hydrogène, navette spatiale... L'avenir de l'avion à quel prix, pour quels passagers ? Ces questions seront posées aux téléspectateurs, qui pourront y répondre au 360-02-02.

21 h 40 Magazine : Les enfants du rock.
Avec Peter Gabriel, Pat Benatar, Marshall Creenshaw, Men at Work, Coluche.

22 h 40 Patinage artistique.
Championnats d'Europe.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
P.S.U. (*Parti socialiste unifié*).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.

20 h 35 Cinéma 16 : Le jour le plus court.
De P. Kast, avec C. Spaak, H. Balçan.
Juin 1944, la Résistance, le Jura. Un homme et une femme se rencontre. Naissance et développement d'une passion dans un climat d'été et de précarité. C'est gai, joliment raconté, trop même, au bord de l'invraisemblable.

22 h 40 Journal.

23 h Une minute pour une image.
Chaque jour une photo à regarder avec Agnès Varda.

23 h 5 Prélude à la nuit.
Sonate à quatre mains, de F. Poulenc par G. et B. Picavet, au piano.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Clés pour comprendre la généalogie, atelier de terre à Beaubourg ; l'urbanisme en zone inondable.
8 h, Les chemins de la connaissance : autoportait d'un poète allemand, Stephan Hermlin ; à 8 h 50, le cœur enneigé
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45, Questions en zigzag.
11 h 2, Musique : les périphériques musicaux (et à 13 h 30 et 17 h 32).
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
14 h, Sons : Malaisie.
14 h 5, Un livre, des voix : l'état des lieux ; quarante écrivains d'aujourd'hui.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : Départementale à Nancy ; à 17 h : Roue libre.
18 h 30, Feuilleton : le Bonheur fou.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : le cerveau du début jusqu'à la fin.
20 h, Le jour vient et la nuit aussi, de S. Frontes, avec J. Leuvrais, N. Nerval, F. Maistre...
22 h 30, Nuits magnétiques : liaisons dangereuses.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Œuvres de Mozart, Haydn, par le Nouvel Orchestre philharmonique.
7 h 25, Œuvres de R. Strauss.
8 h 10, Œuvres de Beethoven, par l'Orch. philharmonique de Berlin.
9 h 35, Œuvres de Berio.
11 h 05, Œuvres de Monteverdi, Mendelssohn, Marcland, Schoenberg, Poulenc, par le Groupe vocal de France.
12 h 35, Intégrales des sonates de Beethoven.
14 h, Journées américaines : œuvres de Mozart, Ravel, J. Brahms, R. Strauss, Turina ; par M. Arroyo, soprano ; J. Reiss, piano.
15 h 15, Concert : « Missa Solemnis » de Beethoven ; par l'Orchestre national de France et les Chœurs de Radio-France ; dir. L. Maazel.
16 h 45, Concert : œuvres de Goeyvaerts, Philippot ; par le Sextuor d'ondes Jeanne Loriod et le Quatuor Bernède.
17 h 30, Concert : « Lélio ou le retour à Ilioz, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs Städischer musikverein de Düsseldorf ; dir. E. Inbal.
18 h 30, Studio- concert : Jazz ; le Standard Jazz Quartett.
19 h 35, Concert : chants monastiques russes.
20 h 30 Concert (donnée à la Philharmonie de Berlin le 11 septembre 1982) : « la Force du destin », de Verdi ; « Concerto pour violon, violoncelle, et orchestre » de Schnittke ; « Des Knaben Wunder-horn », de Mahler ; par l'Orchestre philharmonique de Berlin ; dir. G. Sinopoli ; sol. O. Kagan, violon ; N. Gutman, violoncelle ; L. Popp, soprano ; T. Krause, baryton.
23 h, Récital de piano : œuvres de Bartok, Liszt, par I. Biret.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 3 FÉVRIER

– *M. Pierre Juquin*, membre du bureau politique du P.C.F., est invité à 7 heures sur *Radio-T.S.F.-93* (93 MHz Bobigny, Seine-Saint-Denis).

– *M. Jack Lang*, ministre de la culture, répond à la question « *Comment financer un projet culturel aujourd'hui ?* » pendant l'émission « Qu'est-ce que je dois faire ? », à 8 h 50 sur Europe 1.

– *MM. Robert Jarry*, maire communiste du Mans, et *Jacques Chaumont*, sénateur R.P.R. de la Sarthe, participent à l'émission « Spécial municipales » d'Europe 1, à 19 h 30.

CARNET

Naissances

– Mme Alice BENSUSSAN,
M. et Mme Michel GATTEGNO,
Nadine Gattegno,
Isabelle Gattegno,
M. et Mme Thierry Gattegno,
Célia Gattegno
ont la joie d'annoncer la naissance de
Vincent-Nicolas,
leur arrière-arrière-petit-fils, petit-fils, neveu, fils et frère.
Le 26 janvier 1983.
61, rue Saint-Dominique,
75007 Paris.
8, boulevard Julien-Potin,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– M. François-Michel FAY et Mme, née Christine Sournia, Olivier et Ingrid, sont heureux d'annoncer la naissance de
Béatrice,
le 25 janvier 1983.
67, boulevard Blanqui,
75013 Paris.

– Christine BOSQUET, Jean SEGURA, Raphaël et Olivia, *vous annoncent la naissance de*
Arthur,
le 28 janvier 1983.
2, place Gustave-Toudouze,
75009 Paris.

Décès

– Le docteur S. Sénikiès et Mme,
Mlle J. Apte,
Le docteur A. Sénikiès et Mme,
Nathalie et Thomas, et la famille
ont la douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère et parente
Mme A. APTE,
née Dora Schoub,
survenu le 27 janvier 1983, dans sa quatre-vingt-treizième année.
Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
Ils rappellent à votre souvenir son *mari,*
M. A. APTE,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
mort pour la France en déportation.

– Mme Henriette Vivien,
M. et Mme J.-C. Bertrand,
M. et Mme B. Challe,
Jérôme et Séverine Bertrand,
Caroline, Tristan et Rémy Challe,
ont la douleur de faire part du décès de leur père, grand-père et arrière-grand-père
M. Henri BECKER,
président
de la fédération du bois C.G.T.,
membre du parti *communiste français,*
ancien interné politique,
ancien déporté
d'Afrique du Nord 1940-1944,
survenu le 26 janvier 1983, à Nanterre, dans sa quatre-vingt-quinzième année.
82, rue Henri-Barbusse,
92000 Nanterre.
64, rue du colonel-de-Rochebrune,
92380 Garches.
21, rue du Passe-Volant,
78320 Le Mesnil-Saint-Denis.

– Mme Alberto Bensasson, née Suzanne Attal, son épouse,
M. et Mme Édouard Languillon
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre-Etienne July
et leur fille,
Mlle Janine Bensasson
Et M. Jean-Michel Jannière,
ses enfants,
Et sa famille, ses amis
ont la tristesse de faire part du décès de
Alberto BENSASSON,
survenu le 28 janvier 1983.
Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale le 31 janvier 1983 à Bougival.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme Marc Bonan,
Olivier et Jean-Luc Bonan,
M. Edme Bonan,
Ainsi que leur nombreuse famille, amis et alliés
ont la douleur de faire part du décès de
M. Moïse BONAN.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, à Marseille, le 28 janvier 1983.
8, boulevard de Compostelle,
13012 Marseille.

– Le docteur et Mme Paul Charlier,
Mlles Florence et Véronique Charlier,
Et toute la *famille,*
ont l'immense douleur de faire part du rappel à Dieu de
M. Raymond CHARLIER,
chevalier de la Légion d'honneur,
ingénieur A.M.,
leur père, grand-père, et parent, décédé le 23 janvier 1983, dans sa quatre-vingt-dixième année, à Boulogne (92).
Les obsèques religieuses suivies de l'inhumation au cimetière de Montmartre ont eu lieu le mercredi 26 janvier 1983, dans l'intimité.
2, rue Jacqueline, 92100 Boulogne.

– Neuilly-sur-Seine. Fondettes.
Mme Renée Gambillard et ses enfants,
M. et Mme André Saïag
et leurs enfants Philippe et Charles
ont la douleur de faire part du décès de
M. Médéric GAMBILLARD,
ancien interne des hôpitaux de Paris,
médecin honoraire
des hôpitaux du Havre,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
survenu dans sa quatre-vingt-onzième année, à Tours.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité en l'église de Fondettes, le 1er février 1983.
Cet avis tient lieu de faire-part.
45, bd du Commandant-Charcot,
92200 Neuilly.
21, rue Beaumanoir, la Guignière,
37230 Fondettes.

– Les familles Gantzer, Colin, Kubel ont la douleur de faire part du décès de
M. Aloyse GANTZER,
colonel (E.R.)
officier de la Légion d'honneur,
survenu, le 28 janvier 1983 à Lussac-Saint-Émilion, dans sa soixante-*cinquième année.*
Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Jacques de Dettwiller le vendredi 4 février 1983, à 14 h 30.
L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale.
Ni fleurs ni couronnes, registre de condoléances. Les dons seront versés au profit de la recherche médicale.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– Les enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants et nombreux amis de
Mme Paul
GRUNEBAUM-BALLIN,
« Cécette »,
ont la tristesse de faire part de sa mort, *survenue dignement*, le 30 janvier 1983, dans sa cent et unième année.
Denis et Hélène Bergmann,
15, rue Gazan, 75014 Paris.

[Fille du lieutenant-colonel Emile Mayer, qui fut un théoricien de la guerre moderne, épouse de Paul Grunebaum-Ballin, juriste et réformateur social, disparu en 1969, elle prit une part active, au début du siècle, dans le mouvement pour le logement populaire. De 1934 à 1939, elle fut la secrétaire générale du Centre laïque des Auberges de la jeunesse. Elle avait été l'amie intime de Thérèse Léon Blum et une amie très proche de Léon Blum.]

– Jean Heuga et ses enfants,
Bernard et Jacqueline Milliard, née *Heuga, et leurs enfants,*
Mme Veuve Pierre Laborde, née Heuga,
Les familles Pujoulet-Cassou, Monge et Laborde,
ont le regret de faire part du décès de
Marie-Thérèse HEUGA,
née Pujoulet-Cassou,
institutrice en retraite,
le 29 janvier 1983, à Marseille.
Les obsèques auront lieu, le mercredi 2 février à 11 heures, à Momas (*Pyrénées-Atlantiques*).

– Mme Alfred Jauffret,
M. et Mme *Jacques-Alfred Jauffret*
et leurs enfants,
M. et Mme François Jauffret
et leurs enfants,
Mlle Agnès Jauffret,
M. et Mme René Carbonel
ont la douleur de faire part du décès de
M. Alfred JAUFFRET,
professeur honoraire
à *la faculté de droit* d'Aix-en-Provence,
correspondant de l'Institut,
docteur « honoris causa »
de l'*université de Gand*,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
survenu le 27 janvier 1983, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, muni des sacrements de l'Eglise.
La cérémonie religieuse a eu lieu le samedi 29 janvier 1983, en l'église de *La Madeleine, à Aix-en-Provence.*
13, rue des Epinaux,
13100 Aix-en-Provence.

– Mme Phyllis Mouchon, son épouse,
Ses enfants et petits-enfants
Et sa famille
ont la douleur de faire part du décès de
Louis MOUCHON,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaillé de la Résistance,
membre de l'ordre
de l'Empire britannique,
le 30 janvier 1983.
Selon sa volonté, l'incinération aura *lieu au crématorium* des Joncerelles, 95, rue Marcel-Sembat, 93430 Villetaneuse, le 4 février 1983, à 9 h 30.
Ni fleur ni couronnes. Seuls des dons seront recueillis au profit de la recherche pour le cancer.
4, *avenue* Octave-Gréard,
75007 Paris.

– Mme Marcel *Paganelli,*
Isabelle, Monica et Natacha Paganelli,
M. et Mme Robert Brun,
Jacqueline et Pierre Brun
ont la douleur de faire part du décès de
Marcel PAGANELLI,
journaliste,
survenu *le 30 janvier 1983*, à Paris.
Une bénédiction sera donnée le jeudi 3 février, à 9 h 45 très précises, à l'amphithéâtre de l'hôpital Ambroise-Paré (Boulogne).
Les obsèques auront lieu le vendredi *4 février 1983, à 15 heures, en l'église* de Saint-Maurice d'Ibie (près Villeneuve-de-Berg) Ardèche.

– Mme Roger Petit,
M. et Mme Michel Guillard
et leurs enfants,
Mlle Béatrice Petit,
M. Gérard Petit
Et *toute la famille*
ont la douleur de faire part du décès de
M. Roger PETIT,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu, le 29 janvier 1983, à l'âge de soixante ans, en son domicile, 2, avenue *Paul-Doumer*, 75016 Paris.
Les obsèques ont lieu dans la plus stricte intimité le jeudi 3 février 1983.
Une messe sera célébrée le vendredi 4 février 1983, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, à Paris-16e.

– Mme Georges Pontet, son épouse,
Philippe et Catherine Pontet,
François et Alexandra *Pontet,*
Yves et Agnès Pontet,
Chantal et Claude Isselin-Pontet,
ses enfants,
Edouard, Thibault, Alexandre, Isabelle, Bénédicte, Valérie, Cédric et Tristan Pontet,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Georges PONTET,
chevalier de Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
colonel du cadre de réserve,
président
de sociétés cinématographiques,
endormi dans la paix du Seigneur, dans *sa soixante-quatrième année.*
La cérémonie religieuse est célébrée le mercredi 2 février 1983, à 14 heures, en l'église Saint-Joseph, rue de Mon-Désert, à Nancy. Elle sera suivie de l'inhumation, dans l'intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.
158, rue Jeanne-d'Arc,
54000 Nancy.

– Mme Julien Silvera,
M. et Mme Sylvain Silvera
et leurs enfants,
M. Pierre Silvera,
Les familles parentes et alliées
ont la douleur de faire part du décès de
M. Julien SILVERA,
leur cher et regretté mari, père, grand-père et parent.
Un office religieux sera célébré à la synagogue du Vésinet le lundi 7 février 1983, à 19 h 30.

– Roanne. Arbois. Monnetier-Mornex.
Mme Simon Thoral,
M. et Mme Jean Thoral
et leurs enfants Pierre et Isabelle,
Mlle Marthe Thoral,
M. et Mme Robert Thoral
et leurs enfants Christophe et Denis,
Mme Odette Cruzille,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Marie-Thérèse Cruzille,
ses enfants et petits-enfants,
Et tous les membres des familles *Mure, Fournier, Liogier, Achard,* parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Simon THORAL,
ancien combattant 1914-1918,
médaille de Verdun,
administrateur
de la caisse d'épargne de Roanne,
survenu le 31 janvier 1983, dans sa quatre-vingt-septième année.
Ses obsèques religieuses auront lieu le jeudi 3 février, à 16 heures, en l'église Saint-Louis de Roanne. (Corps déposé).
Condoléances sur registres. Seule la famille assistera à l'inhumation. Pas de deuil. Elle remercie par avance toutes les personnes qui prendront part à sa peine.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

– Mme Pierre Damez et toute sa famille,
très sensibles aux marques de sympathie, affection, communion de pensées et de prières, que vous leur avez témoignées lors du décès de
M. Pierre DAMEZ,
vous expriment leurs sincères remerciements.

Anniversaires

– Il y a quatre ans, le 3 février,
notre cher et très regretté
Claude RUIMY
était brutalement enlevé à notre affection, en sa vingt-cinquième année.
Que ceux qui l'ont connu, apprécié et aimé aient une pensée pour lui.
M. et Mme Ruimy.

Avis de messes

– Roger Chaveneau *invite* tous les amis de son père,
M. Jules CHAVENEAU,
décédé le 26 janvier 1983, à participer à la messe que M. l'abbé de Seilhac célébrera à l'intention de celui-ci, le dimanche 6 février à 11 h 15, en l'église Saint-Médard, 141, rue Mouffetard, 75005 Paris.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

– Université Paris-VII, jeudi 3 février, à 14 heures, amphithéâtre (13, rue de l'Université), M. Jean Esmein : « Analyse de la pensée stratégique et des dualités de pouvoir au Japon depuis le début du l'époque moderne ».

– Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), vendredi 4 février à 14 h 30, salle Louis-Liard, M. Jean-Yves Marchal : « Société, espace et désertification dans le Yatenga - Haute-Volta : la dynamique de l'espace rural soudano-sahélien ».

– Université Paris-IV (Sorbonne), samedi 5 février à 14 heures, salle Louis-Liard, Mlle Claude Vial : « Delos indépendante (314-166 av. J.-C.) ».

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)



Ministerie van Defensie

Bij het vertaalbureau van de Landmachtstaf te 's-Gravenhage, werkzaam voor het eigen krijgsmachtdeel en opdrachtgevers van het ministerie van Defensie en de Koninklijke Marine, bestaat plaatsingsmogelijkheid voor een

vertaler/vertaalster frans
(± 20 uur per week)

De werkzaamheden bestaan uit:
- vertalen van in hoofdzaak in het Nederlands gestelde teksten betreffende algemene defensie- en militair-technische onderwerpen.

Voor deze functie wordt gevraagd:
- opleiding op academisch niveau of een daarmee gelijk te stellen vertalersopleiding;
- bij voorkeur enige beroepservaring als vertaler/vertaalster, alsmede kennis op militair of technisch gebied;
- Frans als moedertaal, inhoudende een zeer ruime uitdrukkingsvaardigheid in die taal;
- zeer goede beheersing van het Nederlands;
- bekendheid met terminologie (wenselijk).

Het salaris bedraagt, afhankelijk van opleiding en ervaring, maximaal f 4893,- bruto per maand (bij een volledige dagtaak). De vakantie-uitkering is 7,5% per jaar. Het aantal vakantiedagen bedraagt minimaal 23 dienstdagen per kalenderjaar.

Inlichtingen omtrent de functie en de selectieprocedure kunnen worden ingewonnen bij de heer J.C. Vermeulen, tel. 19-3170721561.

Sollicitaties worden voor 24 februari 1983 met belangstelling tegemoet gezien door het Hoofd van de Afdeling Burgerpersoneelszaken KL, Postbus 20701, 2500 ES 's-Gravenhage.

EMPLOYMENT OPPORTUNITIES IN SAUDI ARABIA

A REPUTABLE COMPANY OPERATING IN SAUDI ARABIA IS SOLICITING EMPLOYMENT APPLICATIONS FROM FRENCH NATIONALS FOR THE FOLLOWING POSITION.

« PLANS AND PROGRAM SPECIALIST »

DUTIES : Applicants must be able to assist in the formulation of training doctrine for application to current and projected training programs and in preparation of the master training plan.

QUALIFICATION REQUIREMENTS : Applicants must have two years French military experience on planning staff of formally constitutes training organization such as division schools, post, camp or station central training activity or service school. Should have been in a technical service in the military or in a civilian technical organization. Should have experience in a technical training program in a developing country. Should be familiar with French army ord nance material. Fluency in English language is mandatory.

— We offer excellent employment conditions and attractive salaries and benefits to qualified applicants.

— Applications with detailed C.V. in English may be sent to :

MANAGER, CRG
P.O. BOX 2731
RIYADH 11461
SAUDI ARABIA

For its LONDON based international headquaters

AMNESTY INTERNATIONAL

requires a

FRENCH LANGUAGE PROGRAMME ATTACHÉ

JOB DESCRIPT : English to French translation of the monthly newsletter and press releases ; revision of other official texts ; assisting decentralized French publishing programme ; coordinating volunteer work.

REQUIRED : French mother tongue. Professional experience as senior translator or revisor. Capacity to work in small team. Acquaintance with legal and diplomatic language an asset.

SALARY : £ 8.750 p.a (indexed).

Write to personnel office AMNESTY INTERNATIONAL 10, Southampton Street WC 2E — 7HF — LONDON Before Feb. 18.

Lycée français de Los Angeles recherche

PROFESSEURS :

français, philosophie, maths, histoire-géographie, sciences naturelles, physique-chimie et

INSTITUTRICES.

Envoyer c.v. et photo, 3261 Overland Avenue, Los Angeles Californie 90034.

Organisation Internationale

recrute, pour projet alternatif. Inde

— **PHARMACIEN**

d'industrie pour création d'une petite unité industrielle.

— **AGRONOME**

(Plantes médicinales)

— **GESTIONNAIRE**

Durée minimum du contrat fixée à un an, transport, assurance, salaire, pris en charge par l'Organisation. Célibataire, connaissance des problèmes du tiers-monde souhaitée.

Adresser C.V., photo à : SOLIDARITÉ, 1, rue Joutx-Aigues, 31000 TOULOUSE.

IMPTE STÉ FRANÇAISE recherche pour postes Afrique Noire Francophone

1) **CHEF D'ATELIER**

MÉCANIQUE GÉNÉRALE
également
RESPONSABLE ENTRETIEN
groupes électrogènes
B.T.S. avec expérience outre-mer.

2) **RESPONSABLE GESTION**

Magasin pièces détachées. Expérience dans la fonction. Connaissances mécanique industrielle et véhicules lourds.

3) **JEUNE TECHNICIEN AGRICOLE**

Titulaire B.T.A. ou B.T.S. spécialisation machinisme agricole avec si possible première expérience professionnelle dans développement rural en zone tropicale.

Ces postes sont à pourvoir rapidement. Adresser lettre manuscrite + C.V. détaillé avec photo et prétent. sous référ. 8.777 à L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75083 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

OFFRES D'EMPLOIS

IMPORTANT CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE PARISIEN
recherche

AUDITEURS

Titulaires du DECS.
Expérience de Cabinet.
Formation assurée.
Promotion possible dans le Cabinet.
Ecrire avec CV et prétentions à No 59.863 Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transm.



emplois régionaux

Chef de service
formation - information

UNE SOCIÉTÉ FRANÇAISE DU SECTEUR MÉCANIQUE, 2.300 personnes, 5 usines, leader dans son domaine et rattachée à un grand groupe international, recherche **pour son usine principale du Pays de Loire, un Chef de Service Formation - Information.**

Compte tenu, à la fois de l'évolution des technologies et de l'organisation du travail dans les 10 prochaines années, il devra adapter les niveaux de qualification du personnel en conséquence :
- par une formation interne et/ou externe dont il sera le maître d'œuvre,
- par une orientation du plan d'embauche à moyen ou long terme.

Connaissant bien ainsi l'ensemble des activités de l'usine, **il sera responsable de la communication interne et externe qu'il aura à développer,** à l'aide de supports modernes.
Peu à peu son activité sera étendue aux 4 autres usines.
Ce poste conviendrait à un candidat dynamique, d'excellent contact, réalisateur, diplômé d'une grande école, ayant une première expérience de la fonction Formation.
La réussite dans ce poste ouvrira de larges perspectives de carrière, soit dans la **fonction Personnel,** soit (pour un ingénieur) **dans des postes de responsabilités opérationnelles.**

Écrire sous référ. MY 352 AM.

4.rue Massenet 75016 Paris



GRENOBLE
LABORATOIRE D'ÉLECTRONIQUE
recherche

INGÉNIEUR
FORMATION GÉNIE PHYSIQUE

Débutant ou quelques années d'expérience, attiré par l'expérimentation pratique et le développement de la technologie des capteurs dans le domaine de l'instrumentation scientifique et médicale (ultra-sons).

Adresser c.v. détaillé, prétentions et photo sous référence 60.002 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 765040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

L'ATELIER DE CONSTRUCTION DE ROANNE

Etablissement industriel de Mécanique dépendant du Ministère de la Défense

recherche pour son

BUREAU INFORMATIQUE et ORGANISATION

— Un ingénieur CHEF DE PROJET pour la gestion de la production, chargé de concevoir et mettre en place les applications informatiques concernant les stocks et les approvisionnements.

Formation : Diplôme d'ingénieur avec spécialité informatique de gestion ou maîtrise d'informatique appliquée à la gestion (MIAG).

Débutant : Première expérience sur matériel IBM - CICS serait appréciée.

Les candidats, de nationalité française, enverront leurs c.v. et leurs prétentions à :

A.R.E. B.P. 504, 42328 ROANNE.

Etablissement public à NANCY cherche à s'attacher un

COLLABORATEUR

de haut niveau, titulaire d'un D.E.C.S. comptable et possédant cinq années d'expérience dans cabinet d'audit, pour occuper le poste de Directeur administratif. Ecr. s/nº 7.686 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Pour direct. maison enfants (Pyrénées-Orient.), avec logement, gérance libre. Cherche couple, dont un diplômé, soit A.S.S. infirmier(e), kinési, gestion, etc. Ecrire avec c.v. détaillé et indic. diplômes sous nº T 038.131 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur 75002 Paris.

Organisme social recherche titulaire IUT ou équivalent

ANALYSTE CONFIRMÉ

Pour réaliser le développ. et la maintenance d'applications.
Expérience plusieurs années en analyse programmation environnement IBM : (DOS/VSE ICCF, CICS, VSAM). Parfaite maîtrise du langage COBOL. La pratique d'une méthodologie d'analyse programmation et la connaissance du SGBD total ou du système de recherche documentaire stairs constitueraient un atout supplémentaire.

Rémunération annuelle brute à l'embauche : 107.000 F.
Lieu de travail : LYON.

Adr. lettre man. + C.V. dét. et copie des diplômes à : CRAM, B.P. 20, 69436 LYON Cedex 03.

OFFRES D'EMPLOIS

Groupe TRT

poursuivant son expansion, recherche

A - Pour les Départements RADARS et RECONNAISSANCE AÉRIENNE de sa filiale OMERA (Argenteuil)

1/ INGÉNIEUR-ÉLECTRONICIEN

Expérimenté, chargé spécialement des études d'ASSERVISSEMENT au sein d'une équipe responsable de développement de radars aéroportés.

2/ INGÉNIEUR-ÉLECTRONICIEN

Débutant ou ayant une première expérience.
Pour l'étude au sein de la même équipe de projets dans les domaines TRAITEMENT DE L'INFORMATION-VISUALISATION.

3/ INGÉNIEUR-ÉLECTRONICIEN

Débutant ou ayant une première expérience. Chargé dans le département Reconnaissance Aérienne etudes relatives au TRAITEMENT NUMÉRIQUE DES SIGNAUX
- logique rapide
- enregistrement magnétique.

4/ INGÉNIEUR-ÉLECTRONICIEN

Débutant.
Chargé dans le même département d'études relatives à l'ACQUISITION D'IMAGES en opto-électronique - aspect système.

B - Pour les Laboratoires d'Études de son CENTRE TECHNIQUE (Le Plessis-Robinson)

INGÉNIEURS-ÉLECTRONICIENS

Débutants ou ayant une première expérience.

Ils participeront à l'étude et au développement de matériels de télécommunication dans les domaines suivants:
5/ Systèmes de transmission par FAISCEAUX HERTZIENS.
6/ Équipements de RADIOCOMMUNICATIONS et de TRAITEMENT DU SIGNAL.
7/ Applications «matériel» dans des systèmes de RÉSEAU de transmission de données et TÉLÉMATIQUE.
8/ SYSTÈMES OPTRONIQUES de vision nocturne (caméras, jumelles) faisant appel à différentes spécialités: optique instrumentale, électronique, mécanique.

Adresser CV à TRT 5, avenue Réaumur 92350 LE PLESSIS-ROBINSON, en précisant la référence du poste recherché.

MERLIN GERIN

15.000 personnes, 5 milliards de C.A. dans les biens d'équipements électriques et électroniques, recherche pour sa DIRECTION FINANCIERE, un

ANIMATEUR DE RECOUVREMENT

auprès de ses grands clients français (industriels, administrations, installateurs).

Il est chargé en liaison avec la Force de Vente, les Banques et les Etablissements grenoblois,
— d'accélérer le règlement de ses créances
— de détecter et résoudre les litiges éventuels.

Le candidat devra avoir :
— une formation BTS-DUT finances/comptabilité
— le sens du contact et un esprit d'initiative poussé
— des qualités d'analyse et de ténacité
— une aptitude marquée au travail en équipe
— des capacités de diplomatie et de persuasion
— de grandes facilités rédactionnelles

Une première expérience dans la fonction n'est pas indispensable.

Lieu de travail : NEUILLY, déplacements fréquents.

Envoyer C.V. à MERLIN GERIN Service du Personnel, B.P. 142, 92202 Neuilly Cedex.



The Chase Manhattan Bank NA

recherche

Jeunes Diplômés Grandes Ecoles

Après une période de formation théorique et pratique de 18 mois à Londres et à Paris, essentiellement orientée vers l'analyse de crédit, les candidats aborderont une carrière internationale dans des postes de responsabilités.

Une parfaite maîtrise de la langue anglaise, une ouverture internationale, un bon esprit analytique et le sens de la négociation sont indispensables.

Envoyer lettre manuscrite, CV et photo à Véra GAISS, 41, rue Cambon — 75001 PARIS.

Desseln

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE Paris-8e recherche pour son siège social

COMPTABLES

Formation B.E.P., Bac G2 ou équivalent acquis par expérience.

Connaissance en comptabilité informatisée appréciée. Adresser C.V. détaillé, photo et prét. s/réf. 986 à Télex P.A. Jonction — 34, bd Haussmann, 75009 Paris, qui transmettra.

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES recherche

- **COLLABORATEUR**

3 ans d'expérience cabinet. D.E.C.S., formation supérieure

- **STAGIAIRE DÉBUTANT**

Ayant une exp. professionnelle

Envoyer C.V. et prétentions à : J.-P. GOUPE 12, rue Berlioz, 78140 Vélizy.

STÉ D'EXPERTISE COMPTABLE Pte de Bagnolet

recherche

ADJOINT

A CHEF DE GROUPE D.E.C.S. COMPLET. Expérience Cabinet, indispensable. Poste évolutif pour élément dynamique et motivé. Adr. C.V. manuscrit + photo et prét. à : A.M.P. sous réf. nº 5 8441 F

40, rue Olivier de Serres 75015 PARIS, qui transmettra.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

CIBA–GEIGY

DEPARTEMENT PIGMENTS

recherche deux

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

PARIS ou LYON

Ils auront à promouvoir plusieurs lignes de produits à usage industriel auprès d'une clientèle des secteurs encres, peintures, matières plastiques.
Ils devront effectuer de courts mais fréquents déplacements à l'intérieur du territoire national.

Le profil souhaité est celui d'ingénieur chimiste avec une formation complémentaire du type IAE, ICG ...
Une expérience de la vente en milieu industriel serait appréciée mais nous recherchons avant tout des personnalités dynamiques et entreprenantes, *capables de mener des négociations de long terme, et dotées d'un bon équilibre* général.

Nous vous remercions d'adresser lettre, CV, photo et rémunération actuelle à
Mme MONTEIL Département du Personnel
2 et 4 rue Lionel Terray – 92506 RUEIL MALMAISON

Importante Entreprise d'installations électriques
(1200 personnes - C.A. 300 millions F.)
recherche pour son Agence
PARIS, ILE DE FRANCE
située à Plaisir (78)

INGENIEUR D'AFFAIRES

ingénieur diplômé
(ETP, INSA, ESME, IDN...)

possédant dans le domaine électricité, industrielle et bâtiment, au moins 3 années d'expérience acquise d'abord aux études, puis sur chantier.

Le candidat aura :
- la responsabilité *totale des affaires :*
  - négociations commerciales,
  - *étude et suivi des travaux,*
  - gestion financière, administrative et humaine.
- des perspectives d'avenir dans une entreprise qui sait reconnaître les qualités humaines, techniques et pratiquer une large délégation de responsabilités.

Merci d'adresser lettre manuscrite, *C.V.*, photo et prétentions à :
E.T.D.E.
9, avenue Maistrasse - 92500 Rueil Malmaison

SOCIÉTÉ DES VINS DE FRANCE
leader sur son marché
(1,5 milliard C.A., 2.000 personnes)

recrute

2 ANALYSTES-PROGRAMMEURS

PARIS - MARSEILLE

DUT ou équivalent.
Expérience DOS - V.S.E. - C.I.C.S.
pour développement DB/DC (gestion de la force de vente, analyses et statistiques commerciales, contrôle budgétaire, personnel).

Adresser C.V., lettre manuscrite, photo, lieu de travail et salaire souhaité à :
S.V.F., Boîte Postale 151,
92231 GENNEVILLIERS CEDEX.

Importante société FABRICANT PEINTURES ET REVÊTEMENTS MURAUX recherche pour RÉGION PARISIENNE

1°) JEUNE CADRE VENDEUR

chargé d'un secteur de clientèle existante et de la prospection

2°) JEUNE DÉLÉGUÉ TECHNICO COMMERCIAL

chargé du suivi des entreprises générales, bureau d'études, maître d'ouvrages BTS ou DUT option Bâtiment souhaité

Rémunération évolutive et intéressante

Adres. lettre manuscrite C.V. et photo N° 59.770 CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui tr.

ÉTABLISSEMENT FINANCIER

TOUR MAINE-MONTPARNASSE

recherche

POUR SON INSPECTION GÉNÉRALE

UN CONTROLEUR SENIOR

35 ans environ.

Diplômé de l'Enseignement Supérieur Technique ou Commercial; le candidat devra justifier d'au moins 5 ans d'expérience acquise au sein de la Direction Financière d'une entreprise ou d'un établissement financier.

Sa responsabilité sera l'évaluation du risque encouru par la *société*, réalisée au travers des diagnostics d'entreprise et du contrôle de l'application des procédures définies par le contrat.

Il aura en outre la charge de la formation des Contrôleurs Juniors.

Pour ce poste, sont indispensables :
- Une connaissance approfondie de la P.M.E.
- *Une pratique* de l'analyse financière ou de l'audit d'entreprise, ainsi que des procédures informatique utilisées dans ce cadre
- Sens de la rigueur, diplomatie et discrétion.

Adresser C.V., prétentions et photo à :
FACTOFRANCE HELLER
Service du Personnel - Tour Maine-Montparnasse
75734 Paris Cedex 15.



COMPAGNIE INDUSTRIELLE DES LASERS
(300 personnes - CA de 130 millions de Francs)
spécialisée dans la conception et la réalisation de matériels d'optronique,
recrute

■ *pour son Service Commercial Militaire*

ingénieur II

ayant une formation supérieure en électronique (CNAM - BTS ou Brevet Militaire équivalent).
Expérience 5 ans minimum de maintenance en matériel électronique. Anglais obligatoire.
Service après-vente: maintenance de télémètre à laser, *stages d'instruction, démonstrations de matériels.* Prévoir de nombreux déplacements à l'étranger. réf. SCM

■ *pour son Service Industrialisation/ Développement*

ingénieur II

ayant une formation technique supérieure (ingénieur électro-mécanicien). Connaissances souhaitées en électronique et commandes numériques.
Expérience de 2 à 5 ans en P.M.I.
Fonction : réalisation de projets dans le domaine de machines industrielles de technologie nouvelle. réf. SID

Adresser votre candidature (CV, photo et prétentions) en rappelant la référence à
Mme SUSINI Chef du Personnel de CILAS
Route de Nozay 91460 MARCOUSSIS

SOCIÉTÉ DE CONSEIL EN COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES

recherche

- **Un(e) attaché(e) de presse**
  expérimenté(e) et familiarisé(e) avec le monde industriel
- **Un(e) chef d'agence**
  pour diriger une petite équipe dans le midi de la France
- **Un(e) jeune chef de dossier**
- **Une secrétaire confirmée**

Adresser C.V., lettre *manuscrite, photo* et *prétentions* à
Sylvie Zdanek, 28 Bd Poissonnière Paris 9e, qui transmettra. Discrétion assurée.

Importante Société Informatique
métro PONT DE NEUILLY

recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

débutants ou ayant une 1re expérience en MICROPROCESSEURS *pour département* recherche développement.

Adresser votre dossier de candidature à S.E.S.A. 30, quai *de Dion-Bouton.* 92806 PUTEAUX.

Préciser référence sur enveloppe : 32 LM.

Paris-Centre
Conseil en publicité
recherche pour seconder
son Directeur du
Développement

ASSISTANTE COMMERCIALE

Elle est chargée de prendre des rendez-vous par téléphone auprès d'une clientèle d'entreprises et de tenir à jour le fichier prospects.

Une première expérience de la vente ou de la prospection par téléphone est nécessaire.
dactylo appréciée.
Rémunération fixe + intéressement substantiel.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel sous réf.
M 11.220 P à
EGOR PROMOTION
63, rue de Ponthieu,
75008 PARIS.

Ecole privée de la banlieue Ouest
recherche URGENT.

PROF. D'ÉCONOMIE

2 après-midi par semaine.
Ecrire sous le n° T 038 160 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE AGRO-ALIMENTAIRE

recherche
INGÉNIEUR POSSÉDANT QUELQUES ANNÉES D'EXPÉRIENCE DANS LE DOMAINE DE LA CONCEPTION ET DE LA RÉALISATION D'UNITÉS AGRO-INDUSTRIELLES (SILOS, USINES D'ALIMENTS DU BÉTAIL, FRIGORIFIQUES, ETC.)

pour s'intégrer à une équipe technico-commerciale d'une dizaine de personnes.

Age souhaitable 30 - 40 ans environ, disponible pour fréquents voyages à l'étranger. Bonne connaissance de l'anglais, lieu de travail : PARIS.

Adresser lettre de candidature, *C.V. et prétentions s/n°* 7.840 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Dans le cadre du développement important de ses ventes de systèmes d'informatique industrielle (Process Control).

FOXBORO FRANCE S.A.
Recherche

UN INGÉNIEUR D'APPLICATION

QUALIFICATIONS REQUISES :
- Expérience réelle de l'instrumentation et des systèmes informatiques de contrôle-commande des procédés industriels *(ou formation de haut niveau en automatique).*
- Expérience des langages de programmation haut niveau (BASIC ou FORTRAN), et de procédés industriels (chimie, papier, industrie alimentaire).

ANGLAIS COURANT
- Lieu de travail : Saint-Ouen-l'Aumône (zone industrielle de Cergy-Pontoise) et éventuellement des séjours de courte durée en France et à l'étranger.

Adresser *curriculum vitae, photo et prétentions* à :
FOXBORO FRANCE S.A.
B.P. 741. 95004 CERGY-PONTOISE Cedex.
à l'attention de Monsieur C. CONTRE.

BIMP

Banque Industrielle et Mobilière Privée

Dans le cadre de notre développement nous recherchons pour compléter notre Direction Entreprises,

UN RESPONSABLE DE CLIENTÈLE

Entreprises grandes et moyennes

– Diplômé de l'enseignement supérieur.
– Ayant environ 4 ans d'expérience dans l'exploitation.

Au sein d'une équipe disposant d'une large autonomie, il aura le souci de maintenir et développer sa clientèle.

Pour un premier contact, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à la Direction du Personnel de la B.I.M.P. 22, rue Pasquier - 75383 Paris cedex 08.

SOCIÉTÉ DE PRODUITS CHIMIQUES

recherche

pour son DÉPARTEMENT PRODUITS SPÉCIAUX (clientèle pharmaceutique, cosmétique et parfumerie)

UN ADJOINT AU CHEF DE DÉPARTEMENT

Nous souhaitons rencontrer un candidat disponible et dynamique, possédant une formation chimiste ou commerciale, *une première expérience réussie* dans l'un des deux domaines.

Connaissances de l'anglais appréciées.

Poste évolutif à moyen terme.

Siège de la société : banlieue Sud-Ouest Paris.

Adresser C.V. et prétentions à HAVAS
45200 Montargis, n° 3238, qui transmettra.

Notre société, filiale d'un groupe important est spécialisée dans la fabrication de câbles électriques de haute technicité, destinés à l'aéronautique, l'informatique, l'électronique industrielle. Dans le cadre de notre développement nous créons un poste d'

INGÉNIEUR ÉTUDES

pour conception de câbles *nouveaux.*
Nous recherchons un INGÉNIEUR DIPLOMÉ (mécanique - électricité)
5 ans d'expérience souhaitée
Débutant possible.
Connaissances en transmission appréciées, anglais *indispensable.*

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions à Sté FILOTEX, BP 1, 91210 *DRAVEIL.*

Conseils Immobiliers
d'Entreprise recrutent

ATTACHÉ COMMERCIAL

de haut niveau
Rémunération motivante.
Adr. C.V. + photo à K.F.R., 18, pl. Vendôme, 75001 Paris. (Totale discrétion assurée).

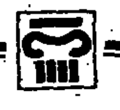
SERVICE ET DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUES

recherche

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES UNIVERSITAIRES

LOGICIEL
pour réalisation sur micro-processeurs et mini-ordinateurs.
Spécialisation : informatique, *automatisme électronique.*

Ecrire ou téléphoner à :
70, 80, avenue Gallieni
Tour Gallieni
93174 BAGNOLET Cedex
360-13-54/55/56.



ÉTABLISSEMENT FINANCIER

EN FORTE EXPANSION

TOUR MAINE-MONTPARNASSE

recherche

pour son Département
CRÉDIT

LE ou LA RESPONSABLE DE SA CELLULE INFORMATION

35 ans environ.

Diplômé (e) I.N.T.D., sciences des communications et de l'information, ou sciences économiques, le ou la candidate devra justifier d'une expérience d'environ 5 ans en tant que DOCUMENTALISTE économique et *financier* (ère).

Pour ce poste, sont indispensables :
Un sens aigu du contact, une forte capacité d'animation (environ 10 personnes).

Il ou elle aura pour mission :
En un premier temps, la création du service chargé de la collecte d'informations permettant de diagnostiquer les entreprises.
Dans un deuxième temps, l'animation de la cellule et la responsabilité de son efficacité.

Adresser C.V., prétentions et photo à :
FACTOFRANCE HELLER
Service du Personnel - Tour Maine-Montparnasse
75734 Paris Cedex 15.

AÉROPORT DE PARIS
recherche

COMPTABLE

(HOMME ou FEMME)

pour animer son service de comptabilité analytique (5 personnes)
B.T.S. – DUT – D.E.C.S.
Expérience d'un an minimum en entreprise ou cabinet

Il (ou elle) sera chargé(e) du contrôle de la comptabilité analytique.

Adresser lettre et curriculum vitae à :
Monsieur CARRIERE
291, boulevard Raspail, 75014 PARIS.
Ou téléphoner au 320-15-00.

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE RÉGION PARISIENNE
recherche

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

CENTRALE, A.M., ou ÉQUIVALENT
40 ans minimum
ayant expérience confirmée acquise dans l'industrie mécanique à la

DIRECTION DE PRODUCTION

Cet ingénieur aura un rôle essentiel au sein d'un département dynamique et effectuant des recherches dans le domaine
PRODUCTION
et *apportant* une aide technique aux entreprises.

Ce poste implique :
- d'être un homme de réflexion et de terrain ;
- *de savoir animer une* équipe d'ingénieurs ;
- la connaissance de l'anglais lu et parlé.

Adresser C.V., photo et prétentions à n° 59.567, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra. 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

VILLE SUD RÉGION PARISIENNE
recrute

1 ANIMATEUR (TRICE)

pour direction maison de quartier
envoyer candidature
Ecr. s/n° 7684 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SERVICE CULTUREL MUNICIPAL SUD RÉGION PARISIENNE
recrute

1 ANIMATEUR (TRICE)

vie associative et maisons *de quartier*
Envoyer candidature
Ecr. s/n° 7683 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, *5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

ASPRIGA

recherche

2 INGÉNIEURS ÉLECTRONIQUE

Paris et région Grenoble.
Tél. : pour r.-vous 602-37-72.

RESPONSABLE OPÉRATIONNEL (LE)
Société *renommée* d'équipements pour magasins de prêt-à-porter mode
recherche

ATTACHÉ CCIAL

RESPONSABLE DE PRODUITS
Homme ou Femme, connaissant milieu grande distribution et détaillants.
Région Parisienne
Tél. : 781-65-17.

On recrute
1 DIRECTEUR ADJOINT
salaire entre 5000 F et 6000 F nets, suivant expérience et diplôme : (DEFA, CAPASE, DECEP)

Envoyer C.V. et prétentions à : Centre Culturel Communal, 102, avenue du Général De Gaulle 94550 Chevilly-Larue.

secrétaires

IMPORTANT GROUPE DE PRESSE
Paris (2.000 personnes)
recherche une

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

pour son directeur général chargé des problèmes informatiques et de la coordination des activités du groupe.
Excellente secrétaire de haut niveau familiarisée si possible au *milieu informatique.*

Envoyer C.V. *ss/réf.* C.C. 300 à Espace et communication 35, rue Ballu, 75009 PARIS, qui transmettra.

Centre Technique,
Recherche

SECRETAIRE DE DIRECTION

BTS Anglais.
Expérience complémentaire paye et charges sociales informatique de bureau.
Contrat un an.
Embauche immédiate.
Ecrire avec C.V. et prétent. sous le n° 038.134 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	Le mm. lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

DEMANDES D'EMPLOIS

CADRE SUPÉRIEUR FINANCIER
Cinquantaine, E.S.C.P.-I.C.G.
EXPÉRIENCE : financière, comptable, de gestion dans trois groupes industriels.
RECHERCHE : direction financière, gestion filiales, conseil financier auprès P.M.E.
Ecrire s/nº 751 *le Monde Pub., Service ANNONCES CLASSÉES 5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

Jeune femme, 36 ans
Diplômée sciences humaines
et droit du travail, gestion, administration,
nouvelle législation contrats,...
expérience service du personnel,
libre de suite, recherche poste stable Paris ou Province
ASSISTANTE RESPONSABLE SERVICE PERSONNEL
Écrire s/nº 6452 *le Monde Pub.* Service annonces classées 5, rue des Italiens — 75009 PARIS

AU PAIR : Etudiante allemande cherche place à Paris pour perfectionner sa langue française. Tél. 1949/5241/27972.

CADRE SUPÉRIEUR, 47 ans, disponible, sérieuse réf. Redressement ou développement unités production gr. et moyennes séries (mécanique). Négociations sociales. RECHERCHE direction générale PMI ou Dir. technique ou industrielle dans grande ou moyenne société. FRANCE ou ÉTRANGER. Anglais moyen (1 an U.S.A.). Cond. à débattre : Base + int aux résultats. Animateur associations sportives. Ecrire nº 6.333 HAVAS ST-ETIENNE qui transmettra.

BIJOUTIER JOAILLIER
H., 21 ans, ayant terminé son apprentissage de 3 ans chez grand patron. Consciencieux et travailleur cherche place. Tél. le soir : 637-07-16 ou ecr. s/nº 6.450 *le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES 5, r. des Italiens, 75009 Paris.*

SECRÉTAIRE-COMPTABLE, 35 ans, 18 ans de métier, cherche emploi stable, Paris-banlieue ouest, connaissances comptables, système OBSO-C.C.M.C.-I.B.M. 32. Ecr. s/nº 6.451 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Responsable Communication AUDIOVISUELLE ENTREPRISE
10 ans expérience, coordination de production, information interne. Réalisation de vidéogramme, rech. poste similaire, Paris-province. Ecr. nº 59.664 Contesse Pub., 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

Jeune Femme, 31 ans, recherche situation stable SECRÉTAIRE DE DIRECTION STÉNODACTYLO Expérience 12 ans. Quartier Opéra. 6.500 × 13. Tél. 857-46-18.

créer votre démarche publicitaire, visuelle et rédactionnelle : **c'est mon job,** depuis 15 ans, chez l'Annonceur et en Agences. Je vous remercie de vos propositions de collaboration. Je suis disponible. Ecr. s/nº 6.453 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SERRURIER MONTEUR MENUISIER ALUMINIUM recherche emploi sur chantiers à l'étranger. (32) 44-67-18.

Homme britannique, parlant français couramment, parolier SACEM, ch. travail interprète-traducteur, etc. Etud. ttes propositions. Tél. 277-08-87.

Chef de fabrication arts déco Estienne, 10 ans expérience éditions, recherche poste de responsabilités édition, presse, imprimerie Paris-province. Ecrire sous le nº T 038.009 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

A LA MONTAGNE
Etudiante française, 17 ans. Excellentes références, garderait enfants, 3 à 14 février 83. Téléph. : 273-06-50, le soir.

CADRE 42 ans. Ecole commerce A.C.I. — ANGLAIS courant, notions Allemand, très sérieuses références DIRECTEUR DES VENTES Administration + gestion, animation réseau. Expérience relations clients français et étrangers, recherche situation Paris. Etudierait toutes branches d'activité. Voyages possibles. Ecr. nº 58.858 Contesse, 20 av. Opéra — 75040 Paris cedex 01.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Part. vd Samba GLS, noire, 6 mois, ttes options, 10.000 km, 39.800 F (3) 958-09-56 ap. 19 h.

de 8 à 11 C.V.

BMW 315, 1983
Options, blanche, 16.000 km GARANTIE, toute beauté. HERTZ Paris-18e, 259-62-90.

de 12 à 16 C.V.

BMW 525 IA, 1982
grise, 25.000 km, options GARANTIE, prix intéressant. HERTZ Villejuif 670-61-22.

M.B. 280 SE, 82, autom.
grise métal, 16.000 km, nombreuses options, garantie. HERTZ Paris-19e, 259-62-90.

B.M.W. 728 IA - 82
Métallisé, options, 18.000 km, GARANTIE. Prix très intéres., HERTZ Courbevoie, 334-02-00.

deux-roues

Vends moto B.S.A. A 65 FS Firebird 1971, 650 CC. Moteur. Tél. 238-10-09.

capitaux propositions commerciales

A céder pour raison de santé : Droits d'exploitation exclusifs pour la France. Bénéfice annuel : 3 millions FF. Capital : 800.000 FF. Ecr. (avec justif.) en précisant le Nº 36.640 à : SARAG Gmbh, B.P. 327 D-6600 Saarbrücken.

Français installé à DALLAS (Texas), bureau et télex, étudierait ttes proposit. Pr représentation commerciale s/U.S.A., pour plus ample renseignements faire offre 273-24-67.

cours et leçons

IFTO, stage formation continue, savoir parler en public avec éloquence, 387-05-05.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Demandez une documentation sur notre revue spécialisée MIGRATIONS (LM) 3, rue de Montyon, 75429 PARIS CEDEX 09.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

LOUVRE IMM. XVIIe 3 p., 62 m². 3e étage, et 2 p., 28 m², 6e ét., cft, 589-49-34.

4e arrdt

Rue du Petit-Musc bel imm., asc., chauffage cent studio, cuis., bains, w.-c. 345.000 F. Tél. 634-13-18.

6e arrdt

Rue de Seine, dans bel imm. pierre de t., asc., grd 2 Pces, entrée, cuis., bains, w.-c.. 565.000 F. 634-13-18.

PRÈS SAINT-SULPICE décoration, gde classe 5 P, 160 m². Tél. 550-34-00.

7e arrdt

St Guillaume Lux 354-95-10
210 m² GP CALME

11e arrdt

RENOVATION FG-TEMPLE VOIE PRIVÉE, EXCELLENT RAPPORT QUALITE PRIX. Ravissant 75 m². 540.000 F. Prêts convent.. 704-43-43.

PARMENTIER Je vds 4e ét. bel appt 2 p. cft. 55 m², 280.000 F à débattre. Tél. : 554-74-85.

12e arrdt

NATION 120 m² bel immeuble pierre de taille double living, 3 chambres aménagements luxueux. *GARBI. Téléph. : 567-22-88.*

14e arrdt

14e PRÈS EDGAR-QUINET Montparnasse, studio, cft, 230.000 F. Tél. 265-06-26.

15e arrdt

SEGUR 327-82-40 Superbe grenier 180 m² tr. bien aménagé. Séj. avec cheminée, 3 ch., 2 bs ref. neuf. 1.750.000 F. Soir 828-72-71.

LOURMEL 10e ETAGE Loggias 4 p. confort. Parking. 835.000 F. Tél. 577-96-85.

BEAU GD 2 P., CFT
2e ét. 360.000 - 806-58-70.

FÉLIX-FAURE
4 p., cuis., bains, entièrement refait, bel immeuble ravalé, 4e ét. sans asc., 695.000 F. PPTAIRE : 502-19-19.

16e arrdt

Près av. Foch gd stand étage élevé terrasse 10 m² gd 4 P. box service 2.000.000 F 783-89-86 — 548-54-99.

RUE DE LA **FAISANDERIE**
160 m², dans bel immeuble, LIVING 40 m², 3 CHBRES, cuis., 2 s. de bains, 3e étage sur cour avec asc. Peintures à prévoir. Prix 1.500.000 F. PPTAIRE : 502-19-19.

DUPLEX ARTISTE
100 m², 5e, TT cft. 1.280.000 F. 74, rue de la Tour. Jeudi 13-19 h.

RÉSIDENCE DE CHARME AU RANELAGH
Plein Sud, immeuble neuf, haut standing. Appartement habitable de suite. Vue dégagée, face jardin Maison de la Radio, du STUDIO au 5 PIÈCES 4 Pièces, duplex, local professionnel, parking.

Sur place, lundi, mercredi de 13/16 h, 84/86, rue Raynouard, GEFIC CTI 723-78-78.

AV. MOZART, tout confort, grand séjour + chambre. R.-de-ch., bel immeuble. GARBI. 567-22-88.

TROCADERO, plusieurs 2/3 pces, stand.900.000 F à 1.200.000 F — 783-89-86. 548-54-99.

FOCH VOIE PRIVÉE
HOTEL PARTICULIER 260 m² charme, travaux. 624-83-41.

18e arrdt

RUE LEPIC, 2e ét. sur rue et verdure, bel imm., 3 p., cuis., entrée, w.-c., bains, 495.000 F. URGENT, 255-66-18.

18e, STUDIO imm. 79, ét. neuf, 4e ét., asc., kitch. équip., s. de bains, w.-c., ch. au cent., moq. *Mº M.-Dormoy. Calme, soleil.* 250.000, 822-92-70 ap. 18 h.

RUE LAMARCK
2 pces, tt cft, 52 m², imm. pierre. 330.000 F. 280-28-23.

19e arrdt

Pr. PARC BUTTES-CHAUMONT Bel immeuble d'angle, p. de t. ravalé, 2e ét., asc., balcons, dégagé, pl. sud, 4 pces, 100 m², tout confort. Agencé et décoré par professionnel. 750.000 F + 30.000 F, reprise justifiée. A.B.C. 208-08-14.

20e arrdt

Mº MARAICHERS, studio tout équipé neuf, petit imm. 170.000 F. 590-86-06.

78-Yvelines

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX 4 pces 86 m², 2 park. 100 m gare St-Quentin-en-Yvelines, (S.N.C.F. + R.E.R, ligne C). Prix : 420.000 F dont C.F. 105.000 F à 7 %. Téléphone : 044-10-58.

CHATOU PRÈS R.E.R. Studio récent 240.000 F S.A. LE CLAIR - 359-69-36.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY-CHAUVEAU Récent, luxueux 115 m², balcon, 4e, sud, park. studio contigu S.A. LE CLAIR 359-69-36.

FONTENAY-AUX-ROSES part. vd 3 P. 52 m² tt cft 340.000 F Tél. : 320-66-10.

Dans immeuble style
HOTEL PARTICULIER
beau 4 P. calme, soleil, terrasse, limite Neuilly Levallois prix intéress. direct. pptaire 329-58-85 (ap. 19 h, 328-13-00)

BOULOGNE BOIS A rénover, bel imm. 4 pièces, 87 m², 4e ét., sud, 550.000 F. Tél. 545-34-28.

BOULOGNE Unique gd appt rustique, belle réception, 1.900.000 F. Tél. : 825-58-76.

94 Val-de-Marne

KREMLIN-BICETRE
(près de la porte d'Italie)
Beau studio 29 m², 4e étage, ascenseur, tout confort, calme, 7 minutes du nouveau métro. Prix : 220.000 F. Tél. : 658-72-44 après 17 h.

Proximité métro fin 84 (Villejuif 94800), part. vd à part. dans petite résidence de 3 étages, construction 1976, appt 66 m² ensoleillé, 2 chambres, gd séjour, cuisine, s. de bs, tt cft, gd balcon, parking + cave, excellent état. Prix 450.000 F. Tél le soir à partir 19 h, 726-94-57 ou samedi toute journée.

Province

COURSEULLES-SUR-MER Part. à part. vend studio 30 m² et un 2 pièces, 37 m² (possibilité de les réunir) avec chacun kitchenette, salle de bains, loggia, placards, rangements. Possibilité crédit intéressant. T. de 10 à 12 h au 772-74-54.

CANNES
Urgent 3 pièces luxe, vue mer. Promoteur : BEL'AUBE, 7, rue des-Michels. 06110. LE CANNET.

appartements achats

Recherche 1 à 3 P. Paris, préfère Rive gauche, avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 873-20-67 même le soir.

locations non meublées offres

Paris

Mº VARENNE SOLVEG loue dans immeubles neufs ou restaurés, des appartements jamais habités. Prix élevés. 2, 3 et 4 pièces. Possib. de park. en sous-sol. Tél. : 501-32-77.

locations non meublées demandes

Paris

SERVICE EMPLOI-LOGEMENT ÉTUDIANT
— *Vous avez des chambres, studios, appartements à louer...*
— *Vous avez une offre d'emploi susceptible de convenir à un étudiant...*
Ecrivez ou téléphonez au : Service EMPLOI-LOGEMENT U.N.E.F. 72, rue de Clichy, 75009 Paris. Téléphone : 281-52-12. *(aucun frais d'agence).*

Région parisienne

Pour Stés européennes, cherche villas, pav. pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

locations meublées offres

Etranger

ROME, Via Cassia, appt à louer meublé, 5 pces, 130 m², terrasse, dans résidence privée, grd stand., 900.000 lires mensuel. Libre 15 avril 1983. Ecr. s/nº 6.454 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 281-10-20.

pavillons

FONTENAY-aux-ROSES
Près R.E.R., belle maison bourgeoise en meulière s/2 niv. + ss-sol. SÉJ. DBLE + 3 CH., CH. CENT JD. RARE cse succession 700.000 F. Etude BOSQUET 705-06-76.

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR Appeler ou écrire Centre d'information FNAIM de Paris Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER, 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. 277-44-44.

villas

95 HERBLAY
Particulier vend maison Ile-de-France, 350 m² habitables luxueusement aménagés + pavillon gardien sur 4.000 m² Parc. Prix justifié. Tél. H.B. 260-66-13.

LE VESINET. Superbe et luxueuse villa, 9 p., 350 m² habitable s/1.350 m² terr. avec piscine. 3.150.000 F. Agence ROYALE, 950-14-60.

Vend Villa standing 1976. Prix coûtant : 1.400.000 F près d'Albertville, 8 pièces, 1 s. de bs, 2 cabinets de toilette, caves, combles, 2 garages + 3.000 m terrain.

Tél. hres bur. (79) 32-10-59.

maisons de campagne

Particulier recherche maison de campagne, 3 pièces, confort + jardin. Comptant 100.000 F plus mensualités de 1.500 F. Téléphone : (16-1) 736-18-74.

Particulier recherche maison de campagne, 3 pièces confort + jardin. Comptant 100.000 F plus mensualités de 1.500 F. Téléphone : (1-16) 736-18-74.

propriétés

SOLOGNE
A vendre pour chasse et placements forestiers petits TERRITOIRES avec ou sans étangs et bâtim.

Ecrire HAVAS Orléans nº 200766.

VAR, 10 km mer, 20 mn aéroport TRÈS BEAU MAS PROVENÇAL, caract. unique sur 2,5 ha., 186 m² habit. Tt confort, calme absolu. 3 millions à débattre. Ecr. s/nº 7.665 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

châteaux

220 KM PARIS SUD, CHATEAU XIXe siècle, 12 p., sur cave voûtée p. de t., à rénover.
RARE 220.000 F.
Etude BOSQUET 705-84-49.

terrains

YONNE : ter. à bâtir 4.900 m², viabilisé, 20 km sortie sud Auxerre A 6. Bourg de Mailly-le-Château. Façade 35 m, bordure D 950. PIVERT. (6) 437-80-85.

forêts

PART. VEND Forêt vosgienne. Tél. (16-78) 96-26-87 le soir.

viagers

EXCELLENT PLACEMENT Studio tt cft. 8e ét., imm. récent. 8e arr. 18.000 cpt + 1.900. Occupé hme 75 ans. Cruz, 8, rue La Boétie. Téléphone : 266-19-00.

NEUILLY VUE SEINE
2e étage, asc., imm. standing, luxueux 5 p., 124 m² + balcon, occupé 1 tête 76 ans, 550.000 F + rente, C.B.S., 524-40-08.

immobilier information

ANCIENS-NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR. Appeler ou écrire : Centre d'information *FNAIM de Paris, Ile-de-France* LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27, avenue de Villiers. 75017 PARIS. 227-44-44.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Locations

CRÉATION S.A.R.L. 5.500 F H.T. tout compris, délais très rapides, domiciliation toutes entreprises, 34, Champs-Elysées. 562-42-12.

Domiciliations : 8e-2e.
SECRÉTARIAT, TÉL., TÉLEX. Loc. bureau, toutes démarches, pour constitution de sociétés.
ACTE S.A. 261-80-88 +.

VOTRE SIÈGE SOCIAL S.A.R.L.-R.C.-R.M. Constitution de sociétés Démarches et tous services Permanence téléphonique
355-17-50.

66, CHAMPS-ÉLYSÉES
DOMICILIATION 600 F
BUREAUX-MEUBLES
SECRÉTARIAT-SERVICES B.E.B. Tél. : 562-66-00.

Architecte cherche colocataire pour bureau de dessin installé 70 m² à Grigny, Essonne. 100 F/mois. Tél. 905-16-75 ou 996-47-32.

BUREAUX MEUBLÉS à Paris 8e, 9e ou 15e.
SIÈGES SOCIAUX ET DOMICILIATIONS télex, secrétariat, tous services.
CONSTITUTIONS STÉS, prix compétitifs, délais rapides
ASPAC, 293-60-50 +

locaux commerciaux

Achats

Centre de formation des acteurs Français recherche local avec logement pour toutes ses activités, (cinéma, théâtre, escrime) Appart. prof. libre bail 3-6-9, ENU 250 m², entre 6000 — 8000 F, Téléphone F. Douster 281-28-82.

fonds de commerce

Achats

Particulier vend centre grande ville rég. Est (Lorraine) SALON COIFFURE ET INSTITUT DE BEAUTÉ 500 m², en pleine exp., très grande renom., install. réc., standing, très gros C.A. (il n'est pas important que le successeur soit un professionnel mais un très bon gestionnaire).- Ecrire sous le nº T 038.126 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

BOUCHERIE A VENDRE Prix intéressant. M. LOULI, 966-81-31, p. 401.

FACE VILLAGE SUISSE Boutique VÊTEMENT ENFANT ou tout autre activité. 273-24-97.

Ventes

A VENDRE dans Centre Commercial STRASBOURG. Centre ville. Brasserie-Restaurant, lic. IV. Gros C.A. Ecr. M. DI COSTANZO 11, RUE DU CENTRE 67550 VANDENHEIM.

l'agenda du Monde

Particuliers

(offres)

Vends collection journal *LE MONDE* depuis 1974. Px : 1.500 F. tél. 329-69-68.

Ameublement

COURT-CIRCUIT SUR CANAPÉS
CAP., spécialiste réputé de canapés haut de gamme, vous fait profiter du circuit court et bénéficier de ses prix sur sa vaste collection.
- EN TISSU : 100 qualités et coloris différents.
- EN CUIR : 9 qualités et 44 coloris différents.

Toutes les possibilités existent : 3 places, 2 places, fauteuil, déhoussables, réversibles, convertibles (sommiers à lattes). Actuellement, en PROMOTION canapés 3 places, cuir, veau, pleine fleur, assise ressorts. 6.700 F au lieu de 8.500 F. En buffle véritable. 7.600 F au lieu de 9.500 F.

Alors, mettez le cap sur CAP : vous verrez, c'est direct. CAP – 37, rue de Citeaux 75012 Paris. Tél. 307-24-01.

Bijoux

ACHATS BRILLANTS
Toutes pierres précieuses bijoux or, etc., argenterie. PERRONO JOAILLIERS ORFÈVRES à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin, à l'Etoile, 37, av. Victor-Hugo. Vente, Occasions/Échanges.

PAUL TERRIER
Achète comptant bijoux or, argenterie, déchets or. 35, rue du Colisée, 75008. Mº Saint-Philippe-du-Roule. Du lundi au vendredi.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET 19, r. d'Arcole, 4e. 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Enseignement

L'ANGLAIS EN ANGLETERRE
25 % DE REDUCTION
(15 livres par jour, leçons et repas, hôtel ou famille, tout compris).
25 % de réduction si vous restez 90 jours ou plus pour des leçons intensives dans notre hôtel (comprenant 100 chambres) au bord de la mer ou avec une famille. Ecrivez pour notre brochure et feuille d'inscription à : Jean Beech.
Ou venez nous contacter à Expolangues, stand nº 57 REGENCY SCHOOL OF ENGLISH
Ramsgate-on-Sea, Kent, England. Tél. : 843-51212 Telex 96454.
Ou à Mme Bouillon, 4, rue de la Persévérance, Eaubonne 95. Tél. (3) 959-26-33 (soir).
PAS DE LIMITE D'AGE - PAS DE SEJOUR MINIMUM (Cours de 2 semaines ou périodes plus longues) Londres 100 km, Calais 40 minutes.

L'A.P.C.E.I. informe les cadres *de l'ouverture de son stage :*
C.P.M.V.
MÉTHODES MODERNES DE MARKETING Le 28 février 1983.
Ce stage de 12 semaines à temps complet est conventionné par le Ministère du Travail (Fonds National de l'Emploi). Il est également accessible aux cadres en activité au titre du congé-formation. A.P.C.E.I., 30, rue du Fief, 92100 BOULOGNE Téléphone : 609-17-71.

Aménagement

DU MAÇON AU TAPISSIER
Le service agencement se charge de travaux de toute importance
Cuisine, salle de bains, rénovation partielle ou totale d'une pièce, d'un appartement, d'hôtels.
GALERIES LAFAYETTE (1) Téléphone : 281-22-93 40, bd Haussman, 4e étage.

Emballages

POUR TOUS VOS EMBALLAGES nous fabriquons des caisses bois en série ou à l'unité de toutes dimensions.
Tél. : **L'ESCABELLE AU 370-43-21.**

Instruments de musique

PIANOS OCCASIONS RÉCENTES et REPRISES
avant inventaire

RAMEAU droit	16.000
YAMAHA droit	17.000
PETROV 1/4 queue	33.000
SHIMMEL 1/4 queue	39.800
BECHTEIN 1/4 queue	48.000
STEINWAY S 1/2 queue	99.000

etc., garanties. S.A.V. Loc. — bail — Livraisons PIANOS DANIEL MAGNE 553-20-60 17, av. Raymond-Poincaré Paris-16e, Métro Trocadéro.

A VENDRE PIANOS GRANDES MARQUES refaits et garantis par artisan, facteur DEVIS GRATUIT POUR RESTAURATION
PIANOS TORRENTE
Tél. : 840-89-52.

Jeunesse vacances

AMIS AMÉRICAINS
Lycéens U.S.A. (15-17 ans) G. et F., Virginie rech. familles accueil rég. parisienne 15/6 - 7/7 accomp. par professeurs. Assoc. EUROPA, 1, place Iena 75016 Paris. Tél. 723-57-22.

Cours

INTRODUCTION AU DESSIN ET A LA PEINTURE Tous niveaux Préparations aux concours d'admission aux Ecoles Supérieures d'Art. Téléphone : 245-06-85.

MATH PHYSIQUE
VACANCES DE FÉVRIER Stage intensif du 7 ou 12-2. 6 élèves max. par groupe.
MATH CONTACT
18, rue du Mail, 75002 Paris. Téléphone : 236-31-63.

Yoga

YOGA DE L'ÉNERGIE professeur FNEY Métro Franklin-Roosevelt inscriptions : 328-93-48.

Sanitaires

Si vous n'avez pas trouvé ce que vous cherchez pour le sanitaire et la robinetterie venez voir : SANITOR. 21, rue de l'Abbé-Grégoire 75006 Paris — Ouvert le samedi : 222-44-44.

Moquettes

MOQUETTE PURE LAINE — 50 %
DE SA VALEUR
842-42-62.

Vidéo

CAMÉRA 7
7, rue Lafayette, 75009 Paris *PHOTO-CINÉ-SON* VIDÉO (Location de cassettes, vidéo VHS et Beta)
SUPER PROMOTION
de cassettes VHS HITACHI 180 mm, 89 F TTC, 120 mm, 75 F TTC.

Vacances Tourisme Loisirs

Coll. journal cherche à louer Côte-d'Azur, 17/6 au 18/7, villa pour 2 adultes et 2 J/F. Très calme, soignée, confort. Ecr. s/nº 6.439 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DANEMARK 1983
A louer au bord de mer : villas tout confort avec jardin pour vacances familiales. Ecr. Karen Dekker Vestergaard ou téléphoner 00452345140 (y compris soir, fin de semaine).

A LOUER CAP D'ADGE STUDIO CABINE 3 personnes, tennis, piscine semaine : mai-juin 850 F. Août 1350 F sept. 950 F. GREZE — 18, square Delpech, 31600 MURET.

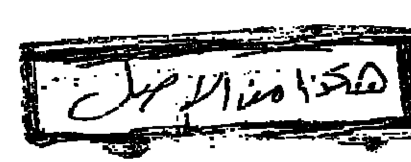
3 SOLUTIONS (Var) VACANCES MER PLACEMENT Retraite dans parc privé. Résidence « Costabelle ». Route de Costebelle.
HYÈRES LES PALMIERS
Vends gds studios à 4 pces, mezzanine, terrasse, jardin, privé. FLEURY — 5, quai de Bourbon, Paris-4e. (1) 633-33-67. (94) 58-32-22 (94) 58-31-19.

VAL-THORENS loue studio 6 pers., tt cft, du 26/03 au 9/04, pied pistes. Téléphone : (3) 947-40-13.

Stages

LE CLUB VERT nature, plein air, mixte, enfts, adolescents. FÉVRIER : équitation à CHAMARANDE (40 km Paris). PAQUES : tennis au pied des CÉVENNES 903-60-58 (mer.).

Le centre français des acteurs français avec une formation complète (cinéma, TV, théâtre), par application de la technique et grammaire de l'acteur créées par Frank Douster. 281-29-82.



INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

CUISINES EN KIT

Acheter des éléments de cuisine en pièces détachées, à monter soi-même, est un mode d'équipement nouveau.

Parti de Grande-Bretagne et de Scandinavie, ce phénomène des cuisines en *kit* a gagné la France il y a deux ans. L'intérêt qu'il a suscité a provoqué une rapide progression des fabrications et des ventes. *Dans le marché un* peu vacillant de la cuisine intégrée (éléments juxtaposés et appareils encastrés) installée sur mesure, le « prêt à monter soi-même » a des atouts pour se faire une place, en raison des différences de budget. Si les services ne sont pas comparables, l'économie réalisée avec la solution kit est de l'ordre de 30 à 40 % par rapport à une cuisine installée par un spécialiste.

Autre avantage : la *rapidité*. Les éléments, vendus à plat dans des cartons, sont immédiatement *disponibles* ; on les emporte et la cuisine peut être montée sans délai. De plus, en cas de *changement de résidence*, ces éléments se démontent facilement. En revanche, la cuisine en *kit demande un réel effort de la* part de l'acheteur. Il faut d'abord faire un plan très précis de la pièce et *calculer le nombre et* l'implantation des éléments. Leur montage est certes simplifié par des notices *explicatives* mais il faut du soin et de la méthode pour juxtaposer correctement toutes *les* pièces de ce puzzle géant.

Deux sortes de clients semblent particulièrement intéressés par la *cuisine en kit* : *les jeunes* qui sont logés en location et d'autres, qui ont déjà une cuisine *installée mais souhaitent en* changer. Ce marché de renouvellement s'avère important. La principale raison du succès du kit, outre son prix, est le choix étendu des dimensions et des décors des éléments. On peut s'équiper aussi bien en rustique classique qu'en bois clair ou stratifié, agrémenté ou non de bois.

La qualité est semblable à celle des cuisines sur mesure. Des fabricants d'éléments traditionnels *ont* d'ailleurs un département consacré au kit, comme Chabert et Duval qui propose une *gamme de vingt-deux éléments à* façades en placage de pin rainuré verticalement ou de style rusti*que, avec encadrement en chêne* massif et panneaux en placage de chêne. Teissère, qui s'appelle *désormais Tei-Kit, a un pro*gramme Kitga très complet (vingt-neuf éléments) décliné en quatre *styles*, du chêne *rustique* au stratifié ton coquille d'œuf. L'assemblage des panneaux se fait, sans outil, par encliquetage. Gautier, *spécialiste* des chambres d'enfants et d'adolescents, a créé Kanelle, cuisine composée de six modules de base de 94 cm de large. Conçue pour un premier équipement, ses éléments hauts se posent simplement sur ceux *du bas, sans fixation murale*. Deux décors : mélaminé blanc ou placage de pin.

Si la construction des cuisines *en kit est assurée par de nom*breux fabricants, la distribution n'est pas encore bien définie. *Cette vente « à emporter »*, exige, en effet, un stock important sur place. Elle est pratiquée *dans des magasins en libre*-service comme Ikea à Bobigny ou Fly (en banlieue parisienne et en *province*) *et dans des grandes* surfaces de mobilier.

De nouvelles boutiques se sont spécialisées *dans* ce domaine. Implanté depuis deux ans à Antony, puis à Paris, Kit-Bonjour présente de nombreuses cuisines, installées en ambiance. Une *sélection* de trois fabricants français (E.C.B., Espalux, Tei-Kit) *permet* un choix de tous les styles, dans une large gamme de prix. Des conseils sont donnés pour le plan et la *décoration* de la cuisine, ainsi que pour le montage des éléments, disponibles en magasin.

Home-Kit est la première chaîne de magasins en franchise de cuisines en kit. Les vingt boutiques à cette enseigne (dont quatre à Paris) présentent des fabrications exclusives de Simat. *Une dizaine de modèles de fa*çades vont d'un décor tout blanc en stratifié au pin d'aspect *contemporain ou au chêne cam*pagnard. Ici aussi la vente s'accompagne de conseils d'implantation et d'installation des éléments, que l'on emporte dans sa voiture.

JANY AUJAME.

• Chabert & Duval, BP 98, Saint-Rémy, 71103 Chalon-sur-Saône. Cedex. Tél. (85) 48-73-99. – Tei-Kit, BP 9, 17700 Surgères. Tél. (46) 27-70-33. – Gautier, BP 10, 85510 Le Boupère. Tél. (51) 91-47-04. – Fly, siège social, 98, route de Guebwiller, 68260 Kingersheim. Tél. (89) 53-98-11. – Kit-Bonjour, 116, rue de la Convention et 99, avenue d'Italie à Paris ; 80, avenue Aristide-Briand, 92160 Antony. – Home-Kit, magasin pilote et siège social (pour adresses de province) 83, avenue des Ternes, 75017 Paris. Tél. 572-48-45, 72, boulevard Raspail, 67, rue de la Croix-Nivert, 50, rue de la Chapelle à Paris.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 4 FÉVRIER

« Paris gallo-romain présenté aux jeunes », 14 h 30, parvis de Notre-Dame, Mlle Brossais.

« L'UNESCO », 14 h 30, métro Cambronne, Mme Legrégeois.

« *La maison de Balzac* », 15 heures, 47, rue Raynouard, Mme Bachelier.

« La villa La Roche », 15 heures, *métro Jasmin*, Mme *Guillier*.

« L'abbaye bénédictine Sainte-Marie », 15 heures, 5, rue de la Source, Mme Pennec Caisse nationale des monuments historiques).

« Dossier Delacroix », 14 h 30, musée du Louvre, pavillon de Flore (Approche de l'art).

« *Fantin-Latour* », 15 heures, Grand Palais (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel de Lauzun », 15 heures, métro Pont-Marie (P.-Y. Jaslet).

« Les chefs-d'œuvre du Louvre », 15 heures, entrée du musée, porte Denon (Paris et son histoire).

« Quartier Bonne Nouvelle », 14 h 30, 21, boulevard Bonne-Nouvelle (Paris pittoresque et insolite).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le Marais », 14 h 30, rue de Sévigné (Le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

18 h 30 : musée Rodin, 19, boulevard des Invalides : « la République populaire de Mongolie ».

15 heures, 6, quai Bourbon (Mme Hager) : « La fabuleuse histoire des bijoux depuis les Romains ».

19 h 30, amphithéâtre Bachelard, 1, rue Victor Cousin, Mme Flak : « Comment accroître son énergie en éliminant l'opposition du corps et du mental » (Université populaire de Paris).

20 h 15, 11 bis, rue Keppler : « Les pouvoirs dynamiques de la pensée » (Loge unie des Théosophes).

14 h 30 et 16 h 45, 107, rue de Rivoli, M. R. Percheron : « Sian et Taiyuan. Le temps des T'ang ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 2 février :

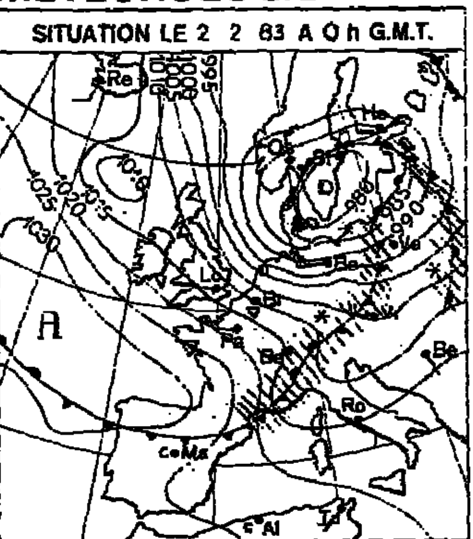
UN DÉCRET

● Pris pour l'application de l'article L 18 du code des pensions civiles et militaires de retraite (enfants recueillis).

UN ARRÊTÉ

● Pris en application du décret du 15 décembre 1982 portant déconcentration des décisions de l'État en matière d'investissements civils dans les territoires d'outre-mer pour les investissements de l'éducation nationale.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 3 2 83 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

Évolution probable du temps en France entre le mercredi 2 février à 0 heure et le jeudi 3 février à minuit.

De l'air froid et plutôt stable recouvre la France, *mais une nouvelle perturba*tion atlantique, précédée de neige, abordera le Nord-Ouest du pays dans la nuit de jeudi à vendredi.

Jeudi, un temps froid, sec et peu nuageux prédominera le matin. Les gelées se généraliseront et atteindront en moyenne et sous-abri – 2 à – 6 degrés, *excepté* au voisinage des côtes, où les températures resteront légèrement positives. Quelques bancs de brouillard apparaîtront du nord de l'Aquitaine au Limousin.

Dans l'après-midi, malgré quelques passages nuageux parfois accompagnés d'averses de neige des Ardennes au nord des Alpes, le temps sera sec et souvent ensoleillé. La nébulosité deviendra plus importante en soirée sur la *Bretagne* et la Normandie, où les vents d'ouest souffleront modérément. Les températures maximales avoisineront 4 à 9 degrés du Nord au Sud.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 2 février à 7 heures, de 1022,9 millibars, soit 767,2 millimètres de mercure.

PRÉVISIONS POUR LE 3 FÉVRIER A 0 HEURE (G.M.T.)

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 31 janvier ; le second le minimum de la nuit du 31 janvier au 1er février) :

Ajaccio, 15 et 6 degrés ; Biarritz, 14 et 6 ; Bordeaux, 13 et 2 ; Bourges, 12 et 1 ; Brest, 8 et 3 ; Caen, 8 et 3 ; Cherbourg, 7 et 5 ; Clermont-Ferrand, 13 et 1 ; Dijon, 12 et 1 ; Grenoble, 11 et 1 ; *Lille*, 10 et 2 ; Lyon, 13 et 1 ; Marseille-Marignane, 16 et 6 ; Nancy, 11 et 2 ; Nantes, 12 et 2 ; Nice-Côte d'Azur, 14 et 8 ; Paris-Le Bourget, 11 et 3 ; Pau, 13 et 2 ; Perpignan, 16 et 8 ; Rennes, 10 et 1 ; *Strasbourg*, 13 et 2 ; *Tours*, 11 et 1 ; Toulouse, 11 et 3 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 18.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 4 degrés ; Amsterdam, 8 et 1 ; Athènes, 9 et 4 ; Berlin, 12 et 3 ; Bonn, 12 et 0 ; Bruxelles, 10 et 3 ; Le Caire, 19 et 6 ; îles Canaries, 23 et 13 ; Copenhague, 6 et 0 ; Dakar, 34 et 20 ; Djerba, 18 et 11 ; Genève, 11 et 2 ; Jérusalem, 14 et 3 ; Lisbonne, 14 et 8 ; Londres, 7 et 0 ; Luxembourg, 8 et 0 ; Madrid, 17 et 0 ; Moscou, 1 et – 4 ; Nairobi, 27 et 13 ; New-York, 7 et 0 ; Palma-de-Majorque, 18 et 9 ; Rome, 15 et 10 ; Stockholm, 0 et – 4 ; Tozeur, 20 et 6 ; Tunis, 18 et 8.

L'ÉVOLUTION DU TEMPS JUSQU'AU 5 FÉVRIER

Après une courte accalmie accompagnée d'un rafraîchissement passager, la circulation perturbée d'ouest reprendra progressivement *sur la plus grande par*tie de la France.

Jeudi. – Le temps froid et dégagé le matin avec des *gelées dans l'intérieur*, surtout de l'Aquitaine au Centre-Est. En cours de journée le ciel se couvrira et les passages nuageux donneront des averses de neige à basse altitude, de la Flandre à l'Alsace et à la Savoie. Les éclaircies seront plus belles dans le Midi. Les vents de nord-ouest faibliront en fin de journée mais le mistral persistera en Méditerranée. Les températures maximales s'échelonneront entre 3 degrés et 8 degrés du nord au sud.

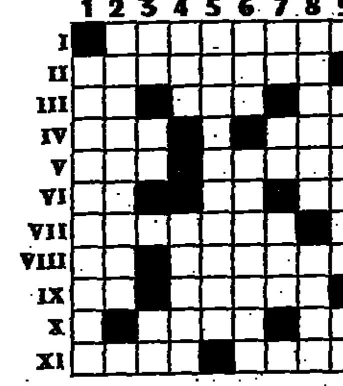
Vendredi. – Temps froid et dégagé le matin avec fréquentes gelées et bancs de brouillard, surtout dans les régions du Centre et de l'Est. Beau temps ensuite, souvent ensoleillé sur la moitié sud, mais ciel se couvrant sur la moitié nord avec vent d'ouest se renforçant en Manche.

Samedi. – Temps devenant moins froid mais plus nuageux avec quelques pluies et vent d'ouest assez fort sur la moitié nord. Passagèrement nuageux sur la moitié sud *avec éclaircies plus belles* près de la Méditerranée. Quelques chutes de neige sur les Vosges, le Jura et la Savoie à moyenne altitude.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3377



HORIZONTALEMENT

I. Des puces qu'on peut trouver dans le lit. – II. Où il y a de la mauvaise humeur. – III. *Un affluent de* l'Irtych. Rendue par celui qui vient de passer. Possessif. – IV. Peut être un objet de *culte*. La langue du nord. – V. Un petit grain. Mot qui peut évoquer le portrait d'un inconnu. – VI. Préposition. *Peut cou*rir dans la campagne. Lac. – VII. Au sud-ouest de Riga. – VIII. Article. Mit dans de bonnes dispositions. – IX. Qui a donc pu nous enrichir. Regarder comme un œuf. – X. Fait circuler. Fut envoyée paître. – XI. Gros légume. Traverse plusieurs lacs.

VERTICALEMENT

1. Avoir une attitude de cochon. – 2. Un jeune homme pas encore armé. – 3. Redevient neuf quand on arrive au bout. Pronom. Abréviation indiquant qu'il y aura pas de mise en boîte. – 4. Au nord de Perpignan. Montée et descendue en jouant. – 5. Peut être très grave quand il y a beaucoup de vaisseaux qui coulent. – 6. Même pas culottée. *Qualifie* une très bonne mine. – 7. En France. Coule en Sibérie. Est parfois sous le bonnet. – 8. Fut tué avec ses sept fils. Matière *dont on* fait des gants. – 9. Un faubourg de Hambourg. Deux points opposés.

Solution du problème n° 3376

Horizontalement

I. Cardiaque. – II. Adam. PS. – III. Tom. Sagas. – IV. Aromatisé. – V. *Dalila*. – VI. Itinérant. – VII. Ornés. Roi. – VIII. Pion. Ocre. – IX. TC. Tan. Il. – X. Réa. Idéal. – XI. Essoreuse.

Verticalement

1. Catadioptre. – 2. Adoratrices. – 3. Ramolino. As. – 4. DM. Minent. – 5. Salés. Air. – 6. Avatar. Onde. – 7. G.I. Arc. Eu. – 8. Upas. Norias. – 9. Essentielle.

GUY BROUTY.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	324 F	519 F	715 F	910 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	584 F	1 039 F	1 495 F	1 950 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	364 F	600 F	835 F	1 070 F
II. – SUISSE, TUNISIE	436 F	744 F	1 052 F	1 360 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRESSE

A Dijon

UN ACCORD ENTRE M. LIGNEL ET LE SYNDICAT DU LIVRE C.G.T.

Un accord a été signé lundi 31 janvier, entre la direction du *Progrès* de Lyon et les responsables de la Fédération française des travailleurs du Livre C.G.T., au sujet du quotidien *les Dépêches* de Dijon. Dans ses grandes lignes, l'accord reprend et complète le protocole d'accord du 30 décembre (*le Monde* du 1er janvier 1983), visant à la reprise en société coopérative ouvrière de production des « Presses nouvelles de l'Est » – éditrices du journal dijonnais – mises en liquidation le 29 juillet dernier par M. Jean-Charles Lignel, actionnaire à 91% et propriétaire du *Progrès*.

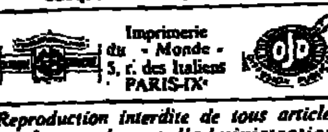
M. Lignel s'est engagé à la mise à disposition gratuite de l'usine des « Presses nouvelles de l'Est » et de son matériel jusqu'au 30 juin 1983. D'ici cette date, la coopérative aura la possibilité d'acheter l'usine et la rotative, et disposera d'une période allant jusqu'au 30 septembre 1983 pour la mise à jour financière. *La Bourgogne républicaine*, bi-hebdomadaire lancé le 1er octobre 1982 par la C.G.T., continuera de paraître.

Rappelons que des ouvriers du Livre C.G.T., occupaient l'imprimerie des *Dépêches* à Dijon depuis le mois d'août 1982.

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire : n° 57 437.
ISSN : 0026 - 9360.

Le Monde

économie

ÉTRANGER

En Australie

Le gouvernement ouvre les portes du pays aux banques étrangères

Correspondance

Canberra. – La décision du gouvernement australien de modifier profondément la politique pratiquée depuis trente ans vis-à-vis des banques étrangères est un événement marquant pour l'économie du pays. Elle va permettre dans un premier temps à une dizaine d'établissements étrangers de s'introduire dans le système bancaire australien.

De plus amples détails devraient être donnés dans quelque temps sur les conditions d'admission des banques étrangères, mais le ministre du budget, M. John Howard, a déjà indiqué que les candidats à l'obtention d'une licence d'installation devraient créer des filiales australiennes plutôt que d'opérer à travers des succursales. M. Howard juge que la part australienne devra être appréciable et représenter jusqu'à la moitié du capital total.

Il sera également demandé aux banques qui se créeront d'assurer de nombreux services et un réseau commercial satisfaisant. Désireux d'être tout à fait clair, M. Howard a précisé que les dix banques étrangères qui vont pouvoir s'installer viendront s'ajouter à la Banque nationale de Paris et à la Banque de Nouvelle-Zélande, les deux seuls établissements financiers auxquels avait été accordé le droit d'exercer en Australie.

Le ministre du budget a précisé que les banques seraient choisies en fonction de leur réputation et de leur solidité, l'étendue des services offerts, la réciprocité d'installation accordée aux banques australiennes et le détail des activités envisagées.

Une trentaine de banques environ ont jusqu'à présent manifesté leur intention de demander une autorisation d'installation dès que de plus amples informations leur auront été fournies par Canberra. Parmi les candidats figurent Paribas, le Crédit lyonnais et la Société générale.

Certaines sociétés, notamment la Citibank et la British Midland Group, ont rendu publique leur hostilité à toute obligation de participation du capital local. Reste à savoir si cette opposition ne disparaîtra pas à la perspective d'une installation de grande envergure en Australie.

Le décision de Canberra de permettre aux banques étrangères de s'installer est le signe d'une révision en profondeur du système financier, qui fut annoncée puis différée il y a juste un an. Le rapport Campbell d'alors recommandait l'autorisation pour les banques étrangères d'entrer sans restriction en Australie. Mais Canberra a estimé politiquement nécessaire d'imposer quelques règles, notamment celles qui concerneront une participation du capital local.

ANN SUMMERS.

Une concurrence salutaire

Il existe actuellement deux catégories d'établissements financiers en Australie : les banques commerciales et les sociétés financières.

Les premières étaient jusqu'à présent exclusivement australiennes, à deux exceptions près : la Banque de la Nouvelle-Zélande et la B.N.P., qui possède six agences (l'ancien Comptoir national d'escompte de Paris s'était implanté en 1880 à Sydney et à Melbourne pour faciliter les exportations australiennes de laine vers la France).

Les autres établissements — sociétés financières dites Merchant Bank — étaient, en revanche, ouvertes aux participations étrangères. Ces établissements ont des activités plus limitées que les banques ; elles ne peuvent pas par exemple effectuer de transactions sur le marché des changes ni assurer certains services à leurs clients. Elles avaient en revanche l'avantage sur les banques de pouvoir accepter des dépôts à n'importe quelle échéance. La B.N.P. possède également en Australie une société financière, la French Australian Financial Corporation.

La réforme en cours va permettre aux banques étrangères d'exercer leur activité en Australie en y drainant l'épargne locale. Elles vont créer une concurrence salutaire, le système bancaire local étant actuellement enserré dans de nombreux carcans qui l'empêchent de s'améliorer. L'intérêt à long terme des banques étrangères est évident, l'Australie, outre ses énormes richesses en matières premières étant situées dans cette zone du Pacifique, a connu une croissance économique très rapide depuis quinze ans. — Al. V.

Au Japon

LE CHOMAGE AUGMENTE

Le taux de chômage au Japon s'est établi en 1982 à 2,4 % de la population active, selon les chiffres gouvernementaux. Selon un rapport officiel, 1,36 million de personnes, sur une population active de 56,38 millions, étaient sans emploi en 1982. Le taux de 2,4 % enregistré marque une progression de 0,2 %, par rapport à 1981. Il s'agit du taux le plus élevé depuis 1955, où le taux de chômage avait atteint 2,5 %.

Selon le ministère du travail, le taux de chômage devrait se maintenir un certain temps autour de ce taux.

[Si les entreprises licencient très peu au Japon, où l'emploi à vie s'est généralisé depuis la seconde guerre mondiale, si la croissance économique y est plus forte qu'en Europe et aux États-Unis, les chiffres du chômage ne peuvent être comparés aux statistiques françaises, britanniques ou allemandes. L'industrie japonaise fonctionne, en effet, largement à partir de la sous-traitance, monde du travail non recensé et échappant pratiquement à toute statistique.]

● *Le coût de la vie en R.F.A.* a *augmenté en janvier de 0,2 %, selon* les chiffres provisoires publiés par l'Office fédéral des statistiques. En un an, de janvier 1982 à janvier 1983, la hausse s'établit à 3,9 %. C'est la première fois depuis juin 1979 que le taux d'inflation annuel est inférieur à 4 %. En décembre et en novembre 1982, ce taux avait été respectivement de 4,6 % et 4,7 %. Les résultats définitifs pour janvier seront publiés dans une dizaine de jours.

SOCIAL

LE CONSEIL NATIONAL DE LA C.F.D.T.

« Les soporifiques sont dangereux »

déclare M. Jean Kaspar à propos du débat sur un deuxième plan de rigueur

A en croire les dirigeants de la C.F.D.T., il n'y a eu aucun débat au conseil national de la centrale qui s'est achevé le 29 janvier sur la perspective d'un « *deuxième plan de rigueur* », évoqué par M. Edmond Maire à l'issue de son entretien avec le président de la République. En l'absence du secrétaire général — parti en Aquitaine, — c'est M. Jean Kaspar, responsable de la politique revendicative, qui, le 1er février devant la presse, a fait preuve de sa « *stupéfaction* » devant les « *vagues* » provoquées par l'audience élyséenne. Des « *vagues* » qui risquent de se manifester à l'intérieur même de la centrale, même si pour M. Kaspar il n'y a rien de nouveau dans le langage cédétiste.

Au congrès confédéral de Metz en mai 1982, M. Maire avait en effet invité le gouvernement à « *faire preuve à la fois de cohérence, de rigueur et d'ambition (...) Si la facilité s'installe, si l'économie dérape, ce sont les plus démunis qui en feront les frais* ». Mais pour nombre de militants, qui n'ont pas toujours compris ce langage de rigueur, le gouvernement avait déjà répondu par son plan draconien au lendemain de la seconde dévaluation. Faut-il en remettre ? Pour M. Kaspar « *les soporifiques sont dangereux. Tout le monde sait que l'avenir économique est sombre. Il ne sert à rien de se masquer les yeux (...) Nous avons dit très clairement que s'il était nécessaire de faire face à la gravité de la situation par la mise en œuvre d'un deuxième plan de rigueur, il ne fallait pas que cela se fasse à n'importe quelles conditions* ». La rigueur doit permettre de « *mettre en avant une grande ambition sociale pour la société française reposant sur des priorités sociales fermes comme la lutte pour l'emploi, l'amélioration de la situation des chômeurs et des bas salaires. Cette ambition doit viser à remettre en cause les inégalités* ».

Effectifs : 1,44 % en 1981

Au risque de faire hurler la majorité politique, la C.F.D.T. refuse tout « *langage de facilité* » à relents électoralistes. Interrogé sur le courant soupçonné de « *radicalisation* », M. Pierre Hureau a indiqué que c'était « *l'état d'esprit de ceux qui sont pour l'appel permanent à l'Etat. C'est le courant du repli sur soi, du déclin* ». Dans ce contexte difficile, le conseil national a défini trois priorités pour les six mois à venir : la réduction de la durée du travail (avec « *une marche accélérée vers les trente-cinq heures* »), la mise en œuvre des droits nouveaux et la retraite à soixante ans. Après l'épisode du blocage des salaires, la C.F.D.T. entend remettre l'emploi et la durée du travail « *au centre* » de ses revendications.

Comme prévu, le conseil national a également engagé une réflexion sur la réhabilitation du syndicalisme, en avançant, sans opposition manifeste, plusieurs propositions (*le Monde* du 29 janvier). « *Si nous n'y prenons garde*, a souligné M. Hureau, *la crise peut jouer contre le syndicalisme* ». De fait, la C.F.D.T. reste atteinte par la désyndicalisation : au 31 décembre 1981 elle comptait 1 030 050 adhérents (actifs et retraités) et 730 270 cotisants réguliers. Par rapport à 1980, le nombre de syndiqués cédétistes a diminué de 1,44 %. Pour l'année 1982, une régression du même ordre est redoutée.

M. N.

La polémique se développe après les déclarations de M. Mauroy sur les travailleurs immigrés

Tandis que la situation évolue lentement vers l'apaisement dans les usines d'automobiles de la région parisienne, la polémique se développe après les déclarations de M. Mauroy sur la manipulation des immigrés par « *des groupes religieux et politiques* » (*le Monde* daté 30-31 janvier).

Après le syndicat C.F.D.T. de Flins, après le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), la Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés (FASTI) a violemment réagi contre ces accusations. De son côté, le chef de la mission de la Ligue arabe à Paris, M. M'Hamed Yazid, a lancé une mise en garde contre une montée « *de xénophobie et de psychose antimaghrébines et antimusulmanes en France* ».

M. Yazid a ajouté : « *Une des principales réalités sociales françaises est la présence d'une importante main-d'œuvre immigrée ayant des revendications spécifiques, résultant de leur marginalisation, économiques et culturelles. Lorsque ces revendications ne sont pas prises en charge par les organisations syndicales et professionnelles, et que la solidarité ouvrière ne s'exprime pas sur le terrain, il est normal que les ouvriers immigrés maghrébins s'organisent et agissent à la base pour faire aboutir ces revendications.* »

Pour sa part, M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., avait tenu un discours assez ferme, lundi 31 janvier, à sa sortie de l'Elysée, en qualifiant d'« *explications secondaires et subalternes* » les propos avancés « *par certains* » sur l'influence des groupes musulmans intégristes dans les grèves de la Régie. M. Maire avait affirmé que le président de la République partageait dans cette affaire son point de vue, ajoutant que, selon lui, les récents conflits ont d'abord pris leur source dans l'organisation du travail des OS de l'automobile, lesquels se trouvent être en grande partie des immigrés maghrébins.

N'y a-t-il pas un décalage entre l'appui apporté la semaine dernière à M. Mauroy par le président de la République, à l'issue de sa visite au Maroc, et l'attitude que lui prête aujourd'hui M. Maire ? Déjà, M. Autain, secrétaire d'Etat chargé des immigrés, avait rappelé que dans ces grèves « *le fait religieux n'est pas le plus marquant* ».

Tout se passe, en fait, comme si le chef de l'Etat, soucieux de nuancer les propos de M. Mauroy, et surtout de M. Gaston Defferre — qui avait parlé d'« *intégristes et de chiites* », — replaçait le débat dans son véritable contexte : celui d'une réalité culturelle et religieuse indéniable, en l'occurrence islamique, qui transcende les luttes des travailleurs maghrébins. Peut-on, pour autant, parler d'une manipulation par l'étranger ?

La plupart des observateurs qui ont suivi les conflits de Talbot et de Citroën, et ceux de ces dernières semaines chez Renault notent qu'à l'inverse des grèves du printemps dernier, celles des usines de Flins et de Billancourt, plus politisées qu'à *Poissy et surtout qu'à Aulnay, n'ont* pas fait référence à l'islam. Une éventuelle manipulation extérieure — soit par l'Iran, par les Frères musulmans, voire par les agents de la C.I.A., comme le bruit en a couru, — n'apparaît guère crédible pour l'instant.

Selon un dirigeant de l'Association des travailleurs marocains en France, organisation proche du P.C.F., très active à Poissy, à Aulnay et à l'usine Chausson de Gennevilliers, les ouvriers maghrébins, de *plus en plus « conscientisés », sont* plus sensibles au combat politique qu'aux discours religieux. — J. B.

PROTECTION SOCIALE

● **Prochaines mesures en faveur des familles**

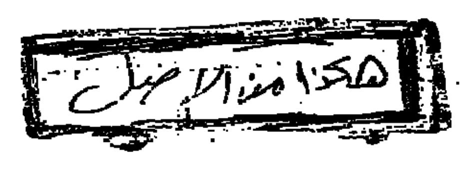
● **Allègement des cotisations patronales fin 1983 ou début 1984**

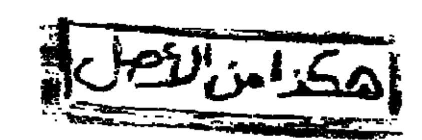
Une série de mesures en faveur des familles, notamment pour le troisième enfant, devraient être annoncées prochainement, indique-t-on au ministère des affaires sociales. Après les améliorations apportées en 1981 et 1982 aux allocations familiales pour le deuxième enfant, le gouvernement entend non seulement valoriser les prestations familiales à partir du troisième enfant, mais aussi mettre en place une meilleure politique fiscale et faciliter l'accueil de l'enfant (crèches, congé des parents, etc.).

Autre projet gouvernemental confirmé : le dépôt d'un projet de loi, cette année, allégeant les charges sociales des entreprises en réduisant d'environ 2 points le taux des cotisations au régime des allocations familiales. Rien n'est encore décidé, mais la solution étudiée porte sur un transfert progressif de cette cotisation (9 %) calculée sur le salaire plafonné vers une contribution basée sur les revenus du travail et du capital. Cette loi, laisse-t-on entendre, pourrait entrer en application fin 1983 ou début 1984.

L'équilibre du budget de la Sécurité sociale

A propos des déclarations de M. Edmond Maire sur le déséquilibre financier de la Sécurité sociale, le ministère des affaires sociales maintient sa double thèse : selon les prévisions économiques, le budget sera équilibré en 1983, et si un déficit apparaissait, des mesures seraient prises pour qu'il soit aussitôt comblé, comme le permet la loi du 19 janvier 1983 — publiée au *Journal officiel* du 20 janvier, — qui prévoit notamment la création d'un forfait hospitalier.





COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Les Dix adoptent un projet de budget proche des positions de l'Assemblée européenne

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – Le conseil des ministres des Dix a adopté, le 1er février, le projet de budget devant permettre l'allégement de la contribution britannique au financement de la Communauté pour 1982. La décision a été prise à l'issue d'un scrutin à la majorité qualifiée qui a recueilli les votes négatifs de la France et du Danemark. L'Assemblée européenne doit se prononcer la semaine prochaine sur le nouveau schéma envisagé par les Etats membres.

Un contentieux avait été ouvert, en décembre, avec les Dix et la Commission sur cette affaire de contribution britannique. En refusant le budget supplémentaire 1982, présenté par le conseil, l'Assemblée demandait que les sommes prévues pour la compensation (850 millions d'ECU, soit 5,5 milliards de francs) soient classées en dépenses « non obligatoires » (D.N.O.), ce qui aurait pour effet d'accroître ses pouvoirs budgétaires. Elle souhaitait, en outre, que les remboursements effectués au profit du Royaume-Uni s'accompagnent de la mise an place de nouvelles politiques communes.

En adoptant le projet élaboré à la mi-janvier par la Commission, les Dix sont allés de façon sensible audevant des préoccupations de l'Assemblée : 40 % des crédits seront inscrits en D.N.O. et 400 millions d'ECU (2,5 milliards de francs) seront destinés à financer des opérations énergétiques. La quasi totalité de remboursement à l'Allemagne fédérale (240 millions d'ECU, soit 1,5 milliard de francs) – qui bénéficie également de compensation afin de ne supporter que partiellement l'effort consenti en faveur de la Grande-Bretagne – servira aussi à des financements dans le secteur de l'énergie.

A l'issue des travaux, M. Chandernagor, ministre français chargé des affaires européennes, a déclaré que, *« pour la France, il n'est plus question de recourir à des mesures transitoires pour régler le problème britannique »*. Autrement dit, le gouvernement français considère, à la suite de la décision de mardi, que l'accord intervenu à l'automne entre les Etats membres est rompu et qu'en conséquence il n'acceptera pas les solutions *ad hoc* pour les compensations accordées au Royaume-Uni pour 1983 et 1984.

De ce point de vue, Paris rejoint l'Assemblée qui demandait aux Dix de ne plus consentir de versements forfaitaires aux Britanniques. M. Chandernagor admet ainsi les exigences de l'Assemblée sur la définition de nouvelles politiques communes, mais, *« si elles sont fondées*, a-t-il déclaré, *elles passent par des moyens contestables et des expédients »*. Le ministre a déploré que les objectifs et les moyens financiers n'aient pas été fixés au préalable par des décisions politiques.

La délégation française s'est trouvée relativement isolée sur l'autre dossier ouvert le 1er février par les Dix, celui concernant les mesures protectionnistes à l'intérieur de la C.E.E. En dehors de la complexité des mesures à envisager, il reste à savoir si l'achèvement du Marché commun doit s'accompagner ou non d'une meilleure protection aux frontières communautaires.

Pour M. Chandernagor, soutenu par son collègue italien, la réponse est nette : *« Le renforcement du marché unique que constitue la C.E.E. nécessite la définition d'une nouvelle politique commerciale commune vis-à-vis des pays tiers. »* Celle de M. Lambsdorff, ministre allemand de l'économie, est tout aussi claire, mais à l'opposé : *« Le renforcement du Marché commun ne doit pas avoir pour effet de pénaliser les pays tiers. »*

MARCEL SCOTTO.

CONJONCTURE

Les commissaires-priseurs ont fait une mauvaise année en 1982

Le produit total des ventes de la Compagnie parisienne des commissaires-priseurs pour 1982 a atteint 892,3 millions de francs au lieu de 903,5 millions de francs en 1981. C'est ce qu'a annoncé, le 1er février, Me Michel Rostand, récemment réélu pour la sixième fois président de la compagnie.

Cela n'est pas brillant. Il est vrai que les deux principaux concurrents – *britanniques* – ont subi des pertes encore plus lourdes, de l'ordre de 15 %, avec un chiffre d'affaires global de 423 millions de livres (plus de 4,6 milliards de francs). Malgré une légère reprise en fin d'année, le marché de l'art continue à subir les conséquences de la crise internationale.

Une des causes du ralentissement des ventes françaises serait, selon les commissaires-priseurs parisiens, le poids de la fiscalité et les mesures contraignantes qui provoquent la réserve des vendeurs. L'exonération des antiquités de l'impôt sur la fortune a provoqué un phénomène de rétention d'éventuels vendeurs qui préfèrent conserver leurs biens. De plus, l'obligation de paiement par chèque au-dessus de dix mille francs (pour lutter contre la fraude fiscale) a freiné l'activité des acheteurs en salle des ventes.

En 1982, c'est la firme Christie's qui s'en est le mieux tirée, parvenant même, au cours du dernier trimestre, à dépasser son concurrent direct pour la première fois depuis deux siècles. Le chiffre d'affaires de Christie's pour l'année est de 187 millions de livres, dont 85 millions pour le dernier trimestre.

Selon M. John Floyd, président de Christie's International, cette progression ralentie est due à la réduction des taux d'intérêt aux Etats-Unis, qui a permis des reports financiers sur des achats de biens artistiques, et aussi à la décision prise en début d'année de réduire à 8 % (au lieu de 10 %) les frais prélevés sur les vendeurs. Il faut dire aussi que Christie's a bénéficié d'une partie de la clientèle de Sotheby, inquiète des bruits alarmistes répandus l'été dernier sur la solidité de cette société.

Disparité fiscale

De son côté, le directeur général de Sotheby reste optimiste en dépit des pertes enregistrées. Il estime que la réorganisation financière en cours et des signes de reprise qui se manifestent sur le marché de l'art permettront à son entreprise de se maintenir à la tête des ventes mondiales. Le chiffre d'affaires de Sotheby pour 1982 est de 235 millions de livres dont 80 millions pour le dernier trimestre.

En 1960, le produit des ventes de l'Hôtel Drouot dépassait encore les deux concurrentes britanniques. C'est à partir de cette date que l'internationalisation du marché de l'art et le dynamisme des Britanniques ont complètement renversé le rapport des forces. La principale cause de l'écart entre Paris et Londres tient à une disparité fiscale au détriment des Français. Frais d'enregistrement, droits de suite, impôt sur les plus-values – doublé en 1982 – et l'aggravation toute récente de la T.V.A. rendent impossible toute concurrence à armes égales avec les grandes maisons d'outre-Manche.

Du côté du ministère de la justice, qui exerce sa tutelle sur les officiers ministériels, aucune mesure n'est envisagée pour modifier le vieux statut des commissaires-priseurs, pas même l'abolition de la Bourse commune (instituée en 1689) promise par M. Giscard d'Estaing et dont on pouvait attendre la disparition depuis l'installation d'un gouvernement qui se dit soucieux de mettre fin à des inégalités et privilèges d'un autre âge.

FRANÇOIS GERSAINT.

AUTOMOBILE

APRÈS UN LANCEMENT RÉUSSI

Renault compte vendre 125 000 Alliance aux Etats-Unis en 1983

De notre correspondante

New-York. – L'Alliance, fabriquée par A.M.C. à partir de la Renault-9, se révèle un grand succès auprès du public américain. Mise en vente le 22 septembre, elle avait été vendue à trente mille deux cents exemplaires fin décembre et continue à sortir de l'usine de Kenosha (Wisconsin) à raison de six cents exemplaires par jour. Elle occupe déjà la septième place parmi les vingt-trois voitures « subcompactes » les plus vendues aux Etats-Unis, après la Ford Escort, la Chevette et quatre japonaises.

En janvier, l'Alliance a été choisie par *Motor Trend*, le mensuel de l'automobile le plus respecté aux Etats-Unis, comme « voiture de l'année », catégorie « fabriquée aux Etats-Unis », battant six concurrentes (Buick, Ford, Dodge, Oldsmobile, Mercury et Chrysler) sur les critères suivants : dessin, confort, tenue de route, contrôle de qualité, performances, consommation, maniabilité, rapport qualité-prix.

Réunissant la presse à New-York, le président d'A.M.C., M. José Dedeurwaerder, qui est arrivé, il y a quinze mois, à Kenosha après avoir passé vingt-cinq ans chez Renault, s'est déclaré satisfait des débuts de ce qu'il a appelé *« une stratégie d'implantation sur le plus gros marché du monde »*. Pour éviter les erreurs passées et les dangers d'une politique de « monomodèle », comme Volkswagen en connaît actuellement, il importe, estime le directeur d'A.M.C., de participer à *la vie américaine et d'être en* contact direct avec la marché.

L'un des succès de l'Alliance sur le marché américain tient aux améliorations que la R-9 a subies : meilleur contrôle de la pollution, insonorisation plus poussée, suspension mieux étudiée pour les routes américaines souvent inégales, roue de rechange à l'intérieur et surtout consommation : 6,5 litres au 100 en ville contre 8,8 pour la Renault-9. Son prix, enfin – moins de 6 000 dollars, soit 2 000 dollars de moins que les modèles comparables de General Motors, – la rend compétitive par rapport aux voitures japonaises. A 9 000 dollars, la version luxe, avec cuir et stéréo, est une affaire.

Pour 1983, sur un total de 9 millions 200 000 voitures vendues aux Etats-Unis, A.M.C. escomptent en vendre 350 000 (Jeep comprises), dont 125 000 Alliance.

M. Dedeurwaerder a indiqué qu'A.M.C. produirait, cette année, deux nouveaux modèles dérivés de la Renault-9. Aux critiques qui s'inquiètent du coût, pour l'instant élevé, de l'aventure américaine de Renault, le directeur d'A.M.C. fait valoir que son entreprise a acheté pour 150 millions de dollars d'outillage en France en 1982 et que, dans le même temps, Renault, qui, jusqu'ici avait surtout eu des déboires outre-Atlantique, avait vendu pour 600 millions de dollars de matériel. Depuis l'accord avec A.M.C., la firme française a vu passer le nombre de ses concessionnaires aux Etats-Unis de 350 à 1 400.

Interrogé sur les risques de concurrence que les projets d'accord entre Toyota et General Motors pourraient faire courir à l'Alliance, le directeur d'A.M.C. a assuré que *« la technique Renault n'a rien à envier à la technique japonaise »*.

NICOLE BERNHEIM.

AFFAIRES

Matra s'associe à Renault dans le secteur de l'automobile

La santé de Matra n'est pas brillante, mais elle n'est pas aussi mauvaise que d'aucuns le craignaient. M. J.-L. Lagardère, son P.-D.G., s'est employé à faire, le 1er février, le point sur les forces et les faiblesses de l'entreprise pour démontrer que le bon l'emportait sur le mauvais. *« Les rumeurs*, a-t-il déclaré, *sont à côté des réalités. »* Pour résumer sa pensée, Matra, *« affaire de droit privé »*, malgré une participation de l'Etat de 50,97 %, fait des bénéfices (*« Je tiens à le dire* urbi et orbi »), investit deux fois plus que la moyenne, embauche.

D'entrée de jeu, M. Lagardère a annoncé la couleur : entre 130 et 140 millions de francs de profits nets pour la société mère Matra (– 12,3 %) pour un chiffre d'affaires de 5,6 milliards de francs (+ 24 %). Ce résultat, à ses yeux, est le plus significatif car il reflète la santé des activités de base (militaire, espace). Il lui a fallu quand même avouer que le bénéfice consolidé (part du groupe) était « moins bon » : 23 millions de francs (– 85,6 %). Oui, mais *« la majorité des filiales sont en pertes »*, a glissé M. Lagardère en précisant que 150 millions de francs de créances avaient été abandonnées (120 millions le seront pour 1983) et qu'une provision de 150 millions (50 millions en 1983) avait été constituée pour dépréciation de titres. En outre, *« ce résultat sera acquis après avoir payé 350 millions de francs d'impôts à l'Etat. Matra est, sinon le premier, du moins un des tout premiers contribuables français. »*

M. Lagardère s'est ensuite attaché à parler beaucoup plus de l'avenir que du passé (*« Je l'ignore »*). Et l'avenir, ce sont essentiellement pour lui les télécommunications avec Péritel, qui n'avait pas les moyens de ses ambitions et a perdu en 1982 beaucoup d'argent, l'informatique (Matra veut développer les microcalculateurs en plein essor et va équiper le P.M.U.), la robotique dans laquelle Matra veut foncer à condition que l'Etat y mette du sien (*« C'est un acte de foi »*), la micoréléctronique (la *« priorité des priorités »*) que tout pays doit maîtriser s' *« il ne veut pas passer sous les fourches caudines des fabricants étrangers »*. Est-ce à dire que les autres secteurs n'aient pas leur chance ? Il n'est est rien. La baisse du budget de la défense n'est pas dramatique, et l'activité militaire (73 % du chiffre d'affaires) continue de se développer (+ 25 % en 1982). S'agissant de l'espace, cette division a, elle aussi, progressé et progressera. Matra est la société qui a décroché le plus grand nombre de contrats. Mais tout aurait été mieux si les commandes militaires avaient été relayées par les commandes civiles : *« Nous sommes cramponnés au prochain tir d'Ariane. »*

Dans l'automobile, Matra vient de quitter Peugeot pour aller vivre avec Renault. La Régie a toutefois refusé de se substituer à la firme de Sochaux dans son capital mais s'est engagée à fournir les pièces d'équipements devant servir à fabriquer une nouvelle voiture (une jeep ?) dont la sortie est prévue en 1984, mais aussi à en acheter un nombre fixe d'exemplaires qu'elle commercialisera. Cette opération est « exemplaire », selon M. Lagardère. *« Nous restons dans l'automobile, malgré une forte décroissance (50 %). Nous avons quelques raisons d'être sentimentaux, car elle a fait beaucoup pour nous »*, a-t-il ajouté. Il a cependant reconnu qu'elle coûterait 120 millions de francs au groupe en 1982 comme en 1983. Mais Matra n'y restera pas seul. Il a déjà trouvé de nouveaux partenaires financiers.

L'indépendance financière

Après les jours sombres de 1982, l'électronique automobile a de beaux jours devant elle. *« Jaeger et Solex ont, dans leur domaine, un monopole de fait en France. »* Même l'horlogerie, victime de la concurrence du Sud-Est asiatique, doit se relever.

Enfin et surtout, M. Lagardère a mis l'accent sur l'indépendance financière de Matra. *« Nous avons rétabli la situation »* (était-elle en déséquilibre ?). Sauf imprévu (rachat d'une entreprise intéressante), Matra *ne fera* pas d' « appel au peuple », entendez n'augmentera pas son capital. Durant les trois années à venir, *« les réserves vont augmenter de 350 millions de francs »*. A fin 1982, la société avait *« amélioré ses fonds propres de 600 millions »* et son fonds de roulement était de 1 milliard de francs au 31 décembre dernier. D'ici à 1986, les investissements seront poursuivis à très vive allure et dépasseront les amortissements de 500 millions.

Bref, M. Lagardère prévoit pour Matra des jours meilleurs. *« Qu'attendons-nous de l'Etat ? »* Rien. Son soutien seulement *« quand notre stratégie colle avec la sienne »*. Matra demandera toutefois des prêts participatifs (580 millions) pour les sociétés en difficultés dont les activités seront profondément réorganisées. *« Je pense que nous les obtiendrons. »*

ANDRÉ DESSOT.

LES COMMANDES A L'EXPORTATION DE LA C.G.E. ONT CRU DE 75 % EN 1982

« C'est l'étranger qui, en 1982, a permis la croissance du groupe. » Présentant, le 1er février, les résultats du groupe nationalisé C.G.E. devant l'Association des journalistes économiques et financiers, M. Georges Pébéreau, directeur général, affichait sa satisfaction. Reconnaissant que les mesures sociales appliquées depuis le 10 mai (trente-neuf heures, cinquième semaine) ont accru sa charge salariale d'environ 4 à 5 %, il a ajouté : *« Je ne sens pas de perte de compétitivité de mon usine par rapport à celles de nos concurrents étrangers. »*

En 1982, le chiffre d'affaires de la C.G.E. réalisé à l'étranger a crû de 36 % et les commandes enregistrées de 75 %. Un score qui contribue aux polémiques sur la compétitivité de l'industrie française... qui singularise aussi la C.G.E. comme l'unique nationalisée bénéficiaire. Elle aura réalisé de 500 à 600 millions de francs de profit net pour 66 milliards de chiffre d'affaires.

Dans son contrat de plan quinquennal remis aux pouvoirs publics, la C.G.E. compte plus que doubler ses ventes pour atteindre 135 milliards de francs en 1987, soit une croissance en volume de 50 %. Son programme d'investissements et de prises de participation, sur la période, dépasse 20 milliards de francs. Désirant *« se concentrer encore autour de trois secteurs : énergie, télécommunication, entreprise »*, M. Pébéreau a relevé *« trois points noirs »* dans son groupe : la SAFT (piles), la C.E.A.C. (accumulateurs) et Ceraver (céramique) qui vient de nouveau de licencier 250 personnes.

● **Gulf Oil vend une raffinerie et son circuit de distribution dans le Benelux au Koweït.** – La Gulf Oil Corporation a annoncé, le 1er février, la vente de sept cent cinquante stations de distribution d'essence en Belgique, au Luxembourg et aux Pays-Bas, ainsi qu'une petite raffinerie néerlandaise à la Compagnie pétrolière du Koweït. La Gulf, qui a déjà vendu à la Shell ses raffineries suisses, négocie son retrait de Grande-Bretagne et de Scandinavie et aurait ainsi vendu tous ses avoirs en Europe, à l'exception des activités de production en mer du Nord.

● **Burlington Northern prendra le contrôle de la compagnie pétrolière El Paso.** – Un accord est intervenu entre les deux groupes après plusieurs semaines de luttes et le lancement par Burlington Northern d'une offre publique d'achat. Selon l'accord conclu, Burlington Northern, conglomérat spécialisé dans les chemins de fer, retirera sa première offre publique et en proposera une nouvelle, portant sur 21 millions d'actions et non plus sur 25,1 millions, la différence étant obtenue auprès d'El Paso elle-même, sa participation totale devant atteindre 51 %.

ÉNERGIE

EN 1982

Les compagnies pétrolières ont accru de 25 % les importations en France de produits raffinés

« Il y aurait un risque grave à se fixer un programme [énergétique] *rigide à très longue échéance et à s'y tenir (...). Il est souhaitable que, sauf nécessité majeure – telle qu'en matière nucléaire celle d'agir dans le cadre de programme à relativement long terme, – les décisions d'investissement ne soient définitivement prises qu'au plus près du moment où ceux-ci seront nécessaires »*, a déclaré M. Bizard, président de l'Union des chambres syndicales de l'industrie du pétrole, mardi 1er février, en présentant les résultats de l'année 1982.

Alors que l'évolution récente du marché pétrolier laisse entrevoir la possibilité d'une baisse des prix durable, la profession pétrolière souhaite que soit pris en compte dans l'élaboration, en cours, des objectifs du IXe Plan des hypothèses sensiblement différentes de celles, jusqu'ici envisagées, notamment en matière de coût comparé des différentes énergies.

L'année 1982 a été en effet pour l'industrie pétrolière française celle d'une difficile adaptation aux nouvelles donnes du marché pétrolier. La chute de la consommation de 6 % en France, due pour l'essentiel à la régression des ventes de combustibles, et la baisse des prix du brut et des produits pétroliers sur le marché libre ont conduit les groupes opérant en France à diminuer leurs importations de brut (67,7 millions de tonnes, soit – 18,4 %) et la production française de produits raffinés (82 millions de tonnes, soit 15,5 % de moins qu'en 1981).

Les exportations de produits ont également diminué (de 26 %) du fait de la contraction des débouchés. En revanche, les importations de produits finis ont vivement progressé (+ 25 %), dépassant 18 millions de tonnes, ce qui a entraîné une dégradation de la balance commerciale des produits pétroliers finis, qui, positive en 1981 de 5,8 millions de tonnes, est devenue négative de 3,8 millions de tonnes. Au total, les importations de brut et de produits finis pour besoins français ont atteint 84 millions de tonnes et la *« facture pétrolière française »* 140 milliards de francs contre 127,4 milliards de francs en 1981, du fait notamment de l'appréciation de dollars qui a plus que compensé la baisse des prix d'achat. Les capacités françaises de raffinage, utilisées à 58 % en 1982, ont été réduites l'an passé, du fait notamment de la fermeture de trois raffineries à Valencienne, Hauconcourt et Dunkerque. La réduction du nombre des navires pétroliers et des points de vente pour la distribution du carburant s'est également poursuivie.

Les fluctuations du marché pétrolier

(Suite de la première page.)

Ces mouvements ne sont pas cependant significatifs, dans la mesure où les Soviétiques, comme les compagnies américaines, ont coutume de suivre fidèlement les évolutions du marché libre – l'U.R.S.S. réajustant ses prix mensuellement.

En revanche, ni la Grande-Bretagne, ni le Mexique, ni les pays de l'OPEP, n'ont annoncé de baisse de prix officielle, bien que les enlèvements – et donc la production – en ce qui concerne ces derniers soient tombés *« au plus bas depuis vingt ans »*, assure un observateur londonien. La production des pays de l'OPEP serait actuellement tombée entre 15 et 16 millions de barils par jour, ce qui est un niveau extrêmement bas (en janvier elle était évaluée à 17,5 millions de barils par jour). Le déstockage nécessaire pour combler l'écart entre cette offre et la demande réelle de pétrole OPEP – estimée entre 18 et 19 millions de barils par jour – est donc à nouveau très important.

La situation des pays producteurs devient donc de jour en jour plus difficile. Ainsi le Nigeria a-t-il vu sa production tomber de près d'un tiers en janvier à 800 000 barils par jour, soit le niveau le plus bas depuis août 1981, lorsque les tensions sur ce pays avaient atteint un paroxysme. La Grande-Bretagne, poussée à la baisse par le marché et, surtout, par la diminution des prix des bruts américains avec lesquels le pétrole de la mer du Nord est en concurrence directe, connaît également des moments difficiles. La British National Oil Company (B.N.O.C.) aurait ainsi déjà averti ses principaux fournisseurs – les compagnies opérant en mer du Nord – qu'une réduction éventuelle de ses tarifs s'appliquerait rétroactivement à compter du 1er février si elle devait intervenir.

Quant aux pays du Golfe, ils viennent d'annoncer par l'intermédiaire de l'agence de presse koweïtienne, citant des « sources informées », qu'ils diminueraient les prix officiels de leur « brut » de 4 dollars par baril si, d'ici une semaine, les membres de l'OPEP ne s'étaient pas mis d'accord sur un partage de la production. Cet ultimatum concerne l'Arabie Saoudite, le Koweït, le Qatar, les Emirats arabes unis, Bahrein et le sultanat d'Oman.

Les consultations se poursuivent en tout sens à l'intérieur de l'OPEP pour tenter de parvenir à un accord. La persistance de désaccords graves entre les pays producteurs laisse, cependant, sceptiques la plupart des observateurs sur la possibilité d'un accord rapide au sein de l'OPEP.

VERONIQUE MAURUS.

LOGEMENT

● ***Les loyers du secteur H.L.M.*** sont majorés au 1er février de 5,3 % du loyer pratiqué au 31 décembre 1982. Rappelons que cette hausse (qui a lieu habituellement le 1er janvier) sera suivie d'une seonde, de 2,7 % le 1er juillet (décret du 25 décembre 1982 publié au *Journal officiel* du 30 décembre).

AFFAIRES

Les « boutiques de gestion » ont créé plus de 2 000 emplois « différents » en un an

L'autogestion pas morte ? Malgré la crise et les deux millions de chômeurs qui renvoient à plus tard la définition d'un nouveau modèle économique, malgré l'orientation privilégiée donnée par le gouvernement de la gauche pour les grands projets industriels publics, les « boutiques de gestion » veulent prouver qu'il est encore possible de travailler « autrement ».

Dans les années 70, l'aventure en tentait beaucoup. Des ex-soixante-huitards, des écologistes, des adeptes du « retour au pays », des militants syndicalistes en général proches de la C.F.D.T. et des « alternatifs » de tout style, se sentaient assez de courage et d'abnégation pour se lancer à quelques-uns dans la création de leur propre entreprise, de leurs propres emplois. Avec une idée en tête : travailler « autrement ». Autogestion, réflexion collective sur les produits et leurs fonctions sociales, recours aux technologies douces, ancrage « dans le local », tout se mêlait, provoquant d'ailleurs des à-coups, des revirements, et souvent des abandons. En 1979, s'ouvraient les « boutiques de gestion », créées dans la mouvance de la revue *Autrement* par des diplômés en gestion atteints par le virus et désireux de mettre leur savoir-faire comptable, économique et financier à la disposition des nouveaux postulants.

S'adressant aux « travailleurs sociaux », aux sociétés coopératives ouvrières de production, aux chômeurs, aux associations, des boutiques de gestion se sont ainsi ouvertes un peu partout en France sous forme d'associations, loi de 1901. On en compte aujourd'hui 35, créées ou en cours de création. Animées par des permanents (en moyenne deux ou trois), au profil assez « militant » pour accepter des salaires faibles et aléatoires, ces boutiques réalisent des études de marché, conseillent, forment et suivent le développement des jeunes entreprises, prêtes à intervenir à tout moment.

Les études réalisées l'an passé montrent que les perspectives sont variées. Les sujets abordés vont du plus large : « *l'emploi des jeunes en milieu rural* » ou « *une typologie des entreprises nouvelles en Loire-Atlantique* », au plus cocasse, comme « *la valorisation des peaux de lapin dans le Tarn* ». Mais elles se veulent toujours pratiques et toujours proches du terrain : pas de théorie, de l'applicable. La formation, plus traditionnelle, concerne surtout le droit des affaires, la comptabilité, les techniques, etc. Bref, ce qu'on enseigne plus ou *moins* à H.E.C., mais dont les créateurs manquent cruellement.

En un an de fonctionnement, les boutiques ont accueilli 75 stagiaires en formation, ce qui a assuré par ailleurs l'essentiel de leur maigre financement. Les entreprises naissantes n'ayant guère de quoi payer les conseils et les études, les prévisions financières du Comité de liaison des boutiques de gestion (1) font apparaître pour cette année un trou de quelque 10 ou 15 millions de francs. Les boutiques verraient d'un bon œil une subvention publique... En contrepartie, promettent-elles, « *nous nous engageons à créer ou à consolider 4 500 emplois.* » Voilà une promesse qui rappelle fort celle de M. Gattaz...

Mais l'année passée peut plaider en leur faveur. Les quinze boutiques de gestion opérationnelles en 1982 sont intervenues sur 2 276 emplois, dont 1 107 créations, 645 consolidations et 524 dossiers en cours. Le calcul est rapide : chaque permanent a réussi en moyenne à créer plus de 60 emplois. Un score excellent qui étonne, étant donnés les faibles moyens financiers mis en œuvre, tous les organismes officiels de création d'entreprise ! Travailler « autrement » est, il est vrai, souvent synonyme de rémunérations dérisoires, et, de ce fait, le calcul perd de sa signification. Mais les boutiques de gestion sont néanmoins assez fières de leur succès. Leur aventure est marginale et ne peut sans doute que le rester. Elle rappelle toutefois que la motivation des hommes peut à son échelle être plus « compétitive » que les grands projets centralisés.

ERIC LE BOUCHER.

(1) Comité de liaison des boutiques de gestion : 559, avenue de la République. 59700 Marcq-en-Barœul.

Rhône-Poulenc s'associe avec Daï Nippon dans les silicones

Le groupe Rhône-Poulenc a conclu un accord d'association avec la firme japonaise Daï Nippon Ink and Chemicals dans le domaine des silicones, produits chimiques employés dans de nombreuses industries à cause de ses qualités hydrofuges et de sa forte résistance au vieillissement et à l'usure.

Les deux sociétés sont convenues de créer une filiale commune à 50/50, Nippon Fransil, qui fabriquera et vendra au Japon des produits à base de silicones. Son démarrage est prévu pour l'été 1983. Rhône-Poulenc lui fournira les matières premières nécessaires à son fonctionnement et lui accordera le droit d'utiliser dans ce pays sa technologie pour la formulation des élastomères siliconés utilisés dans la vulcanisation à chaud et la technique de conditionnement des mastics siliconés.

Les silicones trouvent leurs applications dans le bâtiment, l'industrie électrique, la fabrication de prothèse en caoutchouc, le traitement des papiers, des tissus et des cuirs, la production des encres et des matières plastiques spéciales, enfin dans la pharmacie et dans les cosmétiques (lubrifiants). Rhône-Poulenc est le premier producteur européen de silicones.

Cet accord permettra au groupe français de poursuivre son implantation au Japon. C'est le quatrième du genre réalisé dans ce pays depuis 1975 et le second depuis la nationalisation de la firme chimique. Rhône-Poulenc n'est pas néanmoins la première société française à s'allier à Daï Nippon, troisième producteur mondial d'encres. En janvier 1981, Ripolin (groupe C.d.F.-Chimie) s'était associée à cette entreprise nippone dans le domaine des encres d'imprimerie. Singularité : notons pour la petite histoire qu'en 1979 Daï Nippon avait barré la route à Rhône-Poulenc aux Etats-Unis pour la prise de contrôle de la firme américaine Polychrome.

PRIX

Hausse des prix de détail en décembre : + 0,9 %

	Variation (en %) au cours des 12 derniers mois (Déc. 82/déc. 81)	des 6 derniers mois (déc. 82/juillet 82)	des 3 derniers mois (déc. 82/oct. 82)	du dernier mois (déc. 82/nov. 82)
• ENSEMBLE	+ 9,7	+ 3,4	+ 2,4	+ 0,9
• ALIMENTATION (y compris boissons)	+ 9,3	+ 2,6	+ 2,1	+ 0,6
Produits à base de céréales	+ 10,4	+ 3,9	+ 4,7	+ 0,9
Viandes de boucherie	+ 10,5	+ 2,5	+ 2,3	+ 0,7
Porc et charcuterie	+ 9,2	+ 3,9	+ 2	+ 0,9
Volailles, lapins, gibiers, produits à base de viande	+ 7,8	+ 3,9	+ 4,3	+ 1,3
Produits de la pêche	+ 10,7	+ 4,2	+ 2,8	+ 1,1
Laits, fromages	+ 10	+ 2	+ 1,6	+ 0,5
Œufs	− 4,3	+ 4	+ 4,7	+ 2,6
Corps gras et beurres	− 0,4	− 2,5	− 1,1	− 1,7
Légumes et fruits	+ 10,9	+ 2,5	+ 0,9	+ 0,3
Autres produits alimentaires	+ 9,6	+ 2	+ 1,3	+ 0,4
Boissons alcoolisées	+ 8,8	+ 1,5	+ 0,8	+ 0,4
Boissons non alcoolisées	+ 10,4	+ 1,7	+ 1,7	+ 1,2
• PRODUITS MANUFACTURÉS	+ 10,2	+ 4,1	+ 2,5	+ 0,7
1) *Habillement et textiles*	+ 9,4	+ 3,9	+ 2,8	+ 0,6
Vêtements de dessus	+ 8,5	+ 3,8	+ 2,8	+ 0,4
Autres vêtements et accessoires	+ 10,4	+ 4,1	+ 3	+ 0,7
Articles chaussants	+ 8,9	+ 4,3	+ 3	+ 0,8
Autres articles textiles	+ 9,5	+ 3,1	+ 1,8	+ 0,4
2) Autres produits manufacturés	+ 10,3	+ 4,1	+ 2,4	+ 0,8
Meubles et tapis	+ 9,8	+ 2,4	+ 1,3	+ 0,5
Appareils ménagers électriques et à gaz	+ 7,1	+ 2	+ 1	+ 0,5
Autres articles d'équipement du ménage	+ 9,7	+ 1,9	+ 1,1	+ 0,5
Savons de ménage, produits détersifs et produits d'entretien	+ 8,4	+ 1,4	+ 0,7	+ 0,5
Articles de toilette et de soins	+ 4,9	+ =	− 0,4	+ 0,2
Véhicules	+ 7,9	+ 3,1	+ 3,4	+ 0,3
Papeterie, librairie, journaux	+ 11,1	+ 2,4	+ 2	+ 1
Photo, optique, électro-acoustique	+ 2,6	+ 0,5	+ 0,3	+ 0,1
Autres articles de loisir	+ 9,6	+ 3,8	+ 2,2	+ 0,8
Combustibles, énergie	+ 16.6	+ 9	+ 4,7	+ 1,5
Tabacs et produits manufacturés divers	+ 8	+ 3,2	+ 2,1	+ 0,6
• SERVICES	+ 9,3	+ 3,2	+ 2,4	+ 1,2
Services relatifs au logement	+ 8,5	+ 2,6	+ 1,5	+ 0,2
dont : loyers	(+ 7,5)	(+ 2,8)	(+1,8)	(=)
Soins personnels, soins de l'habillement (1)	+ 10,8	+ 4,1	+ 3,7	+ 3
Services de santé	+ 5	+ 3,5	+ 3,5	+ 2,6
Transports publics	+ 10,6	+ 2,6	+ 2,5	+ 0,3
Services d'utilisation de véhicules privés (2)	+ 10,7	+ 3,7	+ 3,5	+ 2,1
Hôtels, cafés, restaurants, cantines	+ 11,1	+ 3,6	+ 2,3	+ 1,4
Autres Services (3)	+ 9,6	+ 3,3	+ 1,8	+ 0,6

L'indice de l'INSEE calculé sur la base 100 en 1970 s'est inscrit à 330,1 en décembre contre 327,3 en novembre. En rythme annuel calculé sur trois mois (octobre, novembre, décembre), l'inflation revient à 9,9 %.

(1) Le poste « soins personnels, soins d'habillement » comprend notamment les dépenses de ressemelage, blanchissage, nettoyage, teinturerie, mais aussi les dépenses de coiffure.

(2) Réparations automobiles, parkings, stations-service, péage sur autoroutes, etc.

(3) Postes et télécommunications, frais d'enseignement (scolarité, mais aussi auto-écoles), spectacles, vacances, sports, camping, locations d'appareils, frais de réparation des appareils électro-acoustiques, tirage des films, redevance O.R.T.F., etc.

هكذا من الأصل



Inuit veut dire homme. Et il s'agit d'humanité.

Le Groenland est la plus grande île du monde, plus grand que l'ensemble du continent ouest-européen. Depuis la nuit des temps la plus grande partie de ce pays énorme a été couverte de glace. Seules les côtes sont libres – *et dans la partie nord, la mer est même gelée la plupart de l'année.*

Cette annonce concerne une petite partie de l'humanité qui a choisi de vivre plus au nord que tout autre homme – et a réussi à survivre où d'autres ont dû abandonner.

Elle concerne notre passé et nos traditions comme chasseurs dont nous sommes fiers. Et notre avenir que nous sentons à présent menacé par des gens en Europe qui ont du mal à nous comprendre, ainsi que nos conditions de vie.

Pour nous le Groenland n'est pas seulement la plus grande île du monde. Le Groenland est notre monde.

Etres humains au Groenland

Il y a eu des hommes au Groenland pendant des milliers d'années. Les premiers étaient des chasseurs venus d'autres pays autour du pôle nord qui suivaient les énormes troupeaux de rennes qui existaient à cette époque. Mais le climat se faisant plus dur ils ont succombé au froid, tout comme le gibier dont ils vivaient.

Plus tard d'autres populations ont suivi leurs traces. Des populations mieux équipées pour survivre – munies de harpon pour chasser au lieu de l'arc et la flèche. Et ayant des traîneaux pour ramener les produits de leur chasse. Cependant, elles aussi ont dû capituler devant le climat polaire impitoyable. Mais elles continuent à vivre dans nos épopées, dans lesquelles nous les appelons »tunit« – habitants de l'intérieur du pays. Ce qui indique que nous avons dû rencontrer leur descendants à un moment donné.

L'histoire de notre peuple se perd dans un passé lointain. Il est probable que nous soyons originaires de l'extrême Asie, la Chine peut-être. De là nos ancêtres ont pendant des siècles fait le long trajet à travers la Mongolie et la Siberie, l'Alaska et le Canada arctique jusqu'au Groenland.

En cours de route nous avons reçu le nom »eskimo«. Un nom indien qui signifie »ceux qui mangent de la viande crue«. Nous aimons toujours bien la viande crue – mais nous nous appelons »inuit«. Ce qui veut dire »hommes« dans notre propre langue – qui a d'ailleurs les mêmes racines que les autres langues originales de l'Antarctique.

Nous ne savons pas exactement à quel moment nos ancêtres se sont établis au Groenland. Mais c'était en tout cas avant qu' Eric le Rouge un jour d'été de l'an 982 entra dans les fjords du Groenland du sud avec son bateau viking – et baptisa le pays »pays vert«, car c'est ainsi qu'il le voyait.

Plus tard son fils, Leif le Chanceux, cingla vers l'Ouest et découvrit l'Amérique qu'il appela »pays de la vigne«. Mais ça c'est une toute autre histoire.

Il ne nous importe d'ailleurs pas tellement de savoir à quel moment nos ancêtres sont arrivés ici.

Ce qui est capital pour nous c'est que nous vivons au Groenland aujourd'hui. Que nous avons réussi à survivre en tant que chasseurs et pêcheurs là où d'autres ont dû abandonner, parce que nous avons su nous adapter aux conditions existantes. Et que nous avons développé une culture en harmonie avec l'environnement qui constitue la condition première de notre existence.

Une existence digne d'un humain, en harmonie avec la nature et la faune.

Temps nouveaux

Bien sûr tout n'est plus comme autrefois. La civilisation moderne est arrivée au Groenland, avec ses avantages et désavantages. Des villes ont grandi le long de la mer avec des ports, flottilles de pêche, comptoirs commerciaux et usines.

Et bien que quelques Groenlandais aient quitté les villages solitaires pour chercher un emploi dans la pêche moderne, qui devient de plus en plus importante pour le Groenland, nous qui sommes restés et vivons de ce que nous pouvons chasser et pêcher sommes cependant nombreux. Soumis aux caprices de la nature, le froid polaire et des mois d'obscurité arctique, où seule la lumière aurorale montre le chemin sur la mer gelée.

Nous ne nous plaignons pas – au contraire. Nous ne saurions imaginer une existence plus comblée que celle dont nous avons héritée, existence subordonnée à la nature. Et les temps nouveaux nous ont apporté des avantages dont nos ancêtres ne rêvaient même pas.

Le traîneau à chiens nous transporte comme toujours sur la neige – et le kayak silencieux sur la mer.

Mais aujourd'hui beaucoup d'entre nous possèdent également un propulseur pour les longs voyages aux lieux de chasse – et nous emportons généralement une carabine. En plus du harpon, dont nous ne savons pas nous passer. Nous avons des journaux et la radio – en plusieurs endroits des centrales téléphoniques et la télévision. Ce qui fait que nous pouvons à present suivre ce qui se passe dans le monde – et entrer en contact avec la famille et les amis se trouvant à des milliers de kilomètres le long des côtes.



Aucun autre véhicule ne vaut le traîneau à chiens pour nous assurer le transport sûr et rapide aux lieux de chasse.



Aujourd'hui, la plupart d'entre nous habitent toute l'année de petites maisons dans les villages.

Beaucoup déménagent en été vers les fjords où ils dorment sous des tentes.

Crainte de l'avenir

Certains pensent que notre société de chasseurs et de pêcheurs est une survivance romantique dans un monde moderne, industrialisé.

Ils appellent le Groenland le pays des contrastes.

Mais la culture de chasseurs fait naturellement partie du Groenland moderne. Bien que nous ayons choisi de vivre à nos propres conditions, ici, où nous sommes chez nous.

Et où la chasse et la pêche constituent les seuls possibilités de l'homme pour survivre.

Nous utilisons le phoque entier dans notre ménage. Il procure à la famille la nourriture de tous les jours, vêtements et outils. Et il sert de nourriture à nos chiens.

Les peaux de phoque que nous n'utilisons pas nous-mêmes nous procurent le revenu nécessaire qui nous permet d'acheter ce que nous ne pouvons produire nous-mêmes. Ce qui nous assure une part modeste des biens de notre temps.

Ces dernières années les prix de nos peaux de phoque n'ont cessé de baisser. Plus de 50% pendant les deux dernièrs années.

C'est une situation intenable qui ne nous permet pas de vivre. Bien que nous soyons habitués à nous contenter de peu, la question qui se pose aujourd'hui est de savoir si nos enfants pourront continuer notre culture.

Ce que nous voulons n'est pas de chasser de plus en plus de phoques, pour vendre plus de peaux, même si nous en avions le temps et les forces. Les phoques sont la condition de notre existence – et nous ne voulons pas les exploiter excessivement. Nous avons toujours su que nous devions sauvegarder la nature – et c'est ce que nous avons toujours fait.



Le phoque le plus fréquent au Groenland est le phoque marbré. Après que les chasseurs ont porté les phoques chez eux, les femmes nettoient les peaux, puis les déploient, de sorte à nous permettre de les utiliser pour nos propres vêtements – ou de les vendre. Mais c'est le phoque entier que nous utilisons dans le ménage – nous aimons la chair de phoque, et ce que nous ne mangeons pas nous-mêmes sert à nourrir nos chiens, de même que nous transformons les os en outils et en objects d'industrie domestique.

Malentendus

Nous savons que dans le monde on s'indigne parce que chaque année un grand nombre de jeunes phoques sont tués quand ils ont encore leur pelage blanc à longs poils.

Nous ne désirons pas prendre position pour ou contre les méthodes de chasse, usages et attitudes d'autres peuples. Nous savons qu'au Groenland nous ne chassons pas de jeunes phoques, mais uniquement des phoques adultes – et que nous utilisons le phoque entier dans notre ménage.

Nous savons aussi que notre chasse ne constitue aucune menace pour quelqu'espèce de phoque que ce soit – et que les experts et organisations environnementales internationales sont d'accord avec nous. Les sections danoises du Fonds mondial pour la Nature et de la Greenpeace qui parlent à bon escient nous donnent raison.

C'est pourquoi il nous semble absurde qu'à présent notre très ancienne culture de chasseurs court le risque de s'éteindre.

Pas à cause de la neige, la glace ou le froid – ce sont les conditions sous lesquelles nous avons appris à vivre.

Mais parce que des gens modernes en Europe ne connaissent pas la différence entre les peaux à longs poils, unis de jeunes phoques et les peaux avec les taches foncées et les dessins caractéristiques des phoques adultes, que nous chassons au Groenland.



Le costume national caractéristique du Groenland, presque entièrement confectionné en peau de phoque, est porté dans des occasions solennelles.



Les fourreurs de par le monde aiment bien travailler les peaux de phoques adultes provenant du Groenland. La peau de phoque est belle, chaude et robuste.

Et les érudits aussi bien que les organisations environnementales affirment que la chasse au phoque groenlandaise ne constitue aucune menace contre la population des phoques.



Dès sa tendre enfance, la Reine Margrethe II est souvent venue en visite au Groenland avec sa famille.

La Reine trouve que la campagne internationale contre la chasse aux petits phoques a lésé injustement les communautés de chasseurs groenlandaises, parce qu'au Groenland on ne chasse que les phoques adultes.

C'est la première fois que nous, Inuit, parlons à des hommes que nous n'avons jamais rencontrés.

Nous espérons que vous nous comprendrez.

Car il s'agit de notre existence. Et nous sentons qu'elle est menacée.

Cette annonce a été insérée par l'Administration autonome interne du Groenland pour la population de chasseurs groenlandaise.

A adresser à:

»INUIT«
Tusarliivik
Centre d'information de l'Administration autonome interne du Groenland
Boîte postale 1020
DK-3900 Nunk

Le soussigné désire recevoir communication de:

☐ Documentation ultérieure sur les phoques au Groenland

☐ Tirages à part de cette annonce en ____ exemplaires

Nom: ____________________

Adresse: ____________________

Code postal et ville: ____________________

TRANSPORTS

Air Inter fait des bénéfices et lance une série d'initiatives régionales

Les résultats d'Air Inter en 1982 ont, une fois de plus, dépassé les espérances. La compagnie aérienne intérieure, qui s'attendait à réaliser un trafic à peu près étale par rapport à l'année précédente, a, en définitive, transporté 600 000 passagers de plus, soit un total de 9 240 000. Tout porte à croire que le cap des 10 millions de voyageurs sera dépassé cette année. Bien que les tarifs aient augmenté moins vite que l'inflation – et il devrait encore en être de même cette année avec une hausse de 7 %, – le chiffre d'affaires (4,19 milliards de francs) s'est accru de 16,8 % en un an, la marge d'autofinancement demeure forte (373,5 millions contre 369,1 millions en 1981) et le bénéfice net après impôts est passé de 36,5 à 40 millions de francs.

Tout en se félicitant de résultats qui contrastent avec ceux du reste du transport aérien mondial et de l'économie en général, le nouveau président-directeur général d'Air Inter, M. Marceau Long, n'a pas manqué, en présentant, mercredi 2 février, le bilan de son entreprise, d'évoquer quelques motifs de préoccupations. Le coût du carburant, bien sûr, dont l'évolution est toujours incertaine (+ 20,3 % en 1982). La conjoncture aussi : « *Une récession qui atteindrait le pouvoir d'achat des entreprises et des ménages ne finirait-elle pas par toucher sérieusement notre trafic ?* », s'est demandé M. Long. Mais la plus grave inquiétude vient du train à grande vitesse (T.G.V.), qui a entraîné pour Air Inter, en 1982, un « *manque à transporter* » de 256 000 passagers : sur Paris-Lyon, la courbe de croissance prévue s'est infléchie de 28,3 %, sur Paris-Grenoble de 7,6 %, sur Paris-Marseille de 6 %, sur Paris-Nîmes et Paris-Montpellier de 9 %. Le choc sera certainement encore plus rude à l'automne prochain, après la mise en service de la ligne nouvelle Paris-Sud-est dans sa totalité, ce qui permettra de gagner encore près de trois quarts d'heure sur le temps de parcours. En attendant la création du T.G.V. Atlantique – à l'horizon 1987, – qui menace directement tous les trafics d'Air Inter entre *Paris, l'Ouest et le Sud-ouest*...

La compagnie veut cependant réagir en utilisant les arguments qui ont fait sa réussite. Elle entend redonner quelques faveurs aux voyageurs professionnels et aux passagers *plein tarif* qui constituèrent longtemps sa seule clientèle et qui, sous l'effet de tarifs réduits, n'en représentaient plus que 45 % l'an passé : la flotte va s'accroître, cette année notamment, de trois Airbus pour mieux faire face aux pointes de trafic. « *Mais cet effort commercial vers la clientèle de « haut de gamme » ne se fera pas*, a dit M. Long, *au détriment de la démocratisation du transport aérien ni de l'aménagement du territoire.* » En particulier, la politique régionale de la compagnie s'affirmera à travers une coopération accrue avec les petites compagnies régionales dans des opérations de rabattement de trafics sur les aéroports régionaux et *de sous-traitance* de *petites* lignes inadaptées à ses avions et à ses coûts.

« L'avion à la portée de tous »

Air Inter lance d'autre part, dès maintenant, une initiative de « contraction tarifaire » qui permettra de réduire sensiblement le prix des liaisons entre deux villes de province, *via* Paris. Par exemple, le voyageur allant de Mulhouse à Toulouse ne paiera plus la somme des prix des deux tronçons Mulhouse-Paris et Paris-Toulouse, soit 1 225 francs en plein tarif, mais 1 028 francs. Sur *soixante-dix huit liaisons de région à* région, la réduction sur les prix de base atteindra ainsi, en moyenne, 12,3 % pour les tarifs de base et 21,3 % pour les tarifs réduits. « *C'est*, a dit M. Long, *la solution concrète que nous proposons pour aider à la rationalisation du réseau, en évitant les vols directs de ville à ville lorsqu'ils ne sont pas économiquement justifiés, et pour mettre davantage l'avion à la portée de tous.* » Le P.D.G. d'Air Inter marque ainsi son opposition à la tactique de dessertes régionales par ligne directe prônée notamment par T.A.T., l'« autre » compagnie intérieure. Ce n'est, au demeurant, que l'une des nombreuses pommes de discorde qui séparent les deux sœurs ennemies.

JAMES SARAZIN.

TOURISME

Les « 2 étoiles » résistent mieux à la crise que les palaces

A leur tour, les professions de l'hôtellerie et de la restauration connaissent des difficultés. La situation n'est pas catastrophique.

Le bilan pour l'année 1982, établi par l'Observatoire économique de la Chambre nationale de la restauration et de l'hôtellerie (C.N.R.H.) et présenté le 1er février, fait, en effet, apparaître un tassement de la clientèle, un glissement d'une partie de celle-ci vers des établissements plus modestes et une situation financière dégradée.

Pour la première fois dans l'histoire de la profession, un observatoire économique permet de faire le point sur les activités de l'hôtellerie et de la restauration en France. « *Dans une période où la conjoncture économique devient de plus en plus incertaine et où un certain nombre de mesures gouvernementales modifient les équilibres d'exploitation des entreprises hôtelières, il était indispensable que la profession se dote d'un outil lui permettant d'analyser ses propres évolutions* », estiment les responsables de la C.N.R.H.

Pour établir ce bilan, deux types d'informations ont été retenus : le taux d'occupation des établissements et la recette moyenne par chambre, pour l'hébergement ; le nombre de couverts et la recette moyenne par couverts, pour la restauration.

L'année 1982 a connu une chute du coefficient d'occupation des hôtels 4 étoiles et 4 étoiles luxe de plus de 3 %, une stagnation des établissements 3 étoiles et une augmentation de plus de 7 % pour les 2 étoiles. Mais, selon les résultats globaux, cette dernière augmentation ne *compense pas la perte de* clientèle enregistrée sur l'ensemble des chaînes hôtelières françaises. En francs constants, les chiffres d'affaires des hôtels 4 étoiles luxe (– 13,6 %) et des établissements 4 étoiles (– 4,5 %) régressent non seulement à Paris, mais sur l'ensemble du territoire (– 5,7 %). – J. P.

Faits et projets

5 milliards pour les lignes S.N.C.F. de banlieue

Le compte prévisionnel d'exploitation de la S.N.C.F. banlieue, qui s'élève pour 1983 à 5,093 milliards de francs, vient d'être approuvé par le conseil d'administration du Syndicat des transports parisiens.

L'équilibre de ce compte, en hausse de 11,3 % par rapport à 1982, sera réalisé par l'attribution à la S.N.C.F. de 1 850 millions de francs au titre du versement-transport (supporté par les entreprises) et de 1 303 millions de francs au titre de l'indemnité compensatrice (accordée par l'Etat).

Le Syndicat des transports parisiens a approuvé également l'avant-projet de parc de stationnement de Bobigny (Seine-Saint-Denis) de trois cent trente-six places (1) et les conventions d'exploitation conclues entre le département de la Seine-Saint-Denis, la R.A.T.P. et la société des transports par autobus T.R.A. (*le Monde* du 5 janvier).

(1) Pour tenir compte du prolongement de la ligne de métro n° 5.

MONTSÉGUR EN DANGER

Les fouilles clandestines dans l'enceinte de l'ancienne forteresse cathare de Montségur (Ariège) viennent d'être interdites par un arrêté du maire de la commune.

Cette décision a été prise à la suite du dépôt d'une plainte contre X..., pour acte de vandalisme, par le groupement de recherche archéologique de Montségur. Des membres de cet organisme, qui a régulièrement entrepris depuis plusieurs années une campagne de restauration et de mise en valeur de ces ruines, ont en effet constaté récemment plusieurs déprédations tant dans l'enceinte qu'aux abords de la citadelle.

Dernier bastion de la résistance cathare et symbole de l'indépendance occitane, le château de Montségur, qui passe selon la légende pour avoir abrité le trésor de la secte, devait tomber entre les mains des croisés du Nord au terme d'un long siège en 1244. La totalité des parfaits qui l'occupaient furent brûlés vifs.

MONNAIES

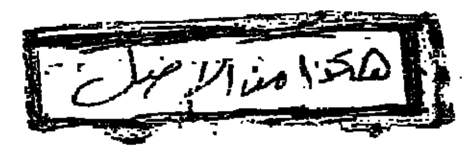
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +ou Dép. –		Rep. +ou Dép. –		Rep. +ou Dép. –	
$ E.-U.	7,0320	7,0360	+ 170	+ 205	+ 360	+ 410	+ 965	+1085
$ can.	5,6840	5,6900	+ 70	+ 110	+ 190	+ 240	+ 540	+ 660
Yen (100)	2,9220	2,9260	+ 125	+ 120	+ 210	+ 240	+ 550	+ 610
DM	2,8340	2,8360	+ 135	+ 165	+ 310	+ 345	+ 940	+1015
Florin	2,5850	2,5880	+ 145	+ 170	+ 320	+ 345	+ 960	+1025
F.B. (100)	14,4980	14,5130	– 140	+ 10	– 370	– 160	–1010	– 640
F.S.	3,4530	3,4595	+ 250	+ 280	+ 545	+ 585	+1535	+1630
L (1 000)	4,9406	4,9452	– 300	– 200	– 720	– 600	–2195	–2000
£	10,6930	10,7060	+ 70	+ 145	+ 165	+ 265	+ 630	+ 830

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	8 3/4	9 1/8	9	9 3/8	9 3/16	9 9/16	9 9/16	9 15/16
DM	5 7/8	6 1/8	5 9/16	5 15/16	5 5/8	6	5 5/8	6
Florin	4 5/8	5 1/8	5 9/16	5 15/16	5 9/16	5 15/16	5	5 3/8
F.B. (100)	11	13	12 3/4	13 1/2	13 1/2	14 1/4	13 3/4	14 1/2
F.S.	2 3/8	3 1/8	2 1/2	2 7/8	2 5/8	3	3 3/8	3 7/8
L (1 000)	16	18	18 3/8	20	20 1/2	21 3/4	21 7/8	22 1/2
£	11	11 5/8	11 3/8	11 3/4	11 7/16	11 13/16	11 1/2	11 7/8
F. franç.	13	14 1/4	16	17 1/4	19	20 1/4	19 1/2	20 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

1er février

Légère hausse des actions
Le lingot à 115 400 F

Jour J à la Bourse de Paris où était inauguré le mardi 1er février le second marché qui remplace au pied levé l'ancien compartiment « spécial » du marché hors cote.

A ce sujet, la chambre syndicale des agents de change vient de confirmer que les actions des Ets Genty-Cathiard seront admises le 7 février prochain au second marché de la Bourse de Lyon, le jour même de l'introduction de Zodiac au second marché de Paris.

Une bonne journée pour la bourse des valeurs et, pourtant, une fois de plus, c'est au sous-sol que se déroule véritablement l'événement, là où le lingot continue à grimper allègrement de record en record.

A 115 400 F, le seul cours coté, le kilo d'or gagne 2 900 F sur la veille, entraînant le « jaunet » à 712 F (+18 F) dans son sillage. Cette forte hausse est toujours à mettre au compte de la nouvelle ascension du cours de l'or international. Celui-ci s'est négocié à 508,50 dollars l'once mardi midi contre 503 dollars la veille en fin de matinée.

Côté actions françaises, le ton est relativement favorable si l'on en juge par l'indicateur instantané, en progrès de 0,3 % à l'approche du son de cloche final.

Quelques titres tels A.D.G., Générale de Fonderie, D.M.C., Imétal s'adjugent près de 8 %, tandis que Schneider, Gaumont-Industrie, Crédit National gagnent aux environs de 4 %.

A l'inverse, la distribution fait grise mine et Promodès, Guyenne-Gascogne, Docks de France perdent 3 % à 4 %, tandis que les écarts en baisse avoisinent 5 % à 6 % sur Lyonnaise des Eaux, Saulnes et Moteurs Leroy-Somer.

Le dollar-titre s'est négocié de gré à gré à 8,52/55 F contre 8,46/49 F lundi.

NEW-YORK

Rechute

Après quatre séances de hausse, Wall Street a rechuté assez brutalement mardi. D'abord en nouvelle progression, le marché s'est stabilisé pour s'orienter très nettement à la baisse, et, en clôture, l'indice des industrielles enregistrait une perte de 15,91 points à 1 059,79. Assez faible la veille, l'activité s'est accélérée et 82,75 millions de titres ont changé de mains contre 67,14 millions précédemment.

Le bilan de la journée a été très négatif puisque sur 1 957 valeurs traitées, plus de la moitié (1 012) ont baissé, 589 seulement ayant monté et 356 restant inchangées.

Jusqu'à présent, sans grand effet sur le marché, l'ampleur des déficits budgétaires a pesé de tout son poids, le plus grand nombre redoutant qu'ils n'aient en définitive un impact inflationniste non négligeable. D'après plusieurs analystes, le marché restera sous pression tant qu'un accord entre le Congrès et l'administration sur les moyens à adopter pour réduire ces déficits ne sera pas adopté. Autre élément baissier : la baisse quasi généralisée des prix du pétrole avec le risque de déstabilisation monétaire qu'il comporte. Du coup, les opérateurs n'ont guère tenu compte des facteurs favorables : augmentation de 4,8 % des commandes à l'industrie en décembre (la plus importante depuis juillet 1981), affirmation par plusieurs hauts responsables du gouvernement que la récession avait pris fin.

VALEURS	Cours du 31 janv.	Cours du 1er fév.
Alcoa	32 7/8	32
A.T.T.	69 3/8	68
Boeing	36 3/8	36
Chase Manhattan Bank	50 3/4	50
Du Pont de Nemours	40	39 1/2
Eastman Kodak	86 1/4	82 3/4
Exxon	30 1/8	30
Ford	39 5/8	39 1/4
General Electric	103 1/4	100 3/4
General Foods	38 1/4	38 1/4
General Motors	63 1/4	61 5/8
Goodyear	33 3/8	32 3/4
I.B.M.	98 7/8	97
I.T.T.	31 1/2	31 5/8
Mobil Oil	26 1/2	25 1/4
Pfizer	68 1/2	68 5/8
Schlumberger	46 1/8	43
Texaco	32 1/8	31 1/4
U.A.L. Inc.	34	34
Union Carbide	56	55 1/8
U.S. Steel	20 5/8	20 1/4
Westinghouse	45 1/4	43 7/8
Xerox Corp.	36 3/8	36 1/8

L'INAUGURATION DU SECOND MARCHÉ

Destiné à accueillir les petites et moyennes entreprises tentées par le recours au marché financier – à mi-chemin entre la cote officielle et le hors-cote, – le second marché a été officiellement inauguré mardi 1er février à la salle Pleyel en présence des principaux auteurs de cette réforme (M. Yves Flornoy pour la Compagnie des agents de change, et M. Bernard Tricot pour la Commission des opérations de Bourse), d'un représentant du patronat en la personne de M. Guy Brana, l'un des vice-présidents du C.N.P.F., et de M. Jacques Mayoux, président de la Société générale, au nom des banquiers, appelés à épauler les agents de change tant pour les introductions de sociétés sur cette nouvelle structure d'accueil que pour animer réellement le marché de ces actions.

Dans son discours d'accueil au ministre de l'économie et des finances, qui présidait ce forum consacré à la « La Bourse et l'entreprise », M. Flornoy a notamment insisté sur ce point en déclarant que les sociétés qui feront leur apparition sur le second marché pourront *« s'entourer de la compétence d'intermédiaires financiers qui assureront le classement de leurs titres, la création, l'animation et la liquidité de leur marché »* juqu'à ce que *« la notoriété des sociétés bien assises, la maturité de leur marché boursier bien assurée, elles puissent, à leur gré, vivre leur vie financière avec les actionnaires dont elles auront su gagner la confiance ».*

Pour sa part, M. Jacques Delors a tenu à rappeler les efforts entrepris par le gouvernement au cours des derniers mois pour *« permettre d'orienter l'épargne vers les marchés financiers et les capitaux à risque »*, qu'il s'agisse de mesures de simplification pour les augmentations de capital ou de la possibilité de verser les dividendes en actions, voire de la création de certificats d'investissement ou de produits financiers nouveaux (compte d'épargne en actions, fonds communs de placement à risque) et de l'aide apportée au développement en quasi fonds propres des entreprises grâce aux prêts participatifs et de leur formule simplifiée.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	28 janv.	31 janv.
Valeurs françaises	105,3	105,5
Valeurs étrangères	104,7	104,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1982)

	31 janv.	1er fév.
Indice général	104,6	104,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 2 février .... 12 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	1er fév.	2 fév.
1 dollar (en yens)	240,80	239,95

BOURSE DE PARIS Comptant 1er FEVRIER

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
3 %	....	1 019	Degremont	102 50	....	Navig. (Nat. de)	53 80	....	B. N. Mexique	7 25	....
5 %	....	0 014	Delalande S.A.	110	114 40	Nicolas	322	328	B. Régl. Internat.	41700	42010
3 % amort. 45-54	....	1 521	Delmas-Vieljeux	490	490	Nodet-Gougis	79 70	80	Barlow Rand	81	....
4 1/4 % 1963	101 20	1 614	Dév. Rég. P.d.C (Li)	116 90	121 60	OPB Paribas	88	100	Bell Canada	161 80	160
Emp. N. Eq. 6 % 67	113 50	4 044	Didot-Bottin	280	280	Optorg	78	81 10	Blyvoor	156	....
Emp. 7 % 1973	9750	..	Dist. Indochine	340	330	Origny-Desvroise	121	124 40	Bowater	21 05	....
Emp. 8,80 % 77	104 25	6 148	Drag. Trav. Pub.	195	200	Palais Nouveauté	291	293	British Petroleum	39 30	38 60
9,80 % 78/93	85 45	5 504	Duc-Lamothe	200	....	Paris-Orléans	95 10	96	Br. Lambert	259	....
8,80 % 78/86	85 50	1 254	Dunlop	5 15	....	Part. Fin. Gest. Im.	170	....	Caland Holdings	80	80
									Canadian-Pacific	245	....

SICAV	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	171 81	164 02
Actions-Investiss.	215 31	205 55
Actions sélectives	248 92	235 72
Aedificandi	293 50	280 19
A.G.F. 5000	210 50	200 95
Agimo	303	289 26
Altefi	213 70	204 01
A.L.T.O.	190 65	182
U.A.P. Investiss.	272 92	260 54
Unifrance	208 47	199 02
Unifoncier	543 28	518 64
Unigestion	479 84	457 89 ◆
Uni-Japon	741 55	707 92 ◆
Unirente	1613 80	1580 74
Univer	11514 40	11514 40
Valorem	316 74	302 38
Valrel	116030 21	115914 30
Wonms Investiss.	576 64	550 49

◆ : prix précédent

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Union Habit.	180	180
Un. Imm. France	179 80	181 20
Un. Ind. Crédit	303	304
Union Ind. Ouest	306	305
Unipol	....	....
Vincey Bourget (Ny)	10 85	....
Virax	43	43 50
Waterman S.A.	165	165
Brass. du Maroc	134 50	125 40 o
Brass. Ouest-Afr.	31	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	110	....
Akzo	126	125
Alcan Alum.	240	258
Algemeine Bank	963	960
Am. Petrofina	461	....
Arbed	170	....
Asturienne Mines	46 60	46 60
Bco Pop Espanol	78	76 c
Steel Cy of Can.	150	....
Stilfontein	183	....
Sud. Allumettes	176	....
Tenneco	285	....
Thorn EMI	61	....
Thyssen c. 1 000	219	....
Toray indust. inc	13 30	13 40
Vieille Montagne	534	561
Wagons-Lits	270	270
West Rand	66	71 50

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	710	725
Entrepose	150	....
Far East Hotels	1 38	1 40
Merlin Immobilier	1585	1690
Métallurg. Minière	154	148
M.M.B.	273 50	272
Novotel S.I.E.H.	829	835
Sarakreek N.V.	259 80	....
Softbus	212	....
Rodamco	402	405

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	165	....
Cellulose du Pin	16	15
Coparex	341	339
F.B.M. (LI)	70	3 50 o
Iena Industries	13	....
La Mure	61	....
Océanic	45	25 10 o
Petrofigaz	380	....
Pronuptia	135	135
Ratier Forest G.S.P.	....	....
Rorento N.V.	585	586
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Sicomur	168 50	168 50
S.K.F. (Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	92	....
Total C.F.N.	69 30	....
Ufinex	200	....
Voyer S.A.	1 35	....

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

Marché à terme

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
2198	4,5 % 1973	2273	2300	2294	2286
3030	C.N.E. 3 %	3035	2980	2991	2985
470	Agence Havas	487	487	487	487
670	Europe n° 1	670	681	685	660
570	Facom	572	560	570	549
720	Fichet-Bauche	720	704	704	704
157	Francarep	153 50	150	150 20	150
216	Valéo	235	233 50	233	231 20
90	Vallourec	86 80	94 50	94 50	92 80
1230	V. Clicquot-P.	1210	1217	1218	1198
680	Viniprix	682	680	680	680
	Amax Inc.	211 80	221 50	222	220
	Amer. Express	556	589	580	580
	Amer. Teleph.	588	602	604	604
425	Free State	447 50	464 50	464	464 50
200	Gencor	215 50	221	219	217
225	Gén. Belgique	229	221	221	217
810	Gén. Electr.	866	882	869 c	882
510	Gen. Motors	531	546	545	562
75	Goldfields	72 80	73 90	73 60	74
205	Harmony	224	225 50	227	230
29	Hitachi	29 10	28 95	28 90	29 15
375	Hoechst Akt.	392 70	394	394	390
49	Imp. Chemical	49 80	49 80	49 60	49 70
106	Inco. Limited	108 90	112 10	112 50	110 30
830	IBM	842	857	850	857
41	Ito-Yokado	42 40	42 50	43	42 90
270	ITT	271	273 50	276	275 50
44	Matsushita	44 20	43 10	42 90	43 95
735	Merck	740	739	738	739
120	Sony	125	121 50	123	119 10
163	T.D.K.	164 50	161 40	163 50	163
630	Unilever	643	634	634	....
505	Unit. Techn.	527	522	522	520
960	Vaal Reefs	995	1000	995	990
485	West Deep	514	527	520	527
490	West Hold.	514	520	522	520
345	Xerox Corp.	308	315 80	318	310
3	Zambia Corp.	3	3 30	3 41	3 23

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 1/2	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 936	7 002	6 790	7 140
Allemagne (100 DM)	283 340	283 390	275	289
Belgique (100 F)	14 463	14 485	13 500	14 600
Pays Bas (100 fl.)	257 750	257 970	252	264
Danemark (100 krd)	80 690	80 730	77	83
Norvège (100 k)	96 990	97 640	94	100
Grande-Bretagne (£ 1)	10 624	10 671	10 300	11
Grèce (100 drachmes)	8 285	8 365	6 600	8 600
Italie (1 000 lires)	4 927	4 943	4 750	5 200
Suisse (100 fr.)	347 100	347	337	355
Suède (100 krs)	93 080	93 490	90	96
Autriche (100 sch)	40 350	40 370	39 500	41 200
Espagne (100 pes.)	5 367	5 362	5 150	5 600
Portugal (100 esc.)	7 510	7 690	5 900	7 100
Canada ($ can 1)	5 615	5 673	5 470	5 740
Japon (100 yens)	2 914	2 918	2 780	2 920

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 1/2
Or fin (kilo en barre)	112500	115000
Or fin (en lingot)	112500	115400
Pièce française (20 fr)	744	762
Pièce française (10 fr)	414	.....
Pièce suisse (20 fr)	729	730
Pièce latine (20 fr)	691	705
Souverain	849	885
Pièce de 20 dollars	4000	4140
Pièce de 10 dollars	1870	2050
Pièce de 5 dollars	1000	.....
Pièce de 50 pesos	4485	4550
Pièce de 10 florins	701	740

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *Le délégué polonais à la commission des droits de l'homme des Nations unies* s'est vivement opposé mercredi 2 février, à Genève lors de l'examen de l'ordre du jour de la session, à l'inscription de la discussion d'un rapport sur la Pologne sous la loi martiale. Ce rapport avait été confié l'an dernier à un diplomate argentin, M. Gobbi, qui s'était vu refuser l'entrée du territoire polonais. Le délégué de la Pologne, M. Lopatka a déclaré que son enquête était illégale. L'ordre du jour a cependant été adopté et le rapport de M. Gobbi sera discuté. — *(Corresp.)*

LES RADIOS LOCALES AUTORISÉES A PARIS

Une victoire par K.O.

Février 1981 : à la différence de Londres, Rome, New-York ou Amsterdam, Paris ne possède pas une seule radio locale privée. Février 1983 : elle en possède une centaine, invitées à se regrouper autour de vingt-deux fréquences, légales et protégées. La seule juxtaposition des dates et des chiffres pourrait suffire, avant même la confrontation télévisée de ce mercredi soir, 2 février, entre MM. Fillioud et d'Ornano, à assurer au ministre la victoire sur son interlocuteur. Par K.O.

Qui songerait en effet à nier le fantastique progrès qui a bouleversé de façon spectaculaire le monde de la radio et s'apprête à modifier les termes de la communication ? Le rappel de l'ampleur de ce changement ne doit pourtant pas empêcher de poser plusieurs questions.

A la Haute Autorité d'abord. En reprenant complètement les dossiers des radios privées, elle s'attaquait à des problèmes urgents, qu'elle était loin d'imaginer. Il fallait aller vite, brusquer des stations qui criaient bien haut leur originalité, leur représentativité, et s'offusquaient que l'on puisse imaginer les allier à une autre station. Mais n'a-t-on pas confondu rapidité et précipitation ? Un an d'attente, plusieurs mois de tergiversations, et, d'un seul coup l'ultimatum : « *Vous avez une semaine pour conclure votre union. C'est à prendre ou à laisser.* » Habile, peut-être. Dangereux, certainement.

Certains regroupements parfaitement artificiels paraissent fragiles ; d'autres incohérents. Comment Radio-Solidarité, qui se proclame, « la voix de l'opposition » pourra-t-elle se fondre dans une radio du tourisme, des arts et des spectacles ? Comment les auditeurs d'Ici-et-Maintenant, l'expérimentale et la rêveuse, réagiront-ils aux propos militants de Radio-Fil-Rouge, et inversement ? Leur fallait-il manifester, envoyer à Mme Cotta les télégrammes dont l'ont inondée les partisans de Fréquence-Gaie ? Certains de ces choix étonnent réellement et ternissent une entreprise somme *toute* spectaculaire.

C'est au gouvernement, ensuite, qu'il faudrait s'adresser. Quand cessera-t-on de se mettre des œillères ? Quand posera-t-on, enfin, lucidement, la question du financement et du statut de ces radios ? La loi, c'est vrai, interdit la publicité. Tout le monde sait qu'elle est omniprésente, qu'elle se pratique à Paris comme ailleurs. Qu'il est possible d'acheter non seulement le matraquage d'un disque à l'antenne, mais aussi une interview, une émission. Mieux... une station de radio.

Asphyxiés, acculés par les dettes, et menacés de saisie de matériel, certains responsables de radio n'hésitent plus à démarcher et à rechercher des financiers. Paris et son bassin de population ne peuvent laisser insensibles ni les politiques ni les annonceurs. L'enjeu est toujours le même : le contrôle de la régie publicitaire... dans l'hypothèse d'un changement de la loi. Le statut d'association incite aux tractations les plus occultes, et bien des animateurs de radios même ceux de la première heure, *se sentent aujourd'hui dépossédés* de leur outil.

Dûment estampillése par la Haute Autorité, laquelle, parmi ces vingt-deux stations, peut se dire aujourd'hui parfaitement libre ?

ANNICK COJEAN.

(Lire page 20 la liste des radios autorisées.)

AU COMITÉ DES PRIX DU 4 FÉVRIER

● Baisse des produits pétroliers de l'ordre de 3 centimes par litre.
● Hausse possible du barème des automobiles de 2 %.

Les prix des produits pétroliers vont baisser le 10 février. L'affaiblissement relatif du dollar (qui a coté en moyenne 6,77 F en janvier contre 6,86 F en décembre) et le tassement des prix sur les marchés libres entraînent en effet — par le *jeu de la formule qui* permet une fixation automatique des prix — une réduction par litre toutes taxes comprises de 4,06 centimes pour le super, de 4,36 centimes pour l'essence ordinaire, et de 4,80 centimes pour le fuel et le gazole.

La baisse sera toutefois un peu plus faible, compte tenu d'une revalorisation des marges des grossistes, de la *rémunération des stoks* de réserve et de la révision de la carte des prix. Selon les professionnels, leurs revendications représenteraient 2 centimes par litre, mais les pouvoirs publics ne les accepteront peut-être pas intégralement. Les prix à la pompe baisseraient donc de l'ordre de 2 à 3 centimes par litre sur le super, l'essence et le gazole, et de 3,50 centimes environ sur le fuel.

Le comité des prix, qui, vendredi 4 février, sera consulté sur les prix pétroliers, pourrait avoir aussi à examiner une augmentation des barèmes des automobiles françaises. Le conseil des ministres du 2 février pourrait en effet décider de relever de l'ordre de 2 % le prix des automobiles — une avance sur la hausse traditionnelle du printemps, — compte tenu de la situation financière des deux groupes français, Renault dont l'activité automobile aura dégagé une perte de plus de 300 millions de francs en 1982 et surtout Peugeot dont les pertes dans l'automobile auront dépassé 2 milliards de francs. Les deux sociétés, qui n'ont pu relevé leurs prix en 1982 que de 7,5 %, *ont demandé pour l'année une* hausse des barèmes de l'ordre de 10 %.

Le numéro du « Monde » daté 2 février 1983 a été tiré à 501 450 exemplaires

DEUX SOLDATS FRANÇAIS BLESSÉS DANS UN ATTENTAT A BEYROUTH

Beyrouth *(A.P.)*. — Deux soldats français ont été blessés ce mercredi matin 2 février à Beyrouth-Ouest par trois inconnus circulant en voiture qui ont ouvert le feu au pistolet sur eux alors qu'ils faisaient leur jogging matinal.

C'est la deuxième fois en l'espace de cinq jours que le contingent français de la force multinationale est l'objet d'une attaque terroriste à Beyrouth. *La précédente avait fait* un blessé léger. Selon le lieutenant-colonel Jean-Claude Marchais, porte-parole du détachement français, l'un des deux prisonniers a été touché à l'abdomen et son état est grave. L'autre a été atteint à un bras.

● *Un rapport sur le « non-premier emploi »* de l'arme nucléaire, préparé par l'Union des savants préoccupés, organisation fondée aux États-Unis, en 1969, et qui revendique le soutien de cinq mille travailleurs scientifiques estime qu'un renforcement des forces classiques de l'OTAN pour un coût de 100 milliards de dollars en six ans (2 % d'augmentation des dépenses militaires des pays membres) rendrait sans objet le recours en premier aux armes nucléaires par l'alliance atlantique. M. McNamara, ancien ministre américain de la défense, a présenté ce rapport à Washington le mardi 1er février et M. McGeorge Bundy, ancien conseiller du président Kennedy, a fait de même à Bonn. *(corresp.)*.

LE SORT DE KLAUS BARBIE

Rumeurs à La Paz

L'incertitude plane sur le sort *qui sera réservé* à *Klaus Barbie*, l'ancien chef de la Gestapo à Lyon, le tortionnaire de Jean Moulin, détenu à La Paz (Bolivie) depuis le 25 janvier pour une affaire de fraude financière dans son pays d'adoption.

Alors que des rumeurs font état d'une prochaine expulsion, une seule certitude pour ce qui concerne la France : la chancellerie a maintenant transmis au ministère des relations extérieures les pièces nécessaires à la demande d'extradition de Barbie (1). Cette demande sera transmise à La Paz par la prochaine valise diplomatique, c'est-à-dire jeudi 3 février.

La Bolivie serait ainsi saisie de deux demandes d'extradition, celle de la France et celle, plus ancienne faite par la République fédérale d'Allemagne. Le fait que Klaus Barbie ait obtenu la nationalité bolivienne n'interdirait nullement une extradition vers la R.F.A.. Les autorités boliviennes pourraient en effet annuler la procédure de naturalisation car, pour obtenir sa nouvelle nationalité en 1957, Klaus Barbie aurait fait état d'une fausse identité (Klaus Altmann). La logique voudrait, *en ce cas*, que la Bolivie livre Barbie à l'Allemagne. Toutefois, il est possible que la R.F.A., en raison notamment de l'approche des élections dans ce pays, ne soit pas très désireuse de « récupérer » ce citoyen encombrant.

Pour tourner la difficulté, un *scénario complexe pourrait* se dessiner dans les prochains jours. La Bolivie, sans attendre d'avoir reçu la demande française, déciderait d'expulser Barbie en le mettant dans un avion de la Lufthansa à destination de Francfort. Il pourrait alors être « pris en main » lors d'une escale par des Français. Si Barbie mettait à profit une escale (Lima, Bogota ou San-Juan de Porto-Rico) pour s'y réfugier, la France demanderait aussitôt une extradition au pays « hôte ». Certains imaginaient même, ce mercredi, qu'un commando, par exemple du G.I.G.N. (Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale) pourrait s'emparer de Barbie à l'occasion d'une escale imprévue, et ce, avec la bienveillance des autorités boliviennes *et allemandes. Cette rumeur* s'appuie notamment sur le fait — rapporté de Bolivie par l'agence Reuter — qu'un billet d'avion au nom de Klaus Altmann aurait été retenu pour le prochain vol de la Lufthansa, La Paz-Francfort, qui a lieu jeudi 3 février.

L'avenir dira si ce scénario est dû seulement à l'imagination des journalistes ou s'il a germé, aussi, dans l'esprit des autorités.

(1) Il s'agit de la seconde demande de la France, la précédente ayant été rejetée en 1974 par les autorités boliviennes de l'époque.

M. Robert Hersant évoque « la sollicitude du pouvoir à son égard »

Dans un billet publié en page « une » du *Figaro*, daté 2 février, M. Robert Hersant écrit sous le titre « Se remettre en question » :

« Un nouveau juge vient de me notifier une nouvelle inculpation pour un nouveau délit.

» Délit plus grotesque encore que les précédents.

» La direction des impôts, sur ordre de son ministre, a déposé une plainte contre moi sans qu'aucune question ne me soit posée sur l'objet de cette plainte.

» Le procureur de la République, sur instruction de son ministre, a pris des réquisitions sans se poser de questions.

» Le juge d'instruction m'a inculpé sans me poser la moindre question.

» Les lecteurs du Figaro *ne se poseront aucune question sur les motifs de la sollicitude du pouvoir à mon égard.*

» Tout cela est question d'époque...

» Et question de temps. »

[M. Robert Hersant qualifie de « grotesques » les différents délits dont il sera appelé à répondre devant la justice : abus de biens sociaux, infraction à l'ordonnance de 1944 sur la presse française. Il apportera sans doute à l'audience les preuves de ses affirmations. Mais il se garde bien de les fournir aux lecteurs du *Figaro*, auxquels il réserve une défense purement politique. La première plainte concernant M. Hersant, rappelons-le, date de mars 1977. Et l'ordonnance de 1944 — que M. Hersant a, une fois pour toutes, mise entre parenthèses — prévoyait une grande transparence dans la gestion des biens de presse. Il est vrai qu'à cet égard le patron de la Socpresse n'est pas le seul amnésique. — Y. A.]

LE PLAN D'ÉCONOMIES DE L'A.F.P. (10,8 MILLIONS DE FRANCS) EST VOTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration de l'Agence France-Presse, réuni mardi 1er février sous la présidence de M. Henri Pigeat, a arrêté le plan d'économies que l'agence doit réaliser en 1983, plan dont le total s'élèverait à 10,8 millions de francs. Il a été adopté par 13 voix contre 2 (représentants du personnel). Ces mesures étaient une des conditions posées par les pouvoirs publics pour apporter l'aide de l'État au développement de l'agence (*le Monde* du 2 février).

Le conseil, sans revenir sur sa décision initiale concernant les primes et promotions, envisage de consacrer 300 000 F à cette opération à partir du 1er novembre prochain (au lieu du 1er avril).

NOUVELLE HAUSSE DU DOLLAR

Repli de l'or

Pour la seconde journée consécutive, le dollar a monté, mercredi 2 février, sur toutes les grandes places financières internationales, ce, en dépit des hésitations qu'il avait manifestées la veille à New-York.

Le billet vert a ainsi coté 7,04 F à Paris (contre 7,0025 mardi après-midi), 2,4825 DM à Francfort (contre 2,4610 DM) et 2,04 FS à Zurich (contre 2,0120 FS). Même la livre sterling, légèrement mieux orientée mardi, s'est un peu dépréciée par rapport à la devise américaine : 1,52 dollar contre 1,5235 dollar.

Les cambistes se perdaient en conjectures pour expliquer cette nouvelle progression du dollar. « *Le sentiment est à la hausse* » se bornaient-ils à dire. Mais il semblerait bien que, minimisée jusqu'ici, l'ampleur des déficits budgétaires américains ait donné un coup de fouet au dollar, étant donné que les énormes besoins de financement du Trésor des Etats-Unis qu'ils impliquent comportent le risque d'une réescalade des taux américains. Ajoutons que l'annonce quasi officielle outre-Atlantique de la fin de la récession a pu également agir en faveur du dollar.

Le phénomène de bascule a joué, et l'or parvenu mardi à 508,50 dollars est revenu dans la City aux alentours de 497 dollars.